



POLITIQUE
AU PROGRAMME

PARLER POLITIQUE EN CLASSE

2

Clivages et partis

SÉRIE « POLITIQUE AU PROGRAMME »

2/ CLIVAGES ET PARTIS

Une publication de la Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles

AUTEURS

→ 1^e partie → L'ÉCLAIRAGE DU CRISP

Vincent de Coorebyter, directeur général du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP)

→ 2^e partie → PISTES PÉDAGOGIQUES

Michel Dechamps, professeur à l'École Normale Catholique du Brabant Wallon (ENCBW)

Stéphane Noirhomme, formateur à l'Institut d'Éco-Pédagogie (IEP)

Jean-Philippe Robinet, formateur à l'Institut d'Éco-Pédagogie (IEP)

COLLABORATION → Yves Hanosset, consultant pour le projet « Politique au programme »

CONTRIBUTION RÉDACTIONNELLE → Cristina Marchi

COORDINATION FONDATION ROI BAUDOIN

Guido Knops, directeur

Benoît Fontaine, conseiller de programme

Anne-Françoise Genel, responsable de projet

Delphine Saudoyer et Thao Nguyen, assistantes

GRAPHISME → Dominique Hambye

IMPRESSION → Éditions européennes

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur les sites www.kbs-frb.be et www.portaildemocratie.be. Elle peut également être commandée (gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be, par e-mail à l'adresse publi@kbs-frb.be ou auprès de notre centre de contact, tél. + 32 70 233 728, fax + 32 70 233 727.

La série « Politique au programme » comporte deux autres carnets pédagogiques : l'un consacré au thème de *La démocratie*, l'autre au thème de *L'éthique en politique*. Ces publications peuvent également être téléchargées ou commandées gratuitement.

Dépôt légal : D/2848/2008/16

ISBN-13 : 978-2-87212-561-6

EAN : 9782872125616

Novembre 2008

Avec le soutien de la Loterie Nationale

La Fondation Roi Baudouin s'est efforcée de prendre contact avec les détenteurs des droits d'auteur des illustrations figurant dans la présente publication. Au cas où certaines illustrations auraient été publiées sans leur accord préalable, ils sont invités à contacter la Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21 à B-1000 Bruxelles.

POLITIQUE
AU PROGRAMME
PARLER POLITIQUE EN CLASSE

2

Clivages et partis

CARNET PÉDAGOGIQUE
à destination des enseignants du secondaire
(2^e et 3^e degrés)

Novembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	8
COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT	10
REMERCIEMENTS	11
1^e PARTIE L'ÉCLAIRAGE DU CRISP par Vincent de Coorebyter	
CHAPITRE 1 → LES PARTIS À LA LUMIÈRE DES CLIVAGES	14
a/ L'absence des partis politiques dans la conception originelle de la démocratie	16
1/ Les partis ne sont pas de simples machines électorales	16
2/ Les partis sont nés à contre-courant d'une idée dominante : l'idée d'unité	17
3/ Au départ, les règles électorales et parlementaires ignorent les partis	18
b/ Les quatre clivages classiques	20
c/ Les autres clivages et le problème de la dénomination des clivages classiques	21
d/ Les trois strates constitutives d'un clivage	22
1/ Un sentiment de déséquilibre profond sur un enjeu majeur	22
2/ L'auto-organisation des citoyens	22
3/ La création de partis politiques	23
e/ Avertissement au lecteur	24
f/ Le clivage Église/État	25
1/ Le déséquilibre originel	25
2/ L'auto-organisation des citoyens	26
3/ La création de partis politiques	28

g/ Le clivage possédants/travailleurs	33
1/ Le déséquilibre originel	33
2/ L'auto-organisation des citoyens	34
3/ La création de partis politiques	34
h/ Le clivage centre/périphérie	40
1/ Le déséquilibre originel	40
2/ L'auto-organisation des citoyens	41
3/ La création de partis politiques	44
i/ Un clivage inachevé : le clivage ville/campagne	48
j/ L'extension du modèle à de nouveaux clivages	49
k/ Le clivage productivisme/antiproduktivisme	50
1/ Le déséquilibre originel	50
2/ L'auto-organisation des citoyens	51
3/ La création de partis politiques	52
4/ La position des partis écologistes à l'égard des autres clivages	53
5/ Comment nommer ce nouveau clivage ?	54
l/ Un cinquième clivage en Belgique ?	55
1/ En première analyse, un clivage cosmopolitisme/identité ?	55
2/ En deuxième analyse, un clivage identité/cosmopolitisme ?	56
3/ En troisième analyse, un clivage doublement incomplet	57
4/ En définitive, des partis d'extrême droite hors clivages ?	59
m/ Tableau récapitulatif de la naissance des partis sur fond de clivages	60
CHAPITRE 2 → UNE ILLUSTRATION PRIVILÉGIÉE DE LA DYNAMIQUE DES CLIVAGES : LES GUERRES SCOLAIRES	62
a/ Les faits	64
1/ La première guerre scolaire	64
2/ La seconde guerre scolaire	65
3/ L'épilogue : le Pacte scolaire	66

b/ Les dynamiques d'affrontement caractéristiques d'un clivage	67
1/ Le rôle de fer de lance joué par la société civile	67
2/ La diffusion des clivages par la société civile, et notamment par les piliers	68
3/ La polarisation des thèses en conflit	69
c/ Les dynamiques de pacification caractéristiques d'un clivage	70
1/ Les clivages comme vecteurs de rééquilibrage	70
2/ Les clivages comme vecteurs d'ouverture aux revendications adverses	71
3/ Les clivages comme vecteurs de stabilisation	72
4/ La persistance d'un clivage en mode mineur et la modification des enjeux	74
5/ Les clivages comme vecteurs d'intégration	75
CHAPITRE 3 → PAR-DELÀ LE MODÈLE DES CLIVAGES	76
a/ Des partis hors clivages	78
b/ Les petits partis et les clivages	79
c/ L'ouverture des partis par-delà les clivages	80
1/ Des rapports plus ouverts avec l'extérieur, y compris au travers des listes électorales	80
2/ L'ouverture aux idées nouvelles au travers des sections locales	81
d/ Les transfuges	83
e/ Les modifications de la base sociologique des partis traditionnels	84
f/ Le système de valeurs actuel des quatre principales familles politiques	86
1/ Le MR et l'Open VLD	86
2/ Le cdH et le CD&V	88
3/ Le PS et le sp.a	89
4/ Écolo et Groen!	91
f/ L'opposition droite/gauche	93
1/ L'opposition droite/gauche quant à l'égalité	93
2/ L'opposition droite/gauche quant à la liberté dans le domaine économique	93
3/ L'opposition droite/gauche quant à la liberté dans le domaine éthique	94
4/ L'opposition droite/gauche quant aux autres libertés	95
TABLE DES SIGLES DE PARTIS	96
SUGGESTIONS BIBLIOGRAPHIQUES	97
GLOSSAIRE	98

2^e PARTIE PISTES PÉDAGOGIQUES

par Michel Dechamps, Stéphane Noirhomme et Jean-Philippe Robinet

À PROPOS DES PISTES PÉDAGOGIQUES	102
FICHE 1 → VOUS AVEZ DIT CLIVAGE ?	104
FICHE 2 → QUE DISENT LES PARTIS ?	114
FICHE 3 → QUE DISAIENT LES PARTIS AU 19^e SIÈCLE ?	134
FICHE 4 → SIGLES ET CLIVAGES	138
FICHE 5 → PARTIS, CISEAUX ET BOUTS DE FICELLE	148
FICHE 6 → ET DANS 50 ANS, QUELS CLIVAGES ?	152
FICHE 7 → CRÉER UN PARTI	156
FICHE 8 → UN HÉMICYCLE SIGNIFICATIF ?	163
FICHE 9 → CLIVAGE AU NATUREL	172
FICHE 10 → DES AFFICHES QUI ACCOMPAGNENT NOTRE HISTOIRE	175
FICHE 11 → SE BATTRE COMME DES CHIFFONNIERS	185
FICHE 12 → AUJOURD’HUI, JE M’INSCRIS	194
RÉSUMÉ / SAMENVATTING	206
FONDATION ROI BAUDOIN	208

AVANT-PROPOS

Le projet « **Politique au programme** » vise à soutenir les enseignants du secondaire dans la sensibilisation des jeunes au fonctionnement politique et aux valeurs de notre système démocratique. Il s'inscrit dans les activités du « BELvue : démocratie et histoire », centre d'éducation à la démocratie géré par la Fondation Roi Baudouin.

En raison du caractère complexe et sensible de la thématique, la Fondation a mis sur pied voici deux ans un **Comité d'accompagnement** chargé de prodiguer avis et conseils pour le développement du projet « Politique au programme », ainsi que pour l'évolution future des activités pédagogiques du « BELvue : démocratie et histoire ». Placé sous la présidence de Lise-Anne Hanse, directrice générale de l'enseignement obligatoire au Ministère de la Communauté française, ce Comité est composé d'experts, de membres du corps enseignant et de représentants du Ministère de la Communauté française ainsi que des différents réseaux d'enseignement.

Après avoir pris connaissance de témoignages récoltés dans le cadre d'une enquête préalable menée au sein du monde scolaire et portant sur les difficultés et les pratiques existantes^{/1}, les membres du Comité d'accompagnement ont insisté pour que le projet « Politique au programme » vise l'**autonomisation** des enseignants et leur apporte des **connaissances sur le fonctionnement politique**. Dans cette perspective, le Comité a encouragé la Fondation Roi Baudouin à investir dans des outils pédagogiques originaux, proposant à la fois des contenus de référence et des outils *clés sur porte*. Le Comité a également confirmé l'intérêt de développer une formation spécifique visant à soutenir, de façon complémentaire aux carnets pédagogiques, les professeurs qui le souhaitent dans leur travail d'éducation des jeunes à la politique.

Avec l'aide de ce Comité, la Fondation a dès lors concrétisé deux pistes d'actions.

→ La première de ces pistes est la réalisation de **trois carnets pédagogiques** destinés aux enseignants du secondaire, sur les thèmes de *La démocratie*, des *Clivages et partis* et de *L'éthique en politique*.

→ La seconde de ces pistes est le développement d'une **formation** sur le thème *Comment parler de politique en classe ? Pistes pédagogiques pour sensibiliser les élèves aux mécanismes de décision et de gestion démocratique*. Cette formation s'adresse également aux enseignants du secondaire (2^e et 3^e degrés) et est proposée dans le cadre du programme de l'Institut de la Formation en Cours de Carrière (IFC)^{/2}.

^{/1} Le fruit de ce travail d'enquête est présenté dans une brochure intitulée *Aborder le fonctionnement politique de notre démocratie en classe ? Ce qu'en disent les enseignants*, téléchargeable gratuitement sur les sites www.kbs-frb.be.

^{/2} Plus d'informations sur le site de l'IFC www.ifc.cfwb.be.

Le présent carnet aborde le thème des **clivages et partis**. Il est important de souligner que cet ouvrage – comme les deux autres carnets de la collection – s'adresse bien aux **enseignants**, et non aux élèves.

En tant que citoyens, les enseignants ont déjà des acquis et certaines informations sont aisément accessibles. Néanmoins, il n'est pas forcément évident de mobiliser sa classe autour d'un sujet qui peut faire l'objet de rejet ou de scepticisme de la part des jeunes, ou de répondre à brûle-pourpoint à des interpellations déconcertantes. Certains enseignants peuvent alors hésiter sur le sens des mots, se demander comment présenter les choses objectivement, sans jugement de valeur.

C'est pourquoi les trois carnets pédagogiques « Politique au programme » ont comme première ambition de clarifier un **cadre de référence**, en démontant au besoin quelques idées reçues (partie 1 des ouvrages). Leur deuxième intention est de proposer toute une série de **pistes pédagogiques** pour exploiter en classe les informations fournies dans la partie plus théorique (partie 2 des ouvrages). Les professeurs de l'enseignement secondaire, y compris ceux des filières techniques et professionnelles, y trouveront une large palette d'exemples concrets et de sources d'inspiration.

En remerciant très sincèrement les auteurs de ces publications, la Fondation forme des vœux pour que ces trois carnets aident de façon très concrète les enseignants désireux d'aider leurs élèves à comprendre le fonctionnement sociopolitique de notre démocratie.

Un dernier mot, pour conclure, sur les figurines d'animaux qui parsèment tout l'ouvrage. « **Il n'y a pas de démocratie sans diversité...** Les caractéristiques qui distinguent la démocratie des régimes autoritaires, des pouvoirs héréditaires et des théocraties reposent sur un principe fondamental : le pluralisme, la reconnaissance de la diversité de groupes qui composent la société et de la diversité des idées défendues par les citoyens ou par les organisations qui regroupent des citoyens. » Cet extrait du carnet 1 consacré au thème de la démocratie a inspiré le graphisme de la collection : la diversité des citoyens et de leurs idées y est illustrée par des animaux de tous poils, issus des cinq continents, à quatre ou deux pattes, de couleurs variées...

La suite de l'extrait offre une belle chute à cet avant-propos : « La démocratie reconnaît la diversité des individus et des groupes, le pluralisme de leurs valeurs et de leurs intérêts, et elle donne une légitimité au conflit d'idées. Mais cela ne signifie pas qu'elle installe le désordre, ou qu'elle promeut la violence, bien au contraire. **La démocratie sert à gérer pacifiquement les tensions et les conflits qui peuvent naître du contraste entre les différentes composantes de la société**, dont la situation, la volonté et les intérêts divergent parfois fortement. »

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT « Éducation à la démocratie »

PRÉSIDENTE

→ Lise-Anne Hanse, directrice générale de l'enseignement obligatoire, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Ministère de la Communauté française

MEMBRES

- Fatima Ahallouch, enseignante, Athénée Royal Fernand Jacquemin, Comines-Warneton, et Athénée Royal de Mouscron
- Geoffroy Carly, responsable, Service de Jeunesse CEMEA asbl
- Vincent de Coorebyter, directeur général, Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP)
- Nicky De Mayer, chargée de mission, CPEONS
- Claire Desmarets, chargée de mission, Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Anne Hicter, directrice, Institut de la Formation en Cours de Carrière (IFC)
- Danielle Leclercq, ancienne directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée
- Miguel Lloreda, professeur de français, Institut des Ursulines, Molenbeek-Saint-Jean
- Philippe Soutmans, professeur, Haute École Léonard de Vinci – Département pédagogique
- Paul Timmermans (jusque fin décembre 2007), ancien directeur du Collège Pie X, Châtelineau
- Jacques Vandenschrick, directeur, Service de Recherche et de Développement Pédagogique, Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC)

REMERCIEMENTS

La Fondation Roi Baudouin et les auteurs des carnets pédagogiques de la série « Politique au programme » tiennent à remercier très chaleureusement les membres du Comité d'accompagnement « Éducation à la démocratie » pour leurs apports et conseils extrêmement précieux tout au long du développement des trois carnets relatifs aux thèmes de *La démocratie*, des *Clivages et partis* et de *L'éthique en politique*.

La Fondation et les auteurs avaient par ailleurs souhaité soumettre les contenus des trois carnets aux réactions d'enseignants du secondaire de différents réseaux et de disciplines variées. C'est dans ce but que six réunions ont été organisées au fil de l'avancement des textes. Nos sincères remerciements vont donc également à ces enseignants (dont la liste figure ci-dessous) qui ont accepté de prendre connaissance des textes et de transmettre leurs suggestions d'amélioration en participant à une ou plusieurs de ces réunions.

Bernard Beaujeant
Claire-Hélène Blanquet
Françoise Budo
Sébastien Cokaiko
Pierre Dambly
Angélique Debruyne
Aurore Flament
Xavier Hannecart
Hendrik Laevens
Ségghia Muselle
Saïd Rhzioual-Berrada
Catherine Soudon
Sophie Vansteenbrugge



1^e PARTIE
L'ÉCLAIRAGE DU CRISP
par Vincent de Coorebyter, directeur général
du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP)



CHAPITRE 1

Les partis à la lumière des **clivages**

Les partis politiques font l'objet d'une abondante littérature. Dans les limites dévolues à cette publication, **les partis sont abordés sous un angle d'explication privilégié : le système des clivages**, mis en lumière par Stein Rokkan en 1967 en collaboration avec Seymour Lipset, et qui est généralement considéré comme la **grille d'analyse la plus efficace pour rendre compte de l'éventail des partis politiques actifs en Europe de l'Ouest**.

Nous respecterons ici les dénominations des clivages données par Rokkan et Lipset, qui sont très éclairantes, mais nous présenterons leur modèle d'analyse sous une forme renouvelée, l'objectif étant de coller au maximum aux phénomènes observables en Belgique.

Alors que le premier chapitre actualise cette grille d'analyse afin d'expliquer un maximum de données à partir d'un cadre unique, et que le deuxième l'illustre et l'assouplit, le troisième chapitre sera consacré à des phénomènes qui échappent à ce cadre d'explication.

a/ L'absence des partis politiques dans la conception originelle de la démocratie

Les liens entre la démocratie et les partis politiques sont complexes. On ne connaît pas de réelle démocratie sans une pluralité de partis, organisés de manière autonome et qui se concurrencent lors des élections. On reconnaît, à l'inverse, un régime autoritaire dissimulé sous une apparence de démocratie au fait qu'il contrôle étroitement les partis, qu'il dissout ou interdit certains d'entre eux, ou qu'il impose l'existence d'un parti unique, réduisant ainsi les prérogatives accordées aux parlementaires. Pourtant, si l'existence, la pluralité et la liberté des partis semblent constituer aujourd'hui une condition *sine qua non* de la démocratie, **les Constitutions adoptées lors de la fondation des États démocratiques, en Europe comme en Amérique, n'accordaient aucune place aux partis**, plusieurs de leurs dispositions montrant même qu'elles s'en défiaient. **La Constitution belge**, par exemple, **ne reconnaît pas explicitement l'existence des partis politiques**. D'autres Constitutions le font, en Allemagne, en France et en Italie notamment, mais l'apparition de la notion de parti y est assez récente. En outre, cette reconnaissance reste limitée : dans les trois pays cités, la Constitution consacre simplement le fait que les partis concourent à la formation de la volonté politique du peuple (Allemagne) ou à l'expression du suffrage (France, Italie). Ces Constitutions reconnaissent donc aux partis un rôle d'interface entre les électeurs et les assem-

blées élues, mais elles ne reconnaissent pas – et, dès lors, elles ne contrôlent pas – l'ensemble des fonctions et des interventions des partis.

1/ Les partis ne sont pas de simples machines électorales

Les partis seraient-ils absents de la conception originelle de la démocratie pour la simple raison que l'on n'avait pas encore besoin d'eux ?

Cette explication n'est pas fautive : les régimes démocratiques fondés au 18^e ou au 19^e siècle se caractérisaient par les droits et les pouvoirs accordés aux parlementaires, mais ils n'accordaient qu'un droit de vote et d'éligibilité extrêmement restrictif, qui ne profitait qu'à une petite minorité de citoyens¹. Dans ce contexte, la sélection des candidats et les campagnes électorales étaient d'une grande simplicité : les candidats appartenaient aux couches sociales supérieures, ils s'imposaient par leur prestige, et ils s'adressaient sans difficulté à leurs électeurs, qui étaient peu nombreux et appartenaient au même monde, y compris au plan géographique (les élections s'organisaient dans de petites circonscriptions). **Personne, à cette époque, n'imaginait avoir besoin d'organisations telles que les partis pour mettre les procédures électorales en œuvre, et notamment pour sélectionner des candidats, animer les campagnes et mobiliser les électeurs.**

¹ Cf., sur ce point, le premier carnet de la présente collection, *La démocratie*, pp. 23-25.

On ne peut pas en conclure, pour autant, que les partis sont nés du suffrage universel, même si certains ouvrages classiques sont parfois interprétés en ce sens^{/2}. La séquence des événements observables en Belgique suffit à interdire de considérer les partis comme de simples machines électorales. Le **suffrage universel** est instauré, par étapes, à partir de **1893**, alors que le Parti libéral est créé en 1846, qu'une première forme d'organisation d'un parti catholique s'opère en 1884 et que le POB (Parti ouvrier belge) naît en 1885. **Les partis représentant les trois tendances politiques traditionnelles en Belgique**, et qui sont les ancêtres directs de formations toujours actives aujourd'hui, **sont donc antérieurs à l'instauration du suffrage universel**. Ce dernier a renforcé la structuration des partis, mais il ne rend pas compte de leur existence et encore moins de ce qui la sous-tend, c'est-à-dire la compétition, non seulement entre des candidats, mais aussi entre des sensibilités idéologiques contrastées.

2/ Les partis sont nés à contre-courant d'une idée dominante : l'idée d'unité

Non seulement les partis n'ont pas été programmés par les premiers théoriciens de la démocratie, mais on peut même dire qu'ils ont été créés à contre-courant des conceptions dominantes : on se méfiait, à l'origine des démocraties, de tout ce

qui pourrait ressembler à un parti. Le mythe fondateur de la démocratie, autant que sur l'idée de liberté, repose sur l'idée de *bonheur collectif*^{/3}, sur la conviction que l'autorité doit gouverner en visant le bonheur du plus grand nombre. À l'arbitraire royal, qui servait les intérêts du monarque et de sa famille, à la société d'ordres de l'Ancien Régime, qui privilégiait certaines castes et flattait l'égoïsme et l'esprit de rivalité, la démocratie substitue un pouvoir consenti qui vise le « bien commun » (expression reprise à l'Antiquité et à la pensée chrétienne), la « volonté générale » (notion imposée par Rousseau et qui sous-tend la pensée républicaine depuis la Révolution française) ou le « bien public » (notion issue de la doctrine juridique classique et du calvinisme). **Les différents courants de pensée qui irradient l'idée démocratique prennent acte des divergences de sensibilité et d'intérêts qui traversent la société, mais ils cherchent tous à surmonter ces ferments de division en exhortant à gouverner au profit de l'ensemble de la société**, conçue comme une unité de destin dotée d'une volonté commune qu'il revient aux élites de dégager. Le peuple, dans cette conception, est un ensemble d'*individus* appartenant à une même nation, et donc supposés bénéficier également de ses bienfaits et vouloir également sa prospérité; les parlementaires agissent pour le

Les partis seraient-ils absents de la conception originelle de la démocratie pour la simple raison que l'on n'avait pas encore besoin d'eux ?

^{/2} C'est le cas en particulier du livre de Robert Michels, *Les partis politiques* (1914).

^{/3} « Le bonheur est une idée neuve en Europe », dira Saint-Just.

¹⁴ Sur ce point, cf. le carnet sur *La démocratie*, pp. 21-22.

bien de la nation, qui ne peut se diviser en intérêts particuliers. L'esprit de parti est une menace pour la Nation, voire son antithèse.

Cette vision originelle de la démocratie ne résistera pas à l'épreuve des faits, à la pression des groupes qui composent la société : ces groupes profiteront du cadre démocratique pour défendre des intérêts qui apparaîtront de plus en plus clairement comme des intérêts particuliers et non universels, puisqu'ils se distinguent les uns des autres et qu'ils s'affrontent. **On peut donc établir une équation entre la démocratie et le pluralisme¹⁴, et entre ce pluralisme et la diversité des partis, mais la prise de conscience de cette équation a été progressive : au départ, tout ce qui risque de diviser la Nation est perçu négativement. Or les partis sont bien, par définition, l'incarnation d'un courant de pensée particulier, en compétition avec d'autres courants.** Le lexique le dit à suffisance : le terme de parti, en français comme en anglais et en néerlandais, dérive du latin *pars*, « la partie », et désigne, dès son apparition à la fin du Moyen Âge, la division entre plusieurs groupes au sein d'un ensemble plus vaste. En français comme en anglais, on a longtemps tenu pour synonymes le *parti* et la *faction*, les deux termes allant dans le sens d'un esprit de discorde, d'opposition, voire de subversion du régime.

Notons encore que le groupe qui rassemble les élus d'un même parti au sein d'un parlement est appelé *fractie* en néerlandais, terme qui désigne le résultat d'une division ou d'une fracture.

3/ Au départ, les règles électorales et parlementaires ignorent les partis

En conséquence, l'existence de partis politiques était vue comme une menace pour le fonctionnement des parlements. Dans la conception dominante aux 18^e et 19^e siècles, le parlement ne réunit pas des porte-parole d'intérêts particuliers, différents voire divergents, mais des élus qui délibèrent au nom de la Nation et qui ont en vue l'intérêt de la Nation considérée comme un tout, c'est-à-dire le bien de tous et non les avantages ou la situation de quelques-uns. C'est dans cet esprit qu'au terme de la première étape de la Révolution française, l'Assemblée constituante a adopté, le 30 septembre 1791, à la veille de sa séparation, un dernier décret qui mettait les partis hors la loi : « Nulle société, club, association de citoyens ne peuvent avoir, sous aucune forme, une existence politique. » Ce rejet trouve une de ses sources dans la pensée de Rousseau, pour qui il est impossible de suivre la volonté générale, c'est-à-dire l'intérêt de tous, si on laisse s'organiser des regroupements d'intérêts particuliers.

La loi électorale postulait que les élections voient s'affronter des individus.

Cette conception, qui était celle des membres des couches sociales supérieures favorables au régime démocratique en Europe (la bourgeoisie et une partie de l'aristocratie), était très répandue parmi les responsables politiques qui ont élaboré la Constitution belge **en 1830-1831. L'homogénéité sociale des élites politiques leur permettait de partager une même vision de la démocratie**, vision qui occultait les différences dans la mesure exacte où ceux qui auraient pu protester au nom de leur situation particulière, à savoir toutes les couches défavorisées qui n'avaient ni accès à l'instruction ni accès au droit de vote, n'avaient pas les moyens de faire contrepoids⁵.

Les élites étaient certes conscientes de se partager en deux grands courants de pensée, catholique et libéral. En outre, les libéraux, inspirés par le parlementarisme anglais qui voyait s'affronter *whigs* et *tories*, et inquiets à l'idée que l'on gouverne la Belgique en s'inspirant des seules idées catholiques, très majoritaires, revendiquaient la diversité des doctrines et la nécessité, pour faire triompher leurs propres idées, de défendre un programme spécifique. Mais aucune des tendances n'était organisée sous la forme d'un parti en 1830, ni n'envisageait de le faire. **La devise nationale, qui reflète l'accord noué entre catholiques et libéraux en 1827-1828 contre le régime hollandais, et l'esprit unioniste**

qui a dominé le pays pendant une dizaine d'années, donnaient la priorité à ce qui rassemble et non à ce qui divise.

Quant à la loi électorale, elle postulait que les élections voient s'affronter des individus. Les électeurs écrivaient eux-mêmes sur leur bulletin de vote les noms des candidats qu'ils souhaitaient élire, et ils pouvaient choisir plusieurs candidats appartenant ou non à une même tendance (« panachage », aujourd'hui interdit). Ce n'est qu'en 1877 qu'il a été décidé d'imprimer des bulletins sur lesquels les candidats seraient regroupés par affinités sous la forme de listes surmontées d'un numéro. En vertu de l'idée que l'on se faisait alors du travail parlementaire, **l'élection permettait de désigner les personnes les plus aptes à légiférer au nom de la nation, et non de choisir entre différentes doctrines.**

On mesure ainsi ce qui sépare les idées de l'époque des idées actuelles. Aujourd'hui, on juge normal, ou en tout cas inévitable, que les partis politiques représentent des intérêts singuliers, plus ou moins contradictoires entre eux, et qu'ils usent de la discipline de vote au parlement⁶ pour assurer leur cohésion et leur influence. Comme on va le voir, l'apparition de clivages et la création de partis politiques fondés sur ces clivages expliquent pour une large part cette évolution.

⁵ Cela changera à partir de la formation d'une aile progressiste au sein du Parti libéral et, surtout, à partir de la structuration des organisations ouvrières et de la naissance du POB : naîtra alors l'accusation selon laquelle l'aristocratie et la bourgeoisie avaient conçu et accaparé le système démocratique à leur profit.

⁶ Sur ce thème voir le premier carnet, *La démocratie*, pp. 54-59.

b/ Les quatre clivages classiques

[→ fiche 1 page 104, fiche 4 page 138, fiche 6 page 152, fiche 8 page 163]

Quel lien existe-t-il entre les clivages et les partis ? On en donnera une première idée en soulignant qu'au sens utilisé ici, **le terme de clivage désigne une *division profonde* à l'intérieur d'une société, qui se traduit par des *tensions persistantes*, ainsi que par la création de *groupes* et de *partis* qui s'opposent les uns aux autres sur l'objet du conflit.**

Un clivage est donc, par excellence, une réalité historique, qui apparaît à un moment et à un endroit donnés, et qui est susceptible d'évoluer, voire de disparaître.

Le système des clivages établi par Rokkan et Lipset en 1967 repose sur le fait que la période 1780-1830 a vu se produire, en Europe, à la fois une *révolution politique*, avec la disparition des institutions d'Ancien Régime et la formation de régimes constitutionnels et représentatifs consacrant des libertés individuelles, et une *révolution industrielle*, qui a entraîné des changements importants dans la vie économique et sociale. Selon Rokkan et Lipset, c'est suite à cette double révolution que quatre grands clivages ont struc-

turé la société et la vie politique de nombreux pays européens. Ces clivages sont les suivants.

1/ **Le clivage *Église/État***, qui oppose les défenseurs de la liberté et de la prééminence de l'Église aux tenants d'un État neutre et laïque, notamment quant à leur rôle respectif en matière d'enseignement, d'assistance et d'éthique.

2/ **Le clivage *possédants/travailleurs***, qui oppose les bénéficiaires de l'industrialisation et de la propriété privée des capitaux aux prolétaires et aux salariés.

3/ **Le clivage *industriel/agriculture ou ville/campagne***, qui oppose les défenseurs des intérêts industriels et urbains aux défenseurs des intérêts agricoles et ruraux.

4/ **Le clivage *centre/périphérie***, qui oppose les tenants d'un État unitaire, voire centralisé, aux tenants d'une autonomie des régions périphériques ou du respect des langues régionales ou minoritaires, autonomie et respect qui peuvent passer par un cadre fédéral.



c/ Les autres clivages et le problème de la dénomination des clivages classiques

Cette liste ne fait pas mention, et pour cause, de clivages apparus récemment, ou dont l'existence fait débat depuis peu : nous tenterons de répondre plus bas à la question de l'actualisation du schéma de Rokkan et Lipset (p. 49 sq.). Cette liste peut surprendre aussi par l'absence de l'opposition droite/gauche, que ces auteurs ont préféré ne pas retenir : nous essaierons de combler cette lacune en temps utile (pp. 93-95). Nous évoquerons enfin en temps utile le cas particulier du clivage ville/campagne (p. 48), souvent oublié en Belgique parce qu'il n'a pas conduit à la création de partis spécifiquement fondés sur ce clivage.

Tous les spécialistes s'accordent pour considérer qu'en Belgique, la vie politique a été structurée autour de trois des quatre clivages énumérés ci-dessus. Mais ces clivages sont souvent désignés par d'autres termes que ceux que nous empruntons à Rokkan et Lipset : on parle ainsi de **clivage philosophique** pour désigner le premier clivage, de **clivage socio-économique** pour désigner le deuxième, et de **clivage communautaire** pour désigner le quatrième.

Il y a pourtant un réel intérêt, historique et pédagogique, à conserver les termes binaires repris ci-dessus, et à respecter l'ordre dans lequel ils sont présentés : ces termes et leur ordre reflètent une donnée majeure, à savoir que *les clivages naissent de situations de domination ou de déséquilibre vécues comme inacceptables par ceux qui estiment en être victimes et qui finiront par s'organiser au sein de partis politiques pour corriger cet état de fait*. Parler de clivage Église/État, possédants/travailleurs et centre/périphérie, et maintenir l'ordre de ces termes, permet de rappeler qui était en position dominante lors de l'apparition du clivage – l'Église et non l'État, les possédants et non les travailleurs, le centre et non la périphérie –, ce que n'autorisent pas des expressions telles que *clivage philosophique*, *clivage socio-économique* ou *clivage communautaire*.

d/ Les trois strates constitutives d'un clivage

[→ fiche 6 page 152, fiche 7 page 156]

La reconstitution historique des trois grands clivages qui ont structuré la société belge, ainsi que des partis qui en ont découlé, montre qu'une même logique était à l'œuvre pour chacun des clivages : trois strates de structuration se sont accumulées, qu'on peut résumer comme suit.

1/ Un sentiment de déséquilibre profond sur un enjeu majeur

La première strate, fondatrice, ne peut pas être réduite à de simples divergences de vues sur un sujet quelconque. Pour qu'un véritable clivage apparaisse, il faut qu'un *déséquilibre profond* soit ressenti sur un *enjeu de grande importance*, qui touche concrètement la vie des personnes. Sur cette base naît une opposition frontale et durable, qui découle du fait que les uns se satisfont d'une situation que les autres dénoncent et veulent transformer. **Il n'existe pas de clivage sans qu'il y ait, à l'origine au moins, un rapport de force vécu comme inégal sur un enjeu donné, voire un rapport manifeste de domination** : c'est ce déséquilibre ou cette domination qui nourrit une opposition majeure entre les tenants de deux thèses, ceux qui exigent des changements profonds pour en finir avec le déséquilibre qu'ils estiment subir, et ceux qui sont favorables au *statu quo*.

2/ L'auto-organisation des citoyens

Deuxième strate, qui apparaît en un deuxième temps : **le sentiment de déséquilibre et la volonté de changement provoquent la création de groupes de pression, d'organisations de nature diverse** (associations militantes, cercles intellectuels, mouvements d'entraide, journaux, initiatives de formation, établissements d'enseignement...), qui formeront à terme et le cas échéant un pilier. La constitution d'un véritable pilier est facultative : un clivage ne conduit pas nécessairement à la constitution de piliers autour des deux positions antagonistes de départ (sur les piliers, voir pp. 52-53). Par contre, **la structuration de la société civile** est un indice majeur de l'existence d'un clivage, et elle **s'opère d'abord à l'initiative de ceux qui cherchent à modifier le déséquilibre qu'ils estiment subir**. Des citoyens, qui ne font pas forcément partie des plus fortunés ou des plus instruits (qu'on pense aux coalitions ouvrières du 19^e siècle, ou au caractère populaire du mouvement flamand à la même époque, qui recrutait dans les campagnes), prennent la peine de s'organiser pour mener une action collective parce qu'ils ne veulent pas rester passifs devant la situation dont ils dénoncent le caractère inéquitable, et parce qu'ils ne voient

Il n'existe pas de clivage sans qu'il y ait, à l'origine au moins, un rapport de force vécu comme inégal sur un enjeu donné, voire un rapport manifeste de domination.

pas d'autre moyen de faire triompher ce qu'ils estiment être leurs droits.

La fraction de la société qui se voit ainsi contestée peut, quant à elle, s'organiser moins activement et plus tardivement, puisqu'elle bénéficie d'un rapport de force plus favorable : c'est au sein du pôle « dominé » (ou qui se vit comme tel) d'un clivage que l'on observe les premières initiatives d'auto-organisation. Mais au fil du temps, ceux dont la position ou dont l'action est dénoncée doivent tenir compte de la contestation qui s'est ainsi structurée. Ils lui répondent dès lors en se mobilisant à leur tour, en s'appuyant le cas échéant sur des structures déjà existantes et qui leur confèrent précisément la puissance qui est contestée (congrégations, œuvres et écoles catholiques; ententes et coalitions d'intérêts patronaux, etc.). Au terme de ce processus, le corps social est profondément traversé par une ligne de fracture : **l'auto-organisation de la société civile diffuse les enjeux du clivage au sein de la population, et mobilise l'attention voire le militantisme des citoyens.**

3/ La création de partis politiques

La troisième strate, qui apparaît en un troisième temps, est celle de l'*organisation politique propre-*

ment dite, sous la forme de listes de candidats aux élections ou de la création de partis politiques. Ici encore, l'histoire montre que c'est dans la partie de la société qui s'estime dominée que les premières initiatives sont prises. **En raison de l'importance de l'enjeu et du sentiment d'injustice qui l'accompagne, certaines des organisations déjà actives autour de cet enjeu décident de créer un instrument politique au profit de leur cause :** elles se fédèrent pour déposer des listes de candidats ou pour créer un parti, dont les premiers cadres sont puisés parmi les dirigeants de ces organisations issues de la société civile.

D'autres partis naissent ensuite par réaction, à l'initiative de personnalités appartenant au pôle « dominant » du clivage considéré. Il leur faut en effet réagir puisque, par définition, un clivage sensibilise une partie du corps électoral à l'enjeu dont il est porteur (au moins l'ensemble des personnes qui sont partie prenante des groupes qui se sont mobilisés autour de cet enjeu), de sorte que ceux qui sont contestés doivent contrebalancer le capital électoral sur lequel s'appuient les premiers partis créés sur la base d'un clivage.

e/ **Avertissement** au lecteur

Pour donner une idée plus concrète de ces phénomènes, **l'exposé qui suit reconstitue l'apparition des trois clivages dont les effets structurants sur la vie politique belge sont unanimement reconnus.** Dans la mesure où il s'efforce, sans plus, d'illustrer le schéma explicatif qui vient d'être présenté, cet exposé évoque l'histoire de la Belgique de manière doublement sélective, ce que le lecteur devra garder constamment à l'esprit.

D'une part, nous ne prenons en compte ici que des événements fondateurs, susceptibles d'expliquer la naissance et la nature de différents partis politiques : l'exposé s'interrompt dès que cette naissance a été évoquée, en laissant ainsi de longues séquences de l'histoire nationale dans l'ombre. Les pages qui suivent ne peuvent donc en aucun cas être considérées comme un résumé de l'histoire du pays, pas même des premières décennies de cette histoire : elles ne sélectionnent que des faits précis qui illustrent le phénomène des clivages, au détriment de nombreux autres éléments d'information.

D'autre part, puisqu'il s'agit d'expliquer la mobilisation de la société civile, puis la création de partis, à l'initiative des fractions de la population qui estiment souffrir d'un déséquilibre ou d'un rapport de domination, les faits qui ont nourri

ce sentiment dominant l'exposé au détriment d'autres faits. Pour les mêmes raisons, le point de vue des mouvements et des partis créés sur cette base est plus largement explicité que la vision des autres composantes de la société, en particulier celles dont la domination est contestée.

Aucun passage de ce qui suit ne peut donc être sorti de son contexte et présenté comme une image équilibrée de la société belge, puisque ce chapitre, par son objet, rend compte prioritairement du point de vue des acteurs qui ont voulu transformer cette société en fonction de leurs analyses et de leurs valeurs spécifiques.

f/ Le clivage Église/État

1/ Le déséquilibre originel

À la naissance de l'État, l'Église catholique domine tous les autres courants de pensée. Après les avoir farouchement combattues, elle soutient en Belgique les libertés modernes¹⁷, et en particulier les libertés d'enseignement, de culte et d'association, parce qu'elle espère en être le principal bénéficiaire : elle organise pratiquement toutes les écoles, elle contrôle les cimetières et donc les rites funéraires, elle est très active dans le domaine de la bienfaisance et de la charité. Même la liberté de presse, prioritairement réclamée par les libéraux, constitue une opportunité pour elle, comme le montrent l'audience et l'influence des journaux catholiques à l'époque. **L'Église incarne la religion de l'écrasante majorité de la population, au point que les premières tendances anticléricales se développent en partie en son sein** : comme la plupart des libéraux, le fondateur de l'Université libre de Bruxelles, Théodore Verhaegen, est un catholique pratiquant. Les couches sociales les plus aisées, qui monopolisent le droit de vote, sont massivement catholiques, de même que la partie la plus nombreuse de la population, à savoir la paysannerie. **Si la Constitution est d'essence laïque, l'exercice effectif des pouvoirs et les rapports de force penchent nettement en faveur du monde catholique en 1830-1831.**

¹⁷ C'est du moins le cas de la tendance modérée au sein du monde catholique : il existe aussi au 19^e siècle une forte minorité dite ultramontaine, qui condamne la liberté de conscience, la participation au pouvoir des libéraux et l'ensemble des droits modernes qui consacrent le pluralisme.

Elle est appelée ultramontaine, selon l'usage français, parce qu'elle se veut fidèle aux consignes du Vatican, qui est situé par-delà les Alpes.

Par-delà ces données de départ, l'Église inquiète rapidement certains milieux parce qu'elle profite du nouveau cadre national pour se redéployer, après avoir subi des mesures vexatoires, contraignantes ou laïcisantes pendant plus d'un demi-siècle (« despotisme éclairé » de Marie-Thérèse d'Autriche et de Joseph II; politique antireligieuse sous la domination française, avant le concordat de 1801; période hollandaise pendant laquelle l'Église doit composer avec le calvinisme et le pluralisme). Le nombre de prêtres augmente, les salaires du clergé séculier et les déficits des paroisses étant pris en charge par l'État. De nouvelles confréries, congrégations et couvents voient le jour, relançant les pèlerinages et attirant des dons, des legs et des héritages qui permettent de financer de nouvelles œuvres caritatives. L'Église encadre ainsi les corps et les âmes. Et cet encadrement suscite une inquiétude croissante dans les milieux de sensibilité libérale à partir du 15 août 1832, date à laquelle le pape Grégoire XVI diffuse sa lettre encyclique *Mirari Vos* portant « Sur le libéralisme et les maux de l'Église », lettre qui condamne brutalement le pluralisme des opinions et les libertés modernes, assimilées à un droit concédé à l'erreur.

Comme on le verra plus en détail pp. 64-66, c'est surtout sur le plan scolaire que le dynamisme de l'Église fait naître un sentiment de

^{/8} Qu'il soit également catholique pratiquant n'était pas exceptionnel à l'époque. D'une part, la franc-maçonnerie n'est pas, à ce moment, radicalement anticléricale; d'autre part, la grande majorité de la population est pratiquante, sans que cela empêche des pratiquants de s'inquiéter du rôle que l'Église, traditionnellement hostile aux libertés modernes, pourrait jouer au plan politique.

déséquilibre. La liberté d'enseignement reconnue par la Constitution ne profite, en pratique, qu'à l'enseignement catholique. La Constitution dispose certes qu'un enseignement public peut être dispensé aux frais de l'État, mais cette disposition n'a été introduite que tardivement dans les débats constitutionnels, et, précise la Constitution, elle reste sans effet tant qu'une loi ne règle pas cet enseignement. **Il faut attendre 1842 pour qu'une loi sur l'enseignement primaire soit adoptée : les parlementaires et les ministres catholiques ne s'empressent pas d'organiser un enseignement public qui pourrait concurrencer l'enseignement contrôlé par l'Église.** C'est au contraire l'enseignement confessionnel qui est encouragé : de nombreuses communes cèdent leur école au clergé à l'initiative de la majorité catholique locale, tandis que les ordres religieux se consacrent prioritairement à l'enseignement.

Conformément à sa mission, l'Église intervient aussi dans le domaine des valeurs, des mœurs et des lois. Elle juge de son devoir, tout au long du 19^e siècle et pendant une partie du 20^e, de détourner le public des journaux « dangereux », ainsi que du roman et du théâtre, qui véhiculent des valeurs et popularisent des mœurs qu'elle condamne fermement. **Dans la période des affrontements entre cléricaux et anticléricaux, soit de 1850 à 1960, et avec une pointe dans les décennies 1870-1880** (querelle des inhumations et guerre scolaire), **l'Église pousse les fidèles, lors des offices et à leur sortie, à voter catholique sous peine de péché** et à lire les « bons journaux », et ce à la demande expresse des évêques. Dans le même esprit, **elle estime que le monde politique doit élaborer des lois**

conformes à la doctrine catholique. Compte tenu de la domination politique des catholiques, mais aussi du droit civil hérité d'époques antérieures à l'indépendance du pays, la loi belge sera dénoncée par les anticléricaux parce qu'elle fait obstacle au divorce, interdit la contraception et l'avortement, criminalise l'euthanasie, etc.

2/ L'auto-organisation des citoyens

Ces multiples enjeux n'apparaissent pas d'eux-mêmes dans le champ politique : le plus souvent, ils **sont mis en avant par des groupes de pression créés à l'initiative d'anticléricaux, ou de milieux qui dénoncent des législations qu'ils jugent contraires à la liberté individuelle.**

Les premières manifestations anticléricales

Dès la naissance du pays, **la presse libérale, d'orientation anticléricale, est très active**, de nombreuses villes ayant leur propre journal de tendance libérale. Des charivaris et des actes plus violents sont orchestrés par des jeunes et des étudiants contre des personnes et des bâtiments liés à l'Église. **Des cercles anticléricaux et des associations de libre-pensée s'organisent** contre ce qu'ils ressentent comme une domination catholique menaçant les libertés. Très tôt, des maçons anticléricaux, dont Th. Verhaegen^{/8}, tentent d'impliquer les loges maçonniques dans la lutte anticléricale en y suscitant des débats politiques et sociaux. Réticentes au départ, les loges jouent le jeu à partir du moment où la domination catholique se fait plus nette, notamment avec les mesures scolaires de 1842 (voir p. 64). Leur

recrutement étant élitiste, leurs membres sont généralement des électeurs : elles constituent ainsi la base des comités électoraux libéraux qui se multiplieront dans les années 1840 et joueront un rôle important dans la création du Parti libéral. Les mêmes milieux libéraux et francs-maçons, avec Th. Verhaegen à leur tête, sont à la base de la création de l'Université libre de Bruxelles en 1834, dont l'enseignement, fondé sur le principe du libre examen et le rejet du principe d'autorité, veut contrebalancer la renaissance d'une université catholique, mise en chantier à Malines en 1832 et implantée à Louvain en 1834.

La querelle des inhumations

Si l'opposition entre cléricaux et anticléricaux sera particulièrement nette dans le domaine scolaire, le 19^e siècle a connu **un deuxième abcès de fixation des différends entre l'Église et les tenants d'un État laïcisé : la querelle des inhumations**, qui a connu son apogée dans les décennies 1860 et 1870.

À la naissance de l'État, les cimetières deviennent officiellement des lieux sacrés, placés sous l'autorité du clergé : celui-ci reçoit le monopole des cérémonies d'inhumation, le principe étant que les infidèles ne peuvent être accueillis dans la « *terre sainte* » que constituent les cimetières consacrés. Les non-catholiques sont donc enterrés dans une zone non consacrée, qu'on appelle, dans les villages catholiques, « *le trou aux chiens* » ; en outre, il n'est pas rare que le clergé tente d'empêcher l'inhumation d'un libre penseur, ou sabote une cérémonie civile.

En réaction, les anticléricaux créent de multiples associations destinées à organiser l'enterrement civil de leurs membres : outre des cercles rationalistes, L'Affranchissement, l'Association pour l'organisation des enterrements civils (qui deviendra ensuite la Libre Pensée, ouverte à d'autres thèmes), Les Solidaires, Les Libres Penseurs, Les Cosmopolitains¹⁹... Comme les guerres scolaires, la querelle des inhumations sera à la fois un terrain d'affrontement entre cléricaux et anticléricaux, et l'occasion, pour les uns et pour les autres, d'élargir leur audience : des citoyens peu politisés rejoignent telle ou telle association parce qu'ils sont sensibles à l'option qu'elle défend, ou qu'ils sont choqués par les thèses, souvent abruptes, défendues dans l'autre camp. On notera ainsi que L'Affranchissement et Les Solidaires recrutent en milieu populaire et ouvrier, alors que la franc-maçonnerie reste socialement élitiste.

Le droit à l'inhumation pour tous, avec la cérémonie de son choix, sera reconnu par la loi après de très vifs affrontements entre l'Église et les anticléricaux. D'autres oppositions relatives aux rites funéraires naîtront par la suite, les anticléricaux recourant à la crémation pour bénéficier d'une alternative à l'enterrement, ce qui suscitera des résistances de la part de l'Église.

Les questions éthiques

Après la signature du Pacte scolaire en 1958, c'est dans le domaine des choix éthiques que se concentre l'opposition entre catholiques ou chrétiens d'une part, anticléricaux ou défenseurs de la laïcité d'autre part. Ici encore, les organisations de la société civile jouent un rôle pionnier en portant certaines

¹⁹ J. Bartier, *La franc-maçonnerie et les associations laïques en Belgique*, in H. Hasquin (dir.), *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979, pp. 186-187 et p. 191.

^{/10} On aura noté que plusieurs de ces réformes datent de la majorité dite arc-en-ciel (gouvernement Verhofstadt I, 1999-2003), pendant laquelle les partis sociaux-chrétiens étaient dans l'opposition et ont changé de nom et de statuts.

questions sur la place publique, puis en exerçant une pression sur les partis qu'elles croient susceptibles de porter leurs revendications. Selon les thèmes, jouent ainsi un rôle d'aiguillon les associations, revues et autres organes de la laïcité organisée (La Libre Pensée, la revue *La Pensée et les Hommes*, les organisations rationalistes...), les centres de planning familial, la Société belge pour la légalisation de l'avortement, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, les associations militant pour les droits des homosexuels, etc. Les thèses défendues par ces associations alimenteront les programmes des partis qui défendent la liberté de choix en matière éthique, de même que ces associations fourniront des cadres à ces partis. C'est sur cette double base que des lois seront adoptées pour faciliter le divorce (plusieurs lois successives), autoriser la publicité pour les moyens contraceptifs (1973), modifier le code civil pour tenir compte des pratiques de procréation médicalement assistée (1987), dépenaliser sous condition l'interruption volontaire de grossesse (1990), dépenaliser sous condition l'euthanasie (2002), réguler la recherche sur les embryons *in vitro* (2003), autoriser le mariage entre personnes de même sexe (2003), etc.

Les dates indiquées ci-dessus, qui correspondent à d'importantes réformes législatives, marquent à chaque fois l'aboutissement provisoire d'un long processus. Dans tous les cas, les premières pressions en faveur d'un changement leur sont nettement antérieures, l'Église, une partie du monde associatif chrétien et les partis d'inspiration chrétienne ayant opposé leurs propres arguments et fait valoir leur représentativité^{/10} pour éviter, atté-

nuer ou encadrer ces réformes. Si l'Église catholique, ainsi que d'autres Églises, s'est opposée à ce mouvement de laïcisation du droit pour des motifs religieux, les partis chrétiens ont tenté de le juguler en arguant surtout de ses conséquences dommageables : hyper-individualisme, fragilisation du mariage, moindre protection accordée aux plus faibles, risques de dérive mercantile, perte de repères moraux, affaiblissement des normes communes...

3/ La création de partis politiques

[→ fiche 3 page 134]

Le Parti libéral

En termes politiques, le clivage Église/État a conduit à la création du premier parti qui s'inscrira durablement dans l'histoire de Belgique : le Parti libéral. La première organisation électorale du pays est l'Alliance libérale de Bruxelles, créée en 1841 aux frais des loges maçonniques. En 1846, l'Alliance prend l'initiative de réunir le congrès constitutif du Parti libéral, ou Confédération générale du libéralisme en Belgique. Alors que l'Alliance ne possédait qu'une assise régionale, elle se fonde dans une structure active dans l'ensemble du pays, et qui réunit des associations d'arrondissement comprenant elles-mêmes des comités de canton. Si le Parti libéral ne possède pas encore, en 1846, les caractéristiques actuelles d'un parti, ses parlementaires conservant une grande autonomie, il se donne dès ce moment un programme et un nom, une ligne et une identité.

La constitution du Parti libéral s'appuie sur la mobilisation de la société civile évoquée ci-des-

La première organisation électorale du pays est l'Alliance libérale de Bruxelles, créée en 1841 aux frais des loges maçonniques.

sus. La franc-maçonnerie, surtout, sert de lien entre les idées anticléricales et le Parti libéral, dont le programme comporte, en 1846, « *l'indépendance réelle du pouvoir civil* » par rapport à l'Église, ainsi que des dispositions détaillées en faveur de l'école publique (voir p. 64).

Les partis ouvriers

Le clivage Église/État divise d'abord les couches supérieures de la société : les tensions entre cléricaux et anticléricaux naissent au sein de la bourgeoisie et de l'aristocratie, les cléricaux et les anticléricaux s'opposant sur le rôle respectif de l'Église et de l'État. Cette question sera peu sensible au sein du monde paysan, qui restera longtemps très majoritairement catholique. Par contre, elle divisera le monde ouvrier.

Au départ, les premiers partis socialistes puis le Parti ouvrier belge, créé en 1885, sont profondément anticléricaux. Selon leur analyse, les responsables politiques catholiques, l'Église et les organisations catholiques défendent une conception de l'ordre qui favorise les intérêts des possédants. Dès 1885 donc, deux partis importants se situent dans le camp anticlérical, avec une vision différente de l'étendue des missions à confier à l'État, mais une même volonté de le soustraire, en toutes ses composantes dont l'école, à ce qu'ils estiment être l'influence indue de l'Église.

L'anticléricalisme du POB risquait néanmoins de lui aliéner la composante chrétienne du mouvement ouvrier, en plein essor à la fin du 19^e siècle (voir pp. 36-37). Dès l'adoption de la Charte de

Quaregnon en 1894 (voir *infra*), **Emile Vandervelde**, président du POB, plaide pour la reconnaissance de l'enseignement libre et des associations religieuses. **Tout en réclamant, dans *Le Parti ouvrier et la religion* (1898), une stricte séparation de l'Église et de l'État, il veut réaliser l'union de tous les travailleurs au sein du POB et considère que leur foi est une affaire privée :** contre la sensibilité dominante au sein de son parti, il prône la modération sur le clivage Église/État, l'anticléricalisme devant à ses yeux se muer en défense de la laïcité de l'État. Ce plaidoyer sera réaffirmé à diverses reprises par le POB puis par le PSB-BSP, notamment lors des appels du président du PSB, Leo Collard, au « *rassemblement des progressistes* » en 1969 et en 1971. La nécessité de répéter ces appels montre la difficulté à changer de cap : malgré des ralliements individuels de chrétiens au PSB, ainsi que diverses tentatives d'union des progressistes chrétiens et non chrétiens au plan électoral, les partis socialistes ont longtemps conservé une image de partis anticléricaux. **Actuellement, le sp.a reste un parti de sensibilité laïque, alors que le PS s'est ouvert à des personnalités chrétiennes et musulmanes dans le dernier tiers du 20^e siècle et au début du 21^e siècle.** Le PS limite désormais ses interventions d'inspiration laïque à la défense de l'enseignement public et, surtout, des libertés individuelles dans le domaine des choix éthiques (euthanasie, mariage, bioéthique...).

La lente structuration du Parti catholique
Au moment où naît le Parti libéral, premier parti belge, le monde catholique est à ce point

puissant qu'il n'éprouve pas le besoin de former un parti. Au 19^e siècle, les catholiques s'organisent surtout à l'échelle des arrondissements pour mener leurs campagnes électorales, et se divisent en catholiques modérés, fidèles à l'esprit de la Constitution et à l'unionisme, et en ultramontains, partisans d'une religion d'État et d'une limitation des libertés individuelles.

L'organisation des libéraux en parti change progressivement la donne. L'ébauche de structuration des catholiques s'inscrit dans une période de recul de l'influence catholique : de 1857 à 1870 et de 1878 à 1884, les gouvernements sont libéraux homogènes, tandis que l'aile progressiste du Parti libéral développe un anticléricalisme alimenté par les enjeux socio-économiques, l'Église et les parlementaires catholiques faisant figure d'alliés du patronat aux yeux des libéraux progressistes. Cette période dominée par les libéraux est aussi celle de la première guerre scolaire, qui montre que la position dominante des catholiques dans l'enseignement n'est pas inattaquable.

Des congrès catholiques nationaux sont organisés à Malines en 1863, 1864 et 1867, mais il s'agit là de rassemblements d'œuvres sans objectif politique déclaré. En 1871, quelques comités électoraux locaux s'associent dans une fédération nationale, dont l'influence reste faible. La guerre scolaire (1879-1884) fait cependant progresser, dans certains milieux, l'aspiration à regrouper les catholiques en un véritable parti confessionnel, doté d'un programme. En 1884, le nouveau

président de la Fédération des Associations et Cercles catholiques, Charles Woeste, donne plus de pouvoir à cette amorce de structuration fondée sur les comités électoraux, mais il échoue à en faire un véritable parti. **L'année 1884 est un moment significatif dans l'organisation des catholiques, qu'il convient de retenir comme l'amorce d'un mouvement qui s'étendra sur cinq décennies, mais elle ne marque pas la naissance d'un parti au sens actuel du terme.** À cette date, les catholiques se bornent à une plateforme électorale commune en trois points : décentralisation, modeste réforme électorale dans les limites du régime censitaire, et suppression de la loi Van Humbeeck sur l'école adoptée par les libéraux (voir p. 64). Tant la Fédération des Associations et Cercles catholiques que les parlementaires répugnent à constituer une véritable formation politique, par crainte d'un mandat impératif imposé aux élus. Le « parti » catholique est alors un conglomérat de trois forces distinctes, dépourvu de direction unique : les groupes parlementaires, les comités électoraux et la presse catholique.

De 1884 à 1914, les catholiques occupent le pouvoir sans partage, tout en connaissant des dissensions internes. Entre les deux guerres mondiales, le parti se présente d'abord sous le nom d'Union catholique belge, dont la formation en 1921 vise à resserrer les liens entre le parti et le monde catholique. L'Union catholique n'est encore qu'une confédération de tendances organisées par milieux sociaux (*standen*, voir p. 36), qui ont chacune leur personnel politique et leur

programme, mais qui constituent – souvent avec difficulté – des listes communes. **La création d'un véritable parti catholique date de 1936, lorsque l'Union catholique est remplacée par le Bloc catholique**, doté d'une organisation centrale digne de ce nom, mais **qui associe deux formations autonomes, l'une flamande et l'autre francophone**^{/11}. L'héritier du Bloc catholique, le PSC-CVP, adopte un programme novateur en 1945, qui lui permet d'occuper une place considérable sur l'échiquier politique par la suite. **L'organisation lente et tardive de l'expression politique des catholiques confirme que ce sont d'abord les pôles dominés qui s'organisent en parti pour défendre leur vision.**

Ceci n'enlève rien, au contraire, au fait que l'identité religieuse constitue un ciment solide, un motif d'affiliation, sur la longue durée, aux formations politiques d'obédience chrétienne, quelles que soient leurs mutations. L'expression politique des catholiques n'aurait pu conserver une relative unité sans cette filiation religieuse, surtout à partir du moment où, comme nous le verrons bientôt, les catholiques ont tenté d'intégrer les revendications ouvrières aussi bien que les intérêts patronaux, ce qui leur fera connaître des tensions parfois très vives.

Du PSC-CVP au CD&V et au cdH

En 1945, lors de la création du **PSC-CVP** (Parti social-chrétien-Christelijke Volkspartij), le nouveau parti rompt officiellement avec l'ancienne organisation basée sur les *standen*, et **se présente**

comme déconfessionnalisé, indépendant de l'Église. Il continue cependant à défendre des thèses et des intérêts conformes à un ancrage chrétien : défense de l'école privée, résistance à la facilitation du divorce, opposition à la dépénalisation de l'avortement (plus marquée au CVP qu'au PSC), etc. Le PSC et le CVP feront de même après 1968, quand ils seront devenus autonomes.

Une véritable inflexion aura par contre lieu au début du 21^e siècle, avec la transformation des deux partis issus de l'ancien PSC-CVP. Le parti issu du CVP, à savoir le CD&V (Christen-Democratisch en Vlaams, fondé en 2001), reste un parti à référence chrétienne, mais il a réaffirmé sa déconfessionnalisation et son autonomie à l'égard de l'Église. Le cdH, Centre démocrate humaniste, fondé en 2002 par une majorité de membres du PSC, a pour sa part abandonné la référence chrétienne, et revendique un pluralisme en matière philosophique : il juge le clivage Église/État dépassé et entend rassembler sur d'autres valeurs. Son opposition quasiment unanime, lors du vote des lois correspondantes, à la dépénalisation conditionnelle de l'euthanasie et au mariage entre personnes de même sexe a été présentée comme une réaction aux dérives du pouvoir médical ou aux menaces pesant sur la structure familiale et sur les enfants. La neutralité affichée du cdH sur le clivage Église/État s'accompagne d'une réflexion interne sur ce qui fait la spécificité de ce parti, qu'il situe dans un positionnement postmatérialiste et donc dans un clivage d'apparition plus récente (voir p. 50 sq.).

^{/11} Cette autonomie des deux formations sociales-chrétiennes anticipe d'une trentaine d'années la scission du PSC-CVP en 1968, qui fait suite à l'affaire de Louvain : les catholiques, qui se sont ouverts aux revendications du mouvement flamand, subissent les conséquences du clivage centre/périphérie.

^{/12} Ce pluralisme se traduit notamment par la liberté de vote accordée aux parlementaires MR sur de grands dossiers éthiques tels que la dépénalisation conditionnelle de l'euthanasie, le mariage entre personnes de même sexe ou le droit d'adoption pour les couples homosexuels.

^{/13} On parle d'Open VLD, et non plus de VLD, depuis la fusion du VLD avec l'aile flamande du parti Vivant en 2007.

Les autres partis et l'affaiblissement du clivage Église/État

Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs partis créés sur la base du clivage centre/périphérie ont leur pluralisme et leur neutralité à l'égard du clivage Église/État, comme nous le verrons plus en détail dans un instant. Il en ira de même **des partis écologistes, qui ont rassemblé dès leur naissance des militants venant de mondes philosophiques différents. Ce phénomène traduit un recul relatif du clivage Église/État, mais il confirme aussi que ce clivage n'a pas disparu, puisque l'unité sur un autre enjeu ne peut précisément être garantie que par la coexistence pacifique des différentes options philosophiques au sein d'un même parti.**

Dans le même esprit, après les élections législatives de 1961 et l'installation d'un gouvernement social-chrétien/socialiste qualifié de « *travailliste* » par les libéraux, le Parti libéral se transforme en Parti de la Liberté et du Progrès, ou PLP (en néerlandais, PVV). Le but du PLP est de rassembler tous les partisans du néolibéralisme économique, qu'ils soient croyants ou incroyants. Le Parti libéral, nettement laïque voire anticlérical, est ainsi remplacé par une organisation pluraliste au plan philosophique, à laquelle adhèrent certaines per-

sonnalités issues du PSC et de petits partis de droite. Comme le Parti réformateur libéral (PRL) plus tard, et comme l'actuel Mouvement réformateur (MR, dont le PRL est la principale composante), la neutralité de la formation libérale en matière philosophique s'accompagne dès ce moment d'une réaffirmation de sa position sur le deuxième grand clivage, le clivage possédants/travailleurs. La scission des libéraux en deux partis en 1972, et la transformation du PVV en Vlaamse liberalen en democraten (VLD) en 1992, n'ont pas modifié cette filiation libérale au plan socio-économique. Par contre, le pluralisme philosophique est plus développé au MR^{/12} qu'à l'Open VLD^{/13}. Alors que ce dernier a conservé de facto une ligne laïque très perceptible dans les dossiers éthiques, les libéraux francophones se sont plus largement ouverts à des personnalités chrétiennes; en outre, le MR possède une composante elle-même pluraliste, le FDF, et une composante d'origine chrétienne, le MCC.



g/ Le clivage **possédants/travailleurs**

1/ Le déséquilibre originel

Les personnes fortunées détiennent le monopole du pouvoir politique dans la Belgique naissante, et ce au travers du droit de vote censitaire, règle électorale coulée dans la Constitution **en 1831 : à peine plus d'un pour-cent de la population bénéficie alors du droit de vote. Cette proportion ne sera encore que de 2,3 % en 1890. Les mêmes catégories sociales, l'aristocratie et la grande bourgeoisie, détiennent aussi le pouvoir économique, et elles interprètent la misère qui frappe une large partie de la population comme un problème moral et non social : à leurs yeux, cette situation est sans rapport avec l'organisation de l'économie et appelle seulement une moralisation de la classe ouvrière** (lutte contre l'alcoolisme et l'inconduite, promotion de l'épargne...).

Le travail des enfants est autorisé, y compris celui des enfants de moins de 8 ans; il faut attendre 1884 pour qu'on fixe à 12 ans (pour les garçons) ou à 14 ans (pour les filles) l'âge minimum pour travailler dans les mines. Il n'y a pas d'obligation scolaire, ni de gratuité obligatoire de l'enseignement. En l'absence de sécurité sociale, les personnes frappées par le chômage, la maladie ou la

vieillesse glissent facilement dans la misère, d'autant que la plupart des salaires sont trop faibles pour constituer une épargne. Malgré la reconnaissance constitutionnelle de la liberté d'association, le code pénal assimile, jusqu'en 1866, les coalitions d'ouvriers à un délit¹⁴, les meneurs pouvant être condamnés à cinq ans de prison, alors que les coalitions de patrons ne sont passibles que d'une amende et d'un mois d'emprisonnement au maximum. **En justice, en cas de contentieux sur le paiement des salaires, le code civil dispose que le maître est cru sur parole, alors que l'ouvrier doit prouver ses affirmations.**

Une des conséquences de cet état de fait est la paupérisation du prolétariat. **En 1848, année particulière il est vrai** (maladie de la pomme de terre, chômage massif...), **sur une population de 4 360 000 habitants, plus de 940 000 personnes sont prises en charge par les bureaux de bienfaisance, ancêtres des CPAS.** En 1886, dans un contexte de récession et de pauvreté aiguë, des émeutes ouvrières éclatent dans les bassins industriels de Liège puis du Hainaut. Ces émeutes sont violemment réprimées (on compte au moins vingt-quatre tués et autant de blessés parmi les émeutiers), mais elles débouchent sur

¹⁴ À partir de 1866, l'interdiction de la « coalition » est abrogée, mais l'article 310 du code pénal érige en délit de nombreux actes qui relèvent clairement, de nos jours, du droit de grève.

une prise de conscience. Plusieurs réformes sont adoptées de 1887 à 1889, qui interdisent notamment le travail industriel aux enfants de moins de 12 ans, limitent la journée de travail à 12 heures, interdisent le travail de nuit aux garçons de 12 à 16 ans et aux filles de 12 à 21 ans...

2/ L'auto-organisation des citoyens

Dans un premier temps, les parlementaires des différentes tendances, catholiques et libéraux, représentent exclusivement les classes aisées. Mais **en dehors du parlement, différents groupes s'organisent pour réclamer l'extension du droit de vote, et pour défendre des réformes radicales au plan politique et économique.** On milite ainsi pour des utopies socialistes ou communistes (inspirées par Fourier, Saint-Simon...), ou pour la république, et ce à travers différents cercles et journaux qui touchent le monde intellectuel, les classes moyennes et les artisans. Au sein du Parti libéral, la question de l'égalité des droits devient rapidement centrale : **la tendance dite *doctrinaire*, conservatrice et proche des intérêts patronaux, s'oppose rapidement à la tendance dite radicale, qui veut augmenter le nombre de détenteurs du droit de vote.**

Au fur et à mesure que l'industrie prend son essor, les ouvriers, de plus en plus nombreux, prennent conscience de leur statut particulier, différent de celui des paysans et des artisans, et s'organisent en conséquence. Les ouvriers qualifiés avaient déjà créé des sociétés de secours mutuel, organisées

par métier, qui assuraient à leurs membres une aide mutuelle en cas de chômage, de maladie, etc. : plusieurs de ces caisses de secours naissent dès le début du 19^e siècle. Elles étendent ensuite leur action en défendant leurs membres face aux patrons : résistance aux baisses salariales, protection des conditions de travail... Des caisses de résistance et de grève sont ainsi créées à partir de 1834. L'action de ces caisses reste cependant limitée, au départ, à un secteur particulier, et n'ambitionne pas de changer les structures de base de la société : cette ambition sera le fait des organisations syndicales, qui font leur apparition vers le milieu du 19^e siècle. En 1857, deux sociétés fraternelles de fileurs et de tisserands sont fondées à Gand; un syndicat de métallurgistes naît en 1859; une première fédération, le *Werkersbond*, regroupe ces trois structures en 1860. Par ailleurs, le monde ouvrier se structure aussi au travers de sociétés coopératives, de sociétés mutualistes, d'organes de presse, etc.

3/ La création de partis politiques

[→ fiche 3 page 134]

Les partis ouvriers

Le Parti ouvrier belge (POB) est créé en 1885, dans le but de donner au mouvement ouvrier une voix politique stable. **À l'origine, le socialisme belge consiste en une doctrine révolutionnaire, anticapitaliste, anticléricale, antimonarchiste et antimilitariste.** Cette doctrine allie la pensée des utopistes socialistes français de la première moitié du 19^e siècle (Fourier, Proudhon...) à celle de Marx (qui séjourna quelque temps à Bruxelles et fut même vice-président de l'Association démocratique du libéral radical Jottrand). Après

À l'origine, le socialisme belge consiste en une doctrine révolutionnaire, anticapitaliste, anticléricale, antimonarchiste et antimilitariste.

la création de l'Association internationale des travailleurs à Londres en 1864 (« Première Internationale »), diverses organisations ouvrières socialistes apparaissent en Belgique : organes de presse, sociétés coopératives et, en 1877, un Vlaamse Socialistische Partij et un Parti socialiste brabançon. Ces derniers fusionnent en 1879 avec la Chambre du Travail (fédération des sociétés ouvrières bruxelloises) et avec des groupes ouvriers wallons pour former le Parti ouvrier socialiste belge, dont une des premières revendications est le suffrage universel. Le qualificatif de « socialiste » risquant d'éloigner de nombreux militants potentiels, **le POB est créé lors d'un congrès tenu à Bruxelles en avril 1885, auquel participent 59 sociétés ouvrières** (syndicats, coopératives, mutualités, ligues ouvrières...), **et dont l'ordre du jour se limite à un point : « Utilité de réunir en un seul parti toutes les organisations ouvrières du pays. »** Certains membres de l'aile radicale du Parti libéral quittent ce dernier pour rejoindre le POB. **En 1894 le POB adopte sa « Déclaration de principes », la Charte de Quaregnon, qui prône la rupture avec le capitalisme et l'appropriation collective des moyens de production. Elle constitue encore, officiellement, le texte de base de l'actuel Parti socialiste au sud du pays.**

Au début du 20^e siècle, un courant réformiste s'oppose à un courant révolutionnaire au sein du POB : le clivage possédants/travailleurs produit ainsi une division interne, qu'on peut comparer à celle qui a opposé les ultramontains aux modérés au sein du monde catholique. La Révolution russe de 1917 provoque de nouvelles

tensions, qui conduiront à la création d'une Troisième Internationale en 1919 : les partis socialistes devront compter avec la concurrence des partis qui soutiennent l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), constituée en 1922. **En 1921, une fraction de gauche du POB donne naissance au Parti communiste,** qui adhère à la Troisième Internationale. Présent au parlement dès 1925, le Parti communiste y reste relativement marginal jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ayant joué un grand rôle dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, il participe de 1944 à 1947 à des gouvernements d'union nationale et atteint en 1946 un sommet électoral qui en fait le troisième parti de Belgique. Il décline à partir de 1949, et perd toute représentation parlementaire en 1985.

Des partis de formation plus récente ont concurrencé le PC sur sa gauche, accentuant ainsi la complexité du clivage possédants/travailleurs en actant des divergences politiques. D'une part, le courant maoïste a donné naissance à une formation politique dénommée d'abord Tout le pouvoir aux ouvriers (TPO, ou Amada en néerlandais) et ensuite Parti du travail de Belgique (PTB, ou PvdA). D'autre part, le courant trotskiste s'est cristallisé autour de la Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), qui deviendra en 1984 le Parti ouvrier socialiste (POS). Enfin, des formations naissent périodiquement à l'initiative d'ex-membres des partis socialistes, qui reprochent à ces derniers de manquer de radicalité, ou encore à l'initiative d'autres cercles de gauche radicale, notamment syndicale^{/15}. Ces petites formations éprouvent souvent des difficultés à se structurer

^{/15} Mouvement pour une alternative socialiste, Mouvement socialiste, Résistance pour la démocratie et le socialisme, Linkse Socialistische Partij, Maria, Resist...

¹⁶ Dans l'ensemble, ces organisations connaîtront moins de succès en Wallonie, dont le monde ouvrier sera surtout encadré par des organisations de tendance socialiste, qu'en Flandre : le monde ouvrier sera majoritairement catholique en Flandre alors qu'il sera majoritairement anticlérical en Wallonie, ce qui retiendra sur les résultats électoraux des partis socialistes et chrétiens dans ces deux régions.

dans la durée, mais elles témoignent du maintien du clivage possédants/travailleurs aux yeux d'une partie de l'opinion, voire de sa résurgence dans le cadre de la mise en cause de la mondialisation de l'économie et du développement du courant altermondialiste, dont l'inspiration est nettement antilibérale.

La structuration du monde ouvrier chrétien et l'organisation en *standen*

À l'origine, le mouvement ouvrier a trois cibles principales : le patronat, l'Église et le monde politique catholique. Les premières organisations ouvrières sont souvent anticléricales, car elles voient dans le discours de l'Église une manière d'encourager le peuple à la patience et à la soumission. Au plan politique elles dénoncent particulièrement les catholiques, qui défendent à l'époque exclusivement les intérêts des possédants, alors que le Parti libéral comporte une aile radicale favorable à l'extension du droit de suffrage et à des mesures sociales. Les catholiques seront notamment de farouches adversaires de l'instruction gratuite et obligatoire, qui ne sera imposée par la loi (jusqu'à l'âge de 14 ans, à l'époque) qu'en 1914.

Dans ce contexte, et en particulier après la naissance du POB en 1885, l'Église décide de créer de véritables organisations ouvrières catholiques – pas seulement des œuvres caritatives, déjà en place, mais des sociétés de secours, des mutuelles, des syndicats... – afin de combattre le péril « rouge » et « athée », et de porter certaines revendications sociales auprès du monde patronal et du monde politique. Ces organisations, ouvertement antisocialistes et

hostiles à la lutte des classes, se développent rapidement, et constitueront à la fois des interlocuteurs privilégiés et une base électorale pour le Parti catholique et ses successeurs¹⁶.

Dans la foulée de la création du POB et des dramatiques événements de 1886, le Parti catholique s'inquiète également de l'importance des affrontements autour de la question sociale. Alors qu'en 1884 il est encore très libéral au plan socio-économique et très conservateur en matière éthique, il s'efforce progressivement de s'ouvrir aux revendications ouvrières et de ne plus relayer seulement le point de vue des possédants. **L'Église parvenant à susciter la création d'organisations ouvrières catholiques, le parti fait une place à ces organisations, et laisse se développer en son sein une tendance progressiste, la démocratie chrétienne.** Il s'efforce ainsi de fédérer l'ensemble du monde catholique, et se présente comme interclassiste : il récuse le clivage possédants/travailleurs et estime transcender cette opposition, puisque les deux tendances coexistent et dialoguent en son sein.

La vocation interclassiste du Parti catholique est stimulée également par l'encyclique *Rerum Novarum* publiée par le pape Léon XIII en 1891, qui dote l'ensemble du monde catholique d'une doctrine sociale. Cette ambition interclassiste se traduira par la constitution de *standen* au sein des partis qui se succèdent : de manière officielle puis officieuse, les grands types d'intérêts socio-économiques (le monde patronal, les salariés, les classes moyennes, le monde agricole) sont représentés au travers de différentes composantes du Bloc catholique créé

Ce ne sont pas les partis qui imposent les clivages, mais les clivages qui s'imposent aux partis.

après les élections de 1936, du PSC–CVP puis du PSC et du CVP. L'aile flamande du Bloc catholique, par exemple, est constituée de trois *standen* représentatifs de différents milieux : l'ACW (Mouvement ouvrier chrétien flamand) pour les salariés, le Boerenbond pour le monde agricole et le Nationaal Christelijk Middenstandverbond pour les travailleurs indépendants. Tout se présente donc comme s'il n'était possible de surmonter le clivage possédants/travailleurs qu'en accordant une voix aux différents acteurs dont les intérêts divergent.

La persistance de la question ouvrière dans les partis chrétiens

La persistance d'une aile progressiste au sein du Parti catholique puis de ses héritiers montre que ce ne sont pas les partis qui imposent les clivages, mais les clivages qui s'imposent aux partis. Les partis chrétiens successifs devront toujours accorder une place spécifique au monde ouvrier, avalisant ainsi malgré eux l'existence d'un clivage possédants/travailleurs.

D'une part, **la position « interclassiste » du Parti catholique et de ses héritiers ne satisfera jamais complètement son aile progressiste**, qui tentera à diverses reprises de se structurer pour accroître son influence. On peut citer sur ce point, à titre d'exemple, la Ligue démocratique belge : fondée en 1891 et dirigée par des parlementaires catholiques, elle comporte une aile favorable à l'autonomie des organisations ouvrières au sein du monde catholique.

D'autre part, des formations plus ou moins éphémères tenteront de rassembler le monde

progressiste chrétien sous une bannière autonome. C'est notamment le cas de diverses formations politiques qui déposent des listes dans les années 1890. Du côté francophone, elles sont contraintes de rentrer dans le giron du Parti catholique suite aux interventions de l'évêque de Liège et de la nonciature, les conservateurs du Parti catholique faisant pour leur part une place aux démocrates-chrétiens dans leur formation. Du côté flamand, le Christene Volkspartij, fondé notamment par l'abbé Daens, obtient des députés en 1894 puis entre 1900 et 1914; mais Daens fait l'objet de sanctions de la part de la hiérarchie de l'Église, le parti disparaissant sous cette pression et sous l'effet de la guerre. À l'échelle nationale, l'Union démocratique belge, qui rassemble des travaillistes chrétiens et non chrétiens, obtient des ministres après la Seconde Guerre mondiale, mais un seul élu en 1946, ce qui la fait disparaître. Du côté francophone, dans le contexte de la politique d'austérité budgétaire menée par la coalition sociale-chrétienne/libérale alors au pouvoir, le Mouvement ouvrier chrétien parraine en 1982 la création d'un mouvement politique, Solidarité et participation (SEP), qui disparaît après sa transformation en parti et son échec électoral en 1985.

Les partis chrétiens successifs ont par ailleurs connu de fortes tensions internes sur les enjeux socio-économiques à des moments clés de leur participation au pouvoir, et notamment lors de renversements d'alliance qui les faisaient passer d'une coalition de centre-droit à une coalition de centre-gauche ou inversement.

Les autres partis interclassistes

Comme on le verra bientôt, la plupart des partis nés du clivage centre/périphérie après la Seconde Guerre mondiale seront interclassistes en matière socio-économique, cherchant ainsi à fédérer un maximum de membres et d'électeurs sur cet enjeu en reconnaissant la légitimité des principales positions adoptées au sein du clivage possédants/travailleurs. Le cas spécifique des partis écologistes et des partis d'extrême droite sera analysé plus loin.

Les partis libéraux

Au point de vue économique et social, le Parti libéral fondé en 1846 prône l'extension des droits politiques par l'abaissement du cens, et réclame des améliorations quant au sort de la classe ouvrière et des indigents. Mais il défend aussi le libéralisme économique, c'est-à-dire la non-intervention de l'État dans la vie économique et des entreprises, dont il fait le garant des règles de la concurrence. Le parti est en fait divisé sur les questions économiques et sociales : une partie de ses membres, les doctrinaires, est du côté des possédants, tandis qu'une autre partie, les progressistes, constitue l'aile gauche du parti, sensible aux difficultés des couches populaires et favorable à l'extension du droit de vote. Cette diversité

interne aux libéraux, qui rejoint le clivage possédants/travailleurs, **ira jusqu'à la sécession des libéraux progressistes de 1887 à 1913** : sous la direction de Paul Janson, ils combattent aux côtés des socialistes et des catholiques sociaux pour l'instauration du suffrage universel, ou, pour certains, ils rejoignent le POB.

Une fois le POB créé (1885) et le suffrage universel masculin instauré (1893 et 1919), le Parti libéral reforme son unité sur une ligne laïque (indépendance de l'État et des individus à l'égard de l'Église) **et sur un programme économique libéral. Le libéralisme économique sera davantage encore la clé de voûte des libéraux à partir de 1961**, date à laquelle le Parti libéral se transforme en PLP pour marquer sa volonté de dépasser le clivage Église/État, jugé secondaire depuis la conclusion du Pacte scolaire en 1958. Marqué par les grandes grèves de 1960-1961 contre le projet de loi unique, et placé dans l'opposition face à un gouvernement social-chrétien/socialiste qu'il qualifie de travailliste, le PLP se positionne prioritairement en faveur du libéralisme économique, de la baisse de la pression fiscale, du « dégraissage » de la sphère de l'État, etc. La création du PRL (Parti réformateur libéral) en 1979, puis celle du MR en 2002, dont le PRL est la



principale composante, confirmeront la priorité accordée par les libéraux aux entreprises, aux indépendants et aux professions libérales, la défense des intérêts des salariés prenant pour eux la forme d'une baisse de la pression fiscale.

Les partis ultralibéraux

Des formations ultralibérales, généralement fugitives (et créées ou non à partir d'une dissidence libérale), s'inscriront périodiquement à la droite du Parti libéral et de ses héritiers. On retiendra surtout, du côté francophone, l'Union démocratique pour le respect du travail (UDRT), qui a obtenu des parlementaires aux élections législatives de 1978 à 1985. En sens inverse, des cadres de partis d'extrême droite rejoignent régulièrement d'autres formations plus ou moins éphémères, comme le Parti social indépendant et d'autres partis qui entendaient fédérer les intérêts des indépendants dans les années 1960. Certains partis traditionnels voient également se développer, à des moments précis, une aile ultralibérale nourrie, pour une part, d'anciens cadres de la droite dure : c'est ainsi que s'est organisée une importante aile droite au PLP, sur fond de protestation antifiscaliste et antisindicaliste après les grandes grèves de 1960-1961, et au PSC avec l'essor du CEPIC, aile droitiste à laquelle le PSC retirera son soutien en 1982.

Les politiques socio-économiques étant globalement centristes en Belgique depuis la Seconde Guerre mondiale, des partis axés sur les intérêts des indépendants et des petits patrons se créent régulièrement par dépit à l'égard de l'attitude jugée frileuse des partis libéraux et chrétiens quant au clivage possédants/travailleurs.

Du côté flamand, de nombreuses dissidences du VLD, plus ou moins éphémères, se sont créées depuis son retour au pouvoir en 1999, en réaction à une politique gouvernementale jugée trop centriste : Liberaal Appel (Ward Beysen), VeiligBlauw (Leo Goovaerts), VLOTT (Hugo Coveliers)... Ces partis défendent un programme ultralibéral et antisindical, confirmant ainsi la force structurante du clivage possédants/travailleurs à une époque où les trois familles politiques traditionnelles ont rapproché leurs positions sur ce terrain. La création de la Lijst Dedecker début 2007, à l'initiative du sénateur Jean-Marie Dedecker, exclu du VLD en octobre 2006, va dans le même sens : J.-M. Dedecker se présente comme un libéral de droite intransigeant, irrité par les concessions que le VLD n'a cessé de faire à ses partenaires de gouvernement depuis son retour en pouvoir en 1999.

h/ Le clivage centre/périphérie

1/ Le déséquilibre originel

La Belgique fondée en 1830-1831 est fortement centralisée. Pour les mouvements de pensée qui veulent en finir avec l'Ancien Régime, il faut fonder des États-nations unifiés qui liquideront les privilèges sociaux et locaux typiques des anciennes monarchies : doter chacun des mêmes droits consacrés par la Constitution exige de fondre les citoyens dans le creuset d'une même Nation dont les parlementaires seront les représentants. Or **l'identité nationale fait défaut en 1830, la Belgique n'ayant jamais existé comme telle : il faut donc forger l'unité et susciter un sentiment d'appartenance nationale. D'où trois décisions fondatrices, qui seront par la suite fortement contestées.**

D'abord, **créer un État unitaire**, un État dans lequel la loi est identique sur tout le territoire, qui possède un seul parlement, et dont le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement et le roi, symbole de l'unité nationale. Ensuite, **centraliser les institutions publiques à Bruxelles**, désignée capitale du nouvel État, et qui deviendra le centre de l'élite politique, judiciaire, diplomatique, financière, économique, culturelle, élite qui ne parle qu'une seule langue, le français. Enfin, **reconnaître le français comme langue officielle**, seule admise dans le fonctionnement des pouvoirs publics et dans la plupart des relations entre les

citoyens et l'État, **alors même que l'écrasante majorité de la population ne parle pas le français, mais des patois germaniques au nord du pays et des patois romans au sud.** Dans l'esprit des fondateurs de l'État, la reconnaissance exclusive du français, langue de grande culture répandue dans toutes les cours européennes, est un des ciments de l'unité nationale à construire : pour ces fondateurs, le français doit s'imposer à terme dans l'ensemble de la population.

Si le peuple wallon et bruxellois, qui est peu alphabétisé en 1830, éprouve des difficultés à pratiquer le français, c'est en Flandre que l'écart entre la langue officielle et les patois parlés au quotidien est le plus grand. C'est en Flandre aussi que cet écart subsistera, alors qu'en Wallonie il sera progressivement comblé grâce à la scolarisation suivie en français. **La moitié flamande de la Belgique ne se reconnaît donc pas dans la langue du nouvel État**, et éprouve des difficultés pour la pratiquer dans ses relations avec l'administration, avec la justice, à l'armée... En outre, tous les emplois publics exigent de maîtriser le français¹⁷. Enfin, on parle bien le français dans certains cercles en Flandre, mais c'est surtout la langue des élites politiques et sociales, des grands propriétaires terriens, de l'aristocratie, des patrons... **Le combat du Mouvement flamand, qui démarre dès 1840, aura dès lors un double moteur : volonté de**

¹⁷ Cela vaut pour le fonctionnement des services administratifs, mais aussi pour la compréhension des législations à appliquer : le *Moniteur belge* ne devient bilingue qu'en 1895, tandis que la première traduction officielle de la Constitution en néerlandais date de 1967.

L'origine ce qu'on appelle aujourd'hui « clivage communautaire » en Belgique correspond à ce que Stein Rokkan avait reconnu sous le nom de clivage centre/périphérie.

faire reconnaître le néerlandais à égalité de droits avec le français; volonté d'affirmer l'identité et la dignité du peuple flamand, face à des élites dont la langue symbolise une domination sociale, et qui regardent les divers dialectes flamands comme des sous-langues, proches de surcroît de la langue de l'ancien ennemi hollandais.

À l'origine donc, ce qu'on appelle aujourd'hui « clivage communautaire » en Belgique correspond à ce que Stein Rokkan avait reconnu sous le nom de clivage centre/périphérie. L'originalité de Rokkan était de fondre dans cette notion des phénomènes apparemment disparates que l'on qualifiait, selon les cas, de luttes linguistiques, ethniques ou régionales. En montrant que la donnée de départ est la création d'États fortement centralisés, Rokkan permet de comprendre que la réaction à cet état de fait prend de multiples formes selon la manière dont les groupes qui réagissent définissent leur spécificité (ici par la langue, là par la prétention d'appartenir à un peuple très ancien, là encore par le fait d'avoir longtemps bénéficié d'une forte autonomie politique), ces multiples formes ayant en commun d'être autant de réactions de zones périphériques à l'égard de la puissance de l'État central et de sa capitale, lieu de concentration du pouvoir.

2/ L'auto-organisation des citoyens

Le mouvement flamand

C'est du monde culturel flamand que naissent les premières réactions. Dès la fin des années 1830, des écrivains tentent de défendre le néerlandais, de le faire reconnaître comme langue culturelle codifiée (par-delà la diversité des patois), et d'imposer l'idée selon laquelle « la langue est le peuple tout entier », ni un simple outil de communication, ni un symbole national, mais l'âme d'un peuple conçu comme une race, une population spécifique.

Tout en travaillant avec des Hollandais pour unifier l'écriture du néerlandais, ces écrivains revendiquent des changements législatifs : ils réclament l'usage du flamand dans l'administration, l'enseignement et la justice organisées en Flandre. Ils font pression en ce sens dès 1840, au moyen d'une pétition qui recueille 13 000 signatures. Ils élaborent également une doctrine commune : le Manifeste du mouvement flamand, dont le principal inspirateur est Henri Conscience, auteur du *De Leeuw van Vlaanderen*^{/18} (1838), est publié à Gand le 6 novembre 1847.

L'organisation du mouvement flamand sera ensuite d'une grande complexité, en raison de ses nuances internes, tant sociales que

^{/18} *Le Lion des Flandres* exalte la victoire, le 11 juillet 1302, des communiens flamands sur les troupes du roi de France près de Courtrai, lors de la bataille dite des Éperons d'or. Depuis 1980, le 11 juillet est le jour de la fête officielle de la Communauté flamande.

^{/19} Dont l'Overlegcentrum van Vlaamse Verenigingen (OVV), créé en 1964, qui fédère 45 organisations culturelles et linguistiques flamandes : Davidsfonds, Willemsfonds, Vermeylefonds, Vlaamse Volksbeweging...

^{/20} Construction du port de Zeebrugge et création, à proximité du port de Gand, du complexe sidérurgique de Sidmar; développement du port d'Anvers; affectation de subsides nationaux au financement d'infrastructures permettant d'attirer des investissements étrangers, notamment américains, sur le sol flamand, etc.

politiques. Une frange populaire, encadrée par le bas clergé, mêle la défense du flamand à des revendications sociales, dont l'abbé Daens sera l'incarnation vers la fin du 19^e siècle. Certaines organisations flamandes sont d'orientation libérale (p. ex. le Willemsfonds, fondé en 1851), d'autres catholiques (e. a. le Davidsfonds, fondé en 1875), d'autres encore pluralistes et démocrates, comme les Vlaamingen Vooruit ! créés à Bruxelles en 1858, qui rassemblent des militants flamands et des jeunes libéraux bruxellois, parmi lesquels Charles De Coster, auteur en 1867 de *Thyl Ulenspiegel*. Des organisations plus spécifiques, unissant le combat linguistique à la création d'outils de développement économique, sont créées par la suite, comme le Vlaams Economisch Verbond en 1926 (patronat flamand, rebaptisé Voka en 2004). **La diversité de ces expressions n'empêche cependant pas l'unité d'action du mouvement flamand : elle lui permet au contraire de s'enraciner dans des milieux très divers, tout en coordonnant l'action de ses composantes au travers de coupes toujours actives aujourd'hui^{/19}, et dont il n'existe pas d'équivalent dans la partie francophone du pays.**

Le mouvement wallon

Le mouvement wallon apparaît à la fin du 19^e siècle, 50 ans environ après le mouvement flamand, et en réaction à ce dernier : une mobilisation wallonne se développe une fois que les Flamands obtiennent leurs premiers succès sous la forme de lois linguistiques qui, à partir de 1873, permettent l'usage officiel du néerlandais dans la justice, l'administration et l'enseignement. Des francophones, à Bruxelles et en Flandre, s'inquiè-

tent de ce recul programmé du français, alors que des Wallons craignent à la fois une revanche flamande et une certaine indifférence des élites francophones bruxelloises et de Flandre à l'égard de l'identité et des intérêts spécifiques de la Wallonie : le mouvement wallon doit son apparition à ce qui est perçu par certains comme un risque de mainmise flamande sur l'État. **Le terme de « Wallonie », créé en 1844, est consacré par le poète Albert Mockel qui le donne pour titre à la revue qu'il fonde en 1886** en réaction à la revue *Jeune Belgique* lancée en 1881 pour affirmer la présence de la littérature belge francophone.

En tant que courant d'opinion, le fédéralisme surgit dans les milieux francophones au début des années 1910, en réaction à l'évolution linguistique de la Flandre, et en raison d'une différence de majorité politique entre Flandre (catholique) et Wallonie (libérale-socialiste) : la crainte se fait jour d'une domination catholique exercée sur la Wallonie en raison du poids catholique dans la partie la plus peuplée du pays. D'où la *Lettre au Roi* du socialiste wallon Jules Destrée en 1912, dont l'histoire a retenu le passage suivant : « **Sire, vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands. Il n'y a pas de Belges.** » En conséquence, Jules Destrée plaide pour une Belgique fondée sur « l'union de deux peuples indépendants et libres », donc profondément fédéralisée.

Comme en Flandre, le clivage centre/périphérie, initialement axé sur la question de la langue, prend ainsi une dimension identitaire d'une part et institutionnelle d'autre part. Mais cette dimension institutionnelle

divise aussi le mouvement wallon dès l'origine, une partie de ses membres et de ses organisations étant favorable au rattachement de la Wallonie à la France, considérant que l'identité wallonne réside dans la langue française, tandis qu'une autre partie souhaite l'indépendance de la Wallonie, ou son autonomie régionale dans un cadre belge réformé.

La tendance fédéraliste wallonne se renforce pendant l'entre-deux-guerres et trouve des relais politiques dans les partis existants, surtout au sein du Parti libéral et du POB. Un projet de statut fédéral est déposé en 1938 à la Chambre. Plusieurs mouvements wallons naissent pendant la Seconde Guerre mondiale, tandis que la dynamique wallonne se renforce encore après la Libération : constitution du mouvement clandestin Wallonie libre sous l'Occupation, organisation du premier Congrès national wallon à Liège les 20 et 21 octobre 1945 (qui, lors d'un premier vote, opte pour la fin de la Belgique et le rattachement de la Wallonie à la France), etc. Après la Libération également, une frange croissante de l'opinion catholique wallonne soutient le mouvement fédéraliste Rénovation wallonne, issu du groupe de résistance Wallonie catholique. Un Mouvement libéral wallon est également créé, témoignant de la prégnance du clivage centre/périphérie dans toutes les sensibilités politiques.

Les revendications wallonnes prennent un tour décisif vers 1960, en s'orientant vers une revendication institutionnelle précise. Jusque-là, la Wallonie était la première région industrielle du pays. Elle perd sa position dominante face à

la Flandre au début des années 1960, moment où les tensions linguistiques sont au plus haut, où l'économie wallonne entre en déclin (fermetures de charbonnages et d'usines sidérurgiques entraînant des pertes d'emplois massives), et où le monde politique flamand impulse à partir du niveau national des politiques économiques qui, aux yeux de nombreux Wallons, favorisent la Flandre^{/20} sans susciter de réaction de la part des élites francophones bruxelloises. Se développe ainsi la volonté, au sein du mouvement wallon, de voir la Wallonie dotée d'institutions autonomes. Le comité de coordination des régionales wallonnes de la FGTB, en particulier, dirigé par André Renard, réclame des « *réformes de structures* » qui doivent permettre à la Wallonie de mener sa propre politique économique et sociale^{/21} au lieu d'être dominée, comme elle l'est à ses yeux, par le monde flamand, qu'elle juge marqué à droite.

L'organisation des bruxellois : même le centre se vit comme « périphérie »

Comme les revendications flamandes et wallonnes, les revendications des francophones bruxellois et de la périphérie seront d'abord portées par des organisations de citoyens, avant de déboucher sur la création de partis politiques. **Ces organisations réagissent à la suppression du volet linguistique du recensement général de la population en 1961, à la fixation de la frontière linguistique en 1962 et à la loi sur l'emploi des langues en matière administrative adoptée en 1963.** Ces mesures, prises à la suite d'une très forte pression du mouvement flamand (dont d'imposantes marches sur

En tant que courant d'opinion, le fédéralisme surgit dans les milieux francophones au début des années 1910.

^{/21} Cette demande débouchera sur la création à partir de 1970 des trois régions (flamande, wallonne et bruxelloise), qui sont en charge de politiques « matérielles » : économie, logement, transport, aménagement du territoire, environnement... La revendication flamande, centrée sur la langue, débouchera quant à elle sur la création des trois communautés (flamande, française et germanophone), en charge de politiques « immatérielles » : enseignement, culture, loisirs, politique sociale et de santé (hors sécurité sociale). Ces demandes complémentaires expliquent une des singularités du fédéralisme belge : l'existence de deux types d'entités fédérées, recouvrant chacun l'ensemble du pays et se partageant, avec l'autorité fédérale, le pouvoir législatif et les pouvoirs qui en dérivent.

Bruxelles), empêchent que des communes proches de Bruxelles puissent encore passer du statut de communes flamandes à celui de communes bilingues, même si leur population est majoritairement francophone, ce qui limite le territoire bruxellois aux 19 communes bilingues existant depuis 1954. Les habitants des six communes de la périphérie qui comptent la plus forte proportion de francophones bénéficient de facilités sur le plan linguistique (loi de 1963), mais ils voient leur commune appartenir définitivement, aux yeux des Flamands, à la région de langue néerlandaise. **Les francophones de la périphérie dénoncent dès lors le « carcan » territorial dans lequel Bruxelles est enserré.** Ces inquiétudes sont relayées par des organisations francophones bruxelloises, ainsi que par la régionale bruxelloise des différents mouvements wallons; elles conduisent aussi, de 1961 à 1963, à différents regroupements d'organisations francophones liées aux partis traditionnels, en réplique notamment aux marches flamandes sur Bruxelles. Elles débouchent enfin sur la création, fin 1963, du Rassemblement pour le Droit et la Liberté, qui fédère des professeurs de l'enseignement supérieur issus de l'ULB comme de l'UCL.

Dès ce moment, **le clivage centre/périphérie devient le clivage prédominant dans la vie politique belge**, et il prend un tour singulier. **Dans chaque grande partie du pays, flamande, wallonne et bruxelloise, une fraction importante de la population se vit comme une « périphérie » dominée par un « centre » qui varie selon les cas** : la Flandre se sent linguistiquement et culturellement dominée par les francophones, la Wallonie se sent économiquement et politiquement dominée par la Flandre,

les Bruxellois francophones et de la périphérie se sentent menacés par la pression du mouvement flamand et ne s'estiment pas assurés de la solidarité wallonne.

3/ La création de partis politiques

Les partis flamands

Au départ, les leaders du mouvement flamand manquent de relais politiques, n'étant le plus souvent ni électeurs ni éligibles, et ne voulant pas s'identifier aux catholiques ou aux libéraux. **Il faut l'instauration du suffrage universel masculin tempéré par le vote plural, en 1893, pour que le mouvement flamand dispose d'élus en nombre significatif. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la quasi-totalité des parlementaires sont francophones** (y compris en Flandre), et le français est la seule langue utilisée au parlement, à de très rares exceptions près : le Meetingpartij, créé à Anvers en 1860, envoie les premiers députés flamingants à la Chambre, qui font sensation en prêtant serment en néerlandais pour la première fois (1863), ou en y prenant pour la première fois la parole en flamand (1868).

C'est pendant la Première Guerre mondiale, sur le front de l'Yser, qu'apparaît le premier grand mouvement flamand, le Vlaamse Frontbeweging (1917). Sa création est motivée par le fait que les soldats de l'Yser sont sous les ordres d'officiers francophones : il se crée alors en Flandre la conviction (dont la véracité historique est contestée) selon laquelle de nombreux soldats flamands ont perdu la vie au front parce qu'ils ne comprenaient pas les ordres donnés en français par leurs supérieurs.

Dans chaque grande partie du pays, flamande, wallonne et bruxelloise, une fraction importante de la population se vit comme une « périphérie » dominée par un « centre » qui varie selon les cas.

Ce contexte explique la constitution du Frontpartij en 1919 : ce premier parti exclusivement flamand et fédéraliste obtient dès 1919 des sièges à la Chambre. **Après sa défaite électorale de 1932** et le départ de plusieurs personnalités, **le Frontpartij fait place en 1933 au Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV)**, créé par le leider Staf De Clercq. Le VNV conclut en 1936 des accords pour défendre le fédéralisme et le corporatisme, et ce tant avec les rexistes flamands qu'avec le KVV, la composante flamande du Bloc catholique : dès les années 1930, plusieurs partis se profilent nettement sur un des bords du clivage linguistique. **En 1939, le VNV redevient le quatrième parti en importance au parlement, mais il disparaît après la Libération en raison de sa politique de collaboration avec l'occupant allemand de 1940 à 1944.**

Le climat d'épuration de l'après-guerre empêche la reconstitution d'un parti nationaliste flamand. Une liste flamande se présente sans succès aux élections législatives de 1949 sous l'étiquette de Vlaamse Concentratie; une autre obtient un siège à la Chambre en 1954 sous l'étiquette de Christelijke Vlaamse Volksunie. En **1958**, cette dissidence prend le nom de **Volksunie** : l'expression politique du mouvement flamand s'élargit, et elle entend transcender le clivage Église/État pour mieux rassembler autour de la cause flamande, la Volksunie connaissant à la fois une forte prédominance catholique et des tendances anticléricales. Le profil de la Volksunie est également « transclivage » sur le plan socio-économique : elle réunit d'anciens éléments du VNV et une aile plus progressiste, en partie d'origine sociale-chrétienne. La Volksunie enregistre des succès électoraux

jusqu'en 1968 et 1971, dates où elle est le troisième parti flamand. Elle connaît ensuite des résultats plus médiocres, jusqu'à sa disparition en 2001 sous la pression d'une aile radicale qui rejette les lois de réformes institutionnelles adoptées la même année. Les deux partis nés fin 2001 de l'éclatement de la VU, la N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie) et **Spirit**, choisiront de former un cartel électoral avec une formation plus importante pour augmenter leur nombre d'élus et accroître leur influence; mais il s'agit toujours de **partis séparatistes qui accordent la priorité aux questions linguistiques et institutionnelles** (en particulier en ce qui concerne la N-VA), ce qui rend ces cartels fragiles.

Signe de l'acuité des enjeux linguistiques et institutionnels, la participation de la Volksunie aux accords d'Egmont-Stuyvenberg (1977-1978), trop favorables aux francophones aux yeux de l'aile radicale du mouvement flamand, se solde par son plus grave échec électoral. De surcroît, les mêmes élections législatives de **décembre 1978** voient **apparaître le Vlaams Blok**, cartel associant deux nouvelles formations hostiles aux accords (Vlaams-Nationale Partij, fondé par Karel Dillen, futur président à vie du VB, et Vlaamse Volkspartij). Après la dissolution du cartel, une de ses composantes, le VNP, reprend en 1979 l'appellation de Vlaams Blok, devenu aujourd'hui Vlaams Belang¹²². **L'essor électoral du Vlaams Blok s'opère aux alentours de 1990, une fois que le parti a mis l'accent sur les questions d'immigration et de sécurité; mais le VB maintient encore aujourd'hui son ultra-nationalisme flamand et sa volonté de séparatisme, incarnée dans son slogan « België Barst » (« Que la Belgique crève »).**

¹²² Suite à la condamnation pour racisme par la cour d'appel de Gand, le 21 avril 2004, de trois ASBL participant au financement du Vlaams Blok.

Les partis wallons et le FDF

Du côté francophone, lors de la formation du gouvernement socialiste-libéral en 1954, le mouvement wallon se réjouit que tous les ministres wallons soient fédéralistes. Mais la guerre scolaire qui fait rage sous la législature 1954-1958 renforce l'unité nationale des trois partis traditionnels, qui s'affrontent alors sur le clivage Église/État. Par contre, les grandes grèves de 1960-1961 dirigées contre le projet de loi unique du gouvernement social-chrétien/libéral de Gaston Eyskens, ainsi que la revendication de « réformes de structures » portée par la FGTV wallonne et par le Mouvement populaire wallon créé en 1961, sous-tendent la création du **Parti wallon en 1965**.

À l'origine, ce dernier est composé surtout de dissidents socialistes. Le Parti wallon s'élargit ensuite à des libéraux et à des catholiques pour devenir le Rassemblement wallon (RW) en 1968, formation initialement pluraliste au plan philosophique et socio-économique comme le sera le FDF. D'autres partis, plus éphémères, tenteront d'agir simultanément sur la base du clivage possédants/travailleurs et du clivage centre/périphérie, à l'image des formations libérales wallonnes (PLPW puis PRLW) et des formations libérales bruxelloises dans les années 1970.

En 1964, le FDF est fondé à Bruxelles sous le nom de Front démocratique des Bruxellois de langue française, transformé ensuite en Front démocratique des Bruxellois francophones. Il puise ses premiers cadres, entre autres, au sein d'organisations préexistantes telles que le Rassemblement pour le Droit et la Liberté (voir p. 44), ce qui lui donne d'emblée un caractère

pluraliste à l'égard du clivage Église/État. Son programme initial tient en deux points, directement inspirés des événements de 1961-1963 : l'abrogation des lois linguistiques de 1962-63, et la consultation des populations pour déterminer la région linguistique à laquelle leur commune doit appartenir. De façon plus globale, le FDF s'inquiète de la suprématie démographique flamande, qui se traduit par des rapports de force politiques qui menacent Bruxelles, aux yeux du FDF, de flamandisation forcée.

Le RW conclura un accord électoral avec le FDF et connaîtra, comme lui, ses meilleurs résultats électoraux au début des années 1970.

Des échecs électoraux et des divergences internes au plan socio-économique conduisent ensuite à la lente disparition du RW, tandis que le FDF, électoralement affaibli à l'échelle régionale, conclut en 1993 un accord de fédération avec le PRL, avant de participer à la fondation du MR en 2002.

L'organisation actuelle des partis selon le clivage centre/périphérie, devenu clivage communautaire

La quasi-disparition de partis autonomes focalisés sur les enjeux linguistiques et institutionnels, tant au nord qu'au sud du pays (disparition de la VU et du RW, intégration du FDF, de la N-VA et de Spirit dans une formation plus large ou dans des cartels électoraux), ne doit pas tromper. Elle **ne prouve aucunement l'affaiblissement du clivage centre/périphérie**, pour au moins cinq raisons.

1/ **Des partis fondés sur le clivage centre/périphérie subsistent, parmi lesquels le VB. En outre, la création fin 2001 de la N-VA et**

La quasi-disparition de partis autonomes focalisés sur les enjeux linguistiques et institutionnels, tant au nord qu'au sud du pays, ne prouve aucunement l'affaiblissement du clivage centre/périphérie.

de Spirit (transformé en 2008 en Vlaams-Progressieven) **témoigne de la persistance des priorités linguistiques et institutionnelles parmi les cadres de l'ancienne Volksunie**^{/23}, ainsi que de la coexistence, au sein de l'ex-Volksunie, d'une aile droite et d'une aile gauche, la première se retrouvant à la N-VA et la seconde chez les VlaamsProgressieven. Par ailleurs, la Lijst Dedecker, fondée début 2007 par l'ex-sénateur VLD Jean-Marie Dedecker, est à la fois une dissidence ultralibérale et droitiste du VLD, et un parti très marqué au plan institutionnel, favorable à la transformation de la Belgique en deux États indépendants qui coordonneraient leur action dans des domaines très limités (modèle confédéral).

2/ Diverses formations se sont succédé ou se concurrencent, en Wallonie, qui militent pour un séparatisme suivi d'un rattachement de la Wallonie à la France; la plus importante d'entre elles est **le Rassemblement Wallonie France**, dont le leader est l'ancien président du RW, Paul-Henri Gendebien. **À l'autre extrême du clivage centre/périphérie, des formations unitaristes continuent à plaider pour le maintien d'un maximum d'unité nationale,** y compris en Flandre; la plus importante est le **BUB** (Belgische Unie – Union belge).

3/ Les trois familles politiques traditionnelles ont toujours accueilli des membres très sensibles aux enjeux linguistiques et institutionnels, le mouvement flamand étant traditionnellement bien représenté au CVP (aujourd'hui CD&V) et le mouvement wallon au PS. Le CD&V est même, comme le VLD l'a été pendant un temps, un parti officiellement confédéraliste.

Indépendamment des ralliements de militants de la cause flamande, wallonne, bruxelloise ou francophone, des événements frappants ont fait évoluer l'attitude des partis traditionnels *a priori* peu sensibles à ces enjeux : ce fut le cas de l'affaire des Fourons dans les deux communautés linguistiques, et, pour les francophones, du départ forcé de l'aile francophone de l'UCL hors de Leuven en 1968.

4/ Le fait que tous les partis traditionnels se soient scindés sur une base linguistique^{/24} atteste l'importance des différends qui opposent les deux grandes communautés, et renforce même ces différends de manière mécanique, chaque parti s'adressant désormais à un électorat spécifique, flamand ou francophone. Le troisième grand clivage belge, devenu ainsi un véritable clivage *communautaire*, est plus structurant que jamais au plan politique.

5/ Le clivage communautaire est à ce point structurant que cette organisation fondée sur les deux grandes communautés linguistiques inquiète une partie de la population bruxelloise. Selon son analyse, Bruxelles est mal traitée par les partis flamands et francophones, qui raisonnent avant tout en fonction de la Flandre et de la Wallonie, et qui « exportent » à Bruxelles des conflits linguistiques et communautaires que la capitale, ville polyglotte et multiethnique, pourrait régler si elle bénéficiait de compétences accrues. Ces préoccupations spécifiquement bruxelloises se sont traduites, depuis le début du 21^e siècle, par plusieurs formes d'organisation de la société civile bruxelloise, ainsi que, en **2008**, par la **création d'un parti bruxellois bilingue, Pro Bruxsel**.

^{/23} Même si une partie d'entre eux a préféré rejoindre d'autres formations politiques (dont le VLD), considérant que les enjeux économiques et les questions éthiques étaient désormais prioritaires.

^{/24} En 1968 pour le PSC-CVP, en 1972 pour le PRL-PVV, en 1978 pour le PSB-BSP.

i/ Un clivage inachevé : le clivage ville/campagne

On évoque très rarement le clivage ville/campagne lorsqu'on analyse la vie politique belge, ce qui semble démentir, sur ce point, le modèle des clivages défendu par Rokkan et Lipset, qui place cette dichotomie au même rang que les trois autres clivages.

En réalité, cet oubli confirme la pertinence du modèle. **Si les villes**, et notamment Bruxelles, Anvers, Gand et Liège, **sont dominantes à bien des égards**, constituant des sièges administratifs, judiciaires et économiques, **les campagnes et la paysannerie ne se sentent pas victimes d'une domination structurelle en Belgique**. **Très majoritairement catholiques**, y compris dans plusieurs provinces wallonnes, **les agriculteurs ont vu leur identité culturelle soutenue par le clergé, et leurs intérêts économiques défendus par les catholiques, avant même que ceux-ci s'organisent progressivement en parti**. Au 19^e siècle par exemple, des lois prennent en compte les intérêts des agriculteurs en les protégeant de la concurrence étrangère et en soutenant artificiellement les prix des produits agricoles, à l'encontre de la logique libérale du « laisser faire, laisser passer » qui domine la politique économique.

L'agriculture subit néanmoins de plein fouet la concurrence étrangère, et le monde rural se paupérise en Flandre au 19^e siècle. Ses intérêts sont cependant toujours défendus par les partis catholiques ou chrétiens successifs, ce qui le dispense de créer ses propres relais politiques. Des interventions résolues de l'État, comme la création du Bureau spécial pour les Affaires flamandes en 1847, en pleine crise de l'artisanat textile traditionnel, rassurent le monde agricole, qui trouve ensuite un puissant relais auprès des décideurs politiques, en particulier chrétiens, avec la création du Boerenbond. Quant au sentiment des paysans flamands paupérisés d'être relégués à la périphérie du pays, loin des centres industriels en plein essor, il trouve une issue grâce à l'organisation du mouvement flamand et à la création de partis nationalistes flamands : **impliqué dans le combat linguistique, le monde rural flamand détourne en quelque sorte vers le clivage centre/périphérie une mobilisation qui aurait pu s'effectuer sur une base spécifiquement agricole**.

j/ L'extension du modèle à **de nouveaux clivages**



Le modèle d'analyse en termes de clivages est soumis aujourd'hui à une épreuve empirique : il doit pouvoir rendre compte de la montée en puissance de nouveaux enjeux et de partis auparavant inconnus, ou dont l'audience était confidentielle jusqu'aux années 1980. En termes de partis, le défi consiste à faire un sort, d'une part aux formations écologistes, d'autre part aux formations de droite radicale, d'extrême droite ou nationales-populistes (que nous regrouperons sous l'étiquette d'extrême droite, les principaux partis qui nous occuperont étant le VB et le Front national). Dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, des partis de ce type captent une proportion non négligeable de l'électorat, et centrent leur action sur des enjeux qui restaient assez secondaires avant que ces formations politiques montent en puissance. Les conditions semblent donc réunies pour conclure à l'apparition récente de nouveaux clivages dont ces partis seraient issus. Pourtant, les spécialistes ne s'accordent pas sur l'existence, sur le nom et sur la teneur d'éventuels nouveaux clivages.

Observe-t-on, en amont des partis écologistes et des partis d'extrême droite, les strates propres à un clivage ? Vérification faite, cela semble être le cas en ce qui concerne les partis écologistes, ce qui contraint à reconnaître l'existence d'un cinquième clivage. Par contre, à l'examen, la situation des partis d'extrême droite s'avère différente : il n'est pas sûr qu'il existe un sixième clivage, à moins qu'il s'agisse d'un clivage en cours de gestation.

k/ Le clivage **productivisme/antiproductivisme**

On peut s'étonner de l'affirmation selon laquelle il existe un clivage spécifique qui rend compte de l'apparition des partis écologistes, alors que depuis la prise de conscience mondiale, en 2006-2007, du problème du réchauffement climatique, presque tous les partis s'accordent sur la lutte contre le réchauffement et inscrivent des objectifs environnementaux dans leur programme. Nous reviendrons à cette objection au troisième chapitre. Dans l'immédiat nous montrerons, en nous détachant du contexte de l'heure, qu'on retrouve bien, dans ce nouveau cas d'espèce, la structuration en trois temps caractéristique d'un clivage.

1/ Le déséquilibre originel

Mai 68 d'une part, le choc pétrolier de 1973 d'autre part, joueront un rôle d'accélérateur dans la mise en cause des effets environnementaux de l'économie de marché. Mais dès les années 1960, des voix se font entendre pour dénoncer ce qu'elles appellent le mythe du progrès et l'obsession de la croissance. Alors que l'on célèbre « la société de consommation », « l'ère de l'abondance » ou encore « les Trente Glorieuses » (1945-1973), des inquiétudes se font jour quant aux conséquences d'une augmentation systématique de la production de richesses, et quant aux conditions dans lesquelles s'opère cette production.

L'expansion de l'automobile provoque des atteintes manifestes à l'environnement, sous

la forme de pollution atmosphérique entre autres, et connaît ses premiers effets pervers avec les bouchons autoroutiers et les embouteillages urbains, qui serviront de décor à de nombreuses scènes de cinéma soulignant la mise à l'arrêt d'un moyen de locomotion. On observe de **premières épidémies mortelles frappant des poissons de rivière**, dues à l'ingestion de déchets industriels (plomb, huiles, mercure...) rejetés par des usines implantées au bord de cours d'eau. Les **déchets radioactifs issus des centrales nucléaires posent de graves problèmes de stockage et d'enfouissement**, la radioactivité ne s'atténuant qu'après des milliers d'années. Des **centaines d'espèces animales** et des milliers d'espèces végétales voient leur population décliner, certaines étant **menacées** de disparition pure et simple. **De nouvelles « maladies de civilisation » font leur apparition**, non plus liées à la pauvreté comme la tuberculose, mais aux nouvelles conditions de vie (stress, infarctus, maladies pulmonaires dues à la pollution de l'air...). **La qualité de l'alimentation est mise en cause en raison de certaines méthodes de production** (recours intensif aux pesticides, aux insecticides, aux hormones de croissance, aux colorants et autres produits chimiques, dont les résidus s'accumulent dans la nourriture consommée). L'usage intensif du pétrole, aussi bien comme carburant que comme matière première d'un matériau à grand succès tel que le plastique, fait naître des craintes quant à l'assèchement, à moyen ou à long terme, des réserves disponibles. **L'extrême inégalité de richesse entre les pays occidentaux**

Dès les années 1960, des voix se font entendre pour dénoncer ce qu'elles appellent le mythe du progrès et l'obsession de la croissance.

et ce qu'on appelle, à l'époque, le Tiers-Monde, est interprétée, y compris dans de nombreux médias, comme l'effet d'un « pillage » des matières premières et de l'exploitation de la main-d'œuvre des pays les plus pauvres. La surpopulation et les famines qui frappent différents pays, notamment africains, sont imputées à un système économique mondial fondé sur la croissance industrielle au détriment de l'agriculture, et qui est dominé par les pays occidentaux.

Dans certaines franges du monde intellectuel, la critique du capitalisme prend ainsi des accents nouveaux, selon lesquels la mauvaise répartition des richesses est moins problématique que l'aliénation à un système de production qui crée des besoins artificiels par la publicité, et dont les effets sur l'environnement, la santé et la qualité des relations humaines, notamment dans les villes, sont plus néfastes que la simple pauvreté²⁵. La science est fortement mise en cause par ceux qui dénoncent sa soumission aux intérêts des entreprises, devenues une des principales sources de financement des laboratoires et des travaux de recherche. **Aux notions de progrès** (économique, scientifique et technologique) **et de richesse, synthétisées dans la quête de la croissance économique et le calcul du PNB, des intellectuels opposent l'impératif de la décroissance** : c'est notamment le cas du rapport du Massachusetts Institute of Technology diffusé par le Club de Rome en 1972, *Limits to Growth*, et publié en français sous le titre *Halte à la croissance* ?

Au cours des décennies 1970-1980, différents événements très médiatisés cristallisent ces inquiétudes : l'explosion d'une usine de pesticides à Bhopal (Inde) en 1974; le nuage de dioxine échappé du réacteur d'une usine chimique implantée à Seveso (Italie) en 1976; la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier Amoco Cadiz au large des côtes bretonnes en 1978; l'accident survenu à la centrale nucléaire de Three Miles Island (États-Unis) la même année; la fusion du cœur d'un réacteur nucléaire en Ukraine en 1986, entraînant des dégâts sanitaires majeurs dans la région de Tchernobyl et la formation d'un nuage radioactif qui survole la majeure partie de l'Europe ; etc.

2/ L'auto-organisation des citoyens

Les effets destructeurs de l'énergie nucléaire, redoutables en cas d'accident survenant à une centrale, sont avérés depuis l'explosion des bombes lancées sur Hiroshima et sur Nagasaki en 1945. **En Belgique comme dans d'autres pays, la question du nucléaire cristallise nombre d'enjeux**, dénoncés comme autant de fantasmes par les défenseurs de cette source d'énergie. Les environnementalistes s'organisent aussi pour dénoncer le problème du stockage des déchets nucléaires, et l'ensemble des mesures de précaution et de secret qu'impose l'exploitation d'une telle énergie, responsable à leurs yeux d'une centralisation accrue du pouvoir, voire de dérives autoritaristes. La construction de centrales

²⁵ Parmi les ouvrages qui ont répandus ces idées auprès d'un large public, mentionnons *L'homme unidimensionnel* de Herbert Marcuse (1964) et *Une société sans école* d'Ivan Illich (1971).

nucléaires civiles en Belgique fait ainsi l'objet d'intenses discussions dans certains milieux, et devient un des chevaux de bataille des associations écologistes¹²⁶. L'annonce fin 1979 de l'installation de missiles de croisière de l'OTAN sur le territoire belge provoque d'imposantes manifestations (200 000 personnes le 21 octobre 1981; 300 000 le 23 octobre 1983), sous-tendues par des convictions pacifistes (en particulier en Flandre), mais aussi écologistes : les manifestations sont organisées par le Centre national d'action pour la paix et le développement (CNAPD) et par le Vlaams Aktiekomitee tegen atoomwapens.

Par-delà les questions de l'énergie et du nucléaire, de nombreuses organisations se créent pour défendre l'environnement et pour promouvoir des modes alternatifs de production et de consommation. Certaines se dotent de thèmes pointus, comme le nutritionnisme, l'esprit libertaire, etc., ou d'objectifs locaux, issus de leur environnement direct; mais ces organisations spécialisées popularisent les modes de réflexion de l'écologie naissante, y compris dans le cadre urbain (à Bruxelles, création de l'Atelier de recherche et d'action urbaine (ARAU) en 1968, du Comité général d'action des Marolles en 1969, etc.). **Parmi les plus généralistes, et celles qui seront les plus influentes au plan politique, Inter-Environnement est créé en 1971, OXFAM en 1976.** Une section belge des Amis de la Terre est également fondée en 1976, dans le prolongement, comme dans de nombreux autres pays, de l'association américaine The Friends of Earth International, dont le cheval de bataille est le combat antinucléaire. La section belge des Amis de la Terre crée rapidement ses propres structures décentralisées en Wallonie

et à Bruxelles. D'autres organisations se développeront après la fondation des partis écologistes, à l'instar de Gaïa (1992), association très active en Flandre dans la défense des intérêts des animaux.

3/ La création de partis politiques

Écolo

Du côté francophone, la première structuration politique de l'écologie remonte à la création, au début des années 1970, d'un mouvement intitulé Démocratie nouvelle, dont le manifeste, en 1973, prône le fédéralisme intégral, l'autogestion, et une planification économique qui favorise les biens fondamentaux et les biens d'épanouissement au détriment des biens superflus et des biens nocifs. Les créateurs de Démocratie nouvelle sont des dissidents du Rassemblement wallon, au premier rang desquels le sénateur Pierre Waucquez et Paul Lannoye; ce dernier sera, près de 10 ans plus tard, un des fondateurs d'Écolo. En 1976, Démocratie nouvelle participe aux élections communales namuroises sur une liste de cartel nommée Combat pour l'écologie et l'autogestion. Au plan des idées, la convergence est frappante entre les priorités des Amis de la Terre et celles défendues par ces mouvements politiques.

Un tournant s'opère en 1977, lorsque des membres des Amis de la Terre, majoritaires au sein du mouvement, décident de participer aux élections en essayant de rassembler la plupart des organisations environnementales francophones. Des listes sont déposées sous le nom de Wallonie écologie aux élections législatives de 1977 et de 1978, tandis qu'une liste Europe écologie concourt à l'élection européenne de 1979. Les

¹²⁶ Aujourd'hui encore, malgré la menace de réchauffement climatique imputée aux énergies fossiles telles que le pétrole, les écologistes voient dans le nucléaire une réponse dangereuse au problème climatique.

candidats présents sur ces listes sont actifs dans diverses associations environnementales, dont la section belge des Amis de la Terre.

Le mouvement Écolo^{/27} est créé en 1980 par des militants, dont une bonne part appartiennent aux Amis de la Terre, qui veulent disposer, comme le disent les statuts d'Écolo, d'« une structure permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste, afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de société ». Sur le plan des idées, la filiation est directe avec les programmes des listes et des mouvements qui viennent d'être cités.

Agalev/Groen!

Le parti écologiste flamand naît dans des conditions similaires. Le nom du parti tire son origine de la création, en 1970, de l'association Anders Gaan Leven dans la province d'Anvers, qui prône des valeurs en rupture avec la société de consommation, crée une maison d'édition et des groupes de réflexion, et participe, dans les années 1970, à plusieurs manifestations environnementales par le biais de ses groupes d'action. Aux élections de 1974 (législatives) et de 1976 (communales), l'association soutient des listes de candidats « verts ». Elle dépose par contre ses propres listes aux élections législatives de 1977 et de 1978, sous le nom d'Agalev, ainsi qu'aux élections européennes de 1979 et législatives de 1981.

Après cette première structuration politique, **le parti Agalev est fondé en mars 1982**, avec un programme initialement axé sur l'écologie, la démocratie de base et la non-violence. Des liens idéologiques et informels avec l'association Anders Gaan Leven subsistent au cours des années

1980. **Le parti change de nom fin 2003 pour devenir Groen!, ce changement étant dû à sa volonté de se recentrer sur ses priorités écologistes après la très lourde défaite subie aux élections fédérales de 2003, qui a sanctionné sa première participation au pouvoir** (perte d'environ deux tiers de ses voix).

La naissance des partis écologistes belges correspond donc parfaitement au modèle en trois temps caractéristique d'un clivage : les menaces pesant sur l'environnement et la qualité de la vie conduisent à l'émergence d'un vaste tissu associatif au sein duquel certains groupes décident de la création d'Écolo et d'Agalev, ces partis étant conduits, comme d'autres avant eux, à prendre progressivement leur indépendance à l'égard des organisations qui ont contribué à leur formation.

4/ La position des partis écologistes à l'égard des autres clivages

Dès leur constitution, les partis écologistes se retrouvent confrontés à la préexistence de clivages qui organisent fortement la vie politique et qui mobilisent d'importantes masses électorales. Comme d'autres partis, ils prennent position à l'égard de ces clivages en fonction de leurs valeurs d'une part, et d'impératifs stratégiques d'autre part.

Le clivage Église/État est en perte de vitesse au début des années 1980. Si plusieurs fondateurs d'Écolo et d'Agalev viennent du monde chrétien (c'est notamment le cas de Luc Versteyle, prêtre jésuite et fondateur d'Anders Gaan Leven en 1970), ils cohabitent dans ces partis avec des personnalités de tendance laïque voire anticléricale.

^{/27} Il s'agit au départ d'un mouvement et non d'un parti, dont le nom est un acronyme signifiant « Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales ».

Le libéralisme et le marxisme sont des productivismes partageant une même fascination pour la science, l'industrie et la technique.

Pluralistes au plan philosophique, les partis écologistes accordent la liberté de vote à leurs parlementaires sur les questions éthiques.

Le clivage possédants/travailleurs a posé plus de difficultés aux partis écologistes. Leurs cadres proviennent surtout de milieux progressistes, sensibles aux problèmes rencontrés par les populations précarisées. En outre, **depuis le début du 21^e siècle, Écolo comme Groen! se revendiquent clairement de la gauche.** Mais ces partis ont longtemps récusé l'opposition droite/gauche (« *ni droite ni gauche* ») parce qu'ils relativisent, plus fondamentalement, le clivage possédants/travailleurs, jugé secondaire et trompeur. À leurs yeux, le monde patronal comme le monde syndical, les entreprises comme les salariés, les libéraux comme les chrétiens et les socialistes, s'accordent sur l'essentiel, à savoir la recherche d'une croissance économique aussi soutenue que possible, les divergences entre ces acteurs ne portant que sur la manière de répartir les fruits de la croissance. **Selon cette analyse, le libéralisme et le marxisme sont des productivismes partageant une même fascination pour la science, l'industrie et la technique, ce qui permet de les rejeter dos à dos.**

Au départ, les partis écologistes abordent le clivage centre/périphérie en fonction de la méfiance des organisations environnementales à l'égard de la bureaucratie et des appareils d'État, considérés comme des relais de la course à la croissance. D'où **un accord de principe avec l'idée fédéraliste entendue comme décentralisation aussi poussée que possible, dans l'espoir de**

voir les décisions prises au niveau le plus local, et avec une implication maximale des citoyens. Face à une évolution institutionnelle qui a pris d'autres formes depuis lors, les écologistes prétendent aujourd'hui transcender l'opposition entre communautés, tout en devant gérer leurs divergences sur les questions spécifiquement linguistiques.

5/ Comment nommer ce nouveau clivage ?

Plusieurs auteurs qui reconnaissent l'existence d'un cinquième clivage, irréductible aux quatre précédents, l'appellent **clivage matérialisme/postmatérialisme**. Le terme de postmatérialisme présente cependant l'inconvénient de laisser entendre que le matérialisme est plus ou moins dépassé, alors que la notion de clivage recouvre, dans l'acception défendue ici, un mouvement de réaction à un déséquilibre et donc la présence – ressentie comme dominante – du pôle qui provoque le mouvement de réaction.

Puisque la dénomination des clivages, chez Rokkan, épouse la vision que les « dominés » ont du pôle « dominant », nous proposons de donner à ce cinquième clivage le nom de **productivisme/antiproductivisme**, l'opposition au productivisme sous ses diverses formes historiques étant décisive dans la vision du monde des mouvements et des partis écologistes. **Si l'on souhaite une appellation plus simple, l'opposition quantité/qualité peut également être retenue, mais elle est moins précise.**

1/ Un cinquième clivage en Belgique ?

Appliquer le modèle d'analyse par les clivages au cas de l'extrême droite peut faire naître un embarras. Cette explication socio-historique de l'origine des principaux partis exige de rendre compte du mode de raisonnement de la fraction de la société qui réagit à ce qu'elle estime être un déséquilibre ou un rapport de domination inacceptable. **En procédant de la sorte, on court toujours le risque de paraître donner raison au point de vue décrit. Ce n'est cependant qu'une apparence, et ce qui sera dit ici à propos de l'extrême droite n'implique ni plus ni moins d'adhésion sur le fond que ce qui a été évoqué à propos d'autres clivages.** En tout état de cause, la vision de la société véhiculée par l'extrême droite doit être prise en compte dans cette analyse des partis politiques à la lumière des clivages, puisque les conditions semblent réunies pour reconnaître l'existence d'un sixième clivage.

^{/28} Les études réalisées après différents scrutins sur les motivations de vote en Flandre montrent que les électeurs les plus sensibles aux questions linguistiques et institutionnelles votent pour la Volksunie à l'époque, alors que les électeurs du VB placent ces préoccupations au second plan et motivent leur vote par trois thèmes : la sécurité, l'immigration et le rejet de la politique telle qu'elle se pratique en Belgique.

1/ En première analyse, un clivage cosmopolitisme/identité ?

Le **Vlaams Blok** est fondé, en tant que parti, en **1979**; le **Front national (FN)** en **1985**. Jusqu'aux élections législatives de 1987, ces partis obtiennent des scores électoraux faibles, **leur percée s'amorçant aux élections communales de 1988 et s'affirmant lors des élections législatives du 24 novembre 1991, appelé pour cette raison le « dimanche noir »**. Il faut donc poser l'hypothèse, pour tester l'explication par les clivages, selon laquelle la création et la montée en puissance de ces partis en une décennie traduisent une réaction à des phénomènes ressentis comme un déséquilibre, une menace ou un rapport de domination.

^{/29} Il en va de même des autres partis d'extrême droite francophone, qui sont souvent issus d'une dissidence du FN et dont la durée de vie est généralement éphémère : nous n'en traiterons donc pas.

Dans le cas du VB, le thème originellement mis en avant est la prédominance francophone dans l'histoire de la Belgique et la nécessité, pour la Flandre, de faire reconnaître les droits qui lui ont été refusés : **parti ultranationaliste flamand, le VB a placé d'emblée l'indépendance de la Flandre au cœur de son programme. Cette thématique ne lui a cependant apporté, de 1978 à 1987, qu'un nombre limité d'électeurs, tandis que l'exploitation de plus en plus insistante des thèmes de l'immigration, de l'insécurité et de l'impossible intégration des étrangers est au cœur de sa progression électorale**^{/28} ininterrompue depuis les élections communales de 1988. L'année 1986 est sans doute une année charnière en la matière, puisque l'opinion publique belge a alors pu voir pour la première fois à la télévision, lors de manifestations contre les bombardements américains sur la Lybie, des centaines de manifestants défiler dans les rues de Bruxelles aux couleurs de l'Islam et en scandant des slogans tels que « *Allah U Akbar* » (« Dieu est le plus grand »). **Le motif majeur de la pénétration électorale de l'extrême droite est encore plus clair en ce qui concerne le FN, puisque celui-ci, depuis sa fondation**^{/29}, **a basé toute sa communication sur les thèmes de l'insécurité, des problèmes posés par les étrangers (inassimilables, vecteurs d'insécurité, et concurrents des Belges pour l'obtention d'emplois et d'allocations sociales), de l'Islam et de l'antipolitisme.**

Si un clivage spécifique explique le développement de ces partis, il faut tenir compte de cet état de fait et baptiser ce clivage clivage cosmopolitisme/

identité. Cette suggestion revient à inverser la dénomination proposée par plusieurs spécialistes, qui parlent pour leur part d'un clivage identité/cosmopolitisme. On peut en tout cas s'accorder sur le fait que les modèles de société qui s'affrontent ici se revendiquent, l'un de l'identité (priorité à la nation et aux Belges, aux mœurs et à la culture nationale, et refus de l'égalité des droits en faveur des personnes issues de l'immigration, qu'elle soit extra-européenne ou d'Europe de l'Est), et l'autre du cosmopolitisme (égalité des droits quelle que soit l'origine ou la confession religieuse des individus, intégration non forcée, pluralisme des cultures et des valeurs, enrichissement de la société par la diversité des apports culturels de toute origine). Mais si l'on veut traiter des différents clivages de manière cohérente, il faut placer en tête de chaque clivage le pôle jugé dominant et dénoncé comme tel par ceux qui ont réagi à cette domination en s'organisant au niveau de la société civile et, *in fine*, en fondant un ou plusieurs partis pour mener leur combat. **En l'occurrence donc, il faut reconnaître que l'extrême droite et ses électeurs jugent le cosmopolitisme dominant, et que le pôle dominé, dans leur vision de la société, est le pôle identitaire : il faut donc parler, en première analyse, d'un clivage cosmopolitisme/identité.**

2/ En deuxième analyse, un clivage identité/cosmopolitisme ?

Cela étant, le simple fait de défendre cette hypothèse suffit à en marquer les limites. On peut certes citer les phénomènes, plus ou moins réels ou fantasmés selon les cas, qui sont ressentis comme des privilèges accordés aux étrangers,

comme des menaces pour l'identité nationale ou comme des problèmes affectant les Belges dans leur vie quotidienne : admission du voile islamique, vu comme un symbole d'un islamisme agressif ou comme un recul de la condition des femmes; actes de petite délinquance dus, à suivre certains médias, aux jeunes issus de l'immigration; dégradation de quartiers et d'écoles ghettos; lois interdisant le racisme et la xénophobie, lues comme des lois bridant la liberté d'opinion; création du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, organisme officiel voué, selon ce point de vue, à la défense exclusive des étrangers; cordon sanitaire noué autour des partis d'extrême droite, qui interdit la prise en compte de la volonté d'une partie de l'électorat; etc.

Mais on peut aussi citer des phénomènes qui vont en sens inverse. Les personnes issues de l'immigration de main-d'œuvre sont loin d'appartenir aux couches les plus favorisées de la société : on compte parmi elles un taux de chômage et de pauvreté plus élevé que dans les milieux dits de souche; toutes choses égales par ailleurs, leurs enfants et petits-enfants obtiennent des résultats scolaires inférieurs à la moyenne, l'école échouant à briser la reproduction des inégalités; elles font l'objet de discriminations à l'embauche et au logement; l'appartenance à l'Islam, ou le port de signes religieux ou traditionnels, suscite de la méfiance auprès d'une partie de l'opinion; etc. Si l'on se rappelle qu'un clivage naît d'un déséquilibre originel, ressenti comme majeur et inacceptable par une partie de l'opinion, **on peut considérer que le déséquilibre ressenti par les immigrés est au moins aussi manifeste que celui ressenti par cette partie de la société d'accueil qui vit**

L'auto-organisation des citoyens est particulièrement forte dans le monde issu de l'immigration, d'avantage que dans les univers proches de l'extrême droite.

difficilement les évolutions qui s'opèrent sous ses yeux du fait des phénomènes migratoires.

Si l'on prend pour critère la deuxième strate constitutive d'un clivage, on observe que l'auto-organisation des citoyens est particulièrement forte dans le monde issu de l'immigration, davantage que dans les univers proches de l'extrême droite, qui réagiront plus tardivement à la nouvelle composition du tissu social. De nombreuses associations culturelles et d'entraide sont rapidement organisées par les immigrés afin de préserver la mémoire et développer la solidarité au sein des groupes de migrants; certaines mêlent une base idéologique et une base nationale, comme les **ACLI qui fédèrent, depuis 1955, les travailleurs italiens d'appartenance chrétienne**. D'autres associations se dotent de thèmes et d'objectifs politiques liés à l'immigration, révélateurs de l'adoption d'une position déterminée au sein d'un clivage. La question de la participation politique des immigrés est posée très tôt, sous la forme notamment, **à partir de 1968, de la création de conseils consultatifs communaux des immigrés**, conseils dont les membres sont désignés par les immigrés qui y trouvent un substitut à la participation aux élections communales^{/30}. La revendication du droit de vote pour les étrangers aux élections communales mobilisera le tissu associatif pendant plusieurs décennies, et par-delà les seules associations animées par des migrants : les syndicats, entre autres, joueront un rôle important dans la défense des intérêts sociaux et politiques des étrangers. **De nombreuses organisations progressistes participent ainsi à la campagne Objectif 82 destinée à obtenir le droit de vote**

pour les élections de 1982. D'autres thèmes font l'objet d'une forte structuration associative : aide sociale, alphabétisation, accueil et intégration, enseignement, santé... Rien qu'à Bruxelles, et pour ne citer que les plus connus, le CIRE (Centre d'initiation pour réfugiés étrangers, aujourd'hui Coordination et initiatives pour et avec les réfugiés et étrangers) est créé en 1954, le MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) en 1965, Info-Türk en 1974, le CBAI (Centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles, aujourd'hui Centre bruxellois d'action interculturelle) en 1981. Par-delà la création de centaines d'associations regroupant des personnes issues de l'immigration, la question des sans-papiers conduit à l'émergence d'autres structures et de diverses formes de coordination depuis la fin des années 1990 (le premier mouvement important en faveur des droits des sans-papiers date de 1998).

3/ En troisième analyse, un clivage doublement incomplet

Tout ce qui précède confirme qu'une sorte de clivage est ici à l'œuvre, puisque deux grands types d'opinions se font face sur un enjeu de grande importance et qui ne quitte pas l'avant-plan de la scène politique. **Mais ce clivage est doublement incomplet, et il appelle des conclusions contradictoires selon les critères que l'on emploie : le pôle « cosmopolitisme » développe une vaste vie associative mais presque pas de partis politiques, tandis que le pôle « identité » possède ses partis mais pratiquement pas de vie associative.**

^{/30} Les étrangers ressortissants de l'Union européenne ont voté pour la première fois aux élections communales de 2000, les extra-européens, aux élections communales de 2006.

Le pôle « cosmopolitisme » : une auto-organisation de la société qui ne débouche pas sur des partis

Si l'on prête d'abord attention aux deux premières strates constitutives d'un clivage, le premier déséquilibre historiquement observable (première strate) est celui ressenti par les personnes issues de l'immigration. Elles s'organisent d'ailleurs en conséquence dès les années 1950 (deuxième strate), et bénéficient en outre d'un soutien de la part d'associations belges « de souche » : la deuxième strate constitutive d'un clivage est déjà formée dans les années 1970, avant la création du VB et du FN. Dès lors, il faudrait plutôt parler d'un clivage identité/cosmopolitisme et non l'inverse, ou d'un clivage nationaux/immigrés, les personnes issues de l'immigration se sentant victimes de lourdes difficultés et de discrimination.

Mais ces deux premières strates constitutives d'un clivage ne débouchent pas sur la création de partis politiques fondés sur cette problématique : sur ce troisième versant, le clivage reste incomplet. **Il n'existe en effet pas de parti politique voué à la défense des intérêts des personnes d'ascendance étrangère. Quelques partis musulmans ont vu le jour, mais ils se revendiquent avant tout de l'Islam : ils relèvent d'abord du clivage Église/État.** Quant au parti Resist, créé par Dyab Abou Jahjah, président de la Ligue arabe européenne, il n'a participé qu'aux élections fédérales de 2003.

Le pôle « identité » : des partis sans ancrage majeur dans la société

Si l'on prend pour critère la troisième strate constitutive d'un clivage, c'est-à-dire la création de partis politiques, il semble qu'il faille conclure à

l'existence d'un clivage cosmopolitisme/identité, puisque ce sont des partis identitaires qui s'inscrivent résolument dans la problématique brassée par cette opposition à partir des années 1985-1990 (création du FN et développement d'une propagande anti-immigrés au VB).

Mais le déséquilibre dénoncé par le pôle « identité » de ce clivage est d'apparition assez récente, et la sensibilité à ce déséquilibre constitue une réaction aux premières avancées obtenues par les personnes issues de l'immigration. **C'est au moment où les droits des immigrés sont mieux reconnus et font l'objet d'un certain consensus médiatique** (dans la lutte contre l'extrême droite et les discriminations, et en faveur du principe de l'égalité entre les cultures) **que les partis d'extrême droite font leur percée électorale.** Il ne va donc pas de soi, y compris sans doute aux yeux des personnes qui vivent difficilement la cohabitation avec les immigrés, que ces derniers bénéficient d'avantages indus, ou qu'ils constituent une menace pour les droits des Belges : la première strate constitutive d'un clivage cosmopolitisme/identité ne fait pas défaut, mais elle apparaît comme tardive, réactive, et contrebalancée par un déséquilibre inverse et plus ancien.

D'où, sans doute, le petit nombre d'associations et de groupes de pression créés pour protester contre les difficultés dues à la présence de populations issues de l'immigration. De telles organisations existent, mais elles se manifestent rarement au grand jour^{/31}, et leur base est manifestement limitée : elles ne soutiennent pas la comparaison avec l'auto-organisation du monde laïque et du monde catholique, du mouvement ouvrier et des intérêts patronaux, ou encore du mouvement

^{/31} On leur doit, ces dernières années, quelques manifestations contre le « péril islamiste », à l'occasion desquelles les groupes belges sont renforcés par des militants venus de pays voisins, et une participation à des manifestations sur des questions de société (protestation contre la dépénalisation du cannabis ou l'ouverture du mariage aux couples homosexuels).

^{/32} Y compris la frange du mouvement flamand qui gravite autour du VB sur la base de thèmes linguistiques, et qui ne nous concerne pas ici.

flamand^{/32}, du mouvement wallon ou des intérêts bruxellois. **Le caractère incomplet, au regard de ce critère, du clivage cosmopolitisme/ identité explique d'ailleurs, vraisemblablement, la difficulté éprouvée par les partis d'extrême droite, en particulier francophones, à déposer des listes dans toutes les communes ou toutes les circonscriptions, et à composer des listes complètes.** Aux élections communales du 8 octobre 2006 par exemple, seules 31 listes issues des différents partis d'extrême droite ont été valablement déposées dans les 262 communes wallonnes, et la plupart étaient incomplètes : certaines ne comptaient qu'une poignée de candidats. **À l'inverse, les partis enracinés dans un véritable clivage trouvent sans trop de difficultés des candidats appartenant au monde associatif constitué autour des enjeux charriés par ce clivage.**

4/ En définitive, des partis d'extrême droite hors clivages ?

Sur la base de ces constats, il faut poser l'hypothèse selon laquelle la création du VB et du FN ne répond pas au modèle d'explication des partis à l'aide des clivages : ce modèle n'a pas vocation à tout expliquer, et il serait artificiel d'inscrire à tout prix chaque parti dans un clivage déterminé. Nous verrons que d'autres partis échappent à ce modèle, et il y a des raisons spécifiques d'en exclure les partis d'extrême droite.

Si l'extrême droite échappe au système des clivages, c'est sans doute parce que les clivages révèlent des oppositions internes au système démocratique, sous-tendues et animées, dans chaque pôle au sein de chaque clivage, par des valeurs et des principes

conformes à la démocratie, et donc susceptible de mobiliser de larges franges de la population pour leur défense. À l'inverse, entendue au sens strict, l'extrême droite est structurellement marginale en Belgique, en termes d'audience et par son idéologie. L'authentique extrême droite, fascisante, ultranationaliste, raciste, antisémite, nostalgique de racines *celtes, païennes* ou *aryennes*, hostile aux valeurs d'égalité et de liberté, défend une vision de la société contraire aux principes démocratiques et ne suscite que des ralliements quantitativement marginaux. En leur cœur idéologique propre – celui de leurs dirigeants, et non celui de leurs électeurs motivés par des questions de sécurité et d'immigration –, **les partis d'extrême droite ne dénoncent pas un déséquilibre ou un rapport de domination jugé inacceptable par la frange de la population qui estime en subir les effets : ils veulent rompre avec la démocratie comme telle.** De là le secret et les dénis concernant la biographie de leurs dirigeants, qui renvoie régulièrement à des engagements fascistes ou nazis; de là aussi les liens qu'ils tissent avec des milices paramilitaires et avec des partis de même nature en Europe, seuls à même de rompre leur isolement.

Les partis d'extrême droite ne dénoncent pas un déséquilibre, ils veulent rompre avec la démocratie comme telle.

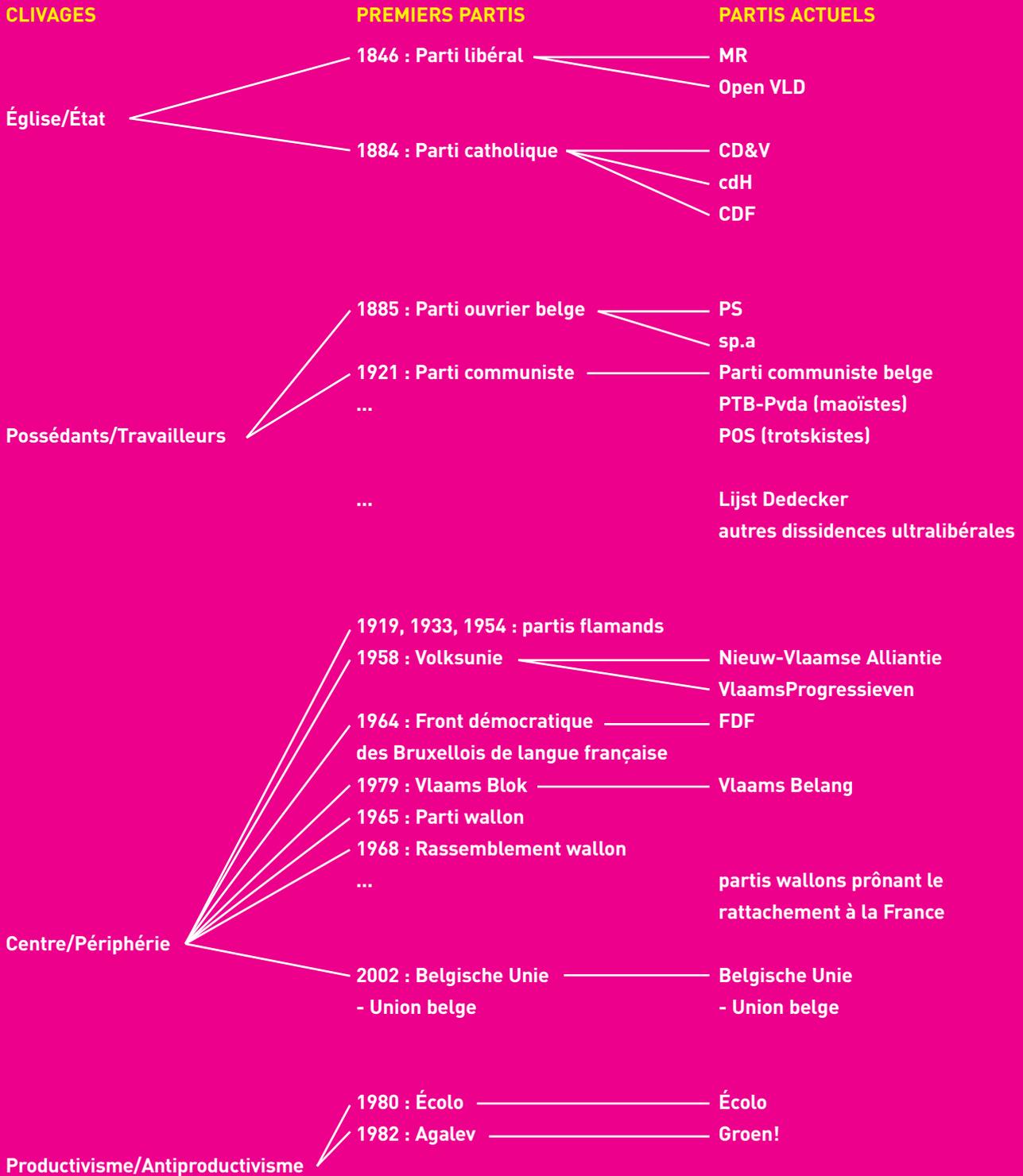


m/ Tableau récapitulatif de la naissance des partis sur fond de clivages

[→ fiche 4 page 138]

Tout ceci explique pourquoi nous n'évoquons pas l'extrême droite dans le tableau récapitulatif qui suit. Ce tableau reprend, en colonne de gauche, les quatre clivages à l'œuvre en Belgique. Il rappelle, en colonne centrale, les premiers grands partis créés prioritairement sur la base d'un de ces clivages, et la date de leur création (moyennant les réserves déjà évoquées concernant la date de 1884 pour la naissance du Parti catholique). Il indique enfin, en colonne de droite, les principaux partis actuels qui sont issus des précédents (dans ce cas, une ligne rattache le parti actuel à son prédécesseur ultime), ou les partis qui, sans filiation directe ou indirecte avec les précédents, sont nés du clivage considéré. Pour chaque clivage, les partis situés au-dessus du nom du clivage appartenaient originellement au pôle « dominé » au sein de ce clivage, à l'inverse des partis situés en dessous du nom du clivage, qui appartiennent au pôle originellement « dominant ».

NAISSANCE DES PARTIS SUR FOND DES CLIVAGES EN BELGIQUE





CHAPITRE 2

Une illustration privilégiée de la dynamique des clivages : les guerres scolaires

L'école a constitué la principale pomme de discorde entre cléricaux et anticléricaux, ou entre catholiques et laïques, dans l'histoire du pays. Les guerres scolaires ont approfondi le fossé entre les deux univers de pensée en les amenant à s'affronter durement, le combat étant mené par des partis, mais aussi par de nombreuses organisations intéressées par la question. Le bref exposé qui suit complète à cet égard la présentation du clivage Église/État, mais il doit surtout permettre de tirer quelques observations supplémentaires à propos de la dynamique sociale et politique engendrée par les clivages.

a/ Les faits

^{/33} J. Leclercq-Paulissen, *Les grands combats : l'émancipation politique et la guerre scolaire en Belgique*, in H. Hasquin (dir.), *op. cit.*, p. 138.

Nous avons vu qu'à la naissance de la Belgique, l'enseignement catholique est en meilleure position que l'enseignement public, dont le développement dépend d'une législation qui reste à élaborer alors que l'école privée bénéficie de la liberté retrouvée de l'Église (pp. 25-26).

La période 1833-1845 voit l'adoption de nombreuses mesures favorables à l'enseignement catholique. La loi de 1842 sur l'enseignement primaire impose à chaque commune d'avoir une école primaire, mais elle précise que cette école peut être privée, donc le plus souvent catholique, tout en étant financée par la commune (école adoptée). Elle contraint aussi les écoles publiques à organiser un cours de religion donné par le clergé si le catholicisme est majoritaire parmi les élèves. Le règlement d'ordre intérieur de l'enseignement primaire adopté en 1845 place en outre les écoles publiques sous la tutelle de l'Église : la prière est organisée en classe, l'enseignement reçoit une mission religieuse, le clergé a un droit de contrôle sur toutes les matières qui ont un lien avec la religion ou la morale. Les libéraux n'obtiennent, en contrepartie, que la compétence communale sur la nomination des enseignants de l'école publique.

Cet état de fait explique pour partie la création du Parti libéral en 1846, et se reflète dans le programme du parti adopté lors de son congrès constitutif, programme dont l'article 3 revendique ce qui suit : « L'organisation d'un enseignement public, à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre

les établissements privés, et en repoussant l'intervention des ministres des cultes, à titre d'autorité, dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil. » **Les libéraux veulent à la fois développer massivement l'enseignement public et le rendre indépendant de toute tutelle religieuse : c'est une véritable révolution qu'ils envisagent, au nom du respect du pluralisme.**

1/ La première guerre scolaire

La première guerre scolaire bat son plein entre 1879 et 1884, et porte sur l'école primaire. Placés pour la première fois en position de force, les libéraux adoptent en 1879 la **loi Van Humbeeck, qui contraint chaque commune à organiser une école primaire neutre, interdit l'adoption d'écoles libres par les communes, rend l'enseignement de la morale obligatoire, retire la religion du programme en la rendant facultative, et prévoit que les instituteurs doivent disposer d'un diplôme dispensé par une école normale publique.** Ce virage spectaculaire, qui menace la position de l'école privée, a été préparé par divers travaux menés par des loges maçonniques, Van Humbeeck étant lui-même un dignitaire de la franc-maçonnerie^{/33}.

La réaction catholique à cette « loi de malheur » est extrêmement vive, au point de conduire le gouvernement à rompre les relations diplomatiques avec le Vatican. Les journaux catholiques paraissent bordés de noir; l'Église fait pression sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école libre sous peine

La période 1833-1845 voit l'adoption de nombreuses mesures favorables à l'enseignement catholique.

d'excommunication, et elle refuse d'accorder les sacrements aux responsables de l'enseignement communal; des pétitions, des meetings et des manifestations mobilisent les catholiques, en particulier en Flandre; des centaines d'écoles catholiques sont créées... En décembre 1878, l'Église réaffirme, dans un mandement collectif des évêques, « le droit divin d'intervenir dans l'école où se fait l'éducation de l'enfance et de la jeunesse chrétienne pour imprimer à cette éducation un caractère moral et religieux » – le terme d'école désignant aussi bien les établissements publics que privés. Le **31 janvier 1879**, une nouvelle intervention se termine par une prière restée fameuse : « **Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur !** »

Revenus au pouvoir en 1884, les catholiques ne suivent pas les demandes des évêques, qui veulent la suppression pure et simple de l'école neutre. Mais ils modifient fortement la loi Van Humbeeck, notamment en réintroduisant le cours de religion à l'école communale (tout en prévoyant certaines dispenses) et en restaurant le régime de l'adoption d'écoles libres par les communes. Ils développent ensuite l'enseignement libre par diverses mesures, dont la subsidiation d'écoles primaires par les pouvoirs publics et le démantèlement d'écoles communales au profit de la reconnaissance d'écoles confessionnelles par les communes.

2/ La seconde guerre scolaire

La **décennie 1950**, avec quatre années de gouvernement social-chrétien homogène (1950-1954)

puis quatre années de gouvernement socialiste/libéral (1954-1958), **est le théâtre d'une seconde guerre scolaire** qui confirme l'acuité du clivage Église/État.

En raison de la prolongation de la scolarité, **l'enjeu est cette fois l'enseignement secondaire** : les catholiques s'estiment sous-représentés dans les écoles moyennes et techniques, notamment parce que les écoles libres doivent demander un minerval faute d'un financement public suffisant. **De 1951 à 1954, le gouvernement social-chrétien fait adopter une série de lois qui choquent les laïques sur deux points : elles augmentent considérablement le niveau des subventions aux écoles libres**, et elles créent des commissions consultatives paritaires privé-public sur les programmes, les méthodes pédagogiques et la création ou la subsidiation d'écoles publiques ou privées. **L'enseignement libre peut ainsi intervenir dans l'organisation de l'enseignement public**, alors que nombre d'écoles communales dispensent déjà un enseignement catholique. **De manière plus générale, les laïques voient dans ces mesures une manière de cantonner l'enseignement public dans son rôle supplétif.**

Tout ceci conduit le PSB-BSP, lors de son congrès d'avril 1951, à refuser de subventionner « un enseignement confessionnel, intolérant, au service d'une Église militante et d'un parti politique ». En décembre 1950, le Parti libéral avait signifié « son refus du principe même d'allocation de subsides à l'enseignement ». Pour les organisations laïques, parmi lesquelles la Ligue

Loi de compromis s'il en est, le Pacte scolaire permet de satisfaire les deux parties.

de l'Enseignement, le mot d'ordre est « **Pas d'argent public pour l'école privée** » : **le financement public doit aller à des écoles publiques ouvertes à tous les élèves, tandis que l'école privée doit être financée sur fonds privés.**

Sans remettre en cause la subsidiation des écoles libres, les socialistes et les libéraux revenus au pouvoir en 1954 annoncent une diminution de ces subsides, et le développement de l'enseignement public là où le besoin s'en fait sentir, sans concertation avec le privé. La réaction catholique est très vive. Un appel à la résistance est lancé en juin 1954 par le cardinal Van Roey ; une grève de protestation est déclenchée en novembre par la CSC ; malgré l'annonce d'amendements au projet originel du gouvernement et des tractations discrètes avec le PSC, une déclaration des évêques, en février 1955, dénonce un projet « manifestement inspiré par la malveillance et la méfiance à l'égard des institutions scolaires catholiques » ; outre l'association École et famille, **un Comité pour la défense des libertés démocratiques mobilise le monde chrétien en regroupant la totalité de ses associations** (patronales, ouvrières, agricoles et politiques) pour lancer des pétitions, des rassemblements et des manifestations dont le **point culminant sera une marche sur Bruxelles le 26 mars 1955**^{/34}.

Sous la pression, le gouvernement socialiste/libéral fait d'importantes concessions. La diminution des subsides supplémentaires accordés à l'enseignement libre sous la précédente législature ne concerne qu'un tiers de la somme totale ; les nouvelles mesures affirment le droit entier de l'État à créer des écoles publiques, et renforcent le contrôle des subventions à l'école privée, mais

sans bouleverser le système existant. Fort de sa mobilisation, le monde chrétien juge les concessions insuffisantes et poursuit son mouvement de contestation après le vote de la loi organique Collard du 9 avril 1955. La seconde guerre scolaire débouche sur une victoire électorale des sociaux-chrétiens qui leur permet de gouverner seuls après les élections de 1958, mais pas de façon durable. **Après sept ans de conflit, les esprits sont mûrs pour mener une grande négociation entre les trois partis traditionnels afin d'arriver à une paix scolaire : ce sera le Pacte scolaire de 1958**, et la loi du 29 mai 1959 qui le met en application.

3/ L'épilogue : le Pacte scolaire

Loi de compromis s'il en est, le Pacte scolaire permet de satisfaire les deux parties en augmentant considérablement le niveau des subventions accordées à l'école, tant privée que publique. Il consacre le devoir de l'État d'organiser des écoles publiques partout où le besoin s'en fait sentir, ce qui sort l'enseignement public de son rôle supplétif : en cas de carence de l'offre d'enseignement, le développement de l'enseignement officiel devient une obligation et non plus une simple possibilité. Il contraint parallèlement l'État à subsidier les autres réseaux d'enseignement, y compris les écoles privées, dont l'État prend les frais de personnel en charge ainsi qu'une large part de leurs frais de fonctionnement. Il règle également la question de l'organisation des cours de religion ou de morale dans les écoles publiques, en leur imposant d'offrir le choix entre le cours de morale non confessionnelle et les cours de religion correspondant aux différents cultes reconnus par l'État.

^{/34} J. Leclercq-Paulissen, *art. cit.*, p. 145.



b/ Les dynamiques d'affrontement caractéristiques d'un clivage

1/ Le rôle de fer de lance joué par la société civile

Les lois qui ont provoqué les plus vives réactions en matière scolaire étant d'origine anticléricale ou laïque, nous avons souligné la mobilisation des organisations catholiques. Mais des structures anticléricales ont aussi joué un rôle, moins spectaculaire parce que leurs capacités de mobilisation sont moindres ou qu'elles agissent de manière plus discrète (franc-maçonnerie), mais qui a également été décisif. Lors de la seconde guerre scolaire, les partis de sensibilité laïque sont soutenus par un ensemble d'organisations allant du monde anticléricale aux structures syndicales, sociales et culturelles de sensibilité socialiste et libérale, dont les mots d'ordre, en 1954-1955, sont beaucoup plus tranchés que le projet défendu par le gouvernement socialiste/libéral.

De même, la position de l'Église, lors de chaque guerre scolaire, est plus radicale que celle du parti catholique ou social-chrétien. Cela tient au rôle historique qu'a joué l'Église en Europe, qui l'autorisait jusqu'il y a peu à intervenir solennellement sur de nombreux sujets, mais cette radicalité est, plus fondamentalement, typique d'une logique de clivage. Les partis politiques doivent chercher

des compromis, ne serait-ce que pour éviter des changements législatifs trop brutaux, et pour tenir compte de contraintes diverses, notamment budgétaires. En outre, les partis se préoccupent, en régime de suffrage universel, d'attirer des électeurs possédant une variété et un dégradé d'opinions, dont certaines sont modérées. Les organisations qui se sont créées autour d'un clivage précis ne rendent de comptes, quant à elles, qu'à une partie limitée de la société, celle constituée par leurs membres, qui sont par définition unis autour d'objectifs communs : **sur tous les enjeux qui font clivage, la société civile est plus radicale que les partis de gouvernement et dénonce régulièrement la timidité, l'insuffisance ou les ambiguïtés de la politique menée.** Syndicats, organisations patronales, associations linguistiques flamandes et francophones, associations environnementales, etc., jouent ainsi un rôle permanent d'aiguillon, qui ne se limite pas aux périodes de grande mobilisation telles que celles évoquées ici : les médias rendent compte quotidiennement de cette mobilisation, qui est également le fait d'individus isolés s'exprimant par la voie d'Internet, du courrier des lecteurs de tel ou tel journal, etc. **Sur plusieurs sujets, la société civile est plus « politisée » que le monde politique.**

^{/35} Tout clivage ne conduit donc pas nécessairement à la constitution d'un pilier, pas plus que tout parti n'est lié à un pilier : il existe de nombreux partis sans pilier (partis d'extrême droite par exemple), et des partis qui refusent la constitution d'un pilier alors qu'ils sont nés d'une nébuleuse d'associations (partis écologistes par exemple). En outre, les relations entre un pilier et un parti sont différentes d'un cas à l'autre : elles sont beaucoup plus lâches entre le cdH et le monde chrétien, par exemple, qu'entre le PS et les organisations de tendance socialiste. Soulignons en outre que les organisations d'un pilier peuvent se « dépillariser », s'ouvrir plus ou moins largement à une diversité idéologique jusque-là non reconnue, comme l'a fait le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) depuis 1972. La multiplication, depuis les années 1970, d'organisations pluralistes, rassemblant des membres sans rapport avec un pilier ou appartenant à des piliers différents, a contribué à la perte d'influence des piliers, mais ils jouent toujours un rôle dans la transmission des systèmes de valeurs nés de certains clivages.

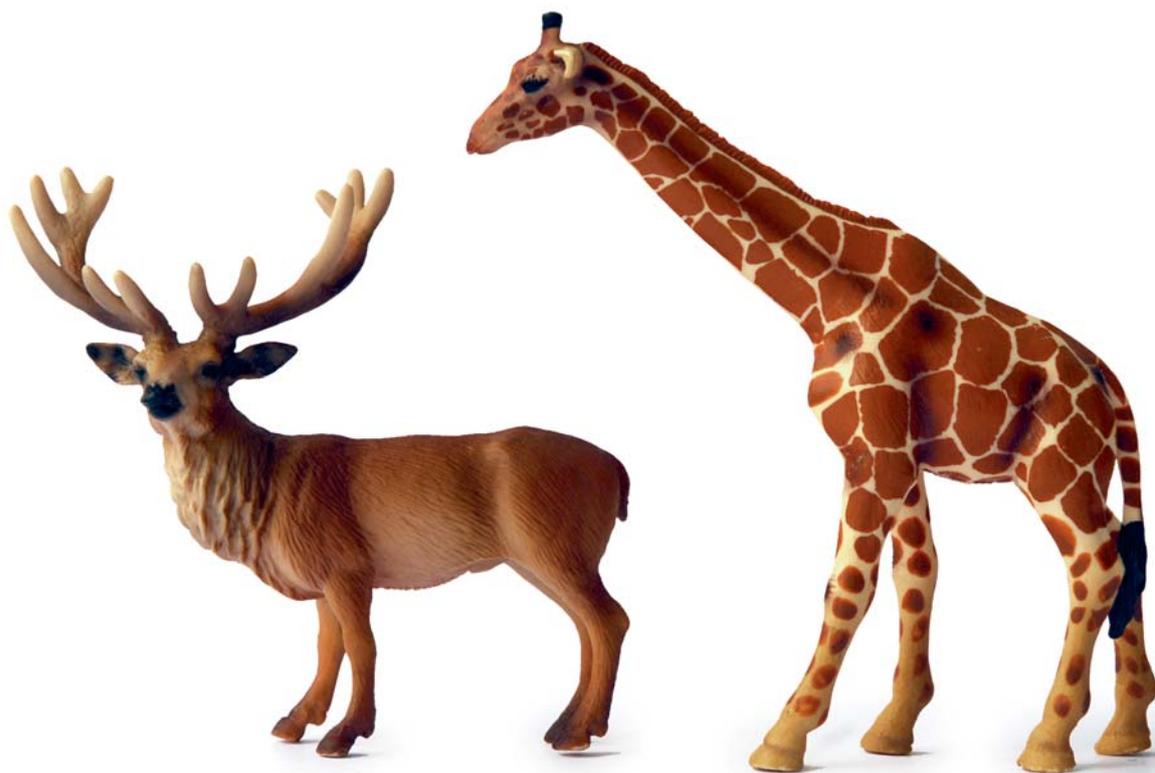
2/ La diffusion des clivages par la société civile, et notamment par les piliers

Les organisations qui se mobilisent autour d'un clivage sont d'une part des structures préexistantes, dont le spectre d'action peut être plus large que l'objet du conflit – c'est le cas de l'Église –, et d'autre part des associations nées du clivage lui-même, qui contribuent ainsi à l'installer en profondeur dans la société. De la même manière que, lors de la première guerre scolaire, des comités scolaires anticléricaux sont créés expressément pour intervenir dans le débat, des organisations catholiques puissantes se structurent à l'occasion de la seconde guerre scolaire. La société civile diffuse les enjeux du conflit et les positions en présence dans de larges pans de la société, touchés de proche en proche par ce maillage.

Dans les pays qui connaissent un système de piliers, ceux-ci constituent des facteurs puissants de diffusion et de persistance des clivages. Nous entendons ici le terme de « pilier » au sens de *zuil* : **un pilier est un ensemble d'organisations qui partagent une même tendance idéologique**, et qui, de manière plus ou

moins complète selon les cas, peut se composer d'un syndicat, d'une mutualité, d'organisations de classes moyennes ou d'agriculteurs, de mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, d'écoles privées ou publiques, d'associations culturelles, sociales..., ainsi que d'un ou de plusieurs partis politiques qui partagent leur idéologie.

Aux Pays-Bas comme en Belgique, de tels piliers se sont développés au cours du processus de formation de certains clivages : le clivage Église/État d'une part, et le clivage possédants/travailleurs d'autre part^{/35}. En raison des articulations déjà notées entre ces clivages (anticléricisme du monde ouvrier socialiste, création d'organisations ouvrières chrétiennes...), des piliers plus ou moins complets gravitent autour des partis traditionnels (de filiation libérale, chrétienne et socialiste), les piliers voyant dans ces partis une courroie de transmission efficace pour la défense de leurs priorités. Or, une des caractéristiques d'un pilier est que les organisations qui le composent entretiennent des relations très régulières entre elles : chacune diffuse ainsi ses valeurs au sein de l'ensemble du pilier, ce qui permet à des préoccupations religieuses, éthiques ou scolaires de pénétrer dans des orga-



nisations ouvrières, à des revendications sociales de toucher des milieux culturels, etc. **En tant que système d'interrelations, les piliers contribuent à diffuser les thèses qui sont au cœur des principaux clivages, ainsi qu'à les rendre plus persistantes : elles continuent à circuler, au sein des piliers, auprès de personnes dont certaines y seraient restées insensibles sans cet intermédiaire.**

3/ La polarisation des thèses en conflit

Si un clivage ne débouche pas sur deux doctrines qui s'opposent en tout point, car il existe toujours de nombreuses nuances au sein de chaque monde qui se mobilise, **il passe toujours par une phase de durcissement des oppositions**, la partie de la société qui se mobilise en premier élaborant des programmes de réforme radicale qui frappent les imaginations et cristallisent des oppositions. On trouve des exemples de cette polarisation, de nature certes fort différente, avec la suppression des subsides publics à l'Église et aux écoles privées, les projets de révolution ouvrière ou communiste, le séparatisme, la décroissance..., thèses ou projets qui ont suscité des réactions indignées et des « réfutations »

dont certaines présentaient un manque évident de nuances, révélateur du scandale provoqué.

On peut en outre faire l'hypothèse selon laquelle les groupes de pression qui naissent à l'initiative des citoyens, et les partis qui finissent par en émaner, ne s'organisent durablement que s'ils peuvent cibler des adversaires bien définis, voire caricaturés. Tout un lexique se crée ainsi, typique de l'un ou l'autre clivage : *calottins, bouffeurs de curé, exploiters, rouges, fransquillons, flaminguants...* Qu'ils révèlent ou non un clivage, des termes aussi peu nuancés sont également employés autour des enjeux liés à l'immigration, de *fasciste* ou de *raciste* aux différentes insultes visant les étrangers. Si l'existence d'un clivage productivisme/antiproduktivisme reste objet de débat, il circule, ici aussi, des termes très tranchés : les écologistes ont un adversaire privilégié en la personne des *grandes multinationales*, dont certaines sont devenues des emblèmes (Monsanto, Total, Exxon...), tandis que l'on n'hésite pas, dans certains milieux, à dénoncer les *Khmers verts*.

Sur plusieurs sujets, la société civile est plus « politisée » que le monde politique.

c/ Les dynamiques de pacification caractéristiques d'un clivage

[→ fiche 9 page 172, fiche 11 page 185]

Le rappel des événements qui ont émaillé les guerres scolaires peut provoquer un effet de surprise : l'évolution des esprits depuis 1958 a été telle, sur cet enjeu comme sur le clivage Église/État en général, que l'on s'étonne de l'acuité des affrontements qui se sont déroulés.

Les clivages, réalité historique non programmée, ne sont pas éternels : de multiples facteurs peuvent affaiblir ou faire disparaître tel ou tel clivage. Le clivage Église/État, qui est un des plus anciens en Europe, a perdu une bonne part de sa force structurante avec la sécularisation et l'individualisation des valeurs qui se sont imposées ces dernières décennies. Mais ce facteur extérieur au jeu politique ne doit pas dissimuler le fait que **les clivages portent en eux-mêmes les conditions de leur transformation** : s'ils désignent un processus de confrontation, ils débouchent aussi sur des dynamiques de pacification.

1/ Les clivages comme vecteurs de rééquilibrage

Un clivage étant une réaction collective à un déséquilibre ressenti comme majeur, cette réaction combative tend logiquement à rééquilibrer la situation, et peut donc conduire à atténuer le clivage : si les phénomènes qui avaient provoqué la mobilisation sont corrigés, le clivage peut décliner.

On ne peut plus parler, aujourd'hui, de domination manifeste de l'Église, de misère généralisée de la classe ouvrière ou de la négation du flamand dans l'organisation de l'État : parmi d'autres facteurs, les combats qui ont été menés contre ces formes très diverses de suprématie ont conduit à rééquilibrer la situation des uns et des autres et à affaiblir ou à transformer certains des clivages en jeu. Si un clivage se définit comme une opposition profonde et de longue durée, le fait même que cette opposition perdure peut conduire à ce qu'elle s'atténue voire à ce qu'elle disparaisse : il n'est pas exclu que l'on en arrive, comme avec le Pacte scolaire, à dégager un compromis qui satisfasse les deux principaux groupes d'acteurs et qui évite le retour des oppositions initiales.

Le rééquilibrage peut même aller jusqu'au renversement de la situation de départ. Dans le domaine du droit et des mœurs, la domination catholique a fait place à une domination des valeurs laïques, et notamment de la liberté de choix en matière éthique et dans la vie privée. **Le renversement est plus manifeste encore en ce qui concerne le clivage centre/périphérie**, en tout cas en ce qui concerne la prise en compte des intérêts respectifs des Flamands et des francophones : plus peuplée, plus riche et politiquement mieux organisée sur

Les clivages, réalité historique non programmée, ne sont pas éternels.

ce type d'enjeux, **la Flandre a fait plus que rééquilibrer la situation à son profit**, ce qui explique la perpétuation du clivage centre/périphérie sous la forme actuelle d'un clivage communautaire. Quoi qu'il en soit de l'avenir, les législations linguistiques et les réformes institutionnelles successives attestent la dynamique de transformation propre aux clivages.

Cette dynamique est largement due à des facteurs qui échappent aux partis politiques : en amont de leur action, l'organisation de la société civile et l'évolution des choix électoraux influent fortement sur la marge de manœuvre des partis. Précisément parce qu'une part significative de la population se mobilise sur un enjeu majeur, les partis dont les thèses sont contestées sont forcés, après une période plus ou moins longue de résistance, de tenir compte des revendications qui s'expriment. Après une phase de dramatisation, qui peut d'ailleurs se répéter périodiquement, le clivage en jeu connaît ainsi une phase de pacification par la voie d'un rééquilibrage. Nous l'avons vu, les deux guerres scolaires se sont soldées par un échec électoral pour les anticléricaux, mais les catholiques ou les chrétiens, une fois revenus au pouvoir, n'ont pas rétabli purement et simplement la situation antérieure de l'école privée et de l'école publique. En 1958 en particulier, ils ont passé des compromis avec les thèses

laïques, parce qu'elles étaient populaires auprès d'une partie des électeurs, mais aussi parce que l'affrontement entre les deux mondes les a forcés à s'entendre, aux deux sens du terme.

2/ Les clivages comme vecteurs d'ouverture aux revendications adverses

Dans la mesure où il passe par de fortes mobilisations publiques, **un clivage contribue à faire évoluer les mentalités**. Ce fut patent après les manifestations ouvrières de 1886 et leur répression brutale, qui furent suivies d'une série de réformes dont nous n'avons donné qu'une idée partielle (cf. p. 34), et qui témoignent à la fois d'une prise de conscience et de la peur de voir les troubles se répéter. De façon assez semblable, la décennie 1950 a permis aux différents points de vue de se rapprocher sur la question scolaire, du fait même que ce débat n'a pas quitté l'avant-plan de la vie politique et que **chacun a dû apprendre à tenir compte des analyses et des priorités de l'autre bord**.

L'évolution de la question sociale illustre bien ce phénomène. Pour ne parler que de celles-ci, les divergences d'intérêts entre le monde patronal et les salariés subsistent, sans quoi la concertation entre les interlocuteurs

sociaux n'aurait plus de raison d'être. Mais **chacun**, de manière plus ou moins contrainte, a **intégré une partie des préoccupations de son vis-à-vis, de même que les partis qui défendaient initialement le point de vue patronal tiennent compte, plus ou moins largement, du point de vue des salariés.** Cette prise en compte prend des formes diverses selon les partis et les époques, en fonction notamment de la doctrine de départ des partis, qui influe sur la manière dont ils s'adaptent aux préoccupations venant d'autres milieux. Nous avons esquissé la manière dont le Parti catholique a intégré la question ouvrière au 19^e siècle (p. 36); aujourd'hui, les partis libéraux, plus que d'autres, répondent au problème du pouvoir d'achat des moins nantis en privilégiant la baisse de la pression fiscale. Ces formes d'adaptation – et il en existe bien d'autres – sont loin de satisfaire les groupes et les partis qui prônent un changement radical dans l'organisation de l'économie, mais elles montrent que les principaux partis ne peuvent pas ignorer des revendications, sociales en l'occurrence, qui intéressent une proportion importante des électeurs.

Une transformation de même nature semble s'opérer face à certaines revendications écologistes. On a peut-être pu s'étonner de l'affirmation selon laquelle il existe un clivage qui rend compte de l'apparition des partis écologistes, alors que depuis la prise de conscience mondiale, en 2006-2007, du problème du réchauffement climatique, **presque tous les partis s'accordent sur la lutte contre le réchauffement et inscrivent des objectifs environnementaux dans leur programme.** Il reste que s'ils adoptent des accents « verts » plus ou moins prononcés, les partis traditionnels et les partis voués aux ques-

tions institutionnelles sont loin d'avoir calqué leur programme sur celui des écologistes : d'incontestables convergences existent, mais la place relative accordée aux questions de la qualité de vie et de l'environnement n'est pas la même, et des oppositions frontales subsistent, dans le chef de certains partis, sur des enjeux considérés comme majeurs par les écologistes, comme par exemple la sortie du nucléaire, la nécessité d'un moratoire sur les cultures d'OGM (organismes génétiquement modifiés), etc. Comme c'est le cas pour d'autres clivages, il y a à la fois emprunt, adaptation et maintien de différences de fond. Ce n'est pas la même chose, par exemple, de prôner la baisse de la pression fiscale sur les voitures « propres », c'est-à-dire les plus prisées comme véhicules de société, ou de demander la surtaxation des véhicules les plus puissants et les plus polluants. D'où le double fait que les écologistes reprochent à d'autres partis de n'avoir pas réellement l'environnement comme priorité, et que d'autres partis reprochent aux écologistes de lui donner la priorité au détriment d'enjeux économiques ou sociaux. Même la rapidité avec laquelle un enjeu environnemental, celui du réchauffement climatique, s'est imposé à la quasi-totalité du monde politique (certains partis y restant insensibles) ne prouve pas qu'il n'existe pas de clivage dans ce domaine : la question sociale s'est imposée avec la même rapidité suite aux événements de 1886, ce qui a rapproché les sensibilités mais sans annihiler les divergences.

3/ Les clivages comme vecteurs de stabilisation

Dans certains cas, les emprunts mutuels et la volonté de pacification après une période

d'affrontement peuvent conduire à des accords solennels sur lesquels les protagonistes décident de ne pas revenir, par conviction profonde ou de peur de ranimer les tensions. Ces accords sont généralement dénoncés par des groupes et des partis de moindre audience, qui campent sur des positions intransigeantes reflétant l'état originel d'un clivage, mais ils ont pour caractéristique de demeurer intouchés pendant plusieurs décennies.

Les principes fondateurs du Pacte scolaire n'ont jamais été modifiés depuis cinquante ans, et ont même été, pour les principaux d'entre eux, intégrés à la Constitution en 1988, condition mise par les sociaux-chrétiens francophones au transfert aux communautés des compétences en matière d'enseignement³⁶. La guerre scolaire a si profondément divisé le pays que plus aucun parti politique ne veut prendre le risque de la rallumer. En ce qui concerne le clivage Église/État toujours, la stabilisation est plus nette encore avec la Constitution. Fruit, pour l'essentiel, d'un compromis entre catholiques et libéraux antérieur à 1830, la Constitution n'a jamais été révisée sur la question des relations entre l'Église et l'État, sinon pour introduire en 1993 un paragraphe second à l'article 117 qui organise le financement public des cultes, et ce pour élargir le bénéfice de ce financement aux organisations laïques, celles-là mêmes qui, historiquement, avaient dénoncé le système du financement public.

Le clivage possédants/travailleurs, dont les contours évoluent en même temps que les bases de l'économie, a également été le cadre de grands accords de stabilisation des relations sociales. On peut citer à cet égard l'arrêté-loi du

28 décembre 1944 qui instaure la sécurité sociale pour les salariés en organisant la redistribution des cotisations vers cinq secteurs qui constituent toujours, aujourd'hui, les piliers du système (maladie-invalidité, chômage, allocations familiales, pensions et vacances annuelles). On peut également citer la création d'organismes paritaires patronat-syndicats chargés de mener la concertation sociale pour déboucher sur des propositions de consensus (Conseil central de l'économie, Conseil national du travail...), ou sur des conventions collectives qui ont la force du droit (Conseil national du travail, commissions paritaires, conventions d'entreprise). Si certaines de ces institutions ont connu de fortes évolutions, comme le régime des pensions avec le développement, soutenu par l'État sous l'impulsion des libéraux et des sociaux-chrétiens, de systèmes complémentaires de pension qui ont été critiqués par les syndicats, ces organismes font l'objet d'un quasi-consensus qui garantit leur stabilité.

Le clivage centre/périphérie, quant à lui, a aussi débouché sur des accords importants qui avaient vocation, à l'époque, à stabiliser les relations entre les diverses composantes du pays. Ce devait être le cas, par exemple, de la loi du 2 août 1963 sur l'emploi des langues en matière administrative, ainsi que de la réforme de l'État de 1993 telle que l'interprétaient les francophones, étape de la modification des institutions qui a vu l'adoption d'une loi spéciale et d'une loi ordinaire « visant à achever la réforme de l'État ». **La stabilisation n'a cependant pas eu lieu** : d'une part, les Flamands ont interprété la loi de 1963, en ce qui concerne le régime des facilités, d'une manière restrictive qui trahit l'esprit et la lettre de la loi aux yeux des francophones;

³⁶ Le PSC craignait qu'une éventuelle majorité socialiste/libérale en Communauté française revienne sur les droits obtenus pour l'enseignement privé, comme sous la période 1954-1958.

¹³⁷ Décret du 8 mars 2007 portant diverses mesures visant à réguler les inscriptions et les changements d'école dans l'enseignement obligatoire, initié par la ministre de l'Éducation Marie Arena (PS), ainsi que le décret qui l'a suivi en 2008 à l'initiative du ministre PS Christian Dupont afin d'en corriger certains effets.

d'autre part, des aspirations flamandes à de nouvelles réformes institutionnelles ont vu le jour, dont certaines sont refusées par les francophones. **Le clivage centre/périphérie, qui reste un phénomène éminemment dynamique, illustre bien le potentiel de conflictualité que conservent les clivages.**

4/ La persistance d'un clivage en mode mineur et la modification des enjeux

Le fait que des partis politiques cessent de défendre leur position originelle autour d'un clivage révèle et accélère l'affaiblissement de ce clivage, mais cela ne suffit pas à le faire disparaître. Les clivages s'enracinent dans la société et sont d'abord « travaillés » par des organisations de citoyens : c'est à ce niveau, plus fondamental que le niveau politique, qu'il faut chercher les preuves de l'éventuelle disparition d'un clivage. Des partis peuvent décider d'adopter une position complexe, souple ou discrète à propos d'un clivage, sans que cela implique que les citoyens et les organisations privées ont cessé de s'engager sur les questions concernées par ce clivage : le recul du clivage Église/État dans la vie politique n'empêche pas des Églises ou des organisations de la société civile, attachées à une religion ou porteuses de convictions anticléricales, de poursuivre leur action dans ce domaine.

D'autre part, la pacification d'une querelle ne signifie pas que toute opposition politique a cessé dans le domaine concerné. En matière d'enseignement par exemple, s'il y a depuis le

Pacte scolaire un très net recul des tensions propres au clivage Église/État, d'autres enjeux relatifs à l'école apparaissent avec plus de clarté. Depuis l'adoption de réformes destinées à rendre le système scolaire francophone plus égalitaire, on a vu apparaître des tensions qui relèvent, entre autres, du clivage possédants/travailleurs ou de l'opposition droite/gauche. Les nouvelles règles en matière d'inscription¹³⁷, plus contraignantes, sont critiquées à droite au nom de la liberté et défendues à gauche au nom de l'égalité, selon une opposition droite/gauche récurrente (voir p. 93). Le clivage traditionnel entre la liberté d'enseignement, revendiquée par le monde catholique, et le pouvoir organisateur de l'État, revendiqué par le monde laïque, prend ainsi un nouveau sens politique. Pour le MR, la liberté d'enseignement (liberté du choix de l'école pour les parents, liberté d'organiser des écoles et liberté en matière pédagogique pour les écoles privées) favorise une saine émulation entre établissements, ce qui permet de maintenir des écoles de haut niveau qui récompensent le mérite et qui donnent à leurs élèves les meilleures chances de réussir des études supérieures. Pour le PS, la liberté d'enseignement alimente un quasi-marché scolaire dans lequel les enfants issus des milieux moins favorisés sont mécaniquement concentrés dans des établissements qui cumulent les difficultés, d'où la nécessité à ses yeux de mieux répartir les élèves de diverses origines à l'aide de règles d'inscription plus contraignantes.

Toujours en ce qui concerne le clivage Église/État, on aura noté que dans le domaine éthique également les positions sont devenues plus complexes

au fur et à mesure que ce clivage perdait de sa netteté. L'opposition du cdH à la dépenalisation conditionnelle de l'euthanasie et au mariage entre homosexuels n'est pas présentée au nom d'une filiation religieuse, mais au nom de la défense des plus faibles et des enfants; le CD&V, qui conserve une référence chrétienne, a finalement voté la loi autorisant le mariage entre personnes de même sexe afin de mieux préserver l'institution même du mariage. Si elle est sous-tendue, pour certains parlementaires, par des convictions religieuses explicites, c'est avant tout une certaine conception de la famille et de son rôle dans une société individualiste qui joue ici.

5/ Les clivages comme vecteurs d'intégration

L'ancrage des principaux partis politiques dans des clivages peut inquiéter. Cette grille de lecture met en effet l'accent sur ce qui divise la société, sur ce qui oppose les groupes et les partis entre eux, au détriment du bien commun, de l'intérêt général ou de la cohésion nationale. Comme d'autres sociologues, pourtant, Stein Rokkan et Seymour Lipset ont défendu la thèse inverse en présentant leur grille des clivages : **les partis assurent au contraire l'intégration des individus et des groupes dans le système politique national, et ce de trois manières au moins.**

Tout d'abord, **les partis nés autour de l'enjeu majeur que constitue un clivage s'organisent à l'échelle du pays entier**^{/38} et tissent ainsi des échanges entre toutes les composantes du territoire, ce qui renforce la cohésion nationale et le

sentiment d'appartenance de chacun à l'ensemble national.

Ensuite, c'est à travers les partis que les revendications portées par de multiples groupes de citoyens sont relayées et débattues au plan politique, et c'est encore à travers les partis que des personnes de tous horizons peuvent défendre leurs valeurs ou participer au pouvoir, du niveau local au niveau national : **des personnes et des groupes qui auraient pu être tentés par l'action violente, la contestation systématique ou le refus de toute participation sont ainsi amenés à s'intégrer au système politique et à en observer les règles.** C'est ainsi, pour ne prendre que cet exemple, que le POB a vu son action saluée par certains de ses plus farouches adversaires au tournant du 20^e siècle et après la Première Guerre mondiale, adversaires qui lui reconnaissent le mérite d'avoir intégré la classe ouvrière dans la nation et d'avoir évité une rupture révolutionnaire ou une grève générale insurrectionnelle.

Enfin, **dans leur exercice du pouvoir, les partis tendent à jeter des ponts entre les groupes qui s'affrontent, à forger des alliances et à dégager des compromis qui apaisent les clivages** et qui permettent qu'une majorité s'accorde sur une décision et en applique les termes. Ce sens du compromis, que l'on reproche souvent aux états-majors des partis, contribue au dialogue entre groupes, et donc à l'intégration des groupes dans un système qui leur permet de s'exprimer et d'obtenir (partiellement) gain de cause.

Les partis assurent l'intégration des individus et des groupes dans le système politique national.

^{/38} Ce n'est plus le cas aujourd'hui en Belgique en raison de l'approfondissement du clivage centre/périphérie, avec des conséquences négatives sur l'intégration nationale : en ne s'adressant qu'à une seule communauté réunie autour de l'usage d'une langue, le français ou le néerlandais, et en parlant toujours davantage au nom de cette communauté, les partis renforcent l'intégration au sein de cette communauté tout en contribuant, fût-ce malgré eux, à distendre les liens avec le cadre national, en manque de porte-parole. De ce point de vue, le clivage centre/périphérie possède une incontestable spécificité, également observable dans d'autres pays.



CHAPITRE 3

Par-delà le modèle des clivages

L'approche par les clivages permet de comprendre pourquoi les partis politiques se caractérisent par la défense d'un programme spécifique, au lieu d'être de simples machines de guerre électorales fédérant des professionnels de la politique qui ne seraient pas liés par une idéologie commune (partis *catch all*, « attrape-tout », selon l'expression parfois utilisée pour caractériser les partis américains).

Mais les clivages ne permettent pas seulement de classer les partis politiques en fonction de leurs options de base, ou d'expliquer leur naissance : **les clivages permettent avant tout de comprendre la longévité et l'audience de certains partis, leur maintien sur la longue durée, qui est lié à l'importance et à la persistance des enjeux qui ont suscité leur création.** À l'exception de l'extrême droite, qui relève d'un clivage incomplet ou d'une nature particulière (opposition au cadre démocratique en général), et de Vivant, tous les partis aujourd'hui représentés au Parlement fédéral ou dans un parlement de communauté ou de région sont nés d'un clivage, ou sont des héritiers ou des dissidents plus radicaux de partis suscités par un clivage. Cette structuration du paysage politique est critiquée par les citoyens qui jugent obsolète la fidélité de tel ou tel parti à son histoire (accusation d'archaïsme idéologique). Elle n'en demeure pas moins frappante, et d'autres citoyens (ou les mêmes, à propos d'autres partis) déplorent, à l'inverse, que certaines formations politiques prennent trop de libertés à l'égard de leurs valeurs fondatrices (accusation de perte d'identité, ou de course au centre).

Pour autant, les clivages n'expliquent pas à eux seuls la structuration de la vie politique sous la forme de partis. Nous devons évoquer à présent quelques phénomènes qui débordent de ce cadre d'explication, tout en veillant à les y rattacher afin de préserver l'unité thématique de ce carnet pédagogique.

a/ Des partis hors clivages [→ fiche 6 page 152]

La longévité des partis issus d'un clivage les distingue fortement des partis nés hors clivages. Tous les partis ne résultent en effet pas d'un clivage³⁹. **Des partis naissent régulièrement, qui sont indifférents ou hostiles aux clivages établis.** Ils représentent parfois des **intérêts catégoriels** ou une **vision très spécifique de la société**, comme ce fut le cas des Anciens Combattants dans l'entre-deux-guerres. Ils peuvent naître aussi sur **la base d'une idée originale qui prétend transcender un clivage établi**, comme le parti Vivant qui milite en priorité pour l'instauration d'une allocation universelle qui constituerait le revenu de base de tous les citoyens. Dans plusieurs cas, **ils se créent en réponse à un événement subit, traumatisant pour une partie de la population**, qui suscite une réaction collective, mais dont le prolongement au plan politique se solde par un échec électoral. Les partis qui se sont présentés aux élections de 1961 en protestant entre autres contre la décolonisation du Congo (Rassemblement national et Parti social indépendant) n'ont obtenu chacun qu'un seul siège et ont rapidement disparu. Le PNPb, parti créé par

Pol Marchal, le père d'une des victimes de Marc Dutroux en 1996, a bénéficié de l'attention des médias et de sondages prometteurs qui faisaient écho à l'impressionnante mobilisation des citoyens lors de la Marche blanche d'octobre 1996 et sous la forme de comités blancs, mais il n'a obtenu qu'un score très faible et n'a pas poursuivi son action.

Ces constats n'entraînent aucun jugement à l'égard des enjeux sur lesquels ces partis ont insisté : ils montrent d'abord que le succès d'un parti ne se programme pas, pas plus que la constitution d'un clivage. On peut tout au plus faire l'hypothèse que **l'audience durable d'un parti exige**, par-delà l'importance de l'enjeu qu'il met en avant, **que ce parti ouvre des perspectives d'avenir** (et non de restauration) qui ont un impact potentiel global (et pas seulement sectoriel) **qui ne peut être atteint par les formations déjà en place** (alors que tout enjeu important est aussitôt pris en compte par les partis établis).

³⁹ Pas plus que tous les déséquilibres sur un enjeu majeur ne conduisent à la formation d'un clivage complet : les inégalités longtemps subies par les femmes, par exemple, ont conduit à une auto-organisation de la société civile, mais pas à la création de partis politiques dotés d'une réelle audience.



b/ Les **petits partis** et les clivages

Il ne faut pas ranger tous les petits partis dans la catégorie des partis hors clivages, au contraire. Nous avons vu qu'**il subsiste ou qu'il naît régulièrement des formations dont l'audience reste réduite, et qui défendent une position très ferme sur un des bords d'un clivage déterminé** (notamment le clivage possédants/travailleurs) : cette fermeté leur permet de capter un électorat radical, mais elle semble dissuader les autres électeurs.

En outre, la multiplication des clivages dont les partis doivent tenir compte conduit certaines formations à choisir une position nettement affirmée sur chaque clivage, ce qui leur donne une ligne idéologique très précise, mais aussi une base électorale étroite. Les libéraux ont longtemps été secoués par de tels choix : nous avons relevé d'une part la dissidence des libéraux progressistes vers la fin du 19^e siècle, anticléricaux sensibles à la situation précaire des travailleurs, et d'autre part l'existence de formations libérales séparées sur une base wallonne ou bruxelloise dans les années 1970, plus attentives aux intérêts

des « périphéries » que la famille libérale dans son ensemble. Aujourd'hui, les VlaamsProgressieven (ex-Spirit) présentent un profil très accusé sur tous les clivages à l'œuvre en Belgique (en faveur des pôles État, travailleurs, périphérie et antiproductivisme), ainsi que sur le clivage incomplet que nous avons relevé (pôle cosmopolitisme). Cela facilite leur identification, mais au détriment de leur potentiel électoral.

Rappelons par ailleurs, comme cela a été souligné dans un autre titre de cette collection (*La démocratie*, p. 26), que l'on peut déposer des listes électorales ne comportant aucune référence à un parti. N'importe quel citoyen peut déposer ou susciter une liste de candidats qui peuvent n'appartenir à aucun parti, ou appartenir à des partis différents selon les candidats.

c/ L'ouverture des partis par-delà les clivages

[→ fiche 12 page 194]

La description des partis sous l'angle des clivages peut renforcer l'impression, qui est déjà latente dans certains médias, que les partis sont des groupes fermés, rassemblant des personnes unies autour d'intérêts spécifiques qui les isolent du reste de la société.

1/ Des rapports plus ouverts avec l'extérieur, y compris au travers des listes électorales

Il y a bien, à l'origine des partis, un rassemblement autour de valeurs communes qui décourage l'adhésion de citoyens éloignés de ces valeurs. Jusqu'en 1945, avant la création du PSC-CVP et du PSB-BSP, les chrétiens et les socialistes pratiquaient l'affiliation automatique des sympathisants présumés : on devenait automatiquement membre de la formation catholique ou ouvriériste en tant que membre d'un des *standen* ou d'une des organisations constitutives du parti (syndicat, coopérative, mutualité...). Actuellement, l'affiliation individuelle directe, qui est la règle dans tous les partis, passe généralement par une cooptation ou une recommandation venant de membres locaux du parti, ce qui tend à préserver une certaine unité idéologique.

Les relations entre les partis et les citoyens se caractérisent cependant, depuis la fin du



20^e siècle, par une volonté d'ouverture de la part des partis : ouverture aux idées et ouverture aux personnes. Même si le système des clivages se maintient dans une large mesure, chaque parti n'est plus le lieu où se reproduit *une* vision étroitement définie de la société. Les groupes de pression s'étant multipliés, les clivages s'étant interpénétrés et, pour certains, assouplis, les thèmes s'étant renouvelés et élargis (notamment à la question de l'immigration, qu'elle ait ou non suscité un clivage en bonne et due forme), les partis se sont adaptés en multipliant les structures de dialogue à l'intention des non-membres.

Les États généraux de l'écologie politique, au cours desquels Écolo a dialogué avec la société civile sur des dizaines de sujets pour alimenter son programme en vue des élections de 1999, restent une référence privilégiée pour évoquer ce phénomène. Mais il faut noter que plusieurs partis ouvraient déjà largement leurs portes dans les années 1990 à des personnalités externes lors de leurs universités d'été. **De même, tous les partis accueillent sur leurs listes électorales des candidats d'ouverture,** c'est-à-dire des candidats non affiliés émanant le plus souvent d'associations ou de groupes sans liens organiques avec le parti, ou encore du monde culturel ou intellectuel. **Ce phénomène, qui a toujours existé, a pris une importance accrue depuis**

les années 1990. Par-delà un effet de mode, il atteste une volonté d'ouverture à des personnalités émanant d'un univers qui n'est pas l'univers de base du parti, le pilier ou le monde sociologique qui lui sert naturellement d'assise compte tenu de son histoire.

La participation de la population à la vie politique peut ainsi s'opérer à travers les partis sans s'enfermer *dans* les partis : il devient possible de peser de l'extérieur. Avec un double risque : être récupéré ou instrumentalisé par le parti; ou ne pas être instrumentalisé, parler sans être entendu. Il reste que **les partis ont besoin d'idées, de militants et de candidats, et ont donc en permanence intérêt à ouvrir leurs rangs à de nouveaux membres et à de nouveaux interlocuteurs externes.**

2/ L'ouverture aux idées nouvelles au travers des sections locales

Par leur nombre, les citoyens qui s'affilient représentent une ressource pour un parti. Tous les membres sont invités à offrir leur soutien lors des campagnes électorales (collage d'affiches, présence aux débats et aux meetings...), et ils peuvent également jouer un rôle dans la vie du parti en dehors des rendez-vous électoraux : **un recrutement aussi large que possible d'adhérents**

De cette base locale montent des réactions, des critiques, des impatiences que les états-majors de partis ont tout intérêt à prendre en compte pour coller aux attentes des électeurs.

permet aux principaux partis d'animer, dans la plupart des communes, une section locale qui remplit trois grandes fonctions.

A/ La section locale est généralement le **sas d'entrée** des nouveaux membres, l'intermédiaire par lequel le parti renouvelle sa composition.

B/ **La section locale débat du rôle du parti dans la politique communale**, de son action dans la majorité ou dans l'opposition, des questions à introduire à l'agenda de la politique locale. Les citoyens engagés dans un parti peuvent employer ce relais pour formuler leurs demandes et leurs préoccupations, y compris en marge des clivages traditionnels, dont l'influence est moindre dans certains dossiers locaux.

C/ La section locale **est également appelée à déterminer** (parfois à approuver après coup...) **l'ordre de présentation des candidats du parti sur la liste locale**, le même rôle étant joué par les membres des fédérations provinciales, d'arrondissement, etc., avant les élections régionales ou fédérales (en ce qui concerne l'élection de la Chambre, et non plus du Sénat).

La vie locale des partis va cependant au-delà de ces procédures : elle joue un rôle diffus, mais plus large, au plan des idées. La section locale est un

lieu de rencontre entre les responsables du parti et les membres autour des enjeux régionaux et fédéraux. Les responsables du parti viennent y débattre des options prises, expliquer l'action menée au gouvernement ou dans l'opposition; les membres, eux, profitent de ces contacts pour essayer de faire valoir leurs préoccupations. Le programme régional ou fédéral d'un parti n'est pas décidé au niveau local : les membres peuvent faire des propositions, mais elles ne seront que très rarement reprises telles quelles dans le programme de leur formation. Le sommet du parti fait le tri, écarte les idées impraticables, trop coûteuses, inconstitutionnelles, trop éloignées de la tradition du parti, ou susceptibles de provoquer des tensions en son sein. Mais **c'est de cette base locale que montent des réactions, des critiques, des impatiences, que les états-majors de partis ont tout intérêt à prendre en compte pour coller aux attentes des électeurs** : des idées nouvelles, un certain état de l'opinion, des exigences et des irritations..., passent de la base du parti au sommet par le biais des sections locales, ce qui explique certains « virages » programmatiques adoptés par les partis.



d/ Les transfuges

Le phénomène des transfuges, c'est-à-dire des candidats ou des mandataires qui quittent un parti politique pour un autre, semble démentir la dynamique des clivages, qui crée des distances idéologiques entre les différents univers. L'accueil d'un transfuge est un signe d'ouverture du parti qui s'élargit à un nouveau membre. Par contre, tout transfuge n'atteste pas l'affaiblissement d'un clivage. Par-delà des changements motivés par des questions locales, **le passage d'une affiliation à l'autre peut avoir au moins trois significations.**

Elle reflète la perte de sens d'un clivage si la personne concernée ne voit plus de raison de rester dans son parti d'origine, le combat historique de ce parti lui paraissant dépassé ou sans objet. Cette évolution qui va de l'engagement à l'indifférence peut survenir dans le cadre de tous les clivages; des personnalités ont même opté pour un parti situé aux antipodes de leur position initiale sur un clivage important pour elles, ce qui va plus loin que la simple indifférence.

Un certain nombre de transfuges ont expliqué par contre que leur **changement de cap était motivé, non par une désaffection, mais par la conviction que leur combat serait tout aussi bien poursuivi dans une autre formation, ce qui leur permettait de réorienter leurs priorités.** Avec

l'apparition de partis pluralistes au plan philosophique (au premier rang desquels les partis régionalistes, les partis écologistes et le MR, sans parler de l'extrême droite), des convictions religieuses ou laïques peuvent être défendues dans un large éventail de formations, qui peuvent alors être choisies en fonction d'un autre critère que le clivage Église/État : ce fut notamment le cas avec le passage de mandataires du PSC ou du cdH au MR. **Par ailleurs, certains mandataires optent pour un parti plus radical que le leur sur un enjeu qu'ils jugent prioritaire.** Dans ce cas, illustré par des membres du CVP passant à la Volksunie ou par des membres de la Volksunie passant au VB, il n'y a pas de désaffection : il y a au contraire réaffirmation d'un clivage.

Des changements de parti sont également dus au fait que le combat initial est globalement gagné, en particulier en ce qui concerne le clivage centre/périphérie. L'acteur politique qui estime que ses convictions sont partagées par tous les partis de sa communauté linguistique peut passer d'un parti régionaliste à un parti traditionnel sans renier son engagement initial : il se donne plutôt les moyens d'agir simultanément sur d'autres terrains. Le passage de nombreux anciens mandataires de la Volksunie vers des partis traditionnels flamands s'explique largement de cette manière.

e/ Les modifications de la base sociologique des partis traditionnels

^{/40} Pour l'évolution du score des principaux partis francophones depuis 1961, cf. le carnet sur *La démocratie*, p. 28.

^{/41} Les chiffres qui suivent émanent d'une étude de Marc Hooghe et Sarah Botterman (KUL), *Religieuze praktijk in België : een statistische analyse*, qui a fait l'objet d'une longue présentation dans *La Libre Belgique*, 9 juillet 2008, pp. 2-4.

^{/42} *La Libre Belgique*, 9 juillet 2008, p. 7

Les clivages évoluent et, dans une certaine mesure, les résultats électoraux des partis évoluent^{/40} avec les clivages. Les uns et les autres dépendent à leur tour des transformations qui s'opèrent dans la société en matière de mœurs et de valeurs, de composition du tissu économique et des métiers, etc. L'ensemble de ces changements retentit sur les programmes des partis politiques, qui s'adaptent à ces évolutions parce que leurs cadres les reflètent dans leur parcours et leurs convictions, mais aussi parce que les partis doivent rester attentifs à ne pas se couper de la sensibilité des électeurs. Par-delà tout ce que les programmes des partis doivent aux clivages, c'est-à-dire à la fidélité à l'égard d'options de départ, ils se transforment aussi en fonction de phénomènes qui retentissent sur l'électorat des partis.

Ces changements, très complexes, ne peuvent être réellement traités ici. Il importe cependant de dire quelques mots des principales mutations qui affectent la base électorale des partis traditionnels, c'est-à-dire ceux qui, étant nés au 19^e siècle, ont connu davantage d'évolutions majeures.

Pendant plus d'un siècle, les partis chrétiens successifs pouvaient compter sur l'assise électorale qu'ils trouvaient auprès d'une partie des catholiques pratiquants, dans un contexte où le clivage Église/État donnait de l'acuité aux choix fondés sur l'appartenance religieuse. Nous parlons d'une partie des pratiquants, car la pratique catholique

a longtemps été plus large que le vote catholique^{/41} : 93,6 % des enfants étaient baptisés en Belgique en 1967 (contre 56,8 % en 2006). **La base électorale traditionnelle des partis chrétiens reposait sur des milieux catholiques très pratiquants, notamment dans le monde rural, où l'appartenance à l'Église se traduit par de multiples liens** (paroisse, école, scoutisme, œuvres, associations catholiques...). Or cette base constituée par les pratiquants réguliers a fondu : le comptage des fidèles réalisé par l'Église lors des eucharisties de Noël 2006 – c'est-à-dire lors d'une fête d'une importance particulière pour le rite catholique – a montré que 14,4 % de la population y a participé en Flandre, 6,8 % en Wallonie et 6,2 % à Bruxelles. Il y a de 2 à 2,5 % de catholiques engagés bénévolement dans leur communauté paroissiale et, selon l'épiscopat, quelque 7 % de pratiquants réguliers^{/42}. L'électorat du CD&V et du cdH (ce dernier ayant abandonné la référence chrétienne dans sa dénomination) est donc aujourd'hui plus large que l'univers des catholiques pratiquants, mais **la forte baisse, sur plusieurs décennies, des scores électoraux des partis de tradition chrétienne accompagne la baisse de la pratique catholique**. Il est par ailleurs difficile d'évaluer l'apport que constituent, dans l'électorat du cdH (notamment à Bruxelles), des populations issues de pays où la foi et le respect des valeurs traditionnelles et familiales conservent de l'importance.

En ce qui concerne les partis socialistes, et dans une certaine mesure aussi les partis de filiation chrétienne, **c'est d'abord la transformation de l'appareil économique qui diminue l'étendue de leur électorat de prédilection. Le monde ouvrier ne représente plus qu'une minorité du monde du travail, et il est éclaté** : la sensibilisation à la politique par l'usine et par le syndicat ne touche plus des masses aussi importantes qu'auparavant. Les conditions communes de vie et de travail, qui sous-tendaient une certaine unité de combat, sont en recul en raison de multiples facteurs : horaires décalés, partiels ou coupés; contrats à durée déterminée, d'intérim ou d'insertion; périodes de chômage ou d'interruption de carrière, qui font naître d'autres situations et d'autres aspirations; développement de la sous-traitance assurée par des firmes de petite taille; distance accrue entre le lieu de travail et le lieu de vie, ce qui affaiblit la sociabilité ouvrière et le sentiment de solidarité...

Les partis qui représentaient au premier chef les intérêts du monde ouvrier et salarié ont ainsi perdu une partie de leur assise. Le développement du secteur des services, y compris les services à la personne, n'a pas suffi à compenser cette évolution en ce qui concerne les partis socialistes, qui sont traditionnellement moins implantés dans le monde associatif au sein duquel le pilier chrétien reste important. Le PS et le sp.a ont d'ailleurs, depuis les années 1990, prêté une attention par-

ticulière à d'autres milieux professionnels et sociaux, dont ceux que l'on appelle les « bobos » (« bourgeois bohêmes », sensibles à la fois à l'individualisme, à l'écologie et à la solidarité), tout en connaissant des résultats en dents de scie sur le plan électoral, mais tendanciellement orientés à la baisse.

La nette diminution, sur un demi-siècle, du poids électoral de ces deux familles politiques s'accompagne d'une nette tendance à la hausse, dans la même période, des partis d'inspiration libérale^{/43}. Ces derniers sont traditionnellement bien représentés parmi les professions libérales, les commerçants, les indépendants, les cadres et dans les petites sociétés novatrices, dont l'importance relative n'a cessé de croître avec les technologies de l'information et la tertiarisation de l'économie marchande (recul de l'agriculture et de l'industrie au profit du troisième secteur, celui des services). Le développement de la classe moyenne, l'aspiration des employés et des cadres intermédiaires à progresser sur l'échelle sociale, et enfin la montée des revenus (en moyenne nationale et sur la durée), rendent une partie de l'électorat plus sensible aux appels des libéraux à baisser la pression fiscale. **De tradition laïque** (avec en outre, pour le MR surtout, une ouverture à toutes les sensibilités philosophiques), **les partis libéraux sont également en phase avec l'individualisation des choix éthiques.**

^{/43} Avec des premiers pics électoraux pour les libéraux en 1965 et 1968 : il s'agit bien d'une tendance de longue durée, même si ces pics ont été suivis d'une chute brutale en 1971.

f/ Le système de valeurs actuel des quatre principales familles politiques

[→ fiche 2 page 114, fiche 4 page 138, fiche 5 page 148]

Les programmes des partis politiques ne cessent d'évoluer, et il est impossible de les résumer en quelques pages : ce sont, par la force des choses, des catalogues de mesures. **Il est possible par contre, pour actualiser l'attitude des partis depuis la constitution des clivages qui leur ont donné naissance, de distinguer les principales valeurs qui guident leur action, qui leur servent de critères pour opérer des choix.** Nous rappellerons également certaines options frappantes de différents partis. Dans tous les cas, nous nous bornerons aux enjeux liés aux clivages ou aux quasi-clivages évoqués dans ce document.

En ce qui concerne l'extrême droite, dont les valeurs et les programmes sont abondamment disséqués par les adversaires de cette tendance politique, nous renvoyons pp. 55-59. Les positions des partis en matière institutionnelle et linguistique font l'objet d'un traitement quotidien dans les médias, et connaissent des évolutions rapides qu'il serait dangereux de cliquer ici. Enfin, la position des partis en matière éthique a déjà été résumée pp. 29, 31-32, 53-54, et nous y reviendrons encore p. 94.

1/ Le MR et l'Open VLD

Les questions socio-économiques sont celles auxquelles les partis libéraux accordent le plus

d'importance. Ces partis sont des défenseurs résolus de l'économie de marché et de la mondialisation de l'économie, qui sont pour les libéraux des opportunités auxquelles il convient de préparer les entreprises et leur personnel. Les libéraux donnent la priorité à la position concurrentielle des entreprises, qui conditionne la production de richesses, ainsi qu'au statut social des indépendants, qu'ils s'efforcent de rapprocher de celui des salariés sans augmenter proportionnellement leurs charges sociales.

Les libéraux ne contestent plus, comme ils le faisaient au 19^e siècle, l'intervention de l'État à des fins sociales, et ils sont favorables au maintien d'une protection généralisée via la sécurité sociale. Ils insistent cependant sur la nécessité de compléter cette protection, fondée sur des prélèvements obligatoires sur le travail, par des assurances privées en matière de pensions, avec des encouragements fiscaux de l'État. **Par ailleurs, les partis libéraux s'efforcent de diminuer le niveau des prélèvements fiscaux** (impôt des personnes physiques et impôt des sociétés) **et des cotisations perçues sur le travail.** Ils en font la clé de leur politique de l'emploi et de leur politique des revenus, l'augmentation du pouvoir d'achat devant passer par des mesures fiscales plutôt que par des augmentations de salaires qui handicapent les entreprises. À leurs

Il est possible, pour actualiser l'attitude des partis, de distinguer les principales valeurs qui guident leur action.

yeux, ces mesures qui paraissent priver l'État de ressources renforcent les entreprises, donc la production de richesses, donc l'extension de la base imposable, et, *in fine*, permettent de maintenir voire d'augmenter les recettes de l'État (*effet retour* attribué par les libéraux à la baisse de la pression fiscale, et plus ou moins contesté par d'autres partis). En outre, **les libéraux estiment que l'on peut diminuer les dépenses publiques en les rendant plus sélectives et en organisant la fonction publique de manière plus efficace**, notamment en adoptant des règles en vigueur dans le monde de l'entreprise¹⁴⁴. **Notons encore que le programme économique de l'Open VLD est plus radical que celui du MR**, le VLD plaçant par exemple pour la limitation des allocations de chômage dans le temps, pour le démantèlement des augmentations salariales automatiques liées à l'ancienneté, etc.

Les partis libéraux ont intégré des objectifs environnementaux dans leur programme, centrés sur la question du réchauffement climatique. L'Open VLD et dans une certaine mesure le MR plaident dès lors pour le report de la fermeture des centrales nucléaires belges, le nucléaire constituant pour eux une alternative aux énergies productrices de CO₂. Soucieux de ne pas compliquer la vie des entreprises et de préserver la liberté des consommateurs, les libéraux

préconisent de baisser la fiscalité sur les véhicules propres, sur les équipements les moins polluants, etc., afin de concilier les intérêts financiers et la protection de l'environnement.

Sur les questions de sécurité, le MR et l'Open VLD sont favorables au renforcement des corps de police, à des politiques de répression plus efficaces et à des réformes tendant à protéger la société contre les délinquants qui menacent les personnes et les biens. Ils plaident notamment pour l'instauration de peines incompressibles pour certains types de délits et pour des règles plus restrictives en matière de libération conditionnelle des détenus. **Des trois familles politiques traditionnelles, la famille libérale est la moins convaincue de l'efficacité des politiques de prévention**, notamment en matière de délinquance des mineurs, domaine dans lequel des mesures de répression leur paraissent nécessaires (passage d'un droit protectionnel à un droit sanctionnel à l'égard des mineurs délinquants).

L'Open VLD est particulièrement attentif aux questions relatives à l'immigration. **Il reste hostile au droit de vote des non-européens** (qui a été voté par le MR moyennant certaines conditions), **il résiste à l'idée d'assouplir les critères de régularisation des sans-papiers** et d'accueil des candidats réfugiés, **et il est favorable à une**

¹⁴⁴ Sur ce dernier point, ils sont largement rejoints par le CD&V et le sp.a.

Les deux partis issus de la tradition chrétienne restent des partis interclassistes.

formation obligatoire à la citoyenneté pour les étrangers. Il plaide aussi, pour des raisons économiques, en faveur d'une nouvelle immigration de main-d'œuvre au profit des secteurs en manque de personnel. Le MR est pour sa part sensible aux comportements qui lui paraissent rompre avec des règles fondamentales d'un état démocratique : certains de ses mandataires tentent périodiquement de lancer un débat politique sur les droits des femmes issues de l'immigration, le port du voile dans l'enseignement officiel ou dans certains lieux publics, le respect de la mixité, etc.

2/ Le cdH et le CD&V

Les deux partis issus de la tradition chrétienne restent des partis interclassistes, qui continuent à récuser l'existence d'un véritable clivage possédants/travailleurs et, *a fortiori*, l'idée de lutte ou d'opposition irréductible entre les classes sociales. Traditionnellement bien implantés dans les milieux patronaux, ces partis entendent donner aux entreprises les moyens d'affronter la concurrence internationale et de se développer de manière dynamique. **Ils sont, comme les libéraux, très ouverts aux demandes du monde patronal** (dont les baisses de charges sur le travail) **et aux revendications des indépendants**, et ils mettent en avant des valeurs de responsabilité et de mérite individuel qui rejoignent, sur ce point, la tradition libérale.

Dans la continuité de l'ouverture du monde catholique au monde ouvrier et aux questions sociales, **ils se veulent aussi attentifs à la situation des couches sociales peu favorisées.** Ils

plaident pour une sécurité sociale forte, pour l'augmentation des allocations familiales et des pensions les plus basses, **et pour un soutien constant aux solidarités apportées par le secteur non marchand, le monde associatif et les familles** (attention portée aux handicapés, aux isolés, aux malades chroniques...). Favorables à la limitation de la pression fiscale, ces partis tentent d'infléchir la fiscalité pour tenir compte des intérêts des bas revenus et des familles, et notamment pour lutter, comme le demande prioritairement le cdH, contre les « pièges à l'emploi » (écart trop faible entre les allocations de chômage et les bas salaires qui, sans mesures correctrices, dissuade le retour à l'emploi).

Le cdH et le CD&V n'ont pas la même attitude face aux enjeux environnementaux. Le CD&V apparaît plus prioritairement attentif aux enjeux économiques, ceux du monde agricole d'une part, ceux de l'industrie d'autre part, qu'elle soit traditionnelle ou nouvelle : la culture des OGM, par exemple, est soutenue par le CD&V alors que le cdH veut l'encadrer sévèrement. Les critiques du CD&V à l'égard de la loi de 2002 organisant le démantèlement à terme des centrales nucléaires en Belgique sont plus vives que celles du cdH, même si celui-ci juge également nécessaire de veiller à assurer l'indépendance énergétique de la Belgique, ce qui peut passer par le maintien du nucléaire à défaut de substitut crédible. En se revendiquant, lors de sa création, du postmatérialisme, le cdH a voulu marquer son attention aux enjeux liés à la qualité de vie, ce que traduisent diverses mesures de son programme, notamment en matière de fiscalité

sur le CO₂ et sur le kérosène. Mais le cdH souligne aussi que l'écologie doit être au service de l'humain et non de la nature.

Abstraction faite des questions linguistiques et institutionnelles, qui les opposent fortement, c'est sur les questions liées à l'immigration et à la sécurité que les deux partis se distinguent le plus nettement. Le CD&V veut renforcer les moyens de la police et de la justice, considérant qu'il faut rapidement et fermement réprimer les délits pour les juguler; la sécurité des personnes et des biens est une priorité pour ce parti, qui entend y consacrer des moyens importants et réformer certaines législations, notamment pour restreindre les libérations conditionnelles des détenus. Le cdH plaide également pour le renforcement de la police de proximité, mais en insistant sur le nécessaire équilibre entre prévention et répression, ce qui le conduit à mettre davantage l'accent sur les difficultés sociales sous-jacentes à certaines formes de délinquance, sur l'importance des politiques non répressives et sur le rôle de l'éducation et de l'accompagnement.

Quant aux enjeux relatifs à l'immigration, le CD&V veut durcir les conditions d'obtention de la nationalité belge, est favorable à une formation obligatoire à la citoyenneté pour les étrangers, veut revenir sur l'octroi du droit de vote aux étrangers, et ne soutient pas les revendications des réfugiés et des sans-papiers. Le cdH s'oppose au CD&V sur ces quatre points, le contraste ayant pris sa forme la plus médiatique avec le soutien du cdH aux demandes de

clarification et d'assouplissement des critères de régularisation des sans-papiers. Les deux partis se rejoignent dans la lutte contre le racisme et les discriminations ethniques (lutte qui fait partie intégrante de la politique du Gouvernement flamand présidé par le CD&V), **mais pas sur le détail des droits et des devoirs des étrangers**, le cdH parlant davantage de droits et le CD&V de devoirs.

3/ Le PS et le sp.a

Il est plus difficile de dégager les lignes de force des partis socialistes que celles des deux autres familles traditionnelles. L'opposition historique de ces partis au capitalisme et leur volonté de passer à une économie mixte, régulée par l'État et comportant un important secteur public productif, ont été battues en brèche depuis les années 1980. Parmi les causes de ces évolutions, et par-delà la tertiarisation et la mondialisation de l'économie, il faut relever l'impact du marché unique européen et de la politique européenne de libéralisation des grands secteurs publics ou monopolistiques (téléphone, poste, chemins de fer, électricité...). **Les partis socialistes ont accompagné ces évolutions au cours de leurs vingt années de participation conjointe et ininterrompue au pouvoir fédéral (1988-2007), mais ils n'ont pas théorisé toutes ces mutations.** En outre, les socialistes flamands ont connu des défaites électorales particulièrement lourdes en 1991, 1999 et 2007, qui les ont conduits à infléchir leur programme dans des sens divers.

Ceci posé, **les deux partis socialistes restent attachés à la valeur d'égalité, et continuent à défendre prioritairement les couches sociales les moins favorisées. Les moyens permettant selon eux d'atteindre ces objectifs ont par contre changé.** Le sp.a s'est rallié avant le PS à la baisse des charges sur le travail (pour autant qu'elle soit ciblée sur les publics à maintenir ou à faire entrer sur le marché de l'emploi), et a prôné l'activation du revenu d'intégration et des allocations de chômage, politique qui conditionne l'octroi de ces revenus de remplacement à des démarches actives pour retrouver un emploi, en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement plus efficaces. Réticent en un premier temps, et craignant même que le contrôle accru des chômeurs constitue une « chasse aux chômeurs », le PS a soutenu ces mesures sous réserve qu'elles fassent la preuve de leur efficacité au profit des publics précarisés.

Dans un esprit semblable, **les partis socialistes sont favorables à des politiques publiques qui développent la capacité d'innovation et la capacité exportatrice des entreprises.** Dans leur esprit, **les richesses ainsi produites doivent prioritairement servir aux personnes à bas ou à moyens revenus par le biais de l'augmentation des allocations sociales**, en particulier des pensions les plus basses, et le maintien d'une large couverture des soins de santé. Des baisses des prélèvements fiscaux, au niveau régional (droits de succession, impôts sur les transactions immobilières...) comme fédéral (impôt sur les personnes physiques), sont également prônées par les socialistes, pour autant qu'elles permettent d'augmenter le pouvoir d'achat des moins

favorisés ou les ressources des pouvoirs publics, et sans que cela dispense d'augmenter le salaire minimum ni de lutter activement contre la fraude fiscale et certains profits indus. **Si l'évolution des partis socialistes dans le domaine économique et fiscal est réelle, elle est assumée au nom de l'attention portée aux couches les plus modestes de la société.**

Les partis socialistes insistent tous deux sur leur programme environnemental. Le sp.a se veut particulièrement en pointe sur ce terrain : après avoir échoué à former un cartel avec les Verts flamands avant et après les élections fédérales de 2003, les socialistes flamands se disent aussi déterminés que Groen! à donner la priorité à l'écologie, y compris en appliquant sans atermoiement la loi de 2002 sur la sortie du nucléaire. Le PS, également fidèle à la loi de 2002, revendique aussi une préoccupation environnementale forte, qu'il adapte à ses principes de base : il souhaite que les mesures fiscales et financières destinées à protéger l'environnement ne pénalisent pas les personnes à faible revenu mais les favorisent au contraire, les couches les plus aisées ayant les moyens d'adapter leur mode de consommation sans aide des pouvoirs publics.

Au cours des années 1990, le SP a adopté un profil qui a été perçu comme sécuritaire, et interprété comme une volonté de répondre au succès croissant du Vlaams Blok. Depuis lors, le sp.a est revenu à un programme caractéristique des partis de gauche dans le domaine de la sécurité, et semblable dans ses grandes lignes à celui du PS : volonté de développer la police de proximité et les dispositifs

de prévention; attention portée aux causes économiques et sociales de la délinquance; maintien d'une philosophie de protection et non de sanction des mineurs délinquants, considérés comme des jeunes en danger... **Les socialistes n'entendent pas pour autant renoncer aux missions répressives de l'État, et ils insistent sur le fait que la répression doit aussi viser les délits financiers et les délits commis par les entreprises.** Les socialistes assument par ailleurs le renforcement, souvent critiqué par les défenseurs des droits de l'homme, des techniques d'investigation policière et des moyens de répression en matière de préparation d'actes terroristes.

Le sp.a a été le seul parti traditionnel flamand à voter en faveur de l'octroi du droit de vote aux étrangers non-européens (avalisé au même moment par le PS, le MR, le cdH, Écolo et Spirit, et soutenu hors parlement par Agalev). Alors qu'on avait reproché au SP de durcir sa position à l'égard des immigrés dans les années 1990, les socialistes flamands ont ainsi rejoint la ligne traditionnelle de la gauche, également réaffirmée depuis la fin des années 1990 par le PS. **Très ouverts, comme les écologistes et comme le cdH, à des cadres et à des candidats issus de l'immigration, représentatifs des nouvelles couches populaires, les socialistes défendent les droits des immigrés dans une société multiculturelle, et appuient la lutte contre les discriminations.** Mais à la différence du PS, selon lequel certaines questions doivent être évitées pour ne pas alimenter l'extrême droite, le sp.a n'admet pas unanimement le port du voile dans certaines fonctions (enseignement public, guichets des administrations commu-

nales...), et il est favorable, comme d'autres partis flamands, à une formation obligatoire à la citoyenneté pour les étrangers.

4/ Écolo et Groen!

Si la position de départ des écologistes est antiproductiviste, Écolo et Groen! ne plaident pas pour un ralentissement de l'activité économique ou pour la décroissance. Leur objectif est de réorienter l'économie pour qu'elle respecte l'environnement, favorise une meilleure qualité de vie et sauvegarde l'avenir. Ces objectifs leur paraissent compatibles avec le maintien d'un haut niveau de vie, les changements à opérer dans l'appareil productif, le mode de vie et la consommation (impératifs écologiques pour les transports, le logement, les bureaux, l'alimentation, etc.) ouvrant de vastes perspectives aux entreprises « vertes » et permettant de créer de nombreux emplois (énergies alternatives, nouvelles techniques de production agricole, rénovation ou renouvellement du parc immobilier, développement de la recherche...). Pour les mêmes raisons, **les objectifs sociaux sont à leurs yeux inséparables des objectifs de qualité de vie : la réorientation de l'économie, productrice d'emplois, doit assurer une couverture sociale forte pour tous, tout en évitant que les moins favorisés souffrent le plus des dégâts environnementaux, y compris dans leur santé (« maladies de civilisation », mauvaise alimentation...).**

Les écologistes, surtout francophones, sont attentifs au statut social des indépendants, et

Si l'évolution des partis socialistes dans le domaine économique et fiscal est réelle, elle est assumée au nom de l'attention portée aux couches les plus modestes de la société.

favorables au relèvement des allocations sociales et du salaire minimum. S'ils acceptent des baisses fiscales destinées à encourager des comportements plus responsables, ils prônent aussi des taxations ciblées et la mobilisation de moyens financiers détenus par les fonds de pension ou certaines multinationales. **En outre, avec plus d'insistance que les autres principaux partis, les écologistes exigent de nouvelles règles économiques au niveau mondial** qui évitent que la prospérité de l'Occident passe par le recul des capacités productives et commerciales des pays les moins avancés, en particulier dans le domaine agricole. Comme nous l'avons noté, Groen! aussi bien qu'Écolo revendiquent aujourd'hui leur place au sein de la gauche, tout en maintenant leur critique de la pente naturelle (productiviste) de l'économie de marché.

Les deux partis écologistes sont intransigeants sur la sortie du nucléaire, réclament une application résolue du principe de précaution (notamment à l'égard des OGM), **sont favorables à des mesures fortes en faveur des alternatives à l'automobile** (dont ils n'ont pas le monopole, mais qui sont à leur programme depuis le départ), **veulent un contrôle et des réglementations plus strictes de la filière agro-alimentaire...** S'ils se présentent comme des partis généralistes, actifs dans tous les domaines, les questions d'environnement et de qualité de vie

restent prioritaires à leurs yeux, *a fortiori* dans le cas de Groen! qui craint d'avoir déçu le monde écologique flamand lors de sa participation gouvernementale après les élections de 1999.

La position des écologistes dans le domaine de la sécurité est globalement celle des partis de gauche en général (cf. pp. 90-91), mais ils se distinguent des socialistes par une plus grande réserve à l'égard de certains moyens d'investigation policière, qui menacent à leurs yeux des libertés fondamentales et n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Dès le départ, les écologistes se sont situés sur le pôle cosmopolitisme du semi-clivage relatif aux questions d'immigration. **Ils ont toujours été favorables à l'octroi du droit de vote aux étrangers aux élections communales, ont été les premiers à ouvrir largement leurs listes électorales à des candidats issus de l'immigration, et défendent de façon générale des droits égaux pour les immigrés.** Ils plaident pour une société ouverte et multiculturelle, et soutiennent les politiques de lutte contre les discriminations. **Ils sont très critiques à l'égard des centres d'accueil pour réfugiés, et demandent des règles plus objectives et plus transparentes pour l'accueil des candidats à l'asile et pour la régularisation des sans-papiers.**

gg/ L'opposition droite/gauche [→ fiche 1 page 104, fiche 8 page 163]

On aura noté que le modèle des clivages établi par Stein Rokkan ne comporte pas de clivage droite/gauche. L'opposition entre droite et gauche est cependant très utilisée dans des pays voisins, à commencer par la France. En Belgique, l'opposition droite/gauche est d'usage courant pour analyser les résultats d'une élection ou pour positionner les partis sur l'échiquier politique, y compris de manière polémique (qualification de « droite » ou de « gauche » appliquée à des partis qui se réclament du centre, par exemple).

Les termes de « droite » et de « gauche » sont difficiles à manier, ne serait-ce que parce qu'il y a plusieurs droites et plusieurs gauches, et que certains partis ont changé de position sur cet axe au fil du temps. **Mais en prenant le risque d'une certaine simplification, on peut distinguer la droite et la gauche à partir de deux enjeux majeurs : l'égalité et la liberté.**

1/ L'opposition droite/gauche quant à l'égalité

C'est sur l'égalité que le contraste est le plus net. La gauche fait de l'égalité un de ses principaux objectifs, qu'il s'agisse de l'égalité des droits ou de l'égalité sociale et économique. Historiquement, ce sont des partis ou des personnalités qu'on qualifiait de gauche qui ont été à la pointe du combat pour le suffrage universel,

l'école obligatoire et gratuite, l'égalité entre les peuples, les droits des immigrés...

La droite, pour sa part, ne récusé pas l'égalité. Elle la revendique même, quand il s'agit de la droite démocratique, **mais elle l'assume de façon conditionnelle.** Elle plaide pour l'égalité des droits voire l'égalité des chances, pour l'égalité des citoyens devant la loi, mais **elle considère qu'une certaine dose d'inégalité est indépasseable, inévitable, et même souhaitable.** Là où la gauche, traditionnellement, fait de l'égalité un impératif ou un horizon, la droite y voit, pour partie, une chimère ou une menace. Pour elle, les individus ne naissent pas dans les mêmes conditions, avec les mêmes aptitudes ni les mêmes personnalités, de sorte qu'il faudrait sacrifier des libertés essentielles pour éradiquer les inégalités. La droite juge une certaine dose d'inégalité indépasseable et même indispensable, **dans la mesure où elle reflète l'inégalité des efforts et des mérites : celui qui travaille plus ou mieux doit en être récompensé (méritocratie plutôt qu'égalitarisme).**

2/ L'opposition droite/gauche quant à la liberté dans le domaine économique

Sur la question de la liberté par contre, le clivage entre la droite et la gauche est plus

fin, plus complexe. Dans nos économies de marché fondées sur la libre entreprise et la libre concurrence, **la droite est, globalement, favorable à la liberté en matière économique**, alors que **la gauche dénonce certains effets de la liberté et veut les combattre.** C'est un catholique social du 19^e siècle, Lacordaire, qui a le mieux résumé la pensée de gauche en ce domaine : entre le fort et le faible, c'est la loi qui libère et la liberté qui opprime.

D'où l'appel de la gauche, historiquement, à l'intervention de l'État et à une forte régulation de l'économie, avec des instruments fiscaux permettant de redistribuer une partie des revenus au profit des moins nantis (progressivité de l'impôt, impôt sur la fortune...), voire une appropriation collective des moyens de production. Ces outils qui ont eu leur heure de gloire au 20^e siècle sont en recul, mais la gauche n'a pas renoncé à réfléchir à un encadrement des forces du marché, qui constitue un des objectifs de l'altermondialisme. Alors que **la droite, plus que jamais, estime que deux siècles d'histoire ont tranché en faveur de la liberté et contre l'égalitarisme.** Pour elle, de la Révolution française à la chute du mur de Berlin, la preuve est faite que l'imposition étatiste de l'égalité se paye par le recul des libertés et par la chute de la productivité, ce qui justifie à ses yeux une grande méfiance

face à de nouvelles formes de régulation ou de redistribution.

3/ L'opposition droite/gauche quant à la liberté dans le domaine éthique

Dans le domaine éthique par contre, la gauche est du côté de la liberté alors que la droite est divisée, ce dont témoignent notamment les débats sur l'héritage de Mai 68. **La liberté de choix en matière éthique est historiquement l'œuvre de la gauche. Mais ce combat n'a pas seulement été le fait de partis ouvriers : les libéraux, et plus largement les anticléricaux, y ont également participé.** De 1954 à 1958, le gouvernement socialiste/libéral d'Achille Van Acker était appelé gouvernement des gauches. De même, l'Open VLD est souvent qualifié de parti du centre en Flandre : de droite sur le plan socio-économique, mais de gauche sur le plan éthique. Jean-Marie Dedecker, fondateur de la LDD, se revendique plus clairement encore de la droite dans presque tous les domaines, sauf dans le domaine éthique où, au nom de la liberté individuelle et sur fond d'un anticléricalisme manifeste, il adopte des positions de gauche. En d'autres termes, **la droite s'est historiquement divisée sur les questions éthiques en raison du clivage Église/État, qui l'a traversée en**



La droite est, globalement, favorable à la liberté en matière économique, la gauche dénonce certains effets de la liberté et veut les combattre.

profondeur jusqu'il y a peu. Le monde catholique, quant à lui, s'est d'abord massivement identifié au respect de l'ordre et des normes établies : c'est une des raisons pour lesquelles les catholiques ont longtemps été classés à droite, même après la création d'organisations ouvrières d'inspiration chrétienne.

4/ L'opposition droite/gauche quant aux autres libertés

Dans ce qu'on appelle les questions de société, l'opposition droite/gauche est plus simple, le clivage Église/État ne jouant pas sur ce point. Globalement, la droite se méfie des libertés qui pourraient menacer l'ordre public et les bonnes mœurs, ou qui mettent en péril la sécurité des biens et des personnes, mission première de l'État. La dépénalisation des drogues douces, la libération anticipée de certains détenus, la liberté d'expression ou d'organisation qui peut faciliter l'action de groupes extrémistes ou subversifs..., sont regardées avec circonspection par la droite, tandis qu'elles sont revendiquées ou assumées par la gauche. Cette dernière tend ainsi à favoriser l'éducation et la prévention plutôt que la répression, et voit traditionnellement dans la petite délinquance l'effet d'un malaise social plutôt qu'une inclination individuelle à la transgression. Alors que la

droite s'inscrit dans une tradition intellectuelle (qu'on qualifiera de réaliste ou de pessimiste selon les points de vue) pour laquelle il existe une irréductible inclination au mal qui interdit de laisser les individus à eux-mêmes, de les soustraire à toute autorité, la gauche s'inscrit dans une tradition dite progressiste, qui fait davantage confiance aux individus dans le domaine des mœurs et des comportements. Globalement, la droite et la gauche n'ont pas la même vision du juste et de l'injuste : le principe de la droite serait « À chacun selon ses mérites et selon ses actes », alors que celui de la gauche serait « À chacun selon ses droits et selon sa situation ».

On l'a noté, ces contrastes sont complexes, et le positionnement des partis peut évoluer en fonction des circonstances. L'égalité en faveur des femmes, par exemple, n'a pas été uniquement défendue par des partis de gauche, ou par les seuls partis de tradition anticléricale. En outre, plusieurs partis refusent de se laisser enfermer dans une opposition droite/gauche qu'ils jugent factice. Enfin et surtout, les partis ne sont pas toujours fidèles à leur idéal historique, de sorte que ce sont souvent des mouvements de la société civile qui donnent sa netteté à l'opposition droite/gauche. Il reste que cette opposition, profondément enracinée dans l'histoire, conserve sa pertinence.

TABLE DES SIGLES DE PARTIS

AGALEV → Anders gaan leven

BUB → Belgische Unie – Union belge

CDF → Chrétiens démocrates fédéraux

(jusqu'en mars 2007 : Chrétiens démocrates francophones)

cdH → Centre démocrate humaniste

CD&V → Christen-Democratisch en Vlaams

CVP → Christelijke Volkspartij

Écolo → Écologistes confédérés

pour l'organisation de luttes originales

FDf → Front démocratique des francophones

FN → Front national

GROEN! → Geweldloos, Rechtvaardig, Open, Ekologisch, Netwerk

LDD → Lijst Dedecker

MCC → Mouvement des citoyens

pour le changement

MR → Mouvement réformateur

N-VA → Nieuw-Vlaamse Alliantie

OPEN VLD → Open Vlaamse Liberalen en Democraten

PC → Parti communiste

PNPB → Partij voor een Nieuwe Politiek

België – Parti pour une nouvelle politique belge

POB → Parti ouvrier belge

POS → Parti ouvrier socialiste

PRL → Parti réformateur libéral

PS → Parti socialiste

PSC → Parti social-chrétien

PTB → Parti du travail de Belgique

PVDA → Partij van de Arbeid

PVV → Partij voor Vrijheid en Vooruitgang

RW → Rassemblement wallon

RWF → Rassemblement Wallonie-France

SP → Socialistische Partij

sp.a → Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief alternatief

SPIRIT → Sociaal, Progressief, Internationaal, Regionalistisch, Integraal-democratisch, Toekomstgericht

VLAAMSPROGRESSIEVEN → dénomination de Spirit depuis 2008

VB → Vlaams Blok ou Vlaams Belang

VLD → Vlaamse Liberalen en Democraten – Partij van de Burger

VU → Volksunie

SUGGESTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

^{/45} Une édition révisée est prévue pour 2009.

Vincent de Coorebyter, *Les partis et la démocratie*, Bruxelles, CRISP, *Dossiers*, n° 64, 2005.

Pascal Delwit, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.

Hugues Draelants, Vincent Dupriez et Christian Maroy, *Le système scolaire en Communauté française*, Bruxelles, CRISP, *Dossiers*, n° 59, 2003.

Xavier Mabilie, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 2000^{/45}.

Xavier Mabilie, *La Belgique depuis la Seconde guerre mondiale*, Bruxelles, CRISP, 2003.

Nouvelle histoire de Belgique. Volume 1 : 1830-1905 (collectif), Bruxelles, Complexe, 2005.

Nouvelle histoire de Belgique. Volume 2 : 1905-1950 (collectif), Bruxelles, Complexe, 2006.

Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin/Compact, 2000.

Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques en Occident : Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

Anne Tréfois et Jean Faniel, *L'évolution des partis politiques flamands (2002-2007)*, Bruxelles, CRISP, *Courrier hebdomadaire*, n° 1971, 2007.

Anne Tréfois et Jean Faniel, *L'évolution des partis politiques francophones (2002-2007)*, Bruxelles, CRISP, *Courrier hebdomadaire*, n° 1972, 2007.

Els Witte et Jan Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Labor, 1987.

Paul Wynants, *Les partis politiques*, in *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle* (collectif), Bruxelles, De Boeck, 2004, pp. 109-203.

GLOSSAIRE

ANCIEN RÉGIME → Ce terme désigne le régime politique et l'organisation de la société dans la France d'avant 1789 (il s'applique parfois à d'autres pays européens). L'Ancien Régime se caractérise notamment par la monarchie absolue, la société d'ordres (noblesse, clergé, tiers-état) et l'orientation conservatrice de la société.

ANTICLÉRICALISME → Opposition résolue à l'influence du clergé dans l'ensemble des affaires publiques et des choix éthiques privés, entraînant une méfiance à l'égard de l'Église. Les mouvements anticléricaux, hostiles à l'influence exercée par l'Église à l'époque où celle-ci était puissante, se sont souvent transformés en mouvements laïques, partisans de la neutralité de l'État et de la liberté de choix éthique pour les individus, et niant toute hostilité à l'égard de l'Église.

CLIVAGE → Division profonde à l'intérieur d'une société, qui se traduit par des tensions persistantes, ainsi que par la création de groupes et de partis qui s'opposent les uns aux autres sur l'objet du conflit.

CONSERVATEURS → Terme très utilisé au 19^e siècle pour désigner la tendance politique qui défend l'ordre établi (hiérarchie des richesses et des positions sociales, préférence pour l'Ancien Régime ou pour un droit de vote réservé aux élites) et les valeurs traditionnelles (notamment religieuses), par opposition aux « progressistes » (voir ce mot).

CONSTITUTION → Texte qui détermine la forme de gouvernement d'un État, l'organisation des pouvoirs et les droits et libertés fondamentales. Les normes constitutionnelles sont de niveau supérieur aux lois, qui doivent donc leur être conformes. La Constitution belge a été décrétée le 7 février 1831 par le Congrès national, dont les 200 membres ont été élus le 3 novembre 1830.

LAÏCITÉ → Forme d'organisation des autorités publiques qui leur impose une stricte neutralité en matière religieuse et philosophique, et interdit notamment toute référence religieuse dans le fonctionnement officiel de l'État. En Belgique, le terme de laïcité désigne également l'ensemble des organisations qui militent pour la séparation des Églises et de l'État, pour la libre pensée, et pour l'indépendance de la vie publique et des choix individuels à l'égard des dogmes religieux.

PARTI → Groupement de citoyens qui influence la prise de décision politique au sein de l'État en rassemblant des personnes partageant des objectifs proches, en mobilisant les électeurs, en présentant des candidats sur les listes électorales, en regroupant leurs parlementaires et leurs ministres autour d'un programme et de buts communs.

PILIER → Aux Pays-Bas et en Belgique, un pilier (*zuil*) est un ensemble d'organisations partageant une même position idéologique sur un clivage fondamental. Il se compose généralement d'un parti politique, d'un syndicat, d'une mutuelle, de mouvements de jeunes, etc. On distingue traditionnellement, en Belgique, le pilier chrétien, le pilier socialiste et le pilier libéral.

PLURALISME → À l'échelle d'un pays ou d'une région, le pluralisme est le fait que la population se compose de groupes ayant des tendances idéologiques et des intérêts nettement différenciés, voire opposés. L'État, comme en Belgique, peut reconnaître et organiser le pluralisme en prenant des mesures protégeant les principales tendances idéologiques. Une organisation pluraliste est une organisation composée de personnes appartenant à différentes tendances idéologiques.

PROGRESSISTES → Tendance politique qui veut modifier la société en s'inspirant des valeurs de liberté, d'égalité et de progrès, en s'attaquant à l'ordre établi par des procédures parlementaires, par des mobilisations de masse ou par des voies révolutionnaires. Terme opposé à « conservateurs » (voir ce mot).

SOCIÉTÉ CIVILE → Expression désignant aujourd'hui l'auto-organisation des citoyens indépendamment de l'État et des partis politiques, donc essentiellement au moyen de la vie associative et de mobilisations collectives publiques.

STANDEN → Associations de personnes issues de différents milieux (ouvriers, paysans, classes moyennes, bourgeoisie), dont elles défendent les intérêts spécifiques. Les milieux catholiques, au 20^e siècle, ont jugé ce terme plus approprié que celui de « classes sociales » (lié à l'idée de lutte des classes) pour désigner les organisations à vocation socio-économique représentées au sein des partis sociaux-chrétiens.



2^e PARTIE **PISTES PÉDAGOGIQUES**

par Michel Dechamps,
professeur à l'École Normale Catholique du Brabant Wallon (ENCBW),
Stéphane Noirhomme et Jean-Philippe Robinet,
formateurs à l'Institut d'Éco-Pédagogie (IEP)

À propos des Pistes pédagogiques

Les fiches d'activité qui vous sont proposées dans les pages suivantes ne constituent pas un livre de méthodologie à suivre de manière linéaire. Réaliser l'ensemble des activités avec une classe relèverait d'ailleurs de l'utopie. Nous proposons plutôt diverses activités permettant d'aborder avec les élèves diverses dimensions autour du thème de la *Démocratie*.

Parmi les contenus proposés dans la première partie du présent carnet sous l'intitulé *L'éclairage du CRISP* – par rapport auxquels nous proposons des pistes d'utilisation pédagogique –, nous avons privilégié ceux pour lesquels il nous semblait y avoir moins de référents méthodologiques sur le marché.

Nous invitons donc les enseignants à choisir parmi les fiches celles qui sont les plus adaptées aux contenus traités dans les cours, aux disciplines concernées, et celles qui correspondent le mieux aux spécificités des classes rencontrées. Cependant, nous avons indiqué les liens possibles entre diverses fiches qui pourraient être traitées successivement autour d'une même thématique.

Nous avons volontairement choisi le terme *Pistes pédagogiques* pour définir les propositions que vous trouverez dans ce carnet. En effet, nous n'avons pas la prétention de nous substituer aux enseignants mais plutôt de leur proposer des outils de travail afin de les aider dans leur mission.

Si les fiches sont utilisables telles qu'elles ont été rédigées, elles peuvent évidemment faire l'objet d'adaptations, comme le suggèrent parfois les variantes. Les activités proposées prennent des formes variées qui permettront à chacun, enseignants et élèves, de rencontrer des démarches qui leur correspondent. Certaines activités adoptent un style que l'on pourrait qualifier de « classique », d'autres paraîtront plus surprenantes, voire étranges. Les démarches de travail, d'organisation de la classe, de planification, etc. sont celles qui nous semblent les plus adéquates ou celles que nous avons utilisées lors de l'expérimentation de certaines activités. Mais nous savons qu'une classe n'est pas l'autre et que toute activité doit être adaptée aux spécificités du public et du contexte. Par ailleurs, l'activité s'enrichit toujours de la personnalité et du *style* de chaque enseignant-e : un même cours, poursuivant le même objectif et utilisant une même méthodologie, sera à l'image de la personnalité de l'enseignant-e et de sa relation avec les élèves. Et c'est tant mieux. Nous ne pouvons que vous inviter à personnaliser nos propositions !

MODE D'EMPLOI

Chacune des douze fiches proposées ci-après forme un tout et précise :

→ des *indications techniques* permettant un regard rapide sur les caractéristiques de la fiche, tant au niveau de son contenu que de son déroulement :

→ des mots-clés : les premiers mots renvoient aux différents thèmes traités par la fiche ; les mots suivants (en italique) indiquent les compétences ou disciplines que l'activité permet d'aborder ;

→ des consignes quant à l'organisation de la classe et la planification ;

→ des références à la 1^e partie du carnet, plus théorique, permettant de se remettre en mémoire les informations essentielles ;

→ un renvoi aux fiches à traiter éventuellement en complément ;

→ des informations pratiques quant au matériel et/ou aux documents à prévoir.

→ les *objectifs* spécifiques poursuivis par les activités proposées ;

→ les *pistes méthodologiques* qui décrivent le déroulement effectif de l'activité, les étapes à parcourir. Certaines étapes sont parfois facultatives, des variantes sont suggérées dans certains cas ;

→ les *outils didactiques à destination des élèves* qui serviront pour la réalisation de l'activité et destinés donc à être photocopiés ;

→ les *ressources documentaires à destination des enseignants* qui regroupent les compléments d'information, exemples concrets, correctifs d'activités...

Nous vous souhaitons autant de plaisir à utiliser ces propositions que celui que nous avons rencontré en les concevant ou en les expérimentant.

Les auteurs

1

Vous avez dit clivage ?

MOTS-CLÉS

- clivage
- débat
- valeurs
- opposition
- identité
- définitions
- jeu de cartes
- conceptogramme

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail individuel, en sous-groupes et collectif

PLANIFICATION

- deux séances de cours

RÉFÉRENCES DANS LA 1^e PARTIE

- p. 20, *Les quatre clivages classiques*
- p. 21, *Les autres clivages et le problème de la dénomination des clivages classiques*
- pp. 93-95, *L'opposition droite/gauche*

FICHES CONNEXES

- fiche 9, *Clivage au naturel*
- fiche 11, *Se battre comme des chiffonniers*
- Carnet 3, *L'éthique en politique*, fiche 13, *Un espace pour parler*
- Carnet 1, *La démocratie*, fiche 11, *La légitimité du conflit ou la reconnaissance de la différence*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- une copie par élève de l'*Outil didactique à destination des élèves N°1*
- cinq ou six jeux de 52 cartes
- argent fictif (cailloux, allumettes, pois chiches, grains de riz ou lentilles...) ou argent véritable
- *post'it* ou bouts de papier
- feuilles format A2 ou posters



OBJECTIFS

- Recueillir les représentations sur la notion de clivage.
- S'approprier le concept de clivage.
- Prendre conscience que derrière un clivage il y a un débat de valeurs.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / TRI DE MOTS

Comme pour tout concept, il existe plusieurs définitions du mot *clivage*. Les nuances sont importantes et une définition sera parfois plus appropriée qu'une autre, selon le contexte.

L'enseignant-e propose aux élèves, en groupes de deux de compléter la grille reprenant différentes définitions (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1A*). Il s'agit de cocher la case adéquate pour chaque couple de mots proposé. Notons qu'il n'est pas nécessaire de comprendre la totalité des définitions présentées. À leur lecture, on peut se contenter, à ce stade, de deviner le sens, de laisser venir les images en tête, d'inventer une logique... Toutefois on peut choisir d'utiliser la grille de définitions simplifiées (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1B*).

Le mot *clivage* sera donc employé différemment selon l'usage que l'on en a : « Selon vous à quel genre d'utilisateur se rapporte chaque définition ? ». Petite discussion sur les éventuelles difficultés à faire ce travail. Commentaires libres sans mise en commun, l'exercice étant un échauffement mental qui prépare à la suite. Si on désire en rester là sur ce thème, un échange en groupe sur les résultats sera le bienvenu.

ACTIVITÉ 2 / LE CLIVAGE COLLECTIF / PERSONNEL

ÉTAPE 1 / JEU DE CARTES

Source : inspiré de B. Maris, *L'antimanuel d'économie, vol 1, Les fourmis, Bréal, 2006*

1^e partie

Ce jeu se joue en sous-groupes d'environ huit joueurs. Le but du jeu est d'engranger un maximum d'argent.

1/ Chaque joueur/joueuse reçoit quatre cartes, en garde deux dans son jeu et remet les deux autres dans le pot commun. Seules les cartes rouges valent de l'argent. Quelle qu'elle soit (cœur, carreau, figure ou non), chaque carte rouge a la même valeur : elle vaut quatre centimes lorsqu'on la garde en main, et un centime lorsqu'elle est mise dans le pot commun.

Celui/celle qui garde les cartes de valeur dans sa main opte pour *jouer personnel*, celui/celle qui met des cartes de valeur dans le pot commun opte alors pour *jouer collectif*. Chacun-e choisit sa propre attitude selon ses convictions.

2/ Chacun-e reçoit autant de centimes qu'il y a de cartes rouges dans le pot commun, ce à quoi il/elle additionne le montant gagné personnellement (le nombre de cartes rouges restées en mains multiplié par 4 centimes).

3/ On bat les cartes à nouveau et on recommence ainsi six fois.

4/ Au bout des six fois, on comptabilise les gains totaux de chacun-e et on analyse brièvement la tendance en sous-groupes.

2^e partie

Chaque sous-groupe rejoue six fois, mais en changeant très légèrement les règles : cette fois les cartes rouges valent un centime lorsqu'on les garde en main, et quatre centimes lorsqu'elles sont mises dans le pot commun.

ÉTAPE 2 / QUESTIONS ET DISCUSSION

1/ Le groupe-classe s'interroge :

- quels ont été les résultats successifs du jeu avec les deux réglementations ?
- y a-t-il eu des changements de stratégie personnelle pendant la partie ? En fonction de quoi les choix entre *jouer collectif* ou *jouer personnel* ont-ils été faits ?
- y a-t-il eu des changements de stratégie personnelle entre la 1^e et la 2^e partie ? En fonction de quoi les choix entre *jouer collectif* ou *jouer personnel* ont-ils été faits ?

2/ Le groupe-classe est divisé en deux groupes égaux. Le premier groupe prépare l'argumentaire justifiant la stratégie du *jeu collectif*, le second prépare celui de la stratégie du *jeu personnel*. Il s'agit de faire la liste la plus exhaustive possible des arguments en faveur de l'une ou l'autre position. Notons qu'ainsi certains devront faire l'apologie d'une position qui n'était pas nécessairement la leur pendant le jeu.

3/ Le tableau est divisé en deux parties égales : *Voici pourquoi il fallait jouer collectif* à gauche et *Voilà pourquoi il fallait jouer personnel* à droite. Chaque groupe vient successivement alimenter le tableau avec l'argumentation dont il avait la charge.

Discuter brièvement les résultats.

Débattre également de la proposition suivante : « Le concept droite/gauche est souvent évoqué en politique. Peut-on associer le fait d'avoir joué collectif, à une attitude *de gauche* et d'avoir joué personnel, à une attitude *de droite* ? »

Lire individuellement les deux extraits proposés dans l'*Outil didactique à destination des élèves N°2*. Vérifier en groupe si cette lecture enrichit, affine... les dernières discussions.

ACTIVITÉ 3 / CONSTRUIRE UN CONCEPTOGRAMME

1/ La classe reforme les mêmes sous-groupes que lors du jeu de cartes.

Au centre d'un grand poster, chaque sous-groupe inscrit le mot *clivage*. L'enseignant-e annonce que chaque sous-groupe va construire collectivement le schéma d'une définition de ce concept, c'est-à-dire un *conceptogramme* !

2/ En premier lieu, individuellement, les élèves inscrivent sur des *post'it* (ou des bouts de papier) tous les mots qu'ils associent au terme *clivage*, qui leur passent par la tête lorsque l'on évoque cette notion (un mot par *post'it*). Bien entendu, ils/elles peuvent (doivent ?) s'inspirer de ce qui a été vécu au préalable : tri de mots sur définitions, jeu de cartes, débat... À ce stade, toutes les associations sont possibles : synonymes, jeux de mots, contraires, impressions, sentiments...

3/ Les *post'it* individuels sont affichés sur le poster du sous-groupe. Les élèves organisent ensuite l'agencement des différents mots afin qu'ils prennent un sens : regroupements de significations proches, tension visible entre différents termes, codes de couleurs, formalisation et explicitation de liens, etc. Trier les mots, peut-être en écarter certains, en ajouter d'autres...

4/ Chaque sous-groupe est invité à présenter au groupe-classe le résultat de ce travail. Ensuite une discussion est lancée :

→ a-t-il été facile de se mettre d'accord pour arriver à ce résultat ?

→ y a-t-il eu des moments de débat sur le fond ?

→ la manière de collaborer a-t-elle laissé apparaître des clivages au sein du groupe ?

Ces représentations schématiques ordonnées du concept de *clivage* sont, en quelque sorte, autant de nouvelles définitions du concept.

Et si, comme aperçu lors de la première activité, la définition d'un mot est bien différente selon l'usage que l'on en a, à quel genre d'utilisateur (autre que les auteurs du *conceptogramme*) pourrait se rapporter cette définition ?

**OUTILS DIDACTIQUES
À DESTINATION DES ÉLÈVES**

N°1A / GRILLE DE DÉFINITIONS

DÉFINITIONS	CLIVAGE ENTRE... ET... ?	Végétal / Animal	Délire / Réalité	Ange / Démons	Possédants / Travailleurs	Diamant / Diamant	Vie / Mort	Recto / Verso	Gauche / Droite	Collectif / Personnel	UTILISATEURS DE LA DÉFINITION ? À toi de choisir !
<p>Le « clivage » est la faculté d'un minéral à se rompre suivant un plan. L'endroit où l'on peut cliver s'appelle un plan de clivage qui se trouve dans le sens des liaisons les plus faibles entre les atomes. Le clivage rend souvent les pierres difficiles à tailler. En effet, les plans de clivage sont parfois très difficiles à distinguer, et cela peut casser la pierre au moment de la tailler.</p>											<p>Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...</p>
<p>Le clivage du <i>moi</i> désigne la non communication entre plusieurs parties de la personnalité, l'action de séparation, de division du <i>moi</i> sous l'influence angoissante d'une menace, de façon à faire coexister les deux parties ainsi séparées qui se méconnaissent, sans formation de compromis possible.</p>											<p>Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...</p>
<p>Le site de clivage est – pour une protéine immunogène de surface du virus de la grippe de type A – le lieu d'une séquence d'acides aminés qui est jugée déterminante pour expliquer la pathogénicité du virus. Les virologues tentent donc de suivre les mutations qui affectent ce site pour sélectionner les souches vaccinales ou mesurer le risque épidémiologique présenté par un virus grippal A.</p>											<p>Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...</p>



DÉFINITIONS (SUITE)	CLIVAGE ENTRE... ET... ?	Végétal / Animal	Délire / Réalité	Anges / Démons	Possédants / Travailleurs	Diamant / Diamant	Vie / Mort	Recto / Verso	Gauche / Droite	Collectif / Personnel	UTILISATEURS DE LA DÉFINITION ? À toi de choisir !
<p>Le clivage est l'opération qui consiste à dédoubler un papier dans son épaisseur, à y insérer un support de consolidation et à le reconstituer par collage. L'un des objectifs de la restauration des papiers est de les rendre à nouveau manipulables. Le clivage s'applique aux documents fragiles, notamment à la presse périodique des 19^e et 20^e siècles. Les documents illustrés peuvent être plus spécifiquement destinés à cette méthode qui préserve particulièrement bien la lisibilité de l'objet.</p>											Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...
<p>Division profonde à l'intérieur d'une société, qui se traduit par des tensions persistantes et la création de groupes et de partis opposés les uns aux autres sur l'objet du conflit. Le terme de clivage désigne une division en deux camps sur un sujet donné.</p>											Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...
<p>Le clivage est un mécanisme de défense utilisé de façon prédominante chez les personnes qui souffrent du trouble de personnalité limite. Ces personnes se perçoivent et/ou perçoivent les autres selon deux pôles opposés, soit tout blanc, soit tout noir. Un point de vue équilibré se trouve exclu de la conscience émotionnelle. Les images de soi et des autres tendent à alterner d'une polarité à l'autre: exclusivement aimante, puissante, nourrissante, gentille et ayant de la valeur, puis exclusivement mauvaise, haineuse, destructive, en colère, rejetante et sans valeur.</p>											Minéralogiste Politologue Psychologue Psychanalyste Médecin Documentaliste Journaliste Philosophe ...



N°2 / DROITE OU GAUCHE ?

Extraits de la partie 1 – L'éclairage du CRISP, pp. 93-95

« L'OPPOSITION DROITE/GAUCHE QUANT À LA LIBERTÉ DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Sur la question de la liberté par contre, le clivage entre la droite et la gauche est plus fin, plus complexe. Dans nos économies de marché fondées sur la libre entreprise et la libre concurrence, la droite est, globalement, favorable à la liberté en matière économique, alors que la gauche dénonce certains effets de la liberté et veut les combattre. C'est un catholique social du 19^e siècle, Lacordaire, qui a le mieux résumé la pensée de gauche en ce domaine : entre le fort et le faible, c'est la loi qui libère et la liberté qui opprime.

D'où l'appel de la gauche, historiquement, à l'intervention de l'État et à une forte régulation de l'économie, avec des instruments fiscaux permettant de redistribuer une partie des revenus au profit des moins nantis (progressivité de l'impôt, impôt sur la fortune...), voire une appropriation collective des moyens de production. Ces outils qui ont eu leur heure de gloire au 20^e siècle sont en recul, mais la gauche n'a pas renoncé à réfléchir à un encadrement des forces du marché, qui constitue un des objectifs de l'altermondialisme. Alors que la droite, plus que jamais, estime que deux siècles d'histoire ont tranché en faveur de la liberté et contre l'égalitarisme. Pour elle, de la Révolution française à la chute du mur de Berlin, la preuve est faite que l'imposition étatiste de l'égalité se paye par le recul des libertés et par la chute de la productivité, ce qui justifie à ses yeux une grande méfiance face à de nouvelles formes de régulation ou de redistribution. »

« L'OPPOSITION DROITE/GAUCHE QUANT AUX AUTRES LIBERTÉS

Dans ce qu'on appelle les questions de société, l'opposition droite/gauche est plus simple, le clivage Église/État ne jouant pas sur ce point. Globalement, la droite se méfie des libertés qui pourraient menacer l'ordre public et les bonnes mœurs, ou qui mettent en péril la sécurité des biens et des personnes, mission première de l'État. La dépénalisation des drogues douces, la libération anticipée de certains détenus, la liberté d'expression ou d'organisation qui peut faciliter l'action de groupes extrémistes ou subversifs..., sont regardées avec circonspection par la droite, tandis qu'elles sont revendiquées ou assumées par la gauche. Cette dernière tend ainsi à favoriser l'éducation et la prévention plutôt que la répression, et voit traditionnellement dans la petite délinquance l'effet d'un malaise social plutôt qu'une inclination individuelle à la transgression. Alors que la droite s'inscrit dans une tradition intellectuelle (qu'on qualifiera de réaliste ou de pessimiste selon les points de vue) pour laquelle il existe une irréductible inclination au mal qui interdit de laisser les individus à eux-mêmes, de les soustraire à toute autorité, la gauche s'inscrit dans une tradition dite progressiste, qui fait davantage confiance aux individus dans le domaine des mœurs et des comportements. Globalement, la droite et la gauche n'ont pas la même vision du juste et de l'injuste : le principe de la droite serait « À chacun selon ses mérites et selon ses actes », alors que celui de la gauche serait « À chacun selon ses droits et selon sa situation ». »

RESSOURCES DOCUMENTAIRES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS



N°1 / « VIVE L'INDIVIDUALISME ! »

Source : A. Fourçans, *L'économie expliquée à ma fille*, Seuil, 1997, pp. 28-30

« Dans son oeuvre maîtresse publiée en 1776, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* (dans l'abrégé de la faculté, *La Richesse des Nations*), le célèbre Écossais¹ fut celui qui expliqua avec le plus de précision et de la façon la plus générale, comment les individus qui recherchent avant tout leur propre intérêt vont, grâce à cette institution qu'est le marché, faire avancer l'intérêt général.

C'est la fameuse *main invisible* qui conduit l'individu « à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions... Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler ». Bigre!

Mais notre penseur d'outre-manche ne partait pas de zéro. Il fut inspiré par le Hollandais Bernard Mandeville qui fit scandale lorsqu'il publia en 1714 *La Fable des abeilles*, ou *Les vices privés font le bien public*, fable écrite à la manière de celles de notre cher La Fontaine (tu vois, les économistes peuvent être poètes à leurs heures, ou philosophes : Smith écrivit aussi une *Théorie des sentiments moraux*). Le sujet de la fable ? Une ruche, miroir de la société humaine, vit dans la prospérité et le vice. Elle prie pour retrouver la vertu et la charité chrétienne. La prière exaucée, et le vice éradiqué, vont disparaître avec lui l'activité et la prospérité pour laisser place à l'oisiveté, à l'ennui et au chaos !

S'il reprend l'idée initiale, Smith la pousse moins loin; il se contente d'affirmer que c'est l'intérêt personnel (une « vertu inférieure » plutôt qu'un vice) qui, sans le savoir et sans le vouloir, conduit à la prospérité et au bien-être économique. Choquant ? Peut-être. Mais tellement humain. Écoute encore la petite musique de l'Écossais : « Nous ne comptons pas sur la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger pour nous procurer notre dîner, mais sur l'attention qu'ils portent à leur propre intérêt. Nous faisons appel non pas à leur sentiment d'humanité, mais à leur amour d'eux-mêmes, et ne leur parlons pas de nos besoins, mais de leurs intérêts. » »

¹ Adam Smith (5 juin 1723 – 17 juillet 1790) est un philosophe et économiste écossais des Lumières. Il reste dans l'histoire comme le père de la science économique moderne, et son œuvre principale, *La Richesse des nations*, est un des textes fondateurs du libéralisme économique.

N°2 / « VIVE LA SOLIDARITÉ ! »

Source : R. Petrella, *Le bien commun, Éloge de la solidarité*, Labor, 1996, pp. 83-84

« RENDEZ-VOUS AVEC LA SOLIDARITÉ

Nous avons essayé, (...) de faire ressortir l'évidence qu'une bonne société repose finalement sur deux principes simples : l'existence de l'autre et la coexistence. Simples mais, ô combien, difficiles à réaliser! Lorsqu'une société parvient à les appliquer, on parle de niveau élevé de justice sociale, d'efficacité économique, de démocratie politique, de pluralisme culturel. On reconnaît que cette société a fait de ses membres des citoyens à part entière. Elle a réussi son rendez-vous avec la solidarité.

De nombreuses communautés humaines dans l'histoire du monde ont atteint, en fonction de leurs systèmes de valeurs, l'état d'une *bonne* société.

(...)

Nous avons montré que la conjugaison de nombreux facteurs a sapé les fondements et les dynamiques de cohésion d'un tel système au plan national. Aujourd'hui, nos pays ne parlent plus – d'ailleurs, ça sonnerait faux – de fraternité, d'égalité, de *res publica* : ils parlent davantage de compétitivité, d'efficacité, de libres forces du marché, et ils agissent en conséquence. Leur objectif est de créer une économie de marché capitaliste, intégrée dans un seul marché mondial auto-régulateur. Les processus objectifs de mondialisation des facteurs et des conditions qui déterminent la création de la recherche commune et la promotion du bien commun ont contribué à faire exploser la bonne société, fondée sur la citoyenneté sociale globale et la solidarité à l'échelle nationale.

Nos pays sont confrontés à la nécessité de la construction d'une *bonne* société à l'échelle mondiale. Le rendez-vous est pris désormais avec la solidarité mondiale, et non plus seulement nationale ou continentale.

Tel est le défi de la citoyenneté dans le nouveau monde mondial. Ce défi peut être relevé : c'est la conviction qui a inspiré cet ouvrage. Pour le relever, il ne faut pas chercher à être le gagnant, à s'en sortir tout seul, selon un itinéraire de réussite individuelle, au niveau de son groupe social, du cercle de sa *communauté*, à l'échelle d'un pays, voire d'un continent comme l'Europe.

Pour le relever, il faut un projet collectif, dépassant la stratégie de la survie, à l'échelle de la première génération planétaire que nous sommes, pour les huit milliards de personnes que nous serons en l'an 2020.

(...) L'histoire des 19^e et 20^e siècles a été très éclairante : il n'y a pas d'avenir pour une société sans justice, sans égalité, sans fraternité, bref, sans solidarité. Personne n'arrêtera les êtres humains dans leur quête de l'humanité. Même si nous ne parviendrons pas à (re)construire un monde solidaire dans les vingt à vingt-cinq années à venir, il y aura toujours des femmes et des hommes qui recommenceront et essayeront encore de le faire. »

2

Que disent les partis ?

MOTS-CLÉS

- programme
- priorités
- valeurs
- fondements
- recherche d'informations
- comparaison
- jeu

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail collectif puis en sous-groupes

PLANIFICATION

- deux séances de cours successives

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

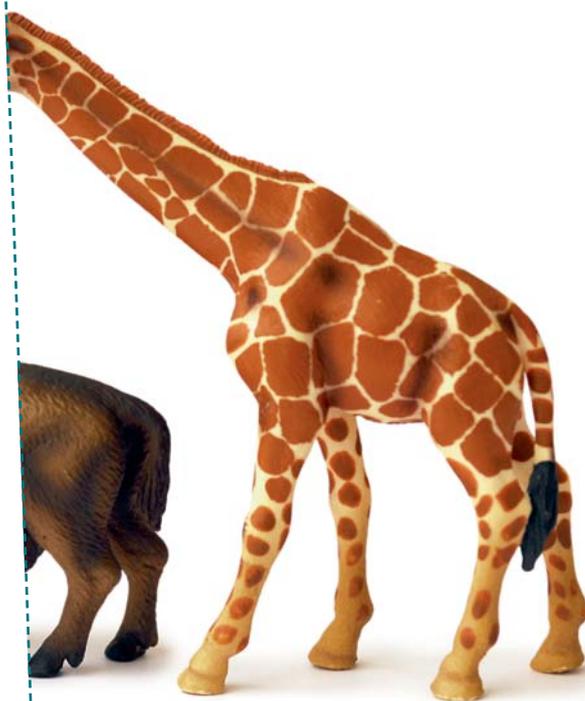
- pp. 86-92, *Le système de valeurs actuel des quatre principales familles politiques*

FICHES CONNEXES

- fiche 4, *Sigles et clivages*
- fiche 5, *Partis, ciseaux et bouts de ficelle*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- copie des cartes du jeu (voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*)
- papier collant
- feuilles A3
- colle



OBJECTIFS

- Découvrir les grandes orientations des quatre principaux partis politiques francophones.
- Analyser la manière dont ces orientations politiques sont traduites en programmes de partis.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / DÉCOUVRIR LES ORIENTATIONS DES PARTIS POLITIQUES

L'activité se réalise en deux étapes : un temps de prise d'information suivi d'un temps de jeu. L'idéal est de réaliser les deux activités de manière successive. Néanmoins, elles peuvent être réalisées au cours de deux séances distinctes, proches dans le temps.

ÉTAPE 1 / S'INFORMER

A/ Premier temps / Information collective

Afin de découvrir les tendances globales que l'on attribue généralement aux quatre grandes familles politiques actuelles – cdH – Écolo – MR – PS – lire ou faire lire par un-e élève le document intitulé : *Quels sont les principaux partis politiques et leur programme ?* (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*).

Vérifier la bonne compréhension du texte par tous les élèves, tout en soulignant le fait que cette information est fort sommaire.

B/ Deuxième temps / Approfondissement de l'information

1/ Les élèves sont répartis en quatre ou cinq équipes.

2/ Chaque équipe prend connaissance des orientations fondamentales des quatre principaux partis politiques francophones (voir *Outil didactique à destination des élèves N°2*). Le groupe dispose de 20 à 25 minutes pour prendre connaissance des textes, tenter de les comprendre et les comparer.

L'enseignant-e informe les élèves qu'ils devront ensuite utiliser ces informations lors d'un jeu-concours et les invite à se donner une méthode de travail efficace :

- répartir les rôles en se partageant les textes pour prendre connaissance de l'ensemble des informations dans le temps imparti;
- désigner un gardien du temps;
- mettre en évidence, souligner ou surligner les informations qui semblent essentielles;
- prendre 5 minutes pour comparer les informations relevées après la lecture;
- comparer éventuellement les *Outils didactiques à destination des élèves N°1 et 2*.

NOTE

→ L'exercice confronte les élèves au langage des partis politiques. En fonction des compétences des élèves, l'enseignant-e peut faire précéder ou faire suivre cette étape par un moment d'explicitation du vocabulaire particulier ou de certaines parties de textes. Il/elle peut évidemment décider de laisser volontairement les élèves se débrouiller avec les documents mis à disposition.

La proposition d'un temps limité de lecture a pour objectif d'obliger les élèves à organiser leur travail de manière coopérative en vue de la seconde phase.

ÉTAPE 2 / INTENTIONS ET PROGRAMMES

Cette seconde étape amène les élèves à découvrir les liens plus ou moins clairs qui existent entre les orientations des grands partis politiques et les propositions de mise en oeuvre à travers un programme.

A/ Premier temps / Jouer

1/ Préliminaires

L'enseignant-e photocopie sur une feuille cartonnée les *cartes programmes* et les découpe (voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*). Les cartes ont une valeur différente en fonction de leur degré de difficulté : 10 – 20 – 30 points. L'enseignant-e peut prévoir éventuellement une copie des cartes avec le correctif pour se faciliter la tâche au cours du jeu.

L'enseignant-e dispose la classe de telle sorte que les élèves soient regroupés par équipes, face au tableau. Chaque équipe, réunie autour d'une table, se voit attribuer un numéro pour organiser le tour de jeu.

Pendant le jeu, les élèves gardent à disposition l'ensemble des documents de référence utilisés lors de la première étape.

Le tableau est divisé en quatre colonnes – une par parti politique – et dispose d'une zone pour le marquage des scores des équipes.

2/ Règles du jeu

But du jeu

Les élèves découvrent sur chaque carte tirée un extrait de programme : ils doivent l'attribuer au parti auteur de la proposition.

DÉROULEMENT

Les équipes jouent à tour de rôle. L'équipe 1 tire au hasard une *carte programme* et la lit aux autres équipes. Elle dispose d'une minute de réflexion pour mettre la carte dans la colonne de son choix.

- Ensuite, l'enseignant-e demande si les autres équipes sont d'accord sur le choix de l'équipe 1 :
- si tout le monde est d'accord, le professeur donne la solution. Si l'équipe 1 a répondu correctement, elle obtient les points correspondant à la valeur de la carte. Si elle s'est trompée, elle perd un nombre équivalent de points ;
 - si une équipe conteste le choix de l'équipe 1, elle peut faire une contre-proposition. Si la correction proposée est appropriée, l'équipe concernée reçoit les points, dans le cas contraire, les points sont attribués à l'équipe 1, quelle que soit sa proposition initiale ;
 - si plusieurs équipes contestent le choix de l'équipe 1, l'équipe suivante dans le tour de table est prioritaire pour faire la contre-proposition (lorsque l'équipe 1 joue, c'est la 2, lorsque l'équipe 2 joue, c'est la 3...). On n'accepte qu'une contre-proposition pour ne pas freiner la dynamique du jeu.

Le jeu se poursuit ainsi en suivant l'ordre de numérotation des équipes.

Pour la correction, l'enseignant utilise LA solution, c'est-à-dire celle qui correspond effectivement au parti auteur de la proposition. Cependant, chaque équipe dispose de deux *jokers* qu'elle peut utiliser

quand elle le veut. Ces *jokers* lui donnent droit à une prise de parole afin de défendre l'attribution d'une carte à un autre parti que celui qui est l'auteur de la proposition. L'argumentation sera basée sur les documents dont disposent les élèves. Si les arguments sont estimés convaincants par l'enseignant-e, l'équipe se voit octroyer un bonus équivalent au double de la valeur de la carte.

FIN DU JEU

Il n'est pas nécessaire d'épuiser toutes les *cartes programmes*. Selon le temps disponible, le professeur interrompt la partie après trois ou quatre tours. Il demande, à ce moment, si une équipe souhaite encore jouer un *joker* à partir des cartes affichées au tableau.

VARIANTE / TRAVAIL EN SOUS-GROUPES AUTONOMES

Chaque groupe reçoit une copie de l'ensemble des *cartes programmes* : les élèves tentent de reclasser les cartes en les attribuant aux différents partis. Pour ce faire, les élèves reçoivent une feuille format A3 qu'ils subdivisent en quatre. Ils doivent coller les extraits de programme dans la case correspondant au parti politique concerné. Ils disposent d'environ 30 minutes.

Lorsque le temps est écoulé, les propositions des différentes équipes sont affichées au tableau. On effectue collectivement la correction et on établit le score de chaque équipe.

Tout extrait, collé et bien classé, rapporte à l'équipe la valeur de la carte ; tout extrait mal classé entraîne une pénalité équivalente à la valeur de la carte.

B/ Deuxième temps / Observer et conclure

Collectivement, on observe le résultat du classement.

Les commentaires oraux devraient permettre à l'enseignant-e de mettre en évidence deux éléments clés :

- les tendances clairement affirmées des partis sur certains thèmes : les cartes sont placées sans hésitation dans une colonne ;
- l'existence de thèmes autour desquels les partis se rejoignent : certaines cartes pourraient être placées dans plusieurs colonnes.

Souligner en conclusion que les partis désirent à la fois marquer clairement leur identité mais aussi proposer des éléments consensuels qui suscitent l'adhésion d'un large public.

NOTE

→ Le jeu est construit à partir d'extraits des programmes des partis politiques pour les élections législatives de juin 2007. Les éléments choisis ont voulu mettre en évidence des éléments représentatifs des divergences entre les points de vue. Il convient d'attirer l'attention des élèves sur le fait que les extraits ne constituent pas l'ensemble des propositions des partis.

À partir des textes proposés dans la *Ressource documentaire à destination des enseignants N°3*, on peut montrer que sur certains points, les partis défendent des positions très proches voire similaires

OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / QUELS SONT LES PRINCIPAUX PARTIS ET LEUR PROGRAMME ?

Extrait du dossier : Les partis politiques et moi dans <http://www.espace-citoyen.be/site/index.php?Esld=1&Module=mod-produit&Indice=1-8-47>
- dernière consultation - 15 juin 2008

« Le Mouvement Réformateur (MR), en Flandre l'Open VLD :

Le MR est le résultat de l'alliance entre trois organisations : le PRL, le FDF et le MCC. Le terme liberté et notamment la liberté d'entreprendre caractérise ce parti. Son programme est fortement axé sur l'économie. Le MR veut donner de la liberté aux entreprises. Selon eux, une bonne société passe par une bonne économie et l'État doit s'impliquer le moins possible dans l'économie. Par contre, au niveau culturel et familial, les libéraux sont davantage conservateurs, c'est-à-dire pour la défense des valeurs établies.

Le Parti Socialiste (PS), en Flandre sp.a-Spirit :

Les mots clef du parti sont égalité ou solidarité, c'est-à-dire sur une justice distributive. Le PS veut défendre les intérêts des travailleurs en maintenant une solidarité sociale forte. Ils estiment que l'État doit prendre en charge de nombreux services pour garantir la solidarité entre citoyens. Par ailleurs, ils sont généralement pour les évolutions de la loi concernant la famille (mariage homosexuel par exemple), et sont dits progressistes.

Le Centre Démocrate Humaniste (cdH), en Flandre le CD&V-NV-A :

Le cdH c'est l'ancien Parti social chrétien (PSC). Il a changé de nom pour se démarquer de cette étiquette chrétienne. (...) Ce parti veut remettre l'humain au centre de notre société qui devient de plus en plus individualiste. Il se situe souvent entre les libéraux et les socialistes. Il défend l'existence d'un secteur associatif et humanitaire. Au niveau familial, il est généralement traditionaliste, c'est-à-dire pour la conservation des traditions.

Écolo, en Flandre Groen ! :

Au nord, comme au sud, le mot-clef de ce parti est le développement durable alliant environnement et avancées sociales :

→ le respect de l'environnement est une de leurs priorités. Mais leur programme ne se limite pas à cette dimension. Ils insistent aussi sur une autre manière de produire, de consommer...

→ ils veulent défendre les minorités et faire évoluer le monde politique.

(...) »



N°2 / LES ORIENTATIONS DES QUATRE PRINCIPAUX PARTIS FRANCOPHONES

2.1 / LE cdH

Source : Extraits de La Charte de l'Humanisme démocratique, (approuvée par le Congrès de Liège le 9 juin 2001), <http://www.lecdh.be/parti/charte.php> – dernière consultation – 13 juin 2008

« La société a besoin d'un nouveau projet politique. Nous voulons construire, avec tous ceux qui veulent trouver une alternative à l'individualisme et au matérialisme contemporains, une nouvelle voie politique : *l'humanisme démocratique*. Cette voie originale qui transcende le clivage droite/gauche répond tant aux attentes de la société du 19^e siècle qu'aux limites atteintes par l'ensemble des mouvements politiques contemporains.

Nous parlons d'humanisme car nous considérons le bonheur et l'épanouissement de l'homme, de tous les hommes, comme notre seul objectif politique. (...)

L'humanisme que nous voulons défendre en politique n'est pas celui qui peut décider de sacrifier quelques individus au profit de la collectivité. Il n'est pas non plus celui qui croit que l'homme peut se définir indépendamment des relations qu'il a avec les autres hommes.

(...) L'humanisme que nous défendons s'oppose à un individualisme contemporain qui exclut et isole. Notre humanisme s'inspire du courant personnaliste lui-même hérité de l'humanisme chrétien.

L'âme de notre projet, notre marque *orange*, c'est la *fraternité*.

La fraternité est le seul principe qui remette la force des relations humaines au cœur d'un nouveau projet démocratique. Cela signifie que, même si chaque être possède son identité spécifique, tous les hommes participent fondamentalement à la même aventure. (...)

La fraternité dont nous voulons porter le souffle en politique se veut le brise-lames contre l'évolution d'une société d'individus repliés sur eux-mêmes dans laquelle s'additionnent les solitudes, les indifférences, les égoïsmes, les intolérances, les nationalismes et les exclusions sous toutes leurs formes.

Notre humanisme veut réimposer le sens de l'autre, les autres à nous-mêmes. Après la question de la relation de l'homme à son environnement lancée dans les années 80, la question fondamentale qui se pose au début de ce siècle est celle de la relation entre les hommes et d'une quête de sens.

(...) Il s'agit d'un *humanisme démocratique* car il est à la fois participatif et politique.

Nous voulons construire une société humaine et solidaire qui :

- remette le lien social au cœur de son projet;
- donne du sens et des balises aux gens;
- renforce l'esprit d'initiative personnelle ou collective et confie un vrai rôle d'acteur responsable à chacun;
- considère le marché et la science comme des moyens au service des hommes et non comme des fins;
- réinvestit prioritairement dans l'éducation. (...)

LES 5 PRINCIPES DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE

→ **Promouvoir le lien social et la relation humaine**

La fraternité, c'est la priorité à la relation entre les personnes, c'est l'exigence d'une solidarité participative forte, c'est

le combat pour une *égale dignité* et pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour l'existence d'un réel pluralisme, du respect du fait religieux quel qu'il soit, d'une société multiculturelle harmonieuse. Le lien social, c'est avant tout le sort des plus fragiles et des plus faibles, c'est aussi le lien entre les générations et avec les générations futures, c'est la priorité pour les familles quelles qu'elles soient. (...)

→ **Proposer de nouvelles normes collectives**

(...) Nous ne voulons pas entrer dans une ère nous privant de tous repères en ce qui concerne les principes de la vie en société, de la mort, de la vie, du rapport à son corps... Nous défendons le principe de *l'autonomie collective*, c'est-à-dire la volonté de participer, démocratiquement, au choix de normes collectives en refusant le renvoi de ces questions à la seule décision personnelle.

C'est pourquoi l'éthique implique une responsabilité politique, un refus d'indifférence, le respect de la vie et de la dignité humaine, les principes de précaution et de non instrumentalisation de l'homme dans le domaine de la science et de la bioéthique.

→ **Miser sur la responsabilité**

(...) Nous voulons créer une société participative dans laquelle chacun joue un rôle de participation active, ce qui demande une société civile forte, un marché civilisé et un État consistant :

- une société civile forte, c'est d'une part reconnaître aux citoyens un rôle d'acteur reconnu dans le secteur non marchand et défendre le secteur associatif partenaire des pouvoirs publics et, d'autre part, faire jouer aux citoyens au-delà des élections, un rôle de participant actif dans les choix démocratiques importants à opérer;
- un État consistant et efficace, c'est un État qui exerce des missions importantes de service au public, de redistribution, de régulation, d'arbitrage, sans les déléguer toutes au marché, de manière efficace, impartiale et humaine;
- un marché dynamique mais civilisé, c'est une économie de marché participative qui n'exclut personne, c'est un marché considéré comme un moyen et non une fin en soi, c'est un marché dynamisé qui n'entraîne pas d'instrumentalisation de l'homme, de son travail, de ses relations, de sa vie. C'est une mondialisation à la fois assumée et contrôlée démocratiquement.

→ **Réconcilier l'homme et la nature et promouvoir un développement durable**

Le cdH veut concilier les exigences de développement et la protection de l'environnement sans sacrifier l'un à l'autre. Le cdH dénonce autant les pièges d'une économie productiviste que l'utopie d'une croissance zéro. Nous voulons dépasser l'opposition entre progrès scientifique et développement durable. Nous défendons un modèle d'économie éco-sociale qui veut harmoniser les relations entre l'homme et son milieu, et surtout entre les différentes fonctions de la vie sociale, économique, culturelle au sein du milieu de vie.

→ **Miser sur l'éducation et le développement humain**

L'éducation est le levier le plus important pour maîtriser et anticiper un monde qui change mais aussi pour faire émerger des générations d'hommes et de femmes responsables et pour que chacun s'intègre dans la société de la connaissance. Pour le cdH, miser sur l'éducation, c'est renforcer le rôle des parents, de l'École, de la politique de la jeunesse et des autres acteurs de l'éducation. L'éducation doit répondre à trois défis : les défis du sens, de l'efficacité et de l'égalité.

Le cdH, le parti de l'humain, le pari de l'humain ! (...) »



2.2 / ÉCOLO

Source : B. Lechat, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?*, 14 juin 2005, <http://www.etopia.be/spip.php?article192> – dernière consultation – 15 juin 2008

« L'écologie politique est née dans la deuxième moitié du 20^e siècle. C'est une jeune galaxie. À l'échelle de l'histoire, ses valeurs, ses projets se sont construits très rapidement. Poussée par le sentiment de l'urgence, elle a émergé de la réflexion de quelques penseurs mais elle a surtout progressivement mûri dans l'action de tous ceux qui se sont engagés avec elle.

Respecter la nature, être solidaires de tous

L'écologie politique recherche un meilleur équilibre entre l'homme et la nature. Nous n'avons évidemment qu'une seule planète. Du moins pour l'heure... Ses ressources sont limitées et ses écosystèmes fragiles. Quand les pollutions augmentent, quand le climat se dérègle, ce sont les êtres humains qui souffrent, en commençant par les moins favorisés. À l'inverse, en parvenant à un développement qui respecte l'environnement, nous améliorons notre qualité de vie aujourd'hui et nous garantissons un avenir à nos enfants et à nos petits-enfants. Pour être réellement solidaires avec tous les hommes, quelle que soient leurs origines, nous devons veiller à maintenir la planète dans le meilleur état possible. L'écologie politique propose de décider démocratiquement du monde que nous voulons transmettre.

Réconcilier la science et le progrès

L'écologie politique nous aide à comprendre la complexité et la fragilité du monde. Elle défend un usage responsable des sciences et des technologies, respectant les limites et les équilibres. Aux évolutions imposées par les intérêts particuliers, elle veut substituer le progrès choisi collectivement. La science peut nous aider à trouver de nouvelles manières de produire qui protègent la nature et les hommes. Elle doit nous permettre de combattre de plus en plus efficacement les maladies et les destructions du milieu. Les écologistes veulent mobiliser toutes les intelligences et toutes les volontés pour sauver l'avenir. Il ne tient qu'aux hommes d'être responsables et solidaires pour éviter une détérioration insupportable de la qualité de vie sur terre.

Permettre à chacun de choisir sa vie

L'écologie politique veut permettre à chacun de choisir sa vie. Aussi, les écologistes combattent-ils toutes les tyrannies : les religions, lorsqu'elles veulent généraliser leurs normes de comportement et de pensée, les particraties qui confisquent l'État et la démocratie, les dictatures du marché qui essaient d'imposer des manières de consommer et de produire qui sacrifient l'intérêt général à celui de quelques privilégiés. Les écologistes n'aiment pas que l'on fasse du pouvoir et de l'argent la mesure de toute chose. Ils aiment encore moins que l'on prenne les gens pour des cons. C'est pour cela qu'ils refusent qu'on décide à la place des citoyens. Les normes sociales ne sont pas figées une fois pour toutes. Les hommes les construisent ensemble, démocratiquement.

Une autre méthode de pensée et d'action

L'écologie politique propose de penser et d'agir en tenant constamment compte du triangle que forment l'individu, l'environnement et la société. Les écologistes savent qu'entre la manière dont fonctionnent les sociétés et leurs environnements, il y a toujours des liens et qu'il faut en tenir compte si on veut respecter les êtres humains. La participation des citoyens aux choix collectifs permet de mieux le comprendre. Depuis sa création, les modes d'actions d'Écolo n'ont pas cessé d'évoluer. Mais jamais l'objectif de faire de la politique autrement n'a été remis en question. L'éthique est absolument indispensable pour réconcilier les citoyens et la politique, les associer étroitement aux projets qui sauveront notre environnement et assureront un réel progrès collectif.

L'écologie politique, la nouvelle gauche du 21^e siècle

(...) L'écologie politique actualise les valeurs démocratiques de liberté, d'égalité et de fraternité. La liberté n'est possible que si chacun dispose de conditions sociales et environnementales lui permettant de choisir sa vie. L'égalité implique aujourd'hui que chacun ait accès aux ressources naturelles et à une vie autonome de qualité. Enfin, la fraternité, c'est aujourd'hui décider démocratiquement que nous sommes solidaires avec l'ensemble des habitants de la planète et des générations futures.

Au 19^e siècle, le libéralisme a permis l'émergence de la démocratie. Au 20^e siècle, le socialisme l'a aidée à intégrer la dimension sociale. Depuis la fin du second millénaire, l'écologie politique poursuit ces mouvements d'émancipation en inscrivant l'environnement et les générations futures au cœur du projet démocratique. En ce sens, les partis écologistes incarnent bien la nouvelle gauche du 21^e siècle.

L'écologie politique a une histoire. Elle ne fait que commencer

L'écologie politique a émergé au confluent de l'écologie scientifique et de ce qu'on appelle aujourd'hui la galaxie des autos, dans laquelle se sont retrouvés tous ceux qui luttait pour l'autogestion et l'autodétermination et plus généralement tous ceux que rebutait le règne sans partage du marché, de l'État ou du patriarcat. Des tyrannies du reste souvent complémentaires...

En 1979, en Belgique, des militants venus de ces différents horizons ont fait le choix de poursuivre leurs engagements sur le terrain de la démocratie parlementaire en créant Écolo. (...)

À partir des années '80 et puis plus fortement à la fin des années '90, Écolo a prolongé son action dans les gouvernements. Parce qu'il n'y a pas d'écologie politique sans partis écologistes. Si d'autres partis mettent du vert dans leur discours, entre leurs paroles et leurs actes, il y a presque toujours un abîme. Leurs idéologies, leurs pratiques et leurs traditions les empêchent de réellement faire le pas.

Les idées et les projets des écologistes sont exigeants. Introduire le long terme dans le présent n'est pas facile. Dans un monde qui évolue de plus en plus vite, il est tentant de se réfugier dans le court terme ou de faire croire que la technique, l'argent ou la force suffiront à tout régler. (...) »

2.3 / LE MR

Source : Extrait du Manifeste réformateur (septembre 2002), <http://www.mr.be/Le-Mouvement/Nos-Valeurs/index.php>
– dernière consultation – 13 juin 2008

« Le MR propose au citoyen ce nouveau contrat d'adhésion citoyenne fondé sur sept piliers.

1/ L'éthique de la réconciliation

L'effondrement du communisme a mis fin aux utopies révolutionnaires conduisant à l'anéantissement des sociétés elles-mêmes et des personnes. Le socialisme n'a pas fait la démonstration de sa capacité à conjuguer le développement économique et la protection sociale. Telle est la cause de la régression des partis de gauche en Europe. Mais laisser les seules lois du marché – *la main invisible* – régler les rapports humains ne conduirait qu'à faire triompher la loi du plus fort.



L'éthique de la réforme que nous revendiquons doit réconcilier liberté et égalité, les fonder en un socle commun de références : celles d'un libéralisme politique et social, une idéologie de la citoyenneté libre, solidaire et responsable.

2/ La citoyenneté : la dimension politique de l'être humain

Le moment est venu de bâtir la société sur base de la pleine dimension politique du citoyen, du libre exercice de ses devoirs et de la jouissance de ses droits. Une société où hommes et femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, en toute égalité et respect mutuel. L'idéologie réformatrice, qui donne à l'être humain accès à la société de la connaissance, lui permet d'exercer pleinement sa dimension citoyenne et sa capacité politique. Par la formation et l'éducation, elle l'émancipe, elle lui donne le droit à l'intelligence sous toutes ses formes, à l'exercice de son esprit critique, à la libre expression de sa pensée et de ses convictions et donne à chacun la possibilité de développer ses capacités. (...)

3/ Une puissance publique réformée qui libère la citoyenneté

(...) Aujourd'hui, grâce aux avancées sociales, à l'éducation et au développement de la société de la connaissance, l'homme est devenu un citoyen responsable, capable de poser un jugement réfléchi sur le monde qui l'entoure. La puissance publique peut et doit dès lors concentrer son action sur la défense des droits de la citoyenneté : droit de décision, droit à l'éducation, droit à la santé, droit à la qualité de vie, droit à la sécurité, droit à la diversité... Toute mission de la puissance publique exercée par les différentes composantes de l'État doit garantir ces droits.

4/ Un modèle social qui valorise la responsabilité

La réconciliation sociale est possible si elle se fonde sur la volonté de chacun d'assumer sa part de responsabilités. La pleine et entière citoyenneté est inséparable de l'effort personnel. Le modèle social nouveau doit garantir la juste répartition des richesses afin d'aider les plus faibles et permettre leur émancipation sans décourager les plus créatifs et les plus entrepreneurs. Cette volonté doit conduire la puissance publique à reconnaître le mérite de l'effort, que ce soit à l'école ou dans la société. Elle doit traiter équitablement les citoyens et permettre à chacun de valoriser ses aptitudes et le fruit de son travail. (...)

5/ Un modèle économique balisé

Le pouvoir économique ne peut être concentré entre les mains d'un petit nombre d'acteurs qui pourraient se soustraire au contrôle démocratique et abuser de leur puissance au détriment de l'intérêt général. (...) Les règles bancaires, financières et fiscales doivent encourager et protéger l'innovation, notamment dans les Petites et Moyennes Entreprises, vecteurs de dynamisme économique et d'emploi.

6/ Un socle commun de valeurs

La démocratie libérale intègre et concilie pleinement les aspirations individuelles et les besoins collectifs. La citoyenneté requiert un socle commun de valeurs, encore renforcées par la participation active des citoyens au débat politique :

- la primauté de la personne humaine et sa dignité;
- l'égalité entre hommes et femmes;
- l'égalité des droits et des chances pour tous;
- le respect des libertés fondamentales;

- la responsabilité;
- la solidarité sociale;
- le travail;
- la liberté d'entreprendre et de créer;
- la sauvegarde de l'environnement;
- le libre choix du mode de vie (famille, école, médecin, associations, médias...);
- la liberté de pensée et d'expression;
- la tolérance et le droit à la différence;
- la participation active des citoyens au débat politique.

7/ Une action politique moderne

(...) Le Mouvement Réformateur est celui du renouveau citoyen, qui vise à répondre aux préoccupations quotidiennes de chacun. Fort d'une telle approche, le Mouvement Réformateur réaffirme ses principes d'humanisme démocratique : la neutralité de l'État face aux choix de vie, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, la garantie des droits et devoirs des citoyens, le pluralisme philosophique et religieux. »

2.4 / LE PARTI SOCIALISTE

Source : *Les Valeurs*, <http://www.ps.be/leps/notreidentite/> – dernière consultation – 13 juin 2008

« Depuis sa naissance en 1885 jusque dans ses développements les plus actuels, toute la dynamique socialiste repose sur une volonté : celle de construire une société plus juste et plus humaine, où l'intérêt général prime sur les intérêts individualistes.

Aujourd'hui, la nécessité de défendre certaines valeurs reste d'une évidente actualité. En effet, le besoin de solidarité et de fraternité, d'égalité et de justice autant que de liberté, est plus que jamais présent dans le cœur de chacun d'entre nous.

Adaptant son combat à l'évolution complexe de la société contemporaine, le PS continue de défendre ces valeurs. Nous vous invitons ici à découvrir toute leur modernité.

La solidarité, au Parti socialiste, n'est pas un concept creux. Tout au long de son histoire, le PS s'est battu pour créer des mécanismes de solidarité effective au sein de la société : entre les travailleurs, entre les générations et entre les groupes sociaux.

Le résultat de cette volonté politique est tangible. Nous bénéficions aujourd'hui d'une sécurité sociale extrêmement étendue. Les pensions, l'assurance-chômage, les soins de santé ou encore les allocations familiales sont financés collectivement, chacun contribuant à l'effort commun en fonction de ses revenus. En cas de coup dur ou, tout simplement, lorsque « l'âge est là », chaque citoyen bénéficie d'une protection matérielle. Il n'a pas à tendre la main. Il bénéficie du droit à la solidarité garanti par nos lois.

Adhérer aux valeurs socialistes, c'est à la fois rendre hommage au combat mené par nos prédécesseurs, et prendre part au travail de consolidation que nous menons aujourd'hui sans relâche.

La fraternité est ce sentiment qui nous porte à regarder l'ensemble des humains comme nos frères, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.



Spontanément, nous considérons que nous avons des devoirs envers l'autre. Il peut nous être complètement inconnu, le simple fait qu'il existe implique à son égard une attitude positive et une capacité de l'accueillir. Dans un monde où la logique de division, d'opposition ou de guerre existe depuis la nuit des temps, l'affirmation de ce sentiment universel rend possible la création de mécanismes effectifs de solidarité et la mise sur pied d'institutions communes.

L'ONU par exemple, comme l'Internationale socialiste ou la plupart des ONG, sont la traduction concrète de cette fraternité qui ne s'arrête ni aux frontières, ni aux groupes d'intérêts. La fraternité est chez nous l'expression politique de l'amour de l'humanité.

La notion d'égalité est au cœur de l'histoire socialiste, et elle n'a rien perdu de son actualité...

Nous travaillons en faveur d'un monde où les êtres doivent être considérés comme d'égale valeur, quels que soient leur origine, leur rôle social ou leur sexe. L'égalité des droits, devant la loi comme devant les urnes, est un préalable arraché de haute lutte au siècle dernier.

Aujourd'hui, les efforts se portent prioritairement vers la sphère économique libérale, dont la logique interne tend à accroître à l'infini les différences de revenus entre les personnes. Ces inégalités que nous combattons inlassablement sont du reste incompatibles avec l'idée de liberté : celui qui ne possède pas de moyens de s'instruire, de s'informer ou de se déplacer vit un enfermement au quotidien. Si nous recherchons l'égalité, c'est tout simplement pour assurer à chaque citoyen sa dignité humaine et pour rendre possible une vraie harmonie sociale.

La justice, c'est bien sûr l'assurance pour le citoyen de bénéficier de toutes les garanties offertes par l'État de droit : un réel accès à la Justice, des tribunaux équitables et des droits à la défense inaliénables.

C'est aussi l'égalité de tous devant les tribunaux et les procédures : le rang social plus élevé du justiciable ne doit pas lui permettre d'échapper aux poursuites ou lui valoir un allègement des peines.

À cet égard, le Parti Socialiste exige que la grande délinquance financière soit considérée comme une criminalité à part entière et traitée comme telle par les parquets. La corrélation entre insécurité et pauvreté ayant été mille fois démontrée, nous réclamons plus que jamais la justice sociale et une meilleure répartition des richesses. Celle-ci est une condition *sine qua non* si nous voulons créer une société sans violence ni délits.

La liberté

Il existe pour nous au moins deux formes de libertés : celle du *renard libre* dans le *poulailler libre*, et puis celle de l'homme civilisé qui refuse d'utiliser sa liberté personnelle au détriment des autres.

Lorsqu'elle n'est pas considérée comme un vulgaire moyen de s'imposer ou de s'enrichir, la liberté est une quête intérieure qui permet de s'affranchir des préjugés, de progresser dans la compréhension de soi et du monde.

La connaissance, les voyages, les rencontres, les échanges, le débat démocratique sont une école de la liberté, car celle-ci, loin d'être naturelle, s'apprend et se perfectionne sans cesse.

Le mouvement socialiste a pour finalité l'émancipation de chaque être humain. Il considère qu'une telle ambition ne peut être atteinte sans une série de garanties fondamentales, qui doivent être assurées collectivement : l'autonomie matérielle, l'accès aux études, la sécurité physique, la liberté d'expression ou d'association, et, bien sûr, l'égalité des droits. Libres, égaux et fraternels : tels nous voulons vivre parmi nos semblables... »

RESSOURCES DOCUMENTAIRES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS



N°1 / CARTES PROGRAMMES DES PARTIS

CARTE 1

« Pour améliorer la vie des familles – Le parti propose d’allonger le congé de maternité de 15 jours; (...) d’instaurer un congé de paternité payé de 4 semaines, à répartir pendant les six premiers mois de l’enfant. »

20 POINTS

CARTE 2

« Le secteur de l’habitat doit faire l’objet d’une profonde rénovation énergétique. (...) En plus de leur intérêt pour l’environnement, la diminution des dépenses énergétiques permet de réaliser des économies à long terme et de dégager ainsi des moyens financiers supplémentaires au profit de tous, à commencer par celles et ceux qui en ont le plus besoin. »

10 POINTS

CARTE 3

« Nous voulons réhabiliter le travail. C’est une valeur première d’une société moderne et prospère. Le travail permet de se réaliser. Le travail permet de s’émanciper. Nous voulons aider chacun à trouver un travail, le travail qui lui convient; nous voulons soutenir les entreprises pour qu’elles embauchent; nous voulons, enfin, du respect pour ceux qui travaillent (quel que soit leur statut). »

20 POINTS

CARTE 4

« Le parti préconise ainsi une politique progressiste de l’emploi dont l’enjeu est triple : tout d’abord, assurer une croissance économique suffisante et respectueuse de l’environnement, ensuite garantir un modèle social protecteur et solidaire et enfin permettre l’épanouissement individuel. »

20 POINTS

CARTE 5

« L’allongement de la vie, ce n’est pas qu’un coût... C’est aussi une révolution dans nos modes de vie, dans nos relations, une révolution des loisirs, de l’engagement, du rapport au travail, aux relations entre générations. C’est un nouveau visage familial, un nouveau rôle *grand-parental*, un nouveau sens pour trente années d’existence rajeunie, auquel notre parti veut donner toute sa place. »

20 POINTS

CARTE 6

« Notre parti veut inciter à consommer des produits locaux et de qualité et soutenir de ce fait des pratiques agricoles respectueuses des sols et de la biodiversité, choisir des matériaux et des produits respectueux de l’environnement et de la santé, opter pour des appareils et des biens d’équipement économes en énergie et durables. »

20 POINTS

CARTE 7

« Le parti souhaite réorienter les aides à la recherche octroyées par les Régions vers les PME, faciliter l'engagement des personnes qui élaborent des projets d'innovation au sein des PME, accorder une aide aux entreprises qui achètent des droits de brevets, de licences, de *know-how* à d'autres entreprises afin de les utiliser dans leurs propres processus de production. »

10 POINTS

CARTE 8

« Notre parti veut continuer à soutenir et aider et protéger les plus démunis de notre société, il s'engage donc pour un financement juste et suffisant de la sécurité sociale. En matière de politique sociale, nous souhaitons augmenter le pouvoir d'achat des personnes bénéficiant d'un revenu de remplacement et répondre aux besoins des aînés en augmentant, dans les quatre prochaines années les pensions légales de 12 %. »

10 POINTS

CARTE 9

« Mettre en place un service de *solidarité* volontaire permettrait aux jeunes de vivre une expérience enrichissante qui contribuera à renforcer un sentiment d'appartenance à une société et affirmera les liens sociaux, contre les excès de l'individualisme. Il facilite également la transition toujours délicate entre le système éducatif et le monde du travail. Nous proposons de développer un service de *solidarité* volontaire pour les jeunes de 18 à 30 ans et qui consiste en l'exercice d'une tâche d'intérêt général, pendant une période de trois à douze mois, dans les domaines de la solidarité, et de l'aide aux personnes dans les services associatifs ou publics et, en dehors des frontières, dans le secteur de la coopération. »

20 POINTS

CARTE 10

« Le parti souhaite doper la création d'emplois durables. L'emploi durable, c'est celui qui se déploie dans des secteurs socialement utiles, qui préserve l'environnement, qui améliore la qualité de la vie et qui n'est pas délocalisable. »

20 POINTS

CARTE 11

« Nous proposons d'encourager l'esprit d'entreprendre durant la scolarité et renforcer l'attractivité des carrières scientifiques. »

30 POINTS

CARTE 12

« Pour notre parti, l'objectif premier est que plus personne ne vive sous le seuil de pauvreté. Il faut donc continuer à augmenter les ressources des plus pauvres et coordonner les aides financières et matérielles potentielles. »

20 POINTS

CARTE 13

« Développer le concept de maisons pour plusieurs générations – Le parti propose de faciliter l'application de l'idée *une maison pour deux générations*. Il s'agit d'encourager le partage de logement entre personnes âgées, disposant d'une chambre libre, et étudiants à la recherche d'un logement. »

10 POINTS**CARTE 14**

« La misère absolue de 2 milliards d'êtres humains est la plus grande injustice d'un monde globalisé. Dans un monde globalisé où les règles de gouvernance démocratique mondiale sont dictées par les pays riches, il faut sortir de l'arbitraire et inscrire la migration dans une vision de développement à long terme et d'intérêt réciproque. »

30 POINTS**CARTE 15**

« Le parti propose de poursuivre la valorisation du produit de la recherche, au bénéfice du chercheur et des entreprises, en poursuivant la diminution de l'impôt sur les brevets. »

20 POINTS**CARTE 16**

« Notre parti veut lutter pour la défense des intérêts des travailleurs et favoriser les investissements et l'emploi plutôt que la distribution de dividendes. Le parti aspire à consolider et promouvoir l'économie sociale tout en encourageant le développement d'une économie citoyenne. »

20 POINTS**CARTE 17**

« Notre parti propose d'étendre le champ des activités des *titres services* aux petits travaux de bâtiment et de jardinage, à certaines activités dans le domaine du sport, à la garde des enfants, à l'accompagnement de personnes âgées et/ou malades (notamment dans le cadre de l'assurance autonomie que nous préconisons). »

30 POINTS**CARTE 18**

« Nous voulons lancer un programme pluriannuel de recherche dans le secteur des énergies vertes. Ce programme aborderait tant le volet *production d'énergie* que les volets *transport, stockage et efficacité énergétique*. (...) Les énergies vertes (biocarburants, pompes à chaleur, éolien urbain, solaire, biomasse, hydrolien, photovoltaïque, stockage de l'électricité, accumulateur de chaleur et matériaux supraconducteurs, etc.), sont susceptibles d'apporter des réponses au défi énergétique et climatique et constituent également de belles opportunités économiques. »

10 POINTS

CARTE 19

« En matière de sécurité sociale, nous proposons :

- de responsabiliser les assurés sociaux : la solidarité implique de la part de ceux qui en bénéficient un effort réel de responsabilité ;
- de miser sur l'activité économique pour maintenir l'équilibre de la sécurité sociale : plus l'activité économique se développe, plus la base de financement est large. On doit donc prendre des mesures de soutien au développement de l'activité économique, à la création d'emplois et à l'amélioration du taux d'emploi. »

20 POINTS

CARTE 20

« Notre parti entend préserver des services publics de qualité accessibles à tous et à l'écoute. Il s'oppose fermement, d'une part, à la libéralisation frénétique des services publics que prônent actuellement les instances européennes. »

20 POINTS

CARTE 21

« Le parti propose de donner la possibilité aux Entreprises de Travail Adapté (ETA) d'augmenter le nombre de personnes handicapées occupées de 20 % durant la prochaine législature ; de donner une subvention aux ETA qui investissent dans de nouvelles techniques de l'information et de la communication permettant la mise au travail de personnes à mobilité très réduite et/ou non voyantes. »

20 POINTS

CARTE 22

« Proposition : Déployer de nouveaux outils participatifs – L'ouverture large du processus délibératif aux citoyens et aux citoyennes et la mise en œuvre d'une culture de la participation appelle l'irrigation continue du système politique par de multiples voies. (...) Le parti propose en ce sens de mettre en œuvre de façon plus structurée les outils participatifs qui ont été initiés à une échelle expérimentale depuis quelques années, et en particulier le budget participatif et la conférence de citoyens et citoyennes, dans le cadre d'une amélioration plus large du débat public. (...) Notre parti est également favorable à la création d'un droit d'initiative législative citoyenne, soit l'obligation pour le Parlement fédéral d'inscrire à son ordre du jour et d'examiner toute proposition de loi, de décret ou d'ordonnance, ou encore toute proposition de résolution, soutenue par 1 % du corps électoral correspondant. »

30 POINTS

CARTE 23

« Notre parti propose d'assurer, par un partenariat entre les écoles et les entreprises, une meilleure adéquation entre les formations techniques et professionnelles et les attentes des entreprises en terme de main-d'œuvre pour permettre aux demandeurs d'emploi de répondre aux réels besoins de celles-ci. »

20 POINTS

CARTE 24

« Pour nous, il faut poursuivre l'investissement dans notre système public de soins de santé afin de maintenir et d'encore améliorer son accessibilité, son niveau de qualité et son niveau de performance reconnus mondialement. C'est un élément essentiel du modèle social belge que notre parti a su consolider et qu'il compte encore défendre à l'avenir. »

20 POINTS

CARTE 25

« Améliorer globalement le confort accessibilité et la sécurité des espaces publics et privés – Nous proposons de développer, au sein de chaque commune ou groupement de communes, un système de *taxi ou bus social* qui faciliterait le déplacement des aînés vers les centres-villes, complexes commerciaux, bâtiments publics...; de favoriser l'implantation et le maintien des commerces de proximité dans les villes, les villages et les quartiers. »

30 POINTS**CARTE 26**

« Encourager fiscalement les comportements énergétiques responsables – Notre parti propose d'introduire un mécanisme incitatif *carbone*. Entre 2007 et 2010, les investissements réalisés par les entreprises pour développer leur part d'utilisation d'énergies renouvelables et réaliser des économies d'énergie seront soutenus fiscalement par ce mécanisme. »

20 POINTS**CARTE 27**

« Plus de souplesse dans l'organisation du travail doit permettre de mieux concilier les intérêts tant des entreprises que des travailleurs, dans une perspective de modernisation de notre économie qui accompagne l'évolution de nos sociétés. C'est pourquoi nous voulons : encourager, pour les travailleurs qui le souhaitent, la comptabilisation des heures de travail sur base annuelle dans la perspective d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure conciliation vie privée – vie professionnelle. (...) ; permettre à chacun de gagner davantage, en donnant plus de liberté aux entreprises et aux salariés pour négocier des heures supplémentaires; augmenter le nombre d'heures supplémentaires donnant droit à l'avantage fiscal (au-delà des 65 premières heures). »

20 POINTS**CARTE 28**

« Notre parti s'oppose fermement à toute volonté d'introduire un système de franchise dans les soins de santé. Ce système est pervers et source d'inégalités croissantes face aux soins de santé en ce sens qu'il ne ferait plus intervenir le remboursement qu'au-delà d'un certain montant déjà payé par le patient. C'est aussi clairement une manœuvre pour que les assurances privées jouent un rôle plus important. C'est inacceptable. Les soins de santé doivent être accessibles à tous. C'est une mission fondamentale que seule notre sécurité sociale peut garantir. »

20 POINTS



N°2 / SOLUTIONS POUR LE JEU - LES TEXTES INITIAUX

Source : Les textes proposés sont des extraits morcelés des programmes des différents partis politiques pour les élections législatives du 10 juin 2007. Ils proviennent des sites de ces partis :

pour le cdH : http://www.lecdh.be/publications/prog_elect.php – dernière consultation – 8 juillet 2008

pour Écolo : <http://web4.ecolo.be/spip.php?rubrique36> – dernière consultation – 8 juillet 2008

pour le MR : <http://www.mr.be/News/news.php?id=2734> – dernière consultation – 8 juillet 2008

pour le PS : <http://www.ps-federation-liege.be/programme.htm> – dernière consultation – 8 juillet 2008

CARTES CDH → 1 – 5 – 9 – 13 – 17 – 21 – 25

CARTES ÉCOLO → 2 – 6 – 10 – 14 – 18 – 22 – 26

CARTES MR → 3 – 7 – 11 – 15 – 19 – 23 – 27

CARTES PS → 4 – 8 – 12 – 16 – 20 – 24 – 28

N°3 / LES PARTIS DISENT PARFOIS GLOBALEMENT LA MÊME CHOSE – QUELQUES EXEMPLES

Source : *idem* Ressource documentaire à destination des enseignants N°2

3.1 / À PROPOS DE L'ÉNERGIE

« Le cdH propose d'adopter un plan ambitieux d'énergie alternatif à l'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) poursuivant un objectif clair de -30% d'émissions de gaz à effet de serre en 2020 et -80% en 2050 articulé autour de la réduction de notre consommation d'énergie et du développement des énergies renouvelables, élaboré dans le cadre de la *Task force pour une alternative à l'énergie fossile*, prévoyant des mécanismes contraignants, des évaluations, des étapes et objectifs intermédiaires. »

« Pour Écolo, l'objectif à fixer doit viser à une réduction de 30 % des émissions de CO₂ dès 2020 et de 75% à l'horizon de 2050, sur base des émissions de 1990. Cela demande de porter haut et fort cette ambition au niveau européen et de prendre des mesures assez radicales à long terme. L'objectif au niveau planétaire est de revenir à terme à une moyenne d'émissions de 2 tonnes de gaz à effet de serre (en équivalent CO₂) par habitant par an. Par comparaison, en Belgique, nous en émettons, toutes activités confondues, un peu plus de 14 tonnes par habitant par an ! Écolo propose d'augmenter les quotas d'électricité verte exigés de tous les fournisseurs d'électricité. L'objectif pour chaque producteur doit être de fournir au minimum 35 % d'électricité d'origine renouvelable pour 2030. L'intérêt est double : produire vert et plus efficace, et produire près des lieux de consommation, ce qui assure une activité économique locale. »

« Le MR propose de :

- œuvrer au développement des énergies renouvelables; (...)
- améliorer le système d'aides aux projets d'implantation de production d'énergies à partir de sources d'énergies renouvelables dans une enveloppe budgétaire constante;
- évaluer le potentiel de nos régions en matière de cogénération, géothermie, biomasse, etc. pour en assurer un développement optimal et respectueux de l'environnement;
- étudier l'impact économique (coût global, sécurité d'approvisionnement..) et environnemental du recours aux différentes formes d'énergies;
- poursuivre le développement du système des certificats verts et veiller à leur harmonisation dans le cadre belge et européen. »

Pour le PS, « il est fondamental de s'inscrire activement dans le processus de diminution des émissions de gaz à effet de serre, enclenchés par le Protocole de Kyoto. (...) Non content de favoriser les économies d'énergie, le PS entend tout mettre en œuvre pour développer le potentiel des énergies renouvelables. »

3.2 / À PROPOS DES TRANSPORTS PUBLICS

Pour le cdH, « il faut améliorer les transports en commun. Diminuer le trafic automobile ne peut se faire que via une politique volontariste de développement des transports en commun. Pour rendre les transports en commun attractifs, les sociétés de transports et les pouvoirs publics doivent améliorer l'offre tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Ils doivent offrir une alternative efficace à la voiture. »

Pour Écolo, « le droit à la mobilité est reconnu comme un droit fondamental pour bénéficier des droits sociaux les plus élémentaires : travail, loisirs, vie sociale. Aujourd'hui, le consensus veut que ce soit le réseau routier qui soit chargé de le garantir. Si nous voulons convaincre un nombre croissant de personnes à renoncer à l'utilisation d'un véhicule motorisé, si nous voulons garantir un droit à la mobilité pour les personnes qui ne disposent pas d'un tel véhicule, les pouvoirs publics doivent organiser une mobilité de base pour les distances dépassant le rayon d'action des trajets à pied.

Cette mobilité doit être assurée par des modes de transport durable. Cela imposera souvent le recours à plus d'un moyen de transport public : le train, le tram, le bus ou le taxi qui devront être coordonnés (via contrat de gestion ou cahier des charges) dans le cadre d'un service public. »

« Le MR propose de :

- adopter diverses mesures favorisant l'intermodalité des modes de transports :
- adapter les infrastructures afin de combiner plus aisément l'usage du vélo et des transports en commun (parkings aux abords des gares de train et de bus, emplacements réservés dans les trains et bus, etc.);
- organiser un accès aisé et rapide des gares en transports publics lorsqu'il n'existe pas de possibilités de parking suffisant;
- coordonner les horaires et les tarifs des différents modes de transport et entre les différentes sociétés publiques (SNCB, TEC, STIB, De Lijn). »



Pour le PS, « la lutte contre le réchauffement climatique passe également par une gestion responsable de notre mobilité. Outre le développement d'un transport en commun de qualité, il faut s'atteler à rendre nos modes de déplacements plus propres. »

La mobilité est un enjeu essentiel de la structuration de l'Économie et des Territoires et de l'approche de notre environnement. Poser la question des transports aujourd'hui, c'est s'attaquer à l'augmentation de la circulation, à la congestion du réseau, à la hausse des niveaux de bruit et de pollution ou encore encourager l'utilisation des modes de transports respectueux de l'environnement. »

3.3 / À PROPOS DE L'ARRIÉRÉ JUDICIAIRE

Pour le cdH, « la lenteur judiciaire doit être combattue tant au niveau des procédures que de l'organisation judiciaire. Il faut simplifier et accélérer la procédure civile. Le cdH est favorable à l'objectif que poursuivent les lois récemment votées visant à modifier le Code judiciaire en vue de lutter contre l'arriéré judiciaire. »

Pour Écolo, « rendre la Justice dans un délai raisonnable est la priorité la plus importante dans l'état actuel de la Justice belge. Des délais de rigueur doivent être établis et respectés par les juges, les autorités administratives, les avocats et les justiciables. »

Pour le MR, « l'arriéré judiciaire pèse sur l'ensemble de la justice. Par conséquent, les citoyens et les entreprises faisant appel à la justice, ou confrontés à elle, en supportent aussi le poids. La situation est particulièrement dramatique à Bruxelles. Les mesures destinées à lutter contre l'arriéré judiciaire doivent s'articuler dans un plan cohérent agissant à plusieurs niveaux et sur l'ensemble des causes. C'est donc un véritable plan d'urgence qui doit être élaboré et qui devrait comprendre, entre autres, une véritable politique des ressources humaines dans ce secteur, une indispensable collaboration des barreaux ou encore une organisation et un management des cours et tribunaux. Nous proposons un cadre de magistrats enfin adapté, pour résorber l'arriéré judiciaire. À Bruxelles, cela passe entre autres par une adaptation des exigences linguistiques pour les magistrats, en fonction du volume d'affaires traitées. Il convient de diminuer le pourcentage de magistrats soumis aux exigences de bilinguisme, à 25% au lieu de 66% aujourd'hui. (...) »

Pour le PS, « l'efficacité de la Justice constitue une condition essentielle de la confiance que le citoyen peut éprouver à son égard. Cette efficacité trouve son origine dans une certaine forme de rapidité (qui ne peut empiéter sur la qualité), mais aussi dans son organisation et sa fiabilité, c'est-à-dire dans le contrôle qu'elle exerce sur ses membres. (...) Si l'arriéré judiciaire s'est particulièrement résorbé dans bon nombre de juridictions bruxelloises, on constate cependant qu'il reste présent au niveau de la Cour d'appel, du parquet du Tribunal de première instance et du Tribunal de police. (...) Le PS veut :

- créer deux tribunaux unilingues de première instance, tous deux compétents sur l'ensemble de l'arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvorde, et dont le nombre de magistrats dépendrait du volume d'affaires à traiter dans l'une ou l'autre langue, en sorte d'être plus conformes aux véritables besoins des justiciables bruxellois;
- procéder au même dédoublement, et selon les mêmes conditions, pour le parquet bruxellois. »

3

Que disaient les partis au 19^e siècle ?

MOTS-CLÉS

- parti libéral
- parti ouvrier de Belgique
- parti socialiste
- histoire
- *s'informer*
- *comparer*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- au choix du professeur

PLANIFICATION

- une séance de cours

RÉFÉRENCES DANS LA 1^e PARTIE

- pp. 28-32, *La création de partis politiques*
- pp. 34-39, *La création de partis politiques*

FICHES CONNEXES

- fiche 2, *Que disent les partis ?*
- fiche 10, *Des affiches qui accompagnent notre histoire*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves



OBJECTIFS

- Découvrir l'évolution de l'orientation générale des partis politiques.
- Découvrir combien la société s'est complexifiée.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

L'apport de cette fiche est essentiellement documentaire. L'utilisation des deux textes proposés par les *Outils didactiques à destination des élèves* devrait se placer dans le cadre d'un cours d'histoire du 19^e siècle afin de mettre en perspective les informations. Il est donc difficile de proposer une exploitation méthodologique sans prendre en considération le déroulement global d'un tel cours, mais nous attirons l'attention de l'enseignant-e sur quelques points qui pourraient être exploités quant à l'aspect strictement politique :

→ au niveau des orientations, on remarque que les préoccupations du Mouvement libéral de l'époque portent sur des éléments que l'on aurait tendance à attribuer à des partis considérés comme progressistes, alors que ce serait plutôt l'inverse aujourd'hui. Le Parti socialiste actuel reste plus dans la lignée d'une gauche progressiste, d'un parti ouvrier du 19^e siècle. Il n'existe à notre connaissance aucun texte *fondateur* du parti catholique au 19^e siècle, le premier daterait seulement de 1945;

→ au niveau des contenus, on peut observer aujourd'hui que les partis sont amenés à élargir très largement le champ de leur réflexion à des problématiques nouvelles, et donc que leur travail s'est complexifié;

→ on note bien entendu que les éléments de revendication ont fortement évolué et qu'ils sont révélateurs d'un contexte sociétal totalement différent.

OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / LES TEXTES FONDATEURS DE DEUX PARTIS POLITIQUES BELGES

1.1 / LE PREMIER PROGRAMME DES LIBÉRAUX

Source : E. Gubin, J.-P. Nandrin, *La Belgique libérale et bourgeoise, 1846 – 1878*, in M. Demoulin et al. (dir.), *Nouvelle histoire de Belgique, Volume I : 1830 – 1905, Bruxelles, Complexe, 2005, p. 36*

« PROGRAMME DU LIBÉRALISME BELGE - CONGRÈS LIBÉRAL DE 1846

ART. 1^{er} / Comme principe général :

La réforme électorale par l'abaissement successif du cens jusqu'aux limites fixées par la Constitution.

Comme mesure d'application immédiate :

- 1° L'adjonction, dans les limites de la Constitution, comme électeurs de citoyens exerçant une profession libérale pour laquelle un brevet de capacité est exigé par la loi, et de ceux portés en la liste du jury
- 2° Un certain abaissement dans le cens actuel des villes.

ART. 2 / L'indépendance réelle du pouvoir civil.

ART. 3 / L'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre les établissements privés, et en repoussant l'intervention des ministres des cultes, à titre d'autorité, dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil.

ART. 4 / Le retrait des lois réactionnaires.

ART. 5 / L'augmentation du nombre des représentants et des sénateurs à raison d'un représentant par 40 000 âmes et d'un sénateur par 80 000 âmes.

ART. 6 / Les améliorations que réclame impérieusement la condition des classes ouvrières et indigentes.

Ainsi adopté par le Congrès libéral en sa séance du 14 juin 1846.

Le secrétaire, J. Bartels

Le président, E. Defacqz »

1.2 / LE TEXTE FONDATEUR DU PARTI SOCIALISTE - LA CHARTE DE QUAREGNON (1893)

Source : <http://www.ps.be/Source/PageContent.aspx?MenID=291&EntID=1> et <http://www.ecoles.cfwb.be/icesquaregnon/q-charte.html>
– dernière consultation – 5 juillet 2008

« Résultat d'un travail de commissions installées à Gand, la déclaration de principes et le programme seront discutés au Congrès socialiste de Bruxelles les 25 et 26 décembre 1893 avant d'être adoptés lors du Congrès de Quaregnon (Borinage) des 25 et 26 mars 1894.



CHARTRE DE QUAREGNON (1893)

1/ Les richesses, en général, et spécialement les moyens de production, sont ou des agents naturels ou le fruit du travail — manuel et cérébral — des générations antérieures, aussi bien que de la génération actuelle; elles doivent, par conséquent, être considérées comme le patrimoine commun de l'humanité.

2/ Le droit à la jouissance de ce patrimoine, par des individus ou par des groupes, ne peut avoir d'autre fondement que l'utilité sociale, et d'autre but que d'assurer à tout être humain, la plus grande somme possible de liberté et de bien-être.

3/ La réalisation de cet idéal est incompatible avec le maintien du régime capitaliste, qui divise la société en deux classes nécessairement antagonistes: l'une, qui peut jouir de la propriété, sans travail; l'autre, obligée d'abandonner une part de son produit à la classe possédante.

4/ Les travailleurs ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle. Cette transformation ne sera pas seulement favorable au prolétariat, mais à l'humanité toute entière; néanmoins, comme elle est contraire aux intérêts immédiats de la classe possédante, l'émancipation des travailleurs sera essentiellement l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

5/ Ils devront avoir pour but, dans l'ordre économique, de s'assurer l'usage libre et gratuit de tous les moyens de production. Ce résultat ne pourra être atteint, dans une société où le travail collectif se substitue de plus en plus au travail individuel, que par l'appropriation collective des agents naturels et des instruments de travail.

6/ La transformation du régime capitaliste en régime collectiviste doit nécessairement être accompagnée de transformations corrélatives :

- a) dans l'ordre moral, par le développement des sentiments altruistes et la pratique de la solidarité;
- b) dans l'ordre politique, par la transformation de l'État en administration des choses.

7/ Le socialisme doit donc poursuivre simultanément l'émancipation économique, morale et politique du prolétariat. Néanmoins, le point de vue économique doit être dominant, car la concentration des capitaux entre les mains d'une seule classe constitue la base de toutes les autres formes de sa domination.

POUR LA RÉALISATION DE CES PRINCIPES, LE PARTI OUVRIER DÉCLARE,

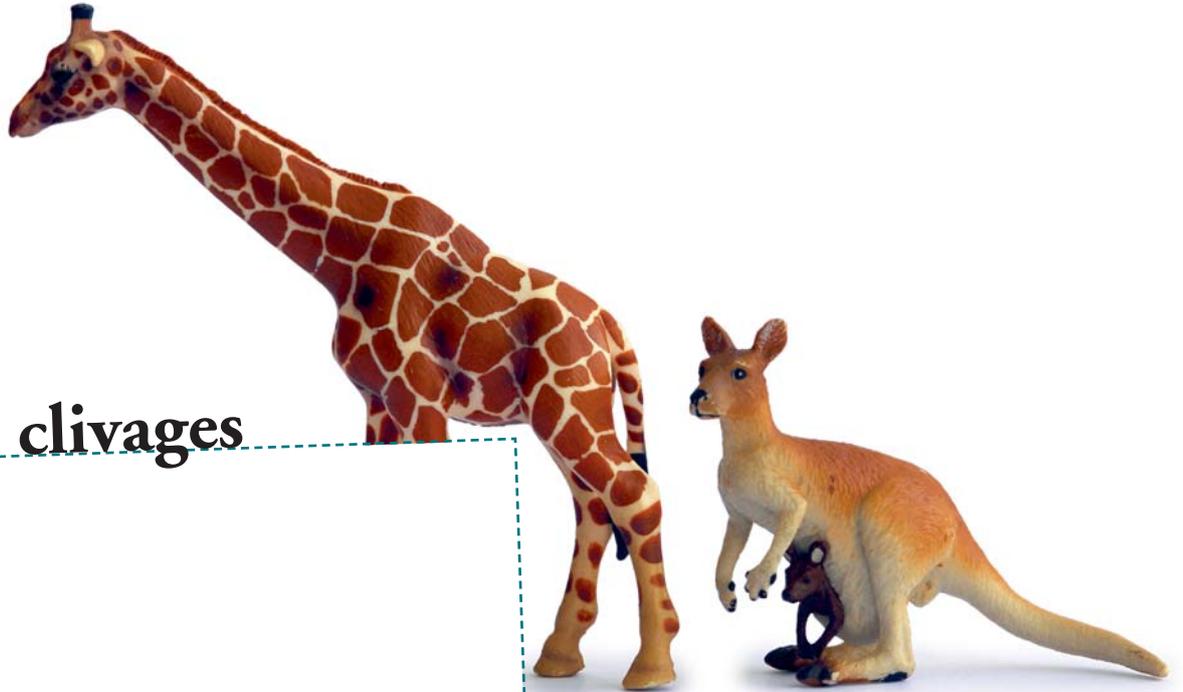
1/ Qu'il se considère comme le représentant, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés, sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe;

2/ Que les socialistes de tous les pays doivent être solidaires, l'émancipation des travailleurs n'étant pas une œuvre nationale, mais internationale ;

3/ Que, dans leur lutte contre la classe capitaliste, les travailleurs doivent combattre par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et, notamment, par l'action politique, le développement des associations libres et l'incessante propagation des principes socialistes. »

4

Sigles et clivages



MOTS-CLÉS

- partis politiques
- clivage
- imaginer
- s'approprier
- argumenter

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail individuel, en sous-groupes et en groupe-classe

PLANIFICATION

- deux séances de cours

RÉFÉRENCES DANS LA 1^e PARTIE

- p. 20, *Les quatre clivages classiques*
- p. 60, *Tableau récapitulatif de la naissance des partis sur fond des clivages*
- pp. 86-92, *Le système de valeurs actuel des quatre principales familles politiques*

FICHE CONNEXE

- fiche 2, *Que disent les partis ?*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- feuilles A3
- marqueurs

OBJECTIFS

- S'approprier les sigles et les noms des partis politiques.

- Comprendre comment les partis s'inscrivent dans le jeu de clivages de manière plus ou moins forte.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / S'APPROPRIER LES SIGLES

Cette première activité vise à familiariser les élèves aux sigles utilisés pour parler des principaux partis, présents ou passés. Il s'agit de jouer avec les mots, de s'approprier du vocabulaire. Les élèves disposent d'un tableau de référence (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*) et réalisent individuellement, à deux ou à trois les deux activités *papier – crayon* proposées par l'*Outil didactique à destination des élèves N°2*.

ACTIVITÉ 2 / SITUER LES PARTIS EN TERMES DE CLIVAGE

Cette deuxième activité a pour but de mettre en évidence le fait que les partis peuvent se classer en fonction de différents clivages passés ou actuels. Les deux premières étapes sont construites à partir des représentations des élèves. La troisième s'appuiera sur un apport du professeur en termes de contenu. L'enseignant-e trouvera largement de quoi nourrir cette étape dans la 1^e partie du présent carnet *L'éclairage du CRISP*.

ÉTAPE 1 / CLASSER

Le travail s'effectue par deux ou en groupes de trois à quatre élèves.

Le professeur propose aux élèves une liste des partis politiques actuels (voir *Outil didactique à destination des élèves N°3*) et leur donne comme simple consigne : « Classez ces différents partis en choisissant des critères clairs. » Il/elle invite les groupes à réaliser au moins deux classements en utilisant des critères différents, pour éviter un simple classement du type, par exemple, partis flamands / partis francophones.

Les élèves notent leur classement à l'aide de marqueurs sur des feuilles A3.

ÉTAPE 2 / COMPARER

Afin de découvrir les différents classements imaginés, les propositions des groupes sont affichées au tableau.

L'enseignant-e :

- invite chacun des groupes à présenter un de ses classements;
- amène les élèves à commenter et à justifier leurs propositions : « Ce classement permet de découvrir ceci, de mettre en évidence cela... »;
- vérifie si le classement proposé est en adéquation avec les critères utilisés;
- attire éventuellement l'attention sur le fait que certains partis ne sont pas concernés par l'un ou l'autre critère.

ÉTAPE 3 / ABOUTIR À QUELQUES CLIVAGES ESSENTIELS

À partir des propositions des élèves, l'enseignant-e met en évidence les principaux clivages qui sont apparus au fil de l'histoire de la Belgique et montre comment les partis se positionnent (ou ne se positionnent pas) dans ces alternatives. Les principaux clivages que l'on peut évoquer sont les suivants : Église/État – Possédants/Travailleurs – Centre/Périphérie – Productivisme/Antiproduktivisme.

L'enseignant-e propose et explicite ces classements, tout en soulignant le côté relatif de certaines positions qui ont évolué avec le temps.

La construction de cette troisième étape est dépendante de deux facteurs que nous ne pouvons anticiper :

- les apports des élèves durant les deux premières étapes devraient servir de point de départ, en espérant que l'un ou l'autre des clivages apparaissent, du moins partiellement, dans leurs propositions ; l'enseignant-e exploitera prioritairement leurs apports, bien entendu ;
- le niveau des pré-requis des élèves et l'objectif d'approfondissement des connaissances visé par l'enseignant-e.



OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / SIGLE ET DÉNOMINATION DES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES BELGES

Certains noms de partis ont évolué au fil du temps. Sont reprises ici les appellations actuelles (2008) ainsi que les noms utilisés dans un passé récent.

En fonction des résultats électoraux, certains partis sont ou ne sont pas présents au parlement actuellement.

AGALEV – ANDERS GAAN LEVEN

Ancien nom du parti écologiste flamand Groen!.

cdH – CENTRE DÉMOCRATE HUMANISTE

Parti né en 2002 de la transformation du Parti social chrétien (PSC) qui a lui-même succédé du côté francophone au PSC-CVP en 1968.

CD&V – CHRISTEN-DEMOCRATISCH EN VLAAMS

Parti des chrétiens démocrates flamands né en 2001 de la transformation du Christelijke Volkspartij (CVP) qui a lui-même succédé du côté flamand au PSC-CVP en 1968.

CVP – CHRISTELIJKE VOLKSPARTIJ

Parti social chrétien flamand prédécesseur du CD&V et qui a lui-même succédé du côté flamand au PSC-CVP en 1968.

Écolo – ÉCOLOGISTES CONFÉDÉRÉS POUR L'ORGANISATION DE LUTTES ORIGINALES

Parti écologiste francophone.

FDf – FRONT DÉMOCRATIQUE DES FRANCOPHONES

Une des composantes du MR (Mouvement réformateur). Défenseur des intérêts francophones, essentiellement dans la région bruxelloise et sa périphérie.

FN – FRONT NATIONAL

Parti d'extrême droite francophone.

GROEN! – GEWELDLOOS, RECHTVAARDIG, OPEN, EKOLOGISH, NETWERK

Parti écologiste flamand.

LDD – LIJST DEDECKER

Parti flamand dirigé par Jean-Marie Dedecker, ancien sénateur du VLD.

MCC – MOUVEMENT DES CITOYENS POUR LE CHANGEMENT

Une des composantes du MR (Mouvement réformateur). Composé essentiellement d'anciens membres du PSC.

MR – MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Association de trois partis politiques : le PRL, le FDF et le MCC. La composante libérale (PRL) y est dominante.

N-VA – NIEUW-VLAAMSE ALLIANTIE

Parti autonomiste flamand né après l'éclatement de la Volksunie.

Open VLD – OPEN VLAAMSE LIBERALEN EN DEMOCRATEN

Parti libéral flamand né en 2007 de la fusion du VLD et de l'aile flamande du parti Vivant.

PRL – PARTI RÉFORMATEUR LIBÉRAL

Parti libéral francophone, qui constitue aujourd'hui la principale composante du MR (Mouvement réformateur).

PS – PARTI SOCIALISTE

Parti socialiste qui a succédé du côté francophone au PSB-BSP en 1978.

PSC – PARTI SOCIAL CHRÉTIEN

Parti social chrétien francophone prédécesseur du cdH et qui a lui-même succédé du côté francophone au PSC-CVP en 1968.

PTB – PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Parti d'extrême gauche, historiquement de tendance maoïste. Parti national dont l'aile flamande est dénommée Partij van de Arbeid van België (PVDA).

PVV – PARTIJ VOOR VRIJHEID EN VOORUITGANG

Parti libéral flamand prédécesseur du VLD et qui a lui-même succédé du côté flamand au PLP-PVV en 1971.

RW – RASSEMBLEMENT WALLON

Ancien parti régionaliste wallon né en 1968 et qui a disparu de la scène électorale dans les années 1980.

RWF – RASSEMBLEMENT WALLONIE-FRANCE

Parti francophone qui souhaite le rattachement de la Wallonie à la France.

SP – SOCIALISTISCHE PARTIJ

Parti socialiste flamand prédécesseur du sp.a et qui a lui-même succédé du côté flamand au PSB-BSP en 1978.

sp.a – SOCIALISTISCHE PARTIJ ANDERS - SOCIAAL PROGRESSIEF ALTERNATIEF

Parti né en 2001 de la transformation du Socialistische partij (SP) qui a lui-même succédé du côté flamand au PSB-BSP en 1978.

SPIRIT – SOCIAAL, PROGRESSIEF, INTERNATIONAAL, REGIONALISTISCH, INTEGRAAL-DEMOCRATISCH, TOEKOMSTGERICHT

Parti autonomiste flamand né après l'éclatement de la Volksunie, appelé aujourd'hui VlaamsProgressieven.

VB – VLAAMS BLOK OU VLAAMS BELANG

Parti séparatiste flamand d'extrême droite, initialement appelé Vlaams Blok et rebaptisé Vlaams Belang suite à une décision de justice le condamnant pour racisme.

VLAAMSPROGRESSIEVEN

Parti autonomiste flamand qui a succédé en 2008 à Spirit.

VLD – VLAAMSE LIBERALEN EN DEMOCRATEN – PARTIJ VAN DE BURGER

Parti libéral flamand prédécesseur de l'Open VLD et qui a lui-même succédé au PVV en 1992.

VU – VOLKSUNIE

Parti autonomiste flamand qui s'est dissout en 2001. Plusieurs de ses membres ont fondé la N-VA, d'autres Spirit.



N°2 / JEUX D'ÉCRITURE

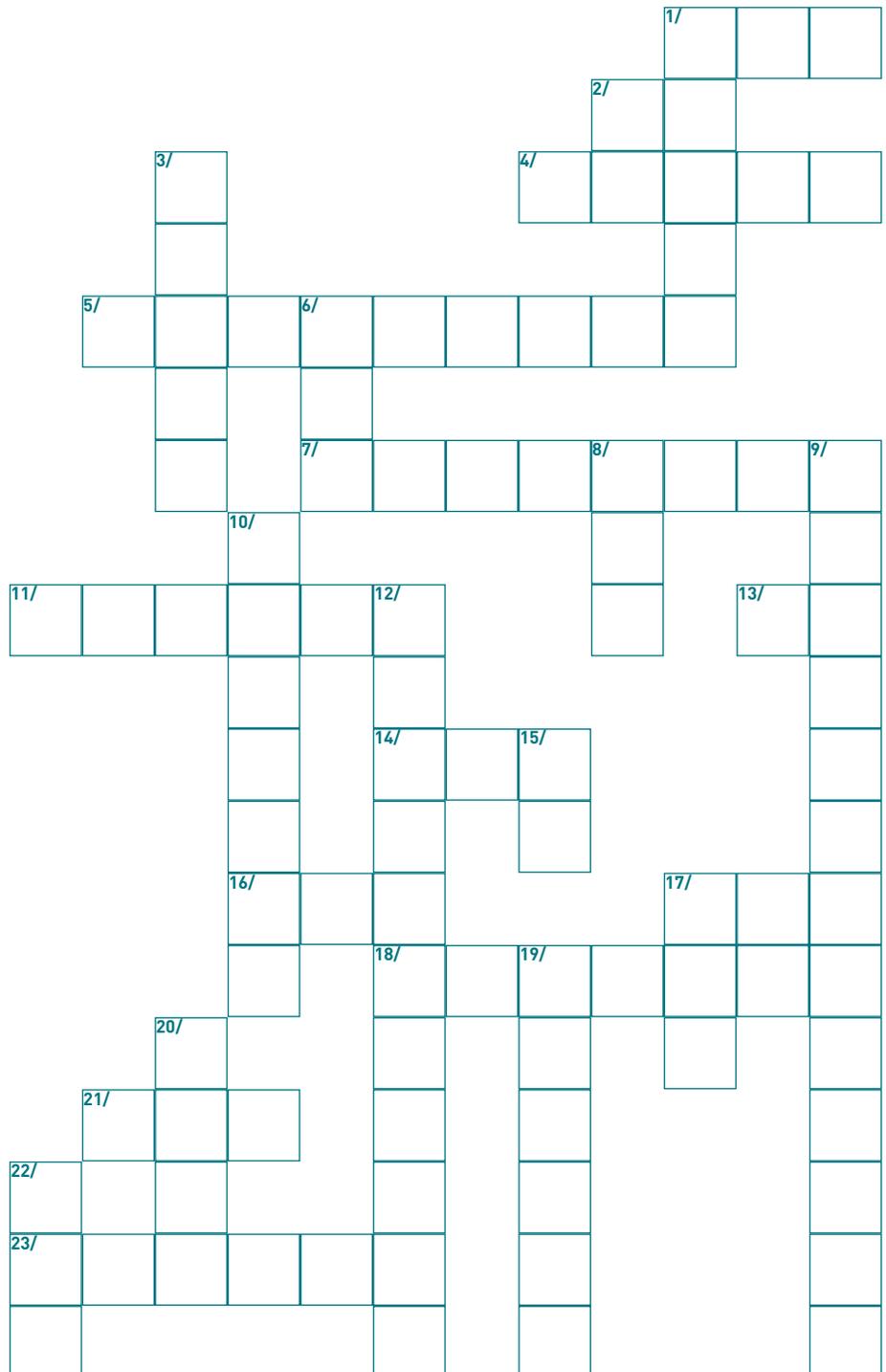
2.1 / GRILLE DE MOTS

DÉFINITIONS → HORIZONTAL

1/ Il est démocratique et franco-
phone – **2/** Sous ce sigle, se rassem-
blent trois composantes franco-
phones – **4/** Vert flamand – **5/** Il est
parfois réformateur, parfois com-
posé de citoyen pour le changement
– **7/** Liste flamande portant le nom
de son président – **11/** Qualificatif
qui se retrouve dans le nom de
presque tous les partis du Nord
du pays – **13/** L'actuel parti ouvrier
belge – **14/** Des flamands chrétiens –
16/ Parti autonomiste flamand –
17/ À l'extrême gauche –
18/ Qualificatif que l'on peut attri-
buer aussi bien au PRL qu'au VLD –
21/ Sigle de parti à ne pas confondre
avec l'eau pétillante – **23/** Il est
démocrate et humaniste.

VERTICAL

1/ Tantôt national, tantôt démocra-
tique francophone – **2/** Voir 2 hori-
zontal – **3/** Parti qui organise des
lutttes originales – **6/** Ils sont libé-
raux et flamands – **8/** Successeur
du parti social chrétien – **9/** Il est
parfois simplement wallon et parfois
veut s'allier à la France – **10/** Des
gens qui se rassemblent – **12/** PS
et sp.a le sont – **15/** Initiales pour
l'extrême droite flamande –
17/ Les libéraux du MR –
19/ A remplacé le Blok dans le sigle
VB – **20/** Les libéraux flamands se
sont ajoutés ce qualificatif – **22/** Il
veut manifestement le changement
pour les citoyens.



2.2 / CHANGER DE MOTS... TOUT EN GARDANT LE SENS

À partir des sigles, imaginez une autre appellation pour un parti.
Essayer de compléter le tableau comme dans les exemples.

Le cdH – Centre démocrate humaniste	pourrait s'appeler	→ Cœur Des Hommes → →
Le FDF – Front démocratique des francophones		→ Fraternité pour Dynamiser le Français → →
Écolo – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales		→ →
FN – Front national		→ →
Le MR – Mouvement réformateur		→ →
Le RW – Rassemblement wallon		→ →
Le PS – Parti socialiste		→ →
CD&V – Christen-Democratisch en Vlaams		→ →
Groen! – Geweldloos, Rechtvaardig, Open, Ekologisch, Netwerk		→ →
Open VLD – Open Vlaamse Liberalen en Democraten		→ →
sp.a – Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief alternatief		→ →



N°3 / LISTE DES PARTIS POLITIQUES À CLASSER...

cdH – Centre démocrate humaniste

CD&V – Christen-Democratisch en Vlaams

Écolo – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales

FDF – Front démocratique des francophones

FN – Front national

Groen! – Geweldloos, Rechtvaardig, Open, Ekologisch, Netwerk

LDD – Lijst Dedecker

MR – Mouvement réformateur

N-VA – Nieuw-Vlaamse Alliantie

Open VLD – Open Vlaamse Liberalen en Democraten

PS – Parti socialiste

PTB – Parti des travailleurs de Belgique

RW – Rassemblement wallon

RWF – Rassemblement Wallonie-France

sp.a – Socialistische Partij Anders - Sociaal progressief alternatief

VB – Vlaams Blok ou Vlaams Belang

VlaamsProgressieven

N°2 / TABLE DES SIGLES ET DES NOMS DES PARTIS

Source : P. Blaise, V. de Coorebyter, J. Faniel, *Les résultats des élections fédérales du 10 juin 2007*, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, numéro 1964-1964, Bruxelles, CRISP, 2007, pp. 4-5

Agalev – Anders gaan leven

Belgique positif

Belg.Unie-BUB – Belgische Unie - Union belge

BUB – Belgische Unie - Union belge

CAP – Comité pour une autre politique / Comité voor een andere politiek

CDF – Chrétiens démocrates fédéraux (jusqu'en mars 2007 : Chrétiens démocrates francophones)

cdH – Centre démocrate humaniste

CD&V – Christen-Democratisch en Vlaams

CVP – Christelijke Volkspartij

DLC – Droit et libertés des citoyens

Écolo – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales

FDB – Front des Bruxellois

FDF – Front démocratique des francophones

FN – Front national

FNB – Front nouveau de Belgique Force nationale

France – Français réunis dans une action nationale de coopération et d'émancipation

Groen! – Geweldloos, Rechtvaardig, Open, Ekologisch, Netwerk

GSCD – Groupe social des citoyens démocrates

ID 21 – Idées voor 21^{ste} eeuw

KP – Kommunistische Partij

LCR – Ligue communiste révolutionnaire

LDD – Lijst Dedecker

Lib. Appel – Liberaal Appel

LSP – Linkse Socialistische Partij

Maria – Movement for Action, Resistance and an Independent Alternative

MAS – Mouvement pour une alternative socialiste

MCC – Mouvement des citoyens pour le changement

MP-Éducation

MR – Mouvement réformateur

MS – Mouvement socialiste

Nation

NCD – Nieuwe Christen-Democratie

NEE

NP-FN – Nieuwe Partij – Fervent Nationaal

N-VA – Nieuw-Vlaamse Alliantie

Open VLD – Open Vlaamse Liberalen en Democraten

Parti wallon

PC – Parti communiste

PFF – Partei für Freiheit und Fortschritt

PH-HP – Parti humaniste – Humanistische Partij

PJM – Parti jeunes musulmans

PNPB – Partij voor een Nieuwe Politiek België – Parti pour une nouvelle politique belge

POS – Parti ouvrier socialiste

PRL – Parti réformateur libéral

PS – Parti socialiste

PSC – Parti social-chrétien

PTB – Parti du travail de Belgique

PVDA – Partij van de Arbeid

PVM PVV – Partij voor Vrijheid en Vooruitgang

RDS – Résistance pour la démocratie et le socialisme

Resist – Rechtvaardig en Sociaal Spannende Tijden

RW – Rassemblement wallon

RBf – Rassemblement Bruxelles-France

RWF – Rassemblement Wallonie-France

SAP – Socialistische Arbeiderspartij

SoLiDe – Sociale Liberale Democraten

SP – Socialistische Partij

sp.a – Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief alternatief

Spirit – Sociaal, Progressief, Internationaal, Regionalistisch, Integraal-democratisch, Toekomstgericht

Stijn

Trèfle

UAG – Une autre gauche

UFE – Union des francophones et des Européens

UMP-B – Union pour un mouvement populaire – Belgique

Unie

VB – Vlaams Blok ou Vlaams Belang

VeiligBlauw

Vélorution

Vital – Vrijheid Intimiteit Thuis Arbeid Liefde Vivant – Vivre l'indépendance vers l'avenir de notre terre

Vl. Belang – Vlaams Belang Vl. Blok – Vlaams Blok

VLD – Vlaamse Liberalen en Democraten – Partij van de Burger

VLOTT – Vlaams liberaal onafhankelijk tolerant transparant

VU – Volksunie

Wallon – Wallon, agissons et luttons pour la liberté et une organisation nouvelle

5

Partis, ciseaux et bouts de ficelle

MOTS-CLÉS

- identité des partis
- créativité
- métaphore

ORGANISATION DE LA CLASSE

- en sous-groupes

PLANIFICATION

- deux séances de cours successives

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- pp. 86-92, *Le système de valeurs actuel des quatre principales familles politiques*

FICHES CONNEXES

- fiche 2, *Que disent les partis ?*
- fiche 4, *Sigles et clivages*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- prévoir le matériel inventorié dans le descriptif des activités en fonction de ses choix personnels ; certains éléments peuvent être amenés par les élèves : ciseaux, colle, revues, ...



OBJECTIFS

- Représenter les partis à partir d'éléments symboliques.
- S'appropriier différemment les tendances des partis politiques.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / CRÉATION DE CHEF-D'ŒUVRES

Cette activité nécessite une connaissance du moins globale des orientations et des choix politiques des différents partis.

ÉTAPE 1 / À PARTIR DE DIFFÉRENTS SUPPORTS, LES ÉLÈVES SONT AMENÉS À REPRÉSENTER UN PARTI POLITIQUE

(voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*)

1/ La classe est répartie en sous-groupes de cinq à six élèves, rassemblés autour d'une ou deux tables de travail totalement débarrassées pour permettre la réalisation des œuvres. D'autres tables sont disposées aux quatre coins de la classe avec la réserve de matériel destiné à chaque réalisation.

2/ Chaque groupe tire au sort le nom d'un parti politique. En fonction des connaissances des élèves, le professeur élargira plus ou moins la liste des partis parmi lesquels le choix se fera.

3/ L'équipe doit réaliser une présentation du parti politique en question en utilisant quatre modalités différentes. Le temps de réalisation des œuvres est de 40 minutes environ.

L'enseignant-e impose ou suggère aux groupes d'organiser leur travail :

→ un temps de réappropriation de l'information (5-10 minutes) servant à se remettre en mémoire les grandes orientations du parti politique attribué à partir du travail réalisé au préalable (quelles qu'en aient été les modalités). (Voir éventuellement l'*Outil didactique à destination des élèves N°1 de la fiche 2*);

→ un temps de réalisation de 30 minutes environ : les élèves veilleront à se répartir le travail pour la construction des trois à cinq œuvres choisies dans le temps imparti;

→ les dernières minutes sont utilisées pour disposer l'ensemble des productions sur la table en vue de l'exposition.

LES QUATRE RÉALISATIONS DEMANDÉES

Pour chaque activité, les éléments matériels proposés constituent des suggestions qui sont, bien entendu, transformables en fonction des impératifs pratiques et de l'inspiration de chacun-e.

Les quatre réalisations ne doivent pas forcément être exécutées, mais chaque groupe doit en effectuer au moins trois, voire quatre ou cinq si l'inspiration et le temps sont propices !

Le matériel utilisable par l'ensemble des équipes est placé sur les tables disposées aux quatre coins de la classe : une table de matériel pour chaque réalisation.

→ Réalisation n° 1 / Sculpture

Une banque d'objets hétéroclites est mise à disposition des élèves sur la table n°1 afin de réaliser une sculpture représentative selon eux de leur parti politique : pinces à linge, ficelles, billes, pions, pièces de *Lego*, tissus, couverts, épingles, fruits, fleurs ou légumes de saison, vis, plasticine, morceaux de bois, etc. Chaque groupe peut se servir et prendre les objets qui l'inspirent.

Les élèves doivent utiliser au moins trois matériaux différents pour réaliser leur sculpture.

VARIANTE

→ Les élèves utilisent des objets récoltés dans la classe : craie, bic, trombone, livre, bouteille, vieux papier...

→ Réalisation n° 2 / Sigle pour les non-voyants

Avec de la plasticine, de la terre, de la colle, des allumettes, du papier collant et des objets variés, placés sur la table n°2, les élèves sont invités à réaliser une présentation tactile du sigle ou d'un symbole du parti.

La réalisation est placée sous un large tissu pour permettre la découverte *en aveugle* au moment de l'exposition.

→ Réalisation n° 3 / Collage

La table n°3 présente un échantillonnage de revues illustrées. Les élèves réalisent un collage sur une feuille A3, à l'aide d'éléments découpés dans ces revues. Le collage représentera *Le monde vu par le parti...*

Les élèves peuvent travailler de manière réaliste ou symbolique.

→ Réalisation n° 4 / Musique

Sur la table n°4, les élèves disposent d'un lecteur de CD – audio ainsi que d'un choix de disques compacts, de chanson française, de musique instrumentale (classique, jazz) ou de bruitages.

Chaque équipe peut venir, à tour de rôle, sélectionner un extrait musical à faire écouter pendant l'exposition de ses oeuvres.

ÉTAPE 2 / PRÉSENTATION ET VISITE DE L'EXPOSITION

Les réalisations des équipes sont mises en place sur les tables de travail débarrassées de tout élément accessoire.

DÉROULEMENT DE LA VISITE

Le groupe-classe se rassemble successivement autour de chaque table.

1/ Le groupe regarde en silence les réalisations, en écoutant éventuellement l'extrait musical choisi. Quelques élèves peuvent, pendant ce temps, tester la présentation pour non-voyants.

2/ Les visiteurs sont invités à commenter ce qu'ils voient ou croient voir dans la réalisation : les auteurs pendant ce temps se taisent et ne réagissent d'aucune façon.

3/ Les auteurs commentent leurs réalisations et précisent leurs intentions.

Ne pas oublier d'applaudir les artistes après chaque visite !



N°1 / MODÈLE DE CONSIGNES À ADAPTER ET À REMETTRE AUX ÉLÈVES

CONSIGNES DE TRAVAIL

« Vous allez devoir réaliser une présentation originale et imagée du parti politique qui vous a été attribué. Vous allez préparer une table d'exposition comportant quatre réalisations.

→ Dans un premier temps, à partir du travail réalisé en classe, remettez-vous en mémoire les grandes orientations du parti politique qui vous est attribué. Prenez 5–10 minutes pour cela.

→ Ensuite, mettez-vous au travail en répartissant les tâches entre vous pour la réalisation de vos œuvres.

→ Les 5 dernières minutes seront utilisées pour disposer l'ensemble des productions en vue de l'exposition.

Réalisation 1 / Sculpture

Sur la table 1, vous disposez d'une banque collective d'objets hétéroclites.

Chaque groupe peut venir se servir pour prendre les objets qui l'inspirent. Veillez à ne pas accaparer tous les objets.

À l'aide des objets, vous allez réaliser une sculpture petite ou grande, haute ou large... représentative des orientations de votre parti.

Pour réaliser la sculpture, vous devez utiliser au moins trois matériaux différents.

Réalisation 2 / Sigle pour les non-voyants

Avec de la plasticine, de la terre, de la colle et des allumettes, du papier collant et des objets variés, disposés sur la table 2, réalisez une présentation tactile du sigle ou d'un symbole du parti.

En utilisant uniquement le toucher, une personne doit pouvoir identifier le parti politique représenté.

Placez la réalisation sous un tissu, au fond d'une caisse en carton, sur une chaise sous la table pour permettre la découverte *en aveugle* au moment de l'exposition.

Réalisation 3 / Collage

Sur la table 3 vous disposez de revues, de colle et de ciseaux.

À l'aide d'éléments découpés dans ces revues, réalisez sur une feuille A3 un collage représentant *Le monde vu par mon parti*.

Vous pouvez travailler de manière symbolique ou réaliste.

Pensez à exploiter tant les formes que les couleurs.

Réalisation 4 / Musique

Sur la table 4 vous trouverez un lecteur CD ainsi qu'un choix de CD.

Pendant 5 minutes, chaque équipe pourra venir, à tour de rôle, sélectionner un extrait musical à écouter pendant l'exposition de son œuvre. »

6

Et dans 50 ans, quels clivages ?

MOTS-CLÉS

- clivage
- avenir
- création de parti politique
- imaginer
- créer
- argumenter
- s'informer

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail collectif et en sous-groupes

PLANIFICATION

- deux séances de cours, successives de préférence

RÉFÉRENCES DANS LA 1^e PARTIE

- p. 20, *Les quatre clivages classiques*
- pp. 22-23, *Les trois strates constitutives d'un clivage*
- p. 78, *Des partis hors clivages*

FICHE CONNEXE

- fiche 7, *Créer un parti*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- affiches
- colle
- ciseaux
- marqueurs
- revues



OBJECTIFS

- Montrer que les clivages sont évolutifs et ne sont pas figés dans le temps.
- Découvrir qu'il est à la fois simple et compliqué de créer un parti et de le mener jusqu'aux élections.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / PROJECTION DANS LE FUTUR

ÉTAPE 1 / MISE EN SITUATION

L'enseignant-e distribue et lit le texte intitulé *Émergence d'un nouveau parti* (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*).

Dans un bref commentaire, il/elle peut rappeler, si nécessaire, que l'origine de la création de nouveaux partis est souvent l'apparition d'un clivage, d'un déséquilibre des points de vue dans la société. Dans l'histoire racontée, le déséquilibre apparaît au niveau de la vision même de l'homme.

Ensuite, le groupe-classe imagine collectivement des clivages qui pourraient apparaître dans les décennies à venir. Le professeur peut choisir si l'on reste dans le domaine du plausible ou si on se laisse aller dans l'imaginaire total. Les clivages proposés sont notés au tableau.

Quelques clivages à venir entre :

- partisan d'un monde violent et partisan d'un monde totalement non violent ;
- défenseurs des frontières ouvertes ou des frontières fermées aux réfugiés climatiques ;
- collaborateur des *Martiens* et résistant aux *Martiens* qui envahissent la Terre ;
- partisan de la famille et abolitionniste de la famille (lieu de déchirement, de jalousie, ...);
- partisan et opposant à l'automatisation totale de la circulation routière ;
- partisan et opposant à la suppression de la télévision dans le monde ;
- partisan et opposant d'une alimentation gratuite de base pour tous financée par l'impôt.

ÉTAPE 2 / CRÉATION D'UN SCÉNARIO

Les élèves sont réunis en sous-groupes de quatre à six élèves. Chaque équipe choisit le clivage sur lequel elle va travailler.

Dans un premier temps, les élèves sont invités à inventorier les arguments des tenants de chacune des positions autour desquelles s'établit le clivage choisi. Ils imaginent ensuite la création d'un parti politique s'inscrivant comme partisan ou opposant d'un des points de vue.

Pour concrétiser leur travail, ils doivent réaliser les tâches suivantes :

1/ réaliser un matériel électoral :

- une affiche électorale avec le sigle du parti, un slogan, un dessin ou une photo;
- un tract électoral présentant quelques arguments et invitant à voter pour leur parti.

Les élèves disposent d'affiches, de feuilles de couleurs, d'anciennes revues, de colle, de marqueurs... et veillent à créer un document attirant et accrocheur.

2/ préparer un débat de quelques minutes entre un partisan et un opposant du parti concerné :

- choisir un présentateur et deux intervenants;
- préparer le texte introductif du présentateur qui situera le contexte;
- préparer trois questions qui seront posées à l'un et à l'autre des débatteurs ;
- envisager les réponses.

ÉTAPE 3 / PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PARTIS CRÉÉS

À tour de rôle, chaque groupe s'installe devant la classe, comme pour un débat télévisé, le présentateur au centre et les deux débatteurs à ses côtés. Les membres de l'équipe qui ne prennent pas la parole sont assis à la table un peu plus loin.

L'affiche électorale peut être collée au tableau, le tract circule dans l'assistance.

Le présentateur fait une brève introduction, présente l'enjeu et les intervenants. Le débat s'ensuit. En fin d'interview, le présentateur remercie et salue les auditeurs.

Ne pas oublier d'applaudir les présentations !

PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ

Pour certains ou pour tous les scénarios, on peut envisager, après le débat, un échange au sein de la classe entre ceux qui soutiennent ou ceux qui s'opposent à la position du parti, sans pour autant porter de jugement sur la qualité de la présentation. Un vote peut conclure cet échange d'idées.



OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU PARTI

De notre correspondant à Bruxelles. Les sondages le prouvent, le PE (le Parti pour l'Éternité) pourrait bien décrocher un quart des sièges aux prochaines élections législatives de 2044. En effet, ce parti – dont certains riaient dans un premier temps – s'affirme de plus en plus comme une nouvelle force politique avec laquelle il faudra compter dans notre pays. Le Parti pour l'Éternité, initié par le Docteur Dechamps et son équipe, réunit de plus en plus de membres et la campagne qu'ils mènent en ce moment pour une révision du droit à la vie séduit manifestement l'électorat. Rappelons en quelques mots les grandes orientations de ce parti.

Celui-ci demande de permettre à la science de continuer mais surtout d'utiliser les résultats des recherches de ces quelque vingt dernières années. Il a en effet été établi qu'à partir de cellules souches, on pouvait reproduire à l'identique n'importe quel organe du corps d'un individu et ensuite greffer cet organe sans problème de rejet, ni d'adaptation. Les expériences menées sur des animaux, dans un premier temps, sur des volontaires ensuite, ont révélé que l'on pouvait remplacer ainsi les organes vieillissants ou malades de la plupart des êtres humains. Grâce à cette banque de *pièces de rechange*, chacun pourrait retrouver une vivacité, un équilibre physique que le vieillissement contrariait. En 2036, le Parlement belge suivi par le Parlement européen avait interdit la pratique de ce type de greffe estimant imprudent et aventureux de se lancer dans une telle voie.

Quelques chercheurs ont néanmoins poursuivi le travail (certains ont d'ailleurs été poursuivis en justice) dans une semi clandestinité, notamment pour répondre aux sollicitations de certains richissimes patrons d'entreprise.

Le Parti pour l'Éternité a donc lancé une campagne pour légaliser la pratique du remplacement d'organes. Les arguments développés sont de plusieurs ordres. Au nom du principe d'égalité, ils veulent permettre à tous d'accéder à ce progrès gigantesque actuellement réservé à la tranche la plus riche de la population. Au nom de la dignité humaine, ils souhaitent mettre un terme à la souffrance engendrée par la maladie sous toutes ses formes. Ils défendent également la liberté de chacun de décider de son destin sur Terre et de choisir le moment de la fin de sa vie sans être à la merci d'un corps usé.

Du côté des opposants, on invoque une fois de plus le principe de précaution, on parle d'apprenti sorcier. On soulève des objections philosophiques, psychologiques, économiques... Voici quelques arguments entendus. Au niveau psychologique, la question est de savoir comment l'homme pourrait vivre ou survivre *éternellement*. On se souvient des questionnements posés par le vieillissement de la population lorsque l'âge moyen de la mortalité est passé progressivement de 70 à 80 puis à 95 ans. Qu'en sera-t-il lorsque l'on pourra vivre bien au-delà ? Comment vivre également avec des grands-parents, arrière-grands-parents d'une condition physique équivalente à celle des jeunes de 30 ans ? Au niveau de la survie de l'humanité se pose, bien entendu, la question alimentaire. Depuis l'augmentation du niveau des mers des trente dernières années, les terres cultivables ont été réduites d'environ 12%. Pourra-t-on nourrir une population qui ne fera qu'augmenter ? En effet, si on enrayer la mortalité, on ne va pas pour autant arrêter les naissances. Nous pourrions dépasser rapidement le cap des 10 à 12 milliards d'humains sur Terre.

Les résultats des prochaines élections risquent d'être décisifs pour l'orientation même de l'humanité. L'ensemble des nations a les yeux tournés vers la Belgique. En cas de victoire du Parti pour l'Éternité, elle pourrait être la première à légaliser la création artificielle et l'auto-greffe d'organes. Elle deviendrait sans doute la nouvelle terre d'immigration et ouvrirait probablement la voie aux revendications similaires dans l'ensemble des pays.

7

Créer un parti

MOTS-CLÉS

- parti
- élections
- programme
- liste
- *s'informer*
- *interagir*
- *rédiger*
- *argumenter*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- deux sous-groupes

PLANIFICATION

- deux ou trois séances de cours

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- p. 23, *La création de partis politiques*

FICHES CONNEXES

- fiche 2, *Que disent les partis ?*
- fiche 6, *Et dans 50 ans, quels clivages ?*
- fiche 12, *Aujourd'hui, je m'inscris*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- affiches
- panneaux
- marqueurs



OBJECTIFS

- Découvrir les conditions à réunir pour créer un parti politique.
- Réfléchir aux conditions liées au dépôt d'une liste électorale.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / CRÉER UN NOUVEAU PARTI, FIXER DES PRIORITÉS

ÉTAPE 1 / S'INFORMER

Distribuer le texte repris dans l'*Outil didactique à destination des élèves N°1*.

Lire le texte ensemble et vérifier la compréhension.

ÉTAPE 2 / DÉBATTRE, NÉGOCIER

En groupe, les élèves devront établir des priorités pour la mise sur pied d'un parti politique.

Les orientations du parti peuvent résulter des clivages abordés dans la fiche 6 ou simplement des aspirations spontanées des élèves.

1/ La classe est divisée en deux groupes (trois si l'on est très nombreux) ou, si le professeur est plus audacieux, travailler avec l'ensemble du groupe-classe. Un des intérêts de l'activité est de faire découvrir les modalités d'interactions qui se mettent en place dans un groupe de travail de dix à douze personnes.

Chaque groupe dispose d'un tableau ou de grandes feuilles.

Selon les compétences du groupe ou les habitudes de la classe, à titre de précaution avant le lancement de l'activité ou en cours de route, le professeur peut donner quelques éléments d'aide pour la gestion des réunions :

- intérêt d'avoir un animateur ;
- invitation à donner la parole à chacun ;
- prendre des temps de réflexion personnelle ou par paire avant d'aborder une question ;
- ...

2/ Consignes

« Vous êtes des citoyens habitant une ville importante. Depuis quelque temps, vous vous réunissez pour débattre et échanger autour de vos idées politiques. Vous avez envie de créer un parti politique en vue des prochaines élections. Lors d'une réunion, vous avez décidé de concrétiser vos idées.

Organisation de la réunion :

- débat ouvert : chacun exprime librement l'une ou l'autre priorité que vous souhaitez pour votre parti – ces idées sont notées au tableau ou sur une grande feuille ;

→ négociation en vue de choisir, parmi toutes les idées exprimées, cinq grandes priorités : il s'agit de dégager un consensus sur ces idées ;

→ formulation de chaque idée en une ou deux phrases claires : le groupe peut se subdiviser en petites équipes qui tentent de rédiger les priorités choisies.

Chaque priorité pourrait commencer par une phrase comme : « Notre parti propose... », « Nous voulons... » .»

3/ Après avoir énoncé la consigne, le professeur laisse les groupes se débrouiller entre eux et observe les modalités d'organisation et de fonctionnement pour une analyse ultérieure éventuelle (voir *Prolongement de l'activité*).

Les cinq priorités sont présentées sur un tableau, une affiche ou tout autre support visible par l'ensemble du groupe-classe.

4/ Mise en commun

Afin de découvrir les conclusions des groupes de travail, un porte-parole fait l'état des lieux.

Un échange entre les élèves a lieu à propos des réponses aux questions concrètes :

→ sont-elles réalistes ?

→ comment les améliorer ?

REMARQUE

→ Il est possible qu'un groupe ne parvienne pas à se mettre d'accord sur des priorités; cela s'avère logique dans un débat démocratique qui peut mettre en évidence des clivages. Il est tout aussi intéressant d'analyser ce constat « d'échec » avec les élèves.

PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ

Au niveau du fonctionnement du groupe :

→ s'interroger sur la place prise par chacun dans le débat. Pour porter un regard sur son propre fonctionnement, proposer, par exemple, à chacun le petit questionnaire reproduit en *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*;

→ faire l'inventaire des obstacles et des facilitateurs de discussion à partir des constats individuels. Découvrir que tous les rôles sont à la fois intéressants et complémentaires. Par exemple : un groupe sans leader est en difficulté, mais l'excès de *leaders* peut également créer des problèmes.

ACTIVITÉ 2 / DÉPOSER UNE LISTE AUX ÉLECTIONS

ÉTAPE 1 / DÉPOSER UNE LISTE DE CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

Découvrir les principales conditions pour déposer une liste de candidats aux élections à partir de l'*Outil didactique à destination des élèves N°2.1*.

Distribuer une copie du texte aux élèves, le lire ou le faire lire par un-e élève.

Découvrir avec les élèves que les conditions constituent des contraintes, mais qu'il existe également une grande souplesse.

Faire un rapide inventaire collectif ou individuel de ce qui relève de la contrainte et de la liberté.

ÉTAPE 2 / ALTERNATIVES

Deux activités sont possibles ensuite à partir du texte proposé. Elles ne sont nullement liées entre elles.

1/ Analyse et mise en débat

Mettre en débat les conditions existantes, en envisager d'autres à partir d'un questionnement. Le débat peut-être collectif, il peut faire l'objet de plaidoyers rédigés par les uns ou les autres après un temps de réflexion individuelle.

Exemples de questions que l'on peut proposer à la réflexion des élèves :

- l'âge des candidats : pourquoi 18 ans ? pourquoi pas moins ? pourquoi pas une limite supérieure ?
- la parité hommes-femmes : est-ce important ? ne faut-il pas imposer d'autres formes de parité : jeune-moins jeune, ouvrier-employé-patron...
- la capacité des élus : ne faudrait-il pas exiger un minimum de connaissances ?
- ...

2/ À la recherche de signatures

Cette deuxième activité est beaucoup plus pratique. Il s'agit de montrer aux élèves qu'au-delà des idées, le dépôt d'une liste électorale comporte également des contraintes très terre-à-terre. Soumettre aux élèves répartis en sous-groupes de trois ou quatre les *Outils didactiques à destination des élèves N°2.2 et 2.3* et exposer la situation-problème suivante :

« Vous habitez une circonscription de 650 000 habitants. Vous avez constitué une liste électorale en vue des élections à la Chambre des représentants.

Combien devrez-vous récolter de signatures ?

Comment pourriez-vous vous y prendre ? Imaginez une démarche pratique.

Quels sont les arguments que vous utiliseriez pour convaincre des personnes de signer ? Établissez une liste d'arguments. »

OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / FONDER UN PARTI POLITIQUE

Source : <http://www.espace-citoyen.be/site/index.php?Eslid=1&Module=mod-produit&Indice=1-8-45> – dernière consultation – 18 juin 2008

« Créer un parti politique n'est pas facile. Le maintenir en vie, encore moins. On ne peut ni tout dire ni tout faire.

Parti politique

Un parti politique est un groupe de citoyens qui partagent les mêmes idées, habitent la même région, proviennent du même milieu social ou ont les mêmes intérêts. Leur but : être élus et obtenir une majorité pour prendre le pouvoir et appliquer leur programme. Leur moyen : s'organiser, se répartir le travail et adopter une stratégie électorale.

En théorie, rien n'empêche un petit groupe de personnes de créer un parti. Plusieurs dizaines de partis ont vu le jour ces dernières années dans notre pays. Mais la plupart d'entre eux n'ont vécu que quelques mois. Le chemin est semé d'embûches.

Comment démarrer ?

Au départ, des femmes et des hommes constatent qu'ils ont des valeurs ou des idées communes. Ils décident de construire leur propre formation politique. Premières réunions pour rédiger des propositions pour améliorer le pays. »

N°2 / MODE D'EMPLOI

2.1 / DÉPOSER UNE LISTE AUX ÉLECTIONS

« Les règles sont complexes, certaines varient en fonction du type d'élection (fédérale, communale...) en fonction des régions. Voici quelques grands principes appliqués en Belgique.

- La liste doit composer un nombre égal d'hommes et de femmes. Si le nombre n'est pas égal, l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes est au maximum de un.
- La liste peut comporter un nombre de candidats équivalent au nombre d'élus à désigner mais elle peut en comporter moins.
- La liste peut comporter des candidats appartenant à un même parti ou à différents partis politiques.
- La liste doit récolter un certain nombre de signatures pour pouvoir être déposée.
- Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins.
- Sauf pour les élections communales, les candidats doivent être belges.
- Il n'y a aucune obligation quant aux capacités des candidats : aucun diplôme n'est nécessaire.
- À l'exception des élections à la Chambre, les candidats doivent être domiciliés dans la circonscription électorale dans laquelle ils se présentent. »



2.2 / FORMALITÉS POUR DÉPOSER UNE LISTE AUX ÉLECTIONS

Source : <http://www.eurobru.com/poli51.htm> - dernière consultation - 18 juin 2008

« Pas simple du tout, une fois la création d'un parti décidée et sa réalisation concrétisée, d'avoir accès aux suffrages des citoyens...

Les démarches à effectuer risquent certainement d'en décourager plus d'un.

Chambre

Il faut soit l'accord de trois parlementaires sortants, soit 500 signatures d'électeurs (potentiels) pour un arrondissement de plus d'un million d'habitants. Si celui-ci compte entre 500 000 et un million d'habitants, ce nombre de signatures descend à 400. Pour moins de 500 000, il n'en faut plus que 200. Il va de soi que la démarche doit être faite dans chaque arrondissement que l'on espère conquérir pour que le nouveau parti puisse être accepté dans cet arrondissement électoral.

Élection régionale

Le postulant doit obtenir 500 signatures par arrondissement électoral de plus de 900 000 habitants; 400 pour les arrondissements de 400 000 à 900 000 habitants et 200 (seulement) pour ce qui compte moins de 400 000 résidents ou, mais c'est moins évident, deux signatures de parlementaires sortants. »

2.3 / POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES, QUEL EST LE NOMBRE DE SIGNATURES REQUIS SUR UN ACTE DE PRÉSENTATION ?

Source : http://elections2006.wallonie.be/apps/spip/article.php3?id_article=39 et <http://www.bruxelleselections2006.irisnet.be/fr/Content/8/app.rvb> - dernière consultation - 18 juin 2008

« Pour les élections communales, les présentations de candidats doivent être signées soit par deux conseillers communaux sortants au moins, soit :

- 1° dans les communes de 20 001 habitants et au-dessus, par 100 électeurs communaux au moins;
- 2° dans celles de 10 001 à 20 000 habitants, par 50 électeurs communaux au moins;
- 3° dans celles de 5 001 à 10 000 habitants, par 30 électeurs communaux au moins;
- 4° dans celles de 2 001 à 5 000 habitants, par 20 électeurs communaux au moins;
- 5° dans celles de 500 à 2 000 habitants, par 10 électeurs communaux au moins;
- 6° dans celles de moins de 500 habitants, par 5 électeurs communaux au moins. »

**RESSOURCES DOCUMENTAIRES
À DESTINATION DES ENSEIGNANTS****N°1 / EXEMPLE DE GRILLE D'AUTO-ANALYSE DU FONCTIONNEMENT D'UN GROUPE**

Après un travail en groupe, il est souvent intéressant de permettre aux élèves d'analyser leur propre fonctionnement. Voici quelques questions qui pourraient leur être proposées.

TOUJOURS

SOUVENT

PARFOIS

JAMAIS

Je contribue à l'organisation
du groupe

Je suis un des premiers à parler

J'attends qu'on me donne la parole

J'écoute les avis des autres
avant de prendre position

Quand quelqu'un exprime
un point de vue,
je prépare déjà ma réponse

Lorsque je ne suis pas d'accord,
je préfère me taire

Je me laisse facilement convaincre
par un avis bien argumenté

J'aime avoir un avis
différent de la majorité

Je parle beaucoup

8

Un hémicycle significatif ?

MOTS-CLÉS

- critères diviseurs / clivages
- position / opposition
- classe / parlement
- jeu de positionnement par critère
- micro-débats

ORGANISATION DE LA CLASSE

- alternance de travail, de jeu et de réflexion en sous-groupes, en individuel et en collectif

PLANIFICATION

- une à deux séances de cours

RÉFÉRENCES DANS LA 1^e PARTIE

- p. 20, *Les quatre clivages classiques*
- pp. 93-95, *L'opposition droite/gauche*

FICHES CONNEXES

- Carnet 3, *L'éthique en politique*, fiche 11, *Les dilemmes de l'élu : des intérêts divergents*
- Carnet 3, *L'éthique en politique*, fiche 13, *Un espace pour parler*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- une copie des *Outils didactiques à destination des élèves N°1 et 2*, par groupe de +/- quatre élèves
- ciseaux, cutters, coupe-papier, lattes...



OBJECTIFS

- Comprendre que toute dualité, toute opposition ne crée pas nécessairement un clivage.
- Observer la complexité des rassemblements d'opinion, lorsque leurs objets se multiplient et se superposent.
- Saisir la difficulté de posséder une correspondance entre la répartition spatiale et les opinions dans un groupe quel qu'il soit.
- Comprendre le principe de l'hémicycle parlementaire.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

L'idée n'est pas ici de susciter des débats d'opinion sur le fond. Les activités qui suivent invitent *simplement* à réfléchir à une éventuelle correspondance entre des positionnements dans l'espace et des prises de position, et au fait que ces positionnements dans l'espace sont ou non révélateurs d'une tendance d'opinion. Les éléments de divisions sont au départ sans enjeu et deviennent progressivement de plus en plus préoccupants pour des élèves. Très vite ces éléments de divisions se superposent rendant cette éventuelle correspondance tellement complexe que la recherche en devient vaine. Les exercices d'application concernent au départ la classe. Enfin ils visitent l'espace parlementaire dans sa disposition traditionnelle, celle de l'hémicycle.

ACTIVITÉ 1 / POSITIONS ET OPPOSITIONS

ÉTAPE 1 / QUATRE CRITÈRES DIVISEURS, SANS ENJEU APPARENT

1/ Diviser la classe autour de tables de jeu de +/- quatre élèves. Chaque table reçoit un jeu de seize cartons prédécoupés ou à découper (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*). Il s'agit d'une variante du jeu de *Quarto*.

2/ Les joueurs doivent répartir en deux groupes de huit les seize cartons à leur disposition, en observant les critères qui pourraient les diviser : *bleu ou jaune – disque ou carré blanc central – hachuré ou non – bordé de pointillés ou non*. Les joueurs essaient les différentes possibilités (ex : les bleus d'un côté, les jaunes de l'autre, etc...), puis chaque table en fixe une.

3/ Tour de classe. Chaque table s'exprime brièvement et oralement sur ce premier travail :

- quel critère parmi les quatre avez-vous choisi en définitive pour diviser vos seize cartons en deux tas de huit ?
- y a-t-il éventuellement une signification particulière à y découvrir ?
- est-ce révélateur d'une tendance (quelle qu'elle soit) dans le groupe ?
- par ailleurs, alors que ces critères sont sans enjeu apparent, avez-vous tout de même senti des désaccords – si l'on peut dire – entre les huit cartons occupant un même espace, qu'ils ne faisaient pas entre eux l'*unanimité*, par le seul jeu de leur apparence ?

ÉTAPE 2 / LES QUATRE CLIVAGES QUI STRUCTURENT LA VIE POLITIQUE BELGE

1/ Chaque table est invitée à associer à chacun de ces quatre critères diviseurs, un des quatre clivages décrits dans la partie 1, *L'éclairage du CRISP* : *Église/État – possédants/travailleurs – industrie/agriculture ou ville/campagne¹ – centre/périphérie*. Si l'enseignant-e désire en exposer finement la signification aux élèves, voir en résumé l'*Outil didactique à destination des élèves N°2* et en détail pp. 25-48.

¹ Le clivage ville/campagne, très peu développé dans le texte du CRISP, doit être remplacé par le clivage productivisme/antiprotivisme. Celui-ci peut se définir comme le clivage qui oppose les tenants d'une production maximale de biens et de richesses à ceux qui privilégient la qualité de la vie dans le respect de l'environnement. Ce remplacement est d'autant plus utile que les Verts sont clairement positionnés sur un certain nombre d'enjeux proposés aux élèves, et qui sont des enjeux typiquement contemporains : ce serait sans doute dommage de tirer l'exercice vers le passé et le virtuel en gardant le clivage ville/campagne.

2/ Tour de classe. Chaque table s'exprime sur ce second travail :

- quel clivage parmi les quatre avez-vous gardé comme prédominant ?
- y a-t-il une signification particulière à y découvrir (est-ce révélateur d'une tendance d'opinion dans le sous-groupe) ?
- le choix du clivage prédominant a-t-il été aussi aisé à réaliser que lors de l'Étape 1 ?
- par ailleurs, pour ces critères dont les enjeux sont manifestes, avez-vous observé des germes de désaccord entre les huit cartons occupant un même espace, qu'ils ne faisaient pas entre eux l'*unanimité* ?
- cela se passe-t-il ainsi, selon vous, dans la réalité d'un parlement d'élus et d'élues ?

NOTE

→ La réalité montre qu'il n'y a pas nécessairement de correspondance lorsque l'on essaye de superposer ces quatre clivages. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, par exemple, les élus et les élues qui représenteraient encore les intérêts de l'Église ne sont pas pour autant des représentants des intérêts des possédants, et qu'ils ne sont opposés à la cause du prolétariat, ni à un État décentralisé... Demander aux élèves s'ils saisissent déjà la difficulté de trouver dans le jeu politique, des groupes unanimes : la difficulté est d'autant plus grande que se multiplient les éléments qui pourraient opposer les individus qui les constituent (voir aussi Carnet 3, *L'éthique en politique*, fiche 11, *Les dilemmes de l'élu : des intérêts divergents*). Enfin, constater que la notion de clivage est bien liée à des oppositions d'opinions, d'intérêts... et non pas seulement à une apparence, bien sûr, ou même à une seule position dans l'espace.

ACTIVITÉ 2 / UNE ORGANISATION DE LA CLASSE SIGNIFICATIVE ?

ÉTAPE 1 / SUR LA PLACE QUE CHACUN-E OCCUPE EN CLASSE, JOUONS FRANC-JEU !

L'enseignant-e demande à chaque élève ce qui le/la guide dans le choix de la place qu'il/elle occupe en classe. Les raisons peuvent bien sûr être anecdotiques ou importantes, uniques ou multiples... L'enseignant-e demande d'éviter d'énoncer celles qui pourraient se montrer blessantes à l'égard de l'un-e ou de l'autre.

Un temps est laissé à chacun-e pour en prendre note, ensuite un temps collectif est consacré au partage oral.

Le groupe est amené à constater s'il y a des regroupements dans la classe qui correspondent à ces raisons, autrement dit une même raison amène-t-elle toujours à occuper un même espace de la classe ?

ÉTAPE 2 / ET SI ON DEVAIT RÉORGANISER LA CLASSE SELON DES CRITÈRES D'OPINIONS ?

L'enseignant-e informe les élèves qu'il s'agira de s'asseoir dans la classe en fonction de sa propre opinion sur des questions d'actualité. Chaque question est une nouvelle occasion de réfléchir à sa place dans la classe. Il/elle les informe également que l'activité se déroulera dans le silence, qu'aucun débat ne sera entamé, même si on doit s'attendre à ce que surgissent des envies.

Et donc :

- 1/ « Que viennent s'asseoir plus à gauche dans la classe, ceux et celles qui sont pour l'enseignement obligatoire. »
- 2/ « Que viennent s'asseoir plus à gauche dans la classe, ceux et celles qui sont pour l'école au prix coûtant et réservée à ceux et celles qui en ont les moyens. »
- 3/ « Que viennent s'asseoir plus à gauche dans la classe, ceux et celles qui sont pour l'uniforme à l'école. »
- 4/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour les tags dans les lieux publics. »
- 5/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour la mixité culturelle (le mélange, la rencontre des cultures). »
- 6/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour la légalisation de la consommation de cannabis. »
- 7/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour l'adoption des enfants par les couples homosexuels. »
- 8/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour l'euthanasie. »
- 9/ « ...à gauche, ceux et celles qui sont pour la dépénalisation de l'avortement. »

Ensuite, le groupe s'exprime oralement autour de quelques questions :

- est-ce que ce sont toujours les mêmes qui se retrouvent au même endroit ?
- le cas échéant, y a-t-il moyen de réécrire les neuf propositions de manière à créer deux groupes dans la classe qui soient unanimement et systématiquement en opposition ?

NOTE

→ La répartition gauche et droite utilisée dans ce jeu ne correspond à aucune connotation politique traditionnelle. À moins que... Lire à ce propos *L'opposition droite/gauche* dans la 1^e partie du présent carnet, *L'éclairage du CRISP*, pp. 93-95.

ACTIVITÉ 3 / LE PRINCIPE DE L'HÉMICYCLE

ÉTAPE 1 / L'HÉMICYCLE APPLIQUÉ À LA CLASSE

Le professeur lit à voix haute ou fait lire à chacun-e les définitions d'hémicycle et d'hémicycle parlementaire proposées dans Wikipédia et fait observer les photos en illustration (voir *Outil didactique à destination des élèves N°3*).

Il/elle propose une réorganisation des bancs de la classe, de manière à obtenir une disposition s'approchant de celle d'un hémicycle parlementaire.

Vérifier d'emblée ensemble ce que cela change, dans la classe, en termes de communication (voir aussi la fiche 13, *Un espace pour parlementer*, du Carnet 3, *L'éthique en politique*).

ÉTAPE 2 / SUR LA SIGNIFICATION DE LA DROITE ET DE LA GAUCHE ?

L'enseignant-e questionne : par rapport au positionnement droite/gauche dans un tel hémicycle, pensez-vous qu'il y ait une correspondance avec la signification de l'opposition droite/gauche telle que présentée dans la 1^e partie du présent carnet, *L'éclairage du CRISP*, pp. 93-95 ?

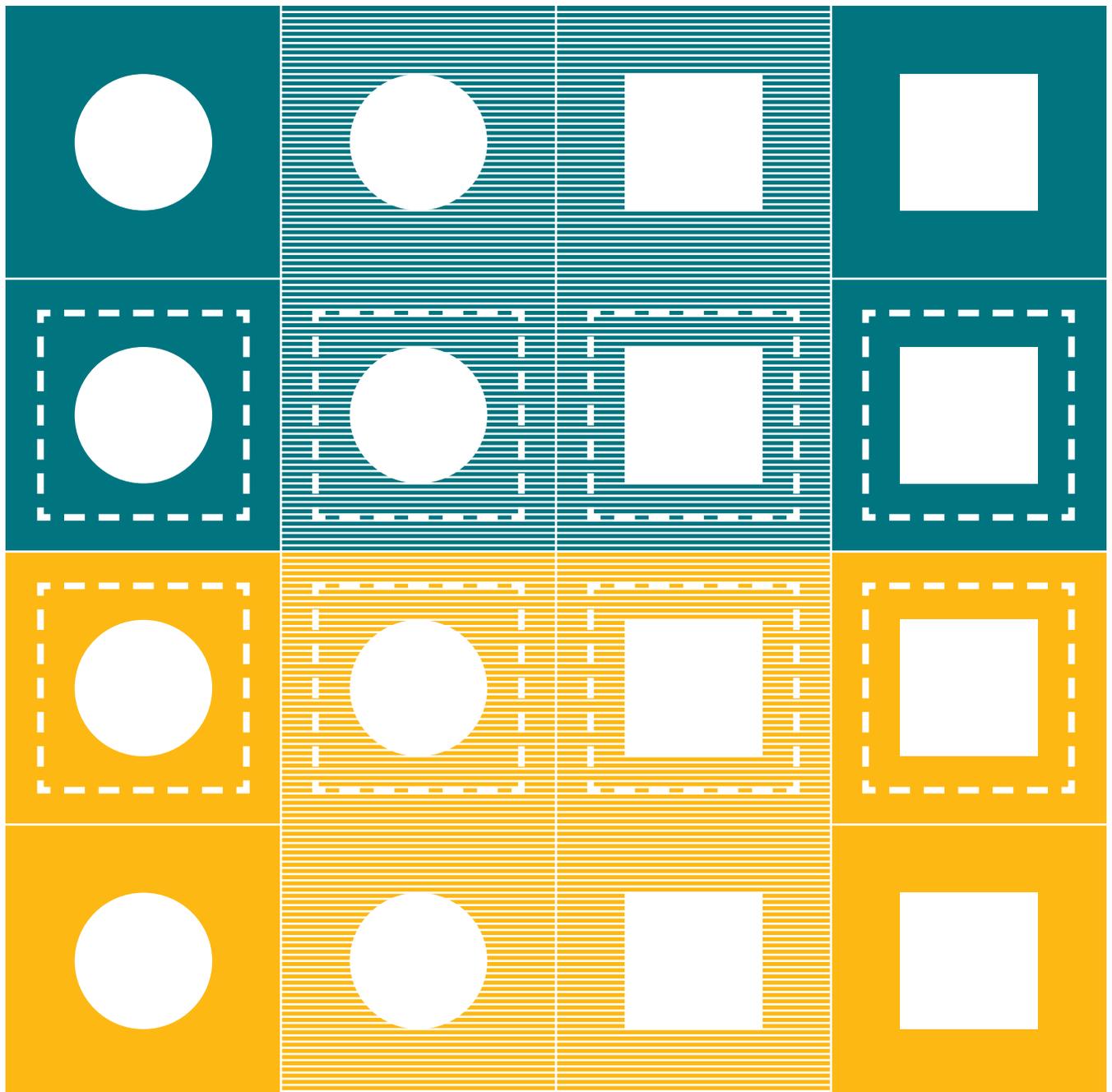
S'appuyer sur l'exemple d'organisation de l'hémicycle parlementaire de la Communauté française de Belgique, législature 2004-2009, proposé dans *l'Outil didactique à destination des élèves N°4*.

NOTE

→ Quoiqu'on en dise ou en prétende encore, les regroupements au sein de l'hémicycle parlementaire ne correspondent et n'ont jamais correspondu à aucune règle établie. Ce qui, dans les faits, guide les rassemblements spatiaux sont les affinités électives. Il est, de fait, plus facile d'avoir à sa gauche et à sa droite dans un parlement ses pairs, plutôt que ses adversaires. Retrouver dans l'hémicycle parlementaire des représentants d'une tendance dite de *gauche* à gauche et de *droite* à droite s'est progressivement ritualisé mais, encore une fois, aucun code formel ne semble y être associé et cette règle tacite est loin d'être systématiquement vérifiée. Retenons encore que, même si les affinités électives dirigent spontanément les regroupements, il n'en reste pas moins que des convergences d'opinion peuvent tout de même apparaître entre plusieurs groupes spatialement séparés, et que les divergences sont évidemment régulières au sein d'un même rassemblement.

OUTILS DIDACTIQUES
À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / JEU DU *QUARTO* TRANSFORMÉ : LES 16 CARTONS À DÉCOUPER





N°2 / LES QUATRE CLIVAGES QUI STRUCTURENT LA VIE POLITIQUE BELGE

Source : L'éclairage du CRISP, p. 20

1/ « **LE CLIVAGE ÉGLISE/ÉTAT**, qui oppose les défenseurs de la liberté et de la prééminence de l'Église aux tenants d'un État neutre et laïque, notamment quant à leur rôle respectif en matière d'enseignement, d'assistance et d'éthique.

2/ **LE CLIVAGE POSSÉDANTS/TRAVAILLEURS**, qui oppose les bénéficiaires de l'industrialisation et de la propriété privée des capitaux aux prolétaires et aux salariés.

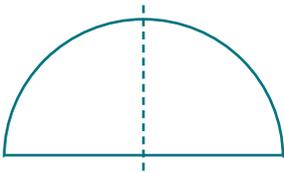
3/ **LE CLIVAGE INDUSTRIE/AGRICULTURE**, qui oppose les défenseurs des intérêts industriels et urbains aux défenseurs des intérêts agricoles et ruraux ou (dans une formulation plus contemporaine) le clivage productivisme/antiproductivisme, qui oppose les tenants d'une production maximale de biens et de richesses à ceux qui privilégient la qualité de la vie dans le respect de l'environnement.

4/ **LE CLIVAGE CENTRE/PÉRIPHÉRIE**, qui oppose les tenants d'un État unitaire, voire centralisé, aux tenants d'une autonomie des régions périphériques ou du respect des langues régionales ou minoritaires, autonomie et respect qui peuvent passer par un cadre fédéral. »

N°3 / L'HÉMICYCLE

Source : Wikipédia, l'encyclopédie libre <http://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9micycle> – dernière consultation – 25 juillet 2008

« HÉMICYCLE



Un hémicycle est une construction ayant la forme d'un demi-cercle.

On parle de l'hémicycle d'un théâtre, d'une basilique (voir abside), d'un parlement.



Le Parlement européen à Bruxelles

HÉMICYCLE PARLEMENTAIRE

Dans un parlement, une *salle des séances* disposée en hémicycle doit, théoriquement, être destinée à favoriser les consensus entre les groupes politiques surtout lorsqu'il s'agit d'un système démocratique où le multipartisme domine. Les parlementaires faisant alors face au président et à son bureau. Par contre, l'agencement dans une salle rectangulaire en usage selon le système de Westminster et hérité du bipartisme, où majorité et opposition se font face, aurait plutôt tendance à favoriser des confrontations. Le président (ou *speaker*) placé à l'une des extrémités de la pièce entre ces groupes antagonistes, se retrouvant ainsi en position d'arbitre. »



N°4 / UN EXEMPLE D'ORGANISATION SPATIALE : LE PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (CF) DE BELGIQUE - LÉGISLATURE 2004-2009



9

Clivage au naturel

MOTS-CLÉS

- clivage
- nature
- fécondité
- pacification
- *métaphore symbolique*
- *expérience sensorielle*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- expérience individuelle

PLANIFICATION

- une séance de cours

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- pp. 70-75, *Les dynamiques de pacification caractéristiques d'un clivage*

FICHES CONNEXES

- fiche 1, *Vous avez dit clivage ?*
- fiche 11, *Se battre comme des chiffonniers*
- Carnet 1, *La démocratie*, fiche 11, *La légitimité du conflit ou la reconnaissance de la différence*
- Carnet 3, *L'éthique en politique*, fiche 13, *Un espace pour parlementer*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- des copies de la *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*
- bandeaux, foulards ou écharpes
- pierres
- branches d'arbres
- poignées d'humus ramassées dans les bois
- terre glaise



OBJECTIFS

- S'approprier le concept de clivage de manière intuitive et par une discipline alternative.
- Révéler la dimension fertile et pacificatrice du clivage.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / CLIVAGE EN MAINS ?!

ÉTAPE 1 / PRÉLIMINAIRES

Disposer les élèves de manière à ce qu'ils/elles puissent être assis isolément, sans être trop éloignés les uns/unes des autres, avec les mains libres et à une table débarrassée de tout objet. Cette activité pourrait être l'occasion de sortir de la classe vers un local plus approprié, du type réfectoire par exemple.

Annoncer aux élèves :

- « Vous allez vivre une expérience sensorielle ayant pour maître mot le concept de clivage ;
- vous aurez les yeux bandés ;
- vous devrez, autant que possible, garder le silence ;
- vous aurez à accomplir, avec vos mains, ce qui vous sera demandé ;
- vous serez amenés à toucher différentes choses, mais absolument aucune ne mérite leur dégoût. »

Bien sûr, c'est une *invitation*. Celui ou celle qui ne se sent pas suffisamment en confiance pour tenter ce genre d'expérience pourra refuser et apporter son aide à l'enseignant-e pendant le processus.

ÉTAPE 2 / EXPÉRIENCE

Les élèves bandent leurs yeux avec les bandeaux, foulards ou écharpes.

L'enseignant-e commence la lecture du texte sur la formation du sol (voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*). Le texte est construit en une succession de moments de lecture à haute voix et des moments d'action. Les phrases en majuscules désignent les moments d'action, elles marquent une pause dans la lecture. Elles ne doivent pas être lues, mais servent à signaler au lecteur les différents objets qui sont discrètement déposés devant chaque élève sans être identifiés verbalement.

NOTE

→ Sur le fond : ce texte se veut la métaphore d'un clivage naturel, le clivage humus/argile, le clivage organique/minéral, le clivage vie/mort. D'une part, il nous plaît de penser que sans l'amalgame de ces éléments que tout semble opposer, il n'est pas de vie possible. D'autre part, il nous plaît également de remarquer que l'humus est aussi associé communément au principe de mort, de décomposition, de retour vers le monde minéral, tandis que l'argile est aussi, dans les histoires, les mythes et les légendes, associé au principe de vie, prémisses du monde organique. Techniquement : afin de réduire au maximum le temps d'attente dans la distribution des objets à sentir, veiller à bien préparer ce moment (exemples : diviser les morceaux d'argile, avoir le bon nombre d'objets, disposer la classe de manière à limiter les déplacements, se faire aider par une tierce personne...).

ÉTAPE 3 / MISE EN COMMUN

Recueillir les impressions, les sentiments de chacun-e quant au ressenti de chaque étape.

Réfléchir ensemble : qu'est ce que cette expérience nous a appris sur le concept de *clivage* ?

RESSOURCES DOCUMENTAIRES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS



N°1 / LA FORMATION DU SOL

Texte inspiré de P. Rabhi, Parole de terre - Une initiation africaine, Albin Michel, 2000, pp. 145-146, dans lequel un certain Ousseini, africain lettré ayant étudié en Europe, retourne en Afrique conscient des limites du développement occidental. Dans cet extrait, il initie ses compatriotes aux bienfaits d'allier le savoir des blancs aux gestes traditionnels perdus.

À lire aux élèves lorsqu'ils/elles auront les yeux bandés, excepté les consignes en lettres capitales :
« La formation du sol est la conjonction de deux phénomènes : l'un vers le bas, l'autre vers le haut.
Les deux se rencontrant.

Touchez et sentez. FAIRE TOUCHER ET SENTIR LA BRANCHE, PUIS L'HUMUS

Le premier : de haut en bas. Les plantes se construisent, se déploient, reproduisent leurs espèces... et meurent. La mort les déconstruit et en fait des résidus inertes. Dans ces résidus, des insectes, des créatures animales et des végétaux, invisibles à l'œil humain, trouvent leur subsistance et le moyen de proliférer. Il se fait alors le labeur d'un estomac, une panse ouverte largement épandue sur la terre. Cette digestion ressemble à une fermentation où tout s'entremêle pour donner une nouvelle matière. Cette matière est un principe nouveau contenant des nutriments et d'innombrables créatures invisibles à l'œil humain.

Touchez et sentez. FAIRE TOUCHER ET SENTIR LA PIERRE

Le deuxième, de bas en haut, commence par la pierre. Dure, solide, compacte... Mais elle aussi transformée par l'action de l'eau, du froid, de la chaleur, du souffle et des racines des plantes.

Touchez et sentez. FAIRE TOUCHER ET SENTIR L'ARGILE

Ces besognes se font dans le silence.

La matière issue des résidus des plantes (venue du haut) se marie peu à peu à la glaise issue de la roche maternelle (donc venue du bas). Cette grande noce s'accomplit grâce aux animaux visibles et invisibles.

Mélangez. FAIRE MÉLANGER L'HUMUS À L'ARGILE

Parmi ces animaux, le ver de terre tient une place importante. La terre l'a engendré pour être engendrée par lui. Il est ainsi père et fils de la terre nourricière. Ce ver, de coloration un peu rouge, est dépourvu de patte et de tout autre membre ou organe apparents. Son corps est semblable à un fuseau, enflé au milieu et mince aux deux bouts. Il se contorsionne à la façon du serpent. Certains vers se rapprochent d'une coudée, mais la plupart ont la taille de nos doigts. La lumière, les rayons du soleil et l'air extérieur lui sont contraires. C'est pourquoi il se maintient dans la chair de la terre qu'il parcourt en tous sens et jusqu'à des profondeurs de la taille d'un être humain. Pour se mouvoir, il creuse la terre en l'avalant ; elle traverse son corps et ressort par l'arrière. La terre avalée est rejetée. Ces excréments sont imprégnés des substances présentes dans le corps du ver de terre. Nous pouvons parfois les voir déposés sur la terre en petits amas d'argile. Cet animal se nourrit aussi des résidus de végétaux, son estomac les marie à la terre et participe ainsi à la création de la terre féconde, issue de la confusion intime entre l'argile et les restes digérés par toutes les créatures visibles et invisibles à l'œil humain.

Vous venez de réaliser le clivage entre la Vie et la Mort.

Vous venez de matérialiser un clivage fécond.

Vous venez de fabriquer... un caca de ver de terre. »

10

Des affiches qui accompagnent notre histoire

MOTS-CLÉS

- élections
- partis
- campagne électorale
- propagande
- histoire
- 20^e siècle
- *observation*
- *analyse d'images*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail collectif puis en sous-groupes

PLANIFICATION

- une ou deux séances de cours

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- le professeur pourra se référer aux nombreuses informations données concernant l'évolution des clivages au fil de l'histoire

FICHES CONNEXES

- fiche 2, *Que disent les partis ?*
- fiche 3, *Que disaient les partis au 19^e siècle ?*
- fiche 4, *Sigles et clivages*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- agrandissement au format A3 des affiches électorales qui serviront de support à l'activité, si le budget le permet



OBJECTIFS

- Analyser les messages diffusés par les affiches électorales.
- Découvrir l'évolution historique des affiches, tant au niveau du contenu que de la forme.

PISTES MÉTHODOLOGIQUES

ACTIVITÉ 1 / HISTOIRE D’AFFICHES

ÉTAPE 1 / ANALYSE COLLECTIVE D’UNE AFFICHE

Le professeur présente une première affiche et la découvre avec l’ensemble des élèves. Par un jeu de questions-réponses, le groupe complète les différentes rubriques présentées dans la grille d’analyse distribuée au préalable (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*).

ÉTAPE 2 / DÉCOUVERTE DE L’ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L’UTILISATION DE L’AFFICHE COMME OUTIL DE PROPAGANDE ÉLECTORALE

A/ Premier temps – Travail en sous-groupes

Les élèves sont répartis en sept sous-groupes : chaque groupe reçoit une affiche différente (ou une paire d’affiches) à analyser. Chaque équipe observe l’affiche qui lui est attribuée en s’aidant de la grille.

B/ Deuxième temps – Présentation

Après un quart d’heure, chaque sous-groupe est invité à présenter devant la classe le résultat de ses observations.

Les affiches sont placées progressivement au tableau.

C/ Troisième temps – Questionnement collectif

Le groupe-classe observe l’ensemble des affiches disposées au tableau et tente de les classer par ordre chronologique.

Lorsque le classement semble satisfaisant, le professeur peut, à l’occasion d’un nouveau jeu de questions-réponses, faire émerger les informations clés (voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*).

Ce dévoilement de l’information peut se faire en passant en revue les critères de la grille d’analyse de lecture d’affiche. Il permettra de dégager les lignes de force de l’évolution de l’affiche électorale au fil du 20^e siècle.



OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / QUESTIONNEMENT À PARTIR D'UNE AFFICHE

IMPRESSION DE DÉPART

Une affiche est une image, comme toute image, elle dit des choses au-delà du texte : quelle est l'impression générale qui se dégage : force – séduction – angoisse – euphorie – mouvement – joie – dynamisme – ... ?

OBSERVATION DES ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

COMPOSITION → identifie l'agencement des éléments les uns par rapport aux autres : comment se découpe l'espace de l'affiche (horizontalement, verticalement, centrée, oblique...); quelle est la place du texte, du dessin, de l'image; quel élément occupe le plus de place, quel effet provoque cet agencement (équilibre, dynamisme, déséquilibre) ?

COULEURS → combien de couleurs différentes sont utilisées; quelles sont les couleurs dominantes; quelles sont celles qui attirent le regard; qu'évoquent – elles (force, agressivité, stabilité...) ?

FORMES présentes sur l'affiche → les éléments représentés sont-ils identiques à la réalité (photo ou dessins identiques à une photo) ou sont-ils transformés (symbolisation, accentuation, simplification...); quel effet cela peut-il avoir sur la façon de percevoir l'image ?

TYPOGRAPHIE → comment se présentent les lettres; majuscules ou minuscules; rondes ou anguleuses; cursives ou imprimées; alignées ou non. Qu'évoque ce type de typographie (force, stabilité, agressivité...) ?

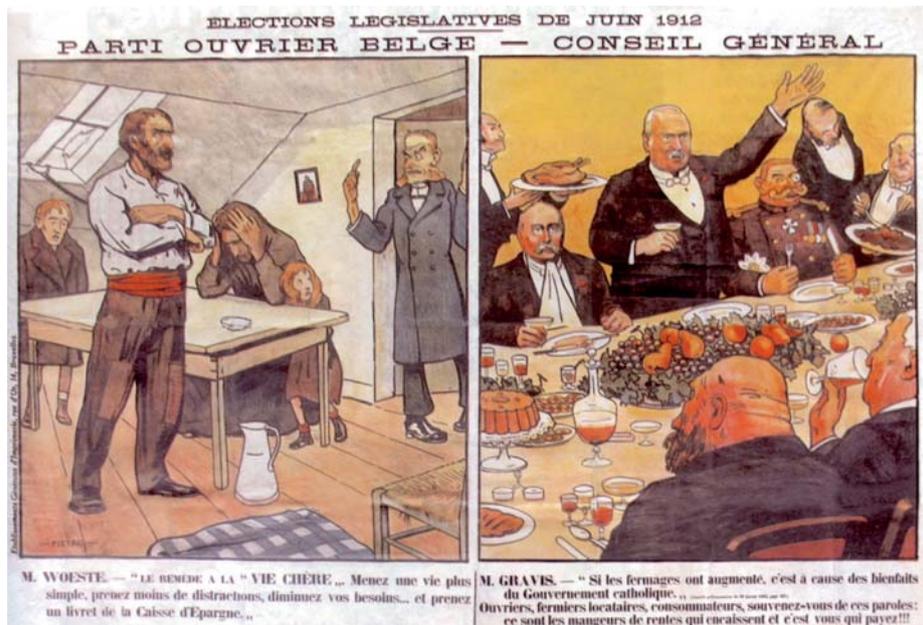
SYNTHÈSE ENTRE LES ÉLÉMENTS VISUELS

quels sont les éléments qui accrochent; quels sont les éléments qui confirment l'impression de départ; quel est le rapport image – texte, y-a-t-il adéquation entre le sens du texte et le sens de l'image; l'image modifie-t-elle le sens du texte ? L'affiche s'adresse à un futur électeur : en plus du texte, que lui dit-elle ? Comment essaie-t-elle de convaincre, quels sont les arguments « visuels » utilisés ?

N°2 / AFFICHES DE CAMPAGNE

Source : Extraits de X. Mabile, F. Heinderyckx, G. Thoveron, *Un siècle d'affiches politiques en Belgique francophone*, Liège, Éditions du Cefal, 2003

Parti Ouvrier Belge, Élections législatives du 2 juin 1912



Union Catholique, Élections législatives du 26 mai 1929



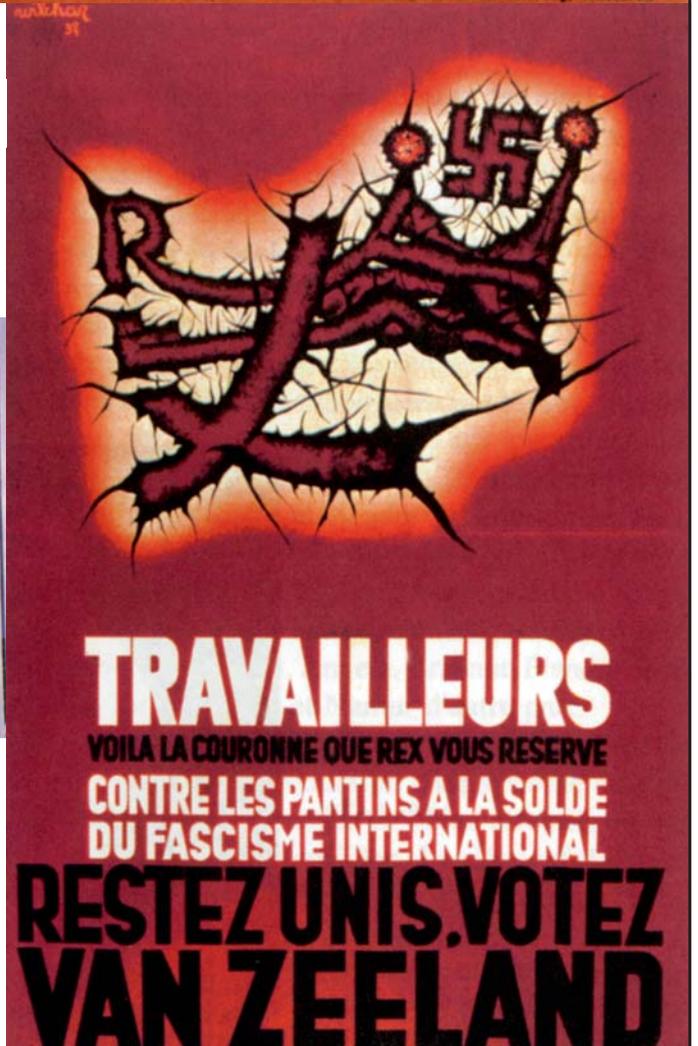
Parti Ouvrier Belge, Élections législatives du 14 avril 1935





REX, Élections communales du 16 octobre 1938

Commission syndicale, Élections partielles
du 11 avril 1937, affiche *La couronne d'épine* de Wilchar

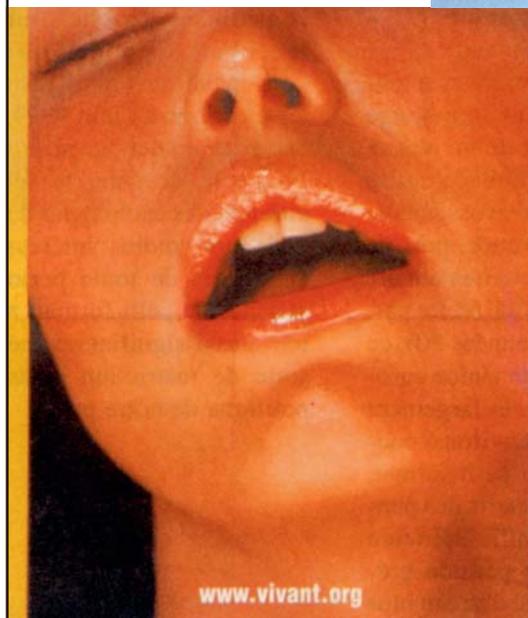


GUY SPITAEIS
Parti Socialiste,
Élections législatives et provinciales du 13 octobre 1985



Parti Social Chrétien, Élections législatives du 13 octobre 1985

Parti réformateur Libéral, Élections législatives du 13 octobre 1985



Libérez-vous!

vivant

Votez Vivant

www.vivant.org

VIVANT, Élections législatives du 18 mai 2003



N°1 / QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉVOLUTION DES AFFICHES

Pour aider la démarche, nous proposons deux textes extraits du livre *Un siècle d'affiches politiques en Belgique francophone*. Le premier indique les grandes étapes de l'évolution des affiches au fil du 20^e siècle et met en évidence trois périodes distinctes : avant la 1^e guerre mondiale, durant l'entre-deux-guerres, après les années 50. Le second complète l'analyse des contenus révélés dans les affiches analysées avec les élèves.

1.1 / « LES TROIS ÂGES DE LA PERSUASION » PAR G. THOVERON

Source : Extrait de X. Mabille, F. Heinderyckx, G. Thoveron, *Un siècle d'affiches politiques en Belgique francophone*, Liège, Éditions du Cefal, 2003, pp. 9-24

« Comme la presse écrite a connu trois âges – elle a été d'opinion, puis d'information, et tend aujourd'hui au spectacle – la persuasion politique a utilisé successivement, selon la terminologie proposée par Gilles Achache, les modèles dialogique, propagandiste, marketing. Ils sont nés en des périodes historiques successives, où ils jouent un rôle dominant, se répandent à travers les pays industrialisés, sans être exclusifs les uns des autres, chacun ajoutant de nouvelles pratiques qui se superposent et cohabitent, l'ensemble formant une gamme étendue dans laquelle puisent les partis et candidats en fonction du contexte, de leurs besoins et de leurs possibilités matérielles.

LE DÉBAT, LES ARGUMENTS

Le modèle dialogique correspond à une sorte d'idéal du débat démocratique. Les électeurs sont considérés comme des citoyens libres et égaux, raisonnables et raisonneurs, cherchant ensemble la voie du bien commun, chacun s'attachant à fixer ses choix politiques, en fonction de ce qu'il considère comme étant l'intérêt général. (...)

Le lieu privilégié où peuvent le mieux se développer les controverses et s'échanger des arguments est la presse d'opinion. (...) (Mais), tout le monde ne lit pas le journal. Au fur et à mesure que le suffrage s'élargit, enfin devient universel, pour toucher tous les électeurs, surtout pour s'adresser aux indécis, voire aux adversaires, il devient nécessaire d'utiliser l'affiche. (...)

Comme une gazette, les premiers placards électoraux proposent des arguments, et comme une gazette, ils le font souvent de façon agressive. L'affiche du début du siècle est destinée à être lue, le texte est parfois long – on arrête sa marche pour le déchiffrer, au moins le parcourir. L'image est présente, mais c'est d'abord et surtout le texte qui compte. (...) Mais l'illustration, elle aussi, développe une idée, raconte une histoire – nous sommes au temps des premières bandes dessinées – souvent, elle caricature l'adversaire. L'image, où se bousculent parfois les significations devra être lue, décryptée, même si c'est généralement le texte qui dit l'essentiel. L'argumentation s'exprime le mieux par l'écrit. (...)

LA PROPAGANDE, LES SYMBOLES

(...) Chaque élément d'information prend une dimension particulière en fonction de sa relation avec les autres éléments. L'affiche assimile ce nouveau langage comme d'ailleurs elle commence à assimiler la photo. Elle soigne la mise en scène du contenu, les illustrations sont de moins en moins encadrées, elles se mêlent aux textes.

(...) Le développement de nouveaux modes de persuasion correspond à celui des grandes idéologies conquérantes nées au 19^e siècle ou dans la première moitié du 20^e. (...)

Mais c'est surtout dans l'entre-deux-guerres que la propagande s'épanouit parce qu'elle répond aux besoins des partis totalitaires. Les partis totalitaires, dont l'objectif est de convertir l'ensemble de la population et de balayer – ou faucher tous leurs adversaires, utilisent des pratiques qui nient formellement la démocratie. (...)

« Toute propagande efficace doit se limiter à des points forts peu nombreux et les faire valoir à coups de formules stéréotypées aussi longtemps qu'il le faudra, pour que le dernier des auditeurs soit à même de saisir l'idée » (*Mein Kampf*). Le bourrage de crânes fonctionne donc à la répétition et la forme du discours compte au moins autant que son contenu. La volonté de simplification réduit le message à des slogans et à des symboles. On n'utilise même plus les mots, mais des couleurs – le rouge socialiste en face du bleu libéral – ou des graphismes qui s'inspirent de ceux dont usent les religions : la croix (que n'hésite pas à utiliser le Parti Catholique), le croissant, l'étoile de David...

Offrant une mystique à leurs troupes, les nationaux-socialistes mettent en avant la croix gammée, la *svastika*.

Ancien signe hindou qui n'a avec l'idéologie hitlérienne – malgré des tentatives pour la présenter comme un vieux signe aryen et même nordique – qu'un rapport de pure convention. Mais, c'est là l'essentiel. Il est simple à dessiner, aisément reproductible : les militants, voire les sympathisants, peuvent en semer – partout – les graffitis, parfois réalisés au pochoir, couvrent, comme les affiches, les murs allemands. Le parti envahit ainsi le territoire, affirme son omniprésence. Il est partout.

(...) L'ensemble faucille et marteau est sans doute le signe le plus accompli : il a une signification évidente, traduit l'alliance des travailleurs des villes et des campagnes, tout en restant assez simple à représenter et en offrant bien des possibilités de stylisation.

(...) Dans les pays démocratiques, l'usage des nouvelles méthodes de propagande se répand, déjà parce qu'il faut répondre à la montée des partis qui en usent : Tchakhotine, évoquant la campagne opposant, en 1937, Paul Van Zeeland à Léon Degrelle, indique que les deux camps usent de méthodes créées en Allemagne, en utilisant par exemple l'argument du nombre, pour montrer sa force. (...)

LA COMMUNICATION, LES IMAGES

La deuxième guerre mondiale terminée, les techniques de la persuasion politique doivent peu à peu s'adapter à un nouveau climat. (...)

En Europe, où les clivages sont historiquement plus marqués, l'apathie mettra bien plus de temps à gagner les citoyens, mais la majorité grandissante de ceux-ci, se tenant à l'écart des idéologies, ne semblent plus se passionner qu'en des périodes de crise (en Belgique l'affaire royale, la guerre scolaire...), temps de tension que l'installation de compromis (tel le pacte scolaire) cherche à apaiser durablement. (...)

Les partis perdent leurs enracinements idéologiques avec la disparition de leurs courroies de retransmission – organes de relais, comme les mouvements de jeunes, de femmes... ou coopératives, mutuelles qui, quand elles existent encore, deviennent dans les faits pluralistes. La communication devient alors le seul moyen de contacter les citoyens.

Si la propagande visait à placer une idéologie dans une situation de monopole, la mercatique politique se situe maintenant dans un jeu de concurrence où les partis et les candidats cherchent essentiellement à gagner des parts de marché, à conquérir une majorité des suffrages, mais sans espérer ni même souhaiter l'élimination totale des adversaires.



Au-delà d'entretenir les convictions et la fidélité de ses sympathisants convaincus, l'homme politique cherche à séduire les franges d'électeurs qui s'investissent le moins dans la politique, mais dont il est essentiel de gagner les suffrages, et qui se montrent plus sensibles aux personnalités qu'aux idées. Il s'agit donc de donner, d'un homme ou d'un parti, une bonne image, répondant à l'idée que se font les électeurs de ceux qui sont appelés à diriger l'État.

(...) En Europe, les affiches continuent de jouer un rôle déterminant – une campagne y occupe de l'espace. La télévision ne donne la parole qu'à un nombre limité d'acteurs politiques, les vedettes, celles que leurs fonctions placent au premier plan des partis ou des gouvernements. (...) Dans un pays comme la Belgique, où le scrutin de liste n'exclut pas le vote de préférence, l'affiche offre un moyen d'expression à tous ceux, candidats de moyenne ou petite importance, qui ne sont que peu ou prou invités dans les journaux imprimés, parlés, télévisés – un moyen de montrer leurs visages et de nous devenir familiers. Ce sont des personnalités, plutôt que des idées, qui tapissaient les murs des campagnes. (...) Désormais, l'essentiel du message c'est un ou des homme(s). Dans les publicités commerciales, si un personnage est présent, c'est pour nous présenter l'objet, nous dire « Voilà le produit ! », ici le candidat, au centre de l'affiche, nous dit « Me voilà ! », il EST le produit, et les autres éléments représentés participent d'une mise en scène qui nous le montre en famille, en homme de dialogue, implanté dans sa commune ou sa circonscription, une touche supplémentaire qui, à côté d'un slogan et au-delà de son visage, contribue à définir un positionnement, c'est-à-dire un ou des points saillants de son image, ceux, de préférence, qui permettent de le distinguer de ses concurrents – et justifier qu'on le choisisse. »

1.2 / « LA POLITIQUE S'AFFICHE » PAR F. HEINDERYCKX

Source : Extrait de X. Mabille, F. Heinderyckx, G. Thoveron, *Un siècle d'affiches politiques en Belgique francophone*, Liège, Éditions du Cefal, 2003, pp. 72-78

« S'il est frappant de constater que les affiches les plus anciennes présentent souvent de nombreuses références aux grands enjeux du moment et aux positions des uns et des autres par rapport à ces enjeux, les promesses vagues et parfois démagogiques ne datent pas d'hier. À titre d'exemple, les socialistes promettent *une vie meilleure* en 1925, les catholiques annoncent *la prospérité pour tous* en 1929, les communistes s'engagent *pour la paix, la liberté et le bonheur* en 1952. Mais ces affiches sont assez marginales avant les années 70. La densité idéologique des affiches s'est alors brutalement estompée. Les partis d'opposition promettent simplement le changement, on entend y croire, on suggère *libérez-vous !*. (...)

Certains slogans présentent non seulement un flagrant déficit idéologique, mais parfois même une véritable carence de signification. Développées selon des critères strictement esthétiques, ces formules consonantes et euphoniques démontrent leur faible densité politique par le fait qu'elles se révèlent parfaitement interchangeables, comme en témoignent quelques exemples historiques. Ainsi, en France, les affiches de MITTERRAND et de GISCARD D'ESTAING préparant le second tour des présidentielles de 1974 proposaient respectivement *Un Président pour tous les Français* et *Le Président de tous les Français*. Plus récemment, en Belgique, le Parti Socialiste a ponctué sa campagne des élections de 1999 d'un courageux *De toutes nos forces*, sans se souvenir que c'était précisément le slogan de la fédération PRL-FDF pour les européennes de 1994. Même les choix esthétiques prêtent parfois à confusion.

Ainsi, en 1985, le PSC et le PRL ont choisi d'appuyer leurs campagnes respectives sur une pratique très en vogue à l'époque, le jogging, provoquant une réelle confusion visuelle alors qu'il s'agit en principe de se différencier ! Ces affiches montrant des joggeurs illustrent, par ailleurs, l'absence fréquente, non seulement de contenu, mais même d'allusion politique dans certaines affiches qui se distinguent peu de celles créées pour les produits de consommation. Ainsi, l'affiche du PRL en particulier, conviendrait parfaitement (peut-être même mieux ?), slogan compris, à une campagne pour une margarine, des vêtements de sport, des vitamines ou un club de sport. (...)

Le dénigrement des partis et candidats concurrents, si souvent pratiqué pendant la première moitié du siècle, soit en mettant en scène de façon caricaturale les adversaires, soit en invoquant la nécessité d'évincer les partis au pouvoir (par exemple, en 1952, *Chassez le PSC, votez communiste*), fut pratiquement abandonné à la fin des années 60. Cette approche constituait une intéressante matérialisation d'une des spécificités du marketing électoral (par opposition au marketing commercial) qui s'appuie sur le fait que le choix de l'électeur pour un candidat ou un parti puisse être déterminé, en partie au moins, par la volonté d'exprimer le rejet du ou des autres candidats et partis. Ces formes de vote protestataire représentent encore un axe important des campagnes électorales, et en particulier de celles des partis d'opposition. (...)

On observe également une diminution de la richesse sémantique, de la quantité d'information, suivant en cela l'évolution des conditions de perception des affiches qui doivent, à présent qu'on ne fait que les apercevoir brièvement, produire leurs effets moyennant un effort perceptif réduit. L'exubérance des scènes dépeintes par les affiches jusque dans les années 30 contraste avec le dépouillement des affiches récentes qui se limitent généralement à une image et un slogan. (...)

Les codes chromatiques bien établis aujourd'hui ne se sont développés et stabilisés qu'assez progressivement. Communistes, socialistes aussi bien que catholiques ont longtemps eu recours à la couleur rouge. La différenciation entre le rose des socialistes, l'orange des catholiques et le rouge des seuls communistes n'est intervenue que dans le courant des années 50 et 60. En dépit des nombreuses entreprises de modernisation ou de refondation des différents partis, aucun n'envisage *de changer de couleur*. CD&V aussi bien que cdH conservent l'orange, VLD et MR le bleu, etc.

Cette nécessaire stabilité tient notamment à une bonne dose de professionnalisation des campagnes qui a progressivement imposé une uniformisation des supports de communication afin d'éviter un désastreux effet de cacophonie tout en permettant aux différentes affiches de s'appuyer les unes les autres. »

11

Se battre comme des chiffonniers

MOTS-CLÉS

- violence
- conflit
- tension
- clivage
- *construction*
- *jeu de paume*
- *interview*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- travail essentiellement collectif, avec des temps en individuel et/ou en sous-groupes

PLANIFICATION

- deux séances de cours maximum

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- pp. 70-75, *Les dynamiques de pacification caractéristiques d'un clivage*

FICHES CONNEXES

- fiche 1, *Vous avez dit clivage ?*
- fiche 9, *Clivage au naturel*
- Carnet 1, *La démocratie*, fiche 11, *La légitimité du conflit ou la reconnaissance de la différence*

MATÉRIEL - DOCUMENTS

- prévoir le matériel inventorié dans le descriptif des activités en fonction de ses choix personnels
- éventuellement quelques copies des *Outils didactiques à destination des élèves N°1 et 2*

OBJECTIFS

- Comprendre l'expression *se battre comme des chiffonniers*.
- Distinguer dans un conflit les questions préoccupantes, essentielles, mobilisatrices, fertiles, des questions abrutissantes, inconséquentes, stériles, futiles.
- Transposer les qualités d'un jeu kinesthésique à celles du jeu verbal.
- Donner une valeur positive au clivage.



PISTES MÉTHODOLOGIQUES

Dans l'activité n°1, après un bref échange informel autour de l'expression *se battre comme des chiffonniers*, les élèves réalisent des jeux de paume avec du matériel de récupération (du matériel de *chiffonniers*), pour ensuite les comparer sur leurs aspects techniques et enfin tenter de transposer ces derniers aux qualités techniques du jeu verbal.

Dans l'activité n°2, par des interviews dans l'école, les élèves constituent un lot de questions de discorde et les trient en fonction du degré de gravité que les personnes interviewées leur ont attribué. Après une brève discussion sur les résultats de l'enquête, ils sont invités à associer le geste et la voix et à inventer des petits rituels, des jeux symboliques, pour tenter de ressentir un peu plus physiquement, émotionnellement, les différentes qualités des clivages.

ACTIVITÉ 1 / LE JEU DE PAUME ET LE JEU VERBAL : MÊME COMBAT ?

ÉTAPE 1 / IMMERSION PAR LA LECTURE

Le professeur lit, ou fait lire, les trois courts extraits commentant l'expression *se battre comme des chiffonniers* (voir *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*) et invite les élèves à formuler des commentaires d'une manière plutôt informelle.

ÉTAPE 2 / CONSTRUCTION ARTISANALE DE VOLANTS POUR UN JEU DE PAUME

Il s'agit en fait de construire un jeu de paume particulier, le *peteca* (prononcer *piték-ka*), auquel jouaient les indiens *Tupi* du Brésil avant même que la *Conquista* ne débarque sur les côtes sud-américaines et ne finisse par exterminer les populations ou en repousser les quelques rares survivants vers l'intérieur des terres (une manière déjà de relativiser la notion de violence, tant qu'à parler de conflit ou de clivage...).

Proposer aux élèves, de réaliser un *peteca*, par deux, avec le matériel de *deuxième vie* (si l'on ose dire) à disposition : chiffons, vieux papiers, sachets plastiques usagés, bouchons de liège, morceaux de cuir, vieille chambre à air en caoutchouc, bouts de ficelle, plumes, etc, du matériel de chiffonnier donc. Pour les plumes naturelles, il faudra se renseigner dans le voisinage pour trouver quelqu'un qui élève des oies (des coq ça va aussi !) et qui accepte d'en céder quelques plumes. Il existe aussi des plumes synthétiques dans les commerces de matériel de bricolage. Ceci étant dit, on peut se débrouiller aussi sans les plumes. S'inspirer éventuellement des photos de l'*Outil didactique à destination des élèves N°1*.

ÉTAPE 3 / CLASSEMENT DES QUALITÉS TECHNIQUES

Après avoir essayé les réalisations, demander à l'ensemble du groupe de classer les qualités techniques des volants et les manières d'y jouer, suivant les trois critères : *inintéressant/amusant /violent*.

Inscrire cela dans un tableau comparatif (voir *Outil didactique à destination des élèves N°2*), en y justifiant chaque classement (voir les exemples dans le tableau).

VARIANTE

→ On peut scinder cette étape en deux temps, un pour compléter par écrit le tableau en sous-groupes, l'autre pour mutualiser oralement les propositions dans un tableau collectif (au tableau noir ou blanc...).

ÉTAPE 4 / LE PARALLÈLE JEU DE PAUME / JEU VERBAL

Il s'agit ici de jouer avec les mots inscrits dans le tableau. Si le *peteca*, un jeu d'adresse physique, devenait la discussion, le débat d'idées, le conflit d'opinions, un jeu d'adresse verbale cette fois; si le volant devenait l'objet de discorde; si la manière de jouer devenait la manière de débattre, d'échanger les idées...

Sans changer les autres mots, qu'apprend-on sur le jeu verbal ?

Quelques illustrations en reprenant les exemples du tableau *Outil didactique à destination des élèves N°2* :

- « rebondit dans n'importe quel sens » ne s'applique-t-il pas autant à un volant qu'à une discussion ?
- si la raison en est que « la base du volant est irrégulière », ne peut-on pas appliquer cela à une idée, une opinion, une pensée, dans le style « la base de l'idée est irrégulière » (pas très correcte dès le départ) ?
- « c'est amusant (le jeu du *peteca*) quand la matière de rembourrage est bien tassée, le volant rebondit bien » n'est-il pas transposable en « c'est amusant (un débat d'idées) quand ce qui le constitue est bien tassé (concis, condensé), la discussion rebondit bien (l'adversaire peut réagir plus aisément, plus intelligemment) » ?
- « c'est violent (le jeu du *peteca*) quand le volant est trop lourd, ça fait mal aux mains » ne peut-il pas devenir « c'est violent (le jeu verbal) quand l'objet de discussion est trop lourd (grave, grossier...), ça fait mal (ça blesse) » ?
- « inintéressant, trop éloigné, on n'atteint personne », n'est-ce pas pareil dans un débat si les personnes sont distantes (au propre comme au figuré) ?
- ...

Ensemble, transformer de cette manière le tableau comparatif. À chaque transposition, demander d'illustrer le propos par des exemples vécus de discussions, de débats, d'échanges de points de vue, d'idées, d'opinions...

VARIANTE

→ On peut scinder cette étape en deux temps, un premier pour traduire le tableau, en sous-groupes, l'autre pour mutualiser oralement les propositions dans un tableau collectif (au tableau noir ou blanc...).

ACTIVITÉ 2 / LES BONNES ET LES MAUVAISES RAISONS DE SE BATTRE

ÉTAPE 1 / INTERVIEWS

Envoyer les duos d'élèves (les mêmes duos qu'au moment de la construction des *peteca* ou d'autres réformés) dans l'école, interviewer les collègues, les professeurs, les surveillants éducateurs, le préfet, le directeur en posant la question suivante :

« Quels sont dans l'école les objets de discorde qui, selon vous, séparent les élèves pour une raison :

- inintéressante (voire ridicule);
- amusante (voire essentielle);
- violente (voire répréhensible). »

Quelques exemples pour stimuler les idées :

- les inégalités dans les exigences sur les délais de remise de travaux;
- les préférences artistiques, musicales, cinématographiques...;
- les coiffures;
- le port de vêtements aux marques affichées;
- le droit à l'erreur;
- les sanctions sur les retards;
- ...

Les élèves interrogent et notent les idées pour les trois catégories. Ensuite, les résultats sont rassemblés et lus collectivement, une catégorie après l'autre.

Le professeur suscite les commentaires, notamment sur les éventuels désaccords ou les surprises qui apparaissent dans le classement.

NOTE

→ Le temps des interviews peut être pris hors séance de cours, pendant une interruption, en *devoir...*

ÉTAPE 2 / LES CRIS DU CŒUR, LES CRIS EN CHŒUR

Il s'agit maintenant de jouer avec l'effet de groupe, lors d'une activité que d'aucuns jugeront tribale. Ça peut faire du bien parfois, c'est en tout cas le but recherché ici !

Le professeur demande de résumer tous ensemble, en un seul mot (ou un très petit groupe de mots ou un bref slogan), les objets de discorde récoltés dans la catégorie *essentiels*. Par exemple : pour *les inégalités dans les exigences sur les délais de remise de travaux*, résumer par *pas d'chouchou pour les retards*.

Proposer une partie de *peteca* avec tout le groupe (dehors si possible, mais attention s'il y a du vent) en empruntant un des volants et une des techniques jugés parmi les plus motivants par le groupe. Avant le service, énoncer clairement le mot (ou le très petit groupe de mots ou le bref slogan) qui résume un de ces objets de discorde jugés essentiels. Demander qu'à chaque coup de frappe sur le volant, y compris le service, tout le groupe répète le mot (ou le très petit groupe de mots ou le bref slogan) d'une seule et même voix forte. Et lorsque le volant tombe par terre, tout le groupe crie ensemble un « Ooooooh » de dépit, dans le sens « C'est dommage, c'est déjà fini, on allait seulement commencer à s'amuser ».

Autre service, autre objet, autre mot répété d'une seule voix, autre *Ooooooh* quand le volant touche le sol... jusqu'à épuisement du stock.

ÉTAPE 3 / LES RITUELS SYMBOLIQUES

Demander à chacun de choisir un des objets de discorde de l'une des deux autres catégories (ceux jugés ridicules ou répréhensibles), de l'écrire sur un des volants correspondants (ceux jugés inintéressants ou violents) et de choisir ce qu'il pourrait en faire symboliquement, par exemple :

- le mettre à la poubelle définitivement;
- y mettre le feu;
- caler un pied de table brinquebalante;
- le pendre à un clou;
- ...

Un même volant peut servir pour plusieurs élèves. Un même objet de discorde peut être repris par plusieurs personnes.

ÉTAPE 4 / CONCLUSION

En guise de conclusion, relire ensemble le premier extrait de la *Ressource documentaire à destination des enseignants N°1*.

L'activité se termine par un appel aux commentaires spontanés, comme au début de l'activité. Le professeur attire l'attention sur ce qui a évolué dans la compréhension de l'extrait.

**OUTILS DIDACTIQUES
À DESTINATION DES ÉLÈVES**

N°1 / QUELQUES MODÈLES DE PETECA





N°2 / TABLEAU COMPARATIF DES QUALITÉS TECHNIQUES DES VOLANTS ET DES MANIÈRES D'Y JOUER

ÉLÉMENT TECHNIQUE SUR LEQUEL PORTE LE JUGEMENT	ININTÉRESSANT QUAND C'EST...	AMUSANT QUAND C'EST...	VIOLENT QUAND C'EST...
AU NIVEAU DU VOLANT			
Base du <i>peteca</i>	Irrégulier, le volant rebondit dans n'importe quel sens		
Matière de rembourrage		Bien tasser, le volant rebondit bien	
		Ni trop lourd ni trop léger, le volant rebondit bien	Trop lourd, ça fait mal aux mains
Matériau d'emballage de la base			
Nombre de plumes			
Insertion des plumes			
Nœud de serrage			

ÉLÉMENT TECHNIQUE SUR LEQUEL PORTE LE JUGEMENT	ININTÉRESSANT QUAND C'EST...	AMUSANT QUAND C'EST...	VIOLENT QUAND C'EST...
AU NIVEAU DE LA MANIÈRE DE JOUER			
Distance entre les joueurs	Trop éloigné, on n'atteint personne		
Nombre de joueurs			
Hauteur des passes			
Coup de frappe			Bonjour les smaches



N°1 / « CHIFFO... QUOI ?! »

1.1 / « SE BATTRE COMME DES CHIFFONNIERS »

*Extrait de M. Segalen et B. Le Wita, Se battre comme des chiffonniers, Études rurales, 1984, pp.95-96
<http://etudesrurales.revues.org/document889.html> – dernière consultation – 23 juillet 2008*

« Pourquoi emploie-t-on l'expression se battre comme des chiffonniers ? En quoi la violence était-elle inhérente à ce groupe social ? Une enquête auprès de quelques familles d'anciens chiffonniers qui occupèrent jusque dans les années 1950 un quartier de la ville de Nanterre tente d'expliquer cette association. La violence est multiple entre les membres du groupe, souvent en compétition pour les espaces de collecte de leur butin professionnel; elle est aussi domestique, associée à des groupes familiaux instables. Cependant, la violence n'est pas désordre : la profession est tout à fait hiérarchisée; elle n'exclut pas davantage la solidarité au sein du groupe. Enfin, on peut se demander si la violence n'est pas une vision extérieure au groupe. »

1.2 / « DANS LA PEAU D'UN CHIFFONNIER »

*Extrait de Al Bayane, Métiers précaires : dans la peau d'un chiffonnier
http://www.albayane.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=4871&date_ar=2008-7-18%2022:20:00 – dernière consultation – 23 juillet 2008*

« De tous les métiers ou presque, celui de chiffonnier, dans la société comme dans une certaine littérature, est très souvent associé à tout ce qui évoque la bassesse et la grossièreté. Comme en témoigne, entre autres, l'expression consacrée se battre comme des chiffonniers. Et pourtant, les chiffonniers ne sont pas si vils que ça. En tous cas, pas tous.

Bien au contraire, ils rendent un immense service à la société, notamment sur le registre de la promotion de l'activité de recyclage. De jour comme de nuit, ils sillonnent les boulevards et les ruelles de la ville, ramassant tout ce qui peut encore avoir une deuxième vie : carton, plastique, bois ou encore les bouteilles. »

1.3 / DÉFINITION

Extrait de Wikipédia, Chiffonnier (métier)

« Le chiffonnier était un ancien métier qui a été exercé jusque dans les années 1960 en France. Il consistait pour une personne à passer, le plus souvent en bicyclette, dans les villes et villages pour racheter des choses usagées et les revendre à des entreprises de transformation : les vieux chiffons pour les papeteries ; les peaux de lapin pour les industries de fourrure ou pour faire la colle de peau utilisée en ébénisterie ou pour la marqueterie ; les os pour la fabrication de colle ; la ferraille pour la métallurgie ; le verre... »

12

Aujourd'hui, je m'inscris

MOTS-CLÉS

- adhésion à un parti
- jeunes et politique
- engagement
- choix personnel
- *information*
- *témoignages*
- *recherche Internet*

ORGANISATION DE LA CLASSE

- en groupe classe puis dans un local informatique

PLANIFICATION

- deux séances de cours

RÉFÉRENCE DANS LA 1^e PARTIE

- pp. 80-82, *L'ouverture des partis par-delà les clivages*

FICHE CONNEXE

- fiche 7, *Créer un parti*

MATÉRIEL – DOCUMENTS

- les documents nécessaires sont joints en annexe à cette fiche, certains sont à photocopier pour les élèves
- prévoir l'accès à un local informatique avec connexion Internet pour l'activité 2

OBJECTIFS

- S'informer sur la place des jeunes en politique.
- Se rendre compte qu'un jeune citoyen peut s'inscrire dans un parti politique.
- S'interroger sur les conséquences et les enjeux de l'implication dans un parti.



PISTES MÉTHODOLOGIQUES

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

→ L'activité tente de montrer les portes d'entrée possible vers le monde politique pour les jeunes. Il ne s'agit cependant pas de provoquer l'adhésion à tel ou tel parti.

ACTIVITÉ 1 / DÉCOUVRIR

ÉTAPE 1 / DÉCOUVRIR LES TÉMOIGNAGES

Les élèves sont invités à lire individuellement les témoignages de jeunes qui se sont engagés en politique (voir *Outil didactique à destination des élèves N°1*).

Au cours de la lecture ils/elles relèvent :

- d'éventuelles questions à propos des éléments incompris;
- des points communs entre les témoignages.

ÉTAPE 2 / MISE EN COMMUN

L'enseignant-e commence par expliciter rapidement les termes d'usage courant qui n'ont pas été compris, mais laisse en suspens et note au tableau ceux qui relèvent du vocabulaire politique : certains termes sont probablement peu familiers aux élèves comme *bureau de parti*, *section locale*...

Ensuite le groupe-classe établit le relevé des éléments de convergence entre les témoignages, comme l'envie de s'engager, le désir de rencontrer des jeunes partageant un même point de vue...

ACTIVITÉ 2 / À LA RECHERCHE D'INFORMATION

ÉTAPE 1 / CHERCHER

Les élèves sont regroupés par deux ou trois devant un ordinateur. Ils sont invités à compléter la grille de recueil d'informations proposées par l'*Outil didactique à destination des élèves N°2*. Chaque sous-groupe effectue le travail pour deux partis politiques déterminés.

Au cours de la recherche, les élèves sont invités à chercher une explication pour les mots *incompris* relevés lors de l'activité 1.

ÉTAPE 2 / ÉCHANGER

Au cours d'un échange collectif oral, les élèves sont invités à partager leurs réflexions à partir des informations reçues.

Le groupe peut également réaliser un petit glossaire explicatif du vocabulaire spécifique.

ÉTAPE 3 / CONCLURE

À partir des activités 1 et 2, le groupe répond collectivement aux questions suivantes :

- est-ce compliqué de s'inscrire dans un parti?
- quelles sont les motivations majeures qui expliquent le choix de ceux qui s'inscrivent dans un parti ?

Et si le groupe est suffisamment en confiance, l'enseignant-e peut proposer un échange au cours duquel chacun-e, à titre personnel, exprime ce qui pourrait l'attirer vers la politique et ce qui le/la rebuterait. Cette question pourrait servir d'aboutissement à une série d'activités menées autour du thème *Parler politique à l'école*.

PROLONGEMENT DES ACTIVITÉS 1 ET 2

Les jeunes des partis répondent volontiers aux invitations et sont prêts à venir témoigner dans les classes. Certains ont fait part de cette possibilité lors des contacts avec les auteurs de ce carnet. Pour les contacter, les coordonnées se retrouvent aisément sur les sites Internet référencés.



OUTILS DIDACTIQUES À DESTINATION DES ÉLÈVES

N°1 / TÉMOIGNAGES

Les principaux partis politiques proposent aux jeunes intéressés par la politique de se joindre à eux. Voici les témoignages de quatre d'entre eux qui ont accepté de répondre à un même questionnaire.

1.1 / « LES JEUNES cdH »

« À quel parti politique avez-vous adhéré ? À quel âge avez-vous décidé d'adhérer à un parti politique ?

Quelle démarche avez-vous dû effectuer ? J'ai adhéré au Centre démocrate humaniste, le cdH, à 22 ans. C'était facile pour adhérer : il suffisait de remplir une fiche d'adhésion sur le site Internet et de payer sa cotisation. Celle-ci coûte 1 euro par an pour les étudiants, et 7,5 euros pour les autres jeunes. Comme j'étais étudiant, c'était 1 euro !

Quelle motivation aviez-vous et avez-vous encore ? Quelles étaient vos intentions ? Au cdH, les préoccupations des jeunes ont beaucoup d'importance. Par exemple, des questions comme le premier emploi, le financement de l'enseignement, la qualité des études, la gratuité des transports en commun ou l'augmentation du soutien aux mouvements de jeunesse sont prioritaires. Le cdH accorde également beaucoup d'attention à des questions qui vont déterminer l'avenir de la planète, comme le réchauffement climatique ou la mondialisation. En 2008, le thème de l'Université d'été des Jeunes cdH et du cdH était « Une société en révolutions ». Quarante ans après mai 68, les jeunes qui bougent sont au cdH ! Et puis, le cdH est un parti où beaucoup de jeunes ont des responsabilités, on forme donc une grande équipe de jeunes.

Que font concrètement les jeunes de votre parti politique ? Qu'est-ce qui est intéressant, motivant, ennuyeux, amusant... ? Comme jeunes, nous faisons plusieurs choses : nous proposons des projets, des idées. Par exemple, la suppression du *numerus clausus* pour les étudiants en médecine, ou la gratuité des transports en commun pour les jeunes. Nous organisons des activités : rencontres avec des responsables politiques du pays, visite du parlement, activités sportives, soirées pour rencontrer d'autres jeunes, participation à des projets avec d'autres organisations de jeunesse...

Les jeunes d'un parti ont-ils un impact sur les décisions, sur l'orientation du parti ? Sur la vie politique au sens plus large ? Oui, car nous sommes un mouvement avec des centaines de membres actifs. Nous avons des jeunes qui sont conseillers communaux, échevins, parlementaires, ou d'autres qui travaillent pour des ministres. Nous transmettons nos propositions aux responsables du cdH, et les jeunes sont impliqués dans la rédaction des programmes et présents dans les instances de décision du parti.

En quelques mots, pouvez-vous évoquer une expérience où vous vous êtes dit « Cela vaut vraiment la peine de s'engager » ou « C'est vraiment intéressant » ou... En 2004, j'étais membre depuis quelques mois seulement et l'on m'a demandé de participer à la rédaction des accords de gouvernement à la Région wallonne et à la Communauté française, vu l'investissement que j'avais eu dans toute une série d'associations de jeunes. J'ai pu réellement faire mettre des phrases qui me tenaient à cœur.

Et si je décidais de m'inscrire, comment faire ? Bienvenue, nous aurons l'occasion de nous rencontrer bientôt ! Un coup de téléphone au 02 238 01 11 ou une visite sur le site web www.jcdh.be ou www.lecdh.be te donnera toutes les infos. »

Rodolphe Sagehomme, Président national des Jeunes cdH

1.2 / « ÉCOLO-J – LES JEUNES ÉCOLO »

« À quel parti politique avez-vous adhéré ? À quel âge avez-vous décidé d'adhérer à un parti politique ? Quelle démarche avez-vous dû effectuer ? J'ai adhéré au parti Écolo en 2004, j'avais donc 16 ans. J'ai commencé par aller à des réunions de ma locale et à celle d'écolo-j – l'organisation de jeunesse du parti Écolo – vers mes 15 ans. Lorsque j'ai soufflé mes 16 bougies, j'ai signalé lors d'une réunion de locale que je voulais devenir membre. Deux, trois mois plus tard, un vote a eu lieu et ma locale a approuvé ma demande. Aujourd'hui, la procédure a changé, il n'y a plus besoin de vote de la locale. Il est possible d'adhérer via le site Internet d'Écolo.

Quelle motivation aviez-vous et avez-vous encore ? Quelles étaient vos intentions ? J'allais déjà aux réunions, ça me semblait logique d'adhérer lorsque j'ai eu l'âge pour le faire. Les valeurs d'Écolo sont les miennes et j'ai envie de les promouvoir. J'avais envie de m'engager, pourquoi ne pas le faire par la politique ?

Que font concrètement les jeunes de votre parti politique ? Qu'est-ce qui est intéressant, motivant, ennuyeux, amusant... ? Chez écolo-j, l'ambiance est assez bon enfant. Il y a des Assemblées Générales tous les mois, dans différentes villes de Belgique. C'est en partie là que se décident les actions qui vont être menées. Les gens sont sympas, accueillants et ont beaucoup d'humour. Ils ne posent pas de jugement de valeurs et chacun peut participer. C'est l'occasion aussi d'avoir certains débats de fond.

Écolo-j organise beaucoup d'actions : sans-papiers, lutte contre la discrimination, développement durable, citoyenneté, environnement... Les thématiques sont nombreuses.

J'apprécie vraiment le fait que chez écolo-j, le terrain a une grande place. Il y a des actions organisées à tous les niveaux : local, régional, fédéral.

Les jeunes d'un parti ont-ils un impact sur les décisions, sur l'orientation du parti ? Sur la vie politique au sens plus large ? Oui ! Je pense sincèrement qu'écolo-j est pris au sérieux. Des membres d'écolo-j siègent au bureau politique, on a notre mot à dire sur le programme...

En quelques mots, pouvez-vous évoquer une expérience où vous vous êtes dit : « Cela vaut vraiment la peine de s'engager » ou « C'est vraiment intéressant » ou ... Lors de manifestations concernant la situation des sans-papiers, je me suis souvent dit que j'étais fière d'être dans un parti politique qui s'oppose aux traitements que subissent les sans-papiers en Belgique actuellement.

Il en va de même en ce qui concerne le communautaire : écolo-j a des très bons contacts avec jong groen, nous organisons même des week-ends en commun. Je ne suis pas sûre qu'il y ait beaucoup de jeunes politiques qui peuvent se vanter de faire pareil !



Et si je décidais de m'inscrire, comment faire ?

http://www.ecolo.be/index.php?class=vous&page=forms/formulaire_ecolo_sympathisant

<http://ecoloj.be/spip.php?article52>

info@ecoloj.be »

Oriane Todts, 20 ans, Membre d'écolo-j

1.3 / « JEUNES MR »

« À quel parti politique avez-vous adhéré ? Mouvement Réformateur (anciennement, PRL) et aux Jeunes MR (entité des jeunes entre 15 et 35 ans qui soutiennent le MR).

À quel âge avez-vous décidé d'adhérer à un parti politique ? À 19 ans au MR et à 25 ans aux Jeunes MR.

Quelle démarche avez-vous dû effectuer ? Pour le MR, je suis passé par la fédération communale du MR et j'ai demandé à m'y inscrire. Ils m'ont transmis une fiche à remplir. Par après, j'ai commencé à recevoir du courrier de leur part, m'invitant notamment à diverses activités.

Pour les Jeunes MR, j'ai rencontré très vite le Président de la section locale des jeunes lors d'une réunion du MR. Il m'a demandé si j'étais intéressé de participer aux activités des jeunes. Je lui ai donc donné mon adresse mail. Par après, j'ai commencé à recevoir de leur part des invitations pour diverses activités.

Quelle motivation aviez-vous et avez-vous encore ? Quelles étaient vos intentions ? Pour le MR, ma motivation première était de soutenir un parti politique dont j'adhérais aux valeurs. Actuellement, ma motivation est toujours la même. Pour les Jeunes MR, ma motivation première était de rencontrer des jeunes de mon âge et qui adhèrent aux mêmes valeurs que moi. Actuellement, ma motivation est de promouvoir les valeurs réformatrices au sein des jeunes.

Que font concrètement les jeunes de votre parti politique ? Outre les sections locales – près d'une centaine –, l'équipe nationale des Jeunes MR propose de nombreuses et multiples activités aux jeunes de 15 à 35 ans, qui peuvent se résumer en cinq mots-clés :

- comprendre notre société via des congrès politiques sur des sujets qui font débat et intéressent spécifiquement les jeunes (les communautés urbaines, la circonscription électorale fédérale, le développement durable, ..) et des conférences en recevant une personnalité du monde politique économique ou culturel (l'ancien Ministre polonais des Affaires étrangères Bronislaw Geremek et l'ancien patron de la FEB Jean-Claude Daoust);
- s'investir pour les jeunes via des actions de sensibilisations telles que notre campagne de prévention des MST intitulée *laMouRavectoï* – <http://www.lamouravectoï.be> – en distribuant des préservatifs gratuitement ou encore l'atelier *Apprentis Citoyens* qui vise – en partenariat avec Écolo, les MJS et les Jeunes cdH – à intéresser les jeunes des deux dernières années du secondaire à la politique. À cela, il faut ajouter aussi notre participation à la *Lesbian & Gay Pride* afin de faire avancer les mentalités sur le sujet. Cette année, nous portons un T-shirt « IT'S LIBERAL, IT'S OPEN »;
- s'ouvrir au monde via des voyages à travers l'Europe (Strasbourg, Paris, Berlin), chaque *city-trip* étant l'occasion

de découvrir des sites célèbres et de faire de nombreuses rencontres, notamment avec les jeunes libéraux européens et nos représentants belges. Par ailleurs, les Jeunes MR sont impliqués dans le LYMEC – organisation des jeunes libérales européennes – dont le Président est depuis mai un Jeune MR – et l'IFLRY – organisation des jeunes libérales internationales. Enfin cette année, nous avons organisé pendant 3 jours avec les jeunes libérales flamandes et néerlandaises les BENELIBERALES pour fêter les 50 ans du BENELUX;

→ visiter : nous avons par exemple entamé l'année dernière la visite des différents parlements belges en compagnie d'un député ou d'un ministre. Nous organisons également la visite de musées, d'expositions ou de sites exceptionnels à prix sympa (*C'est notre histoire!*, *Star Wars* ...);

→ s'amuser ensemble parce que la politique n'est pas tout dans la vie. Ainsi, nous organisons chaque année les *Fêtes de la Liberté* en invitant plusieurs DJ pour la soirée. L'année dernière, nous avons organisé les *Vœux des Jeunes MR* au Théâtre des Galeries à Bruxelles, nous étions présents au *Festival International du Film policier* de Liège et, pour fêter le début des grandes vacances, nous avons organisé un week-end sportif à *Durbuy Adventure*.

Qu'est-ce qui est intéressant, motivant, amusant, ennuyeux... ?

→ intéressant : pouvoir donner son avis, partager des expériences, rencontrer nos ministres (Didier Reynders, Charles Michel, Sabine Laruelle) et nos députés (Florence Reuter, Alain Courtois...), rencontrer des tas d'autres jeunes partout en Belgique qui adhèrent aux mêmes valeurs que moi, participer à de multiples activités ludiques, culturelles, sportives, sociales, dépenser son énergie au service d'une cause que vous croyez juste;

→ motivant : voir que les Jeunes MR restent un mouvement dynamique, qui bouge sans cesse et qui n'a pas froid aux yeux. Dernièrement, les Jeunes MR ont lancé un magazine de seize pages : le PICCOLOMR. Destiné aux jeunes de 15 à 25 ans, le *mag libéral qui tient dans la poche* propose tous les deux mois un dossier, des bons plans, des interviews décalées et des jeux-concours. Aussi, les Jeunes MR projettent de créer bientôt un *podcast* sur le net;

→ amusant : découvrir des situations particulières que je n'aurais jamais pu imaginer. Dernièrement, les Jeunes MR ont organisé à *Durbuy Adventure* un match de foot entre mandataires MR et Jeunes MR. Ce fut l'occasion pour moi de découvrir sous un autre angle Didier Reynders en tenue sportive et Sabine Laruelle en *pom-pom girl*;

→ ennuyeux : vu les activités fort différentes proposées par les Jeunes MR, il faut vraiment le vouloir pour s'ennuyer. Et puis, si c'était vraiment ennuyeux, pourquoi continuerais-je à m'y investir ?

Les jeunes d'un parti ont-ils un impact sur les décisions, sur l'orientation du parti ? Sur la vie politique au sens plus large ? Je pense que les Jeunes MR peuvent effectivement avoir un impact sur les idées du MR. Les Jeunes MR travaillent d'ailleurs en étroite collaboration avec le MR tout en disposant d'une structure indépendante. Et si nous sommes des Jeunes MR, c'est que nous ne sommes pas forcément d'accord sur toutes les idées proposées par le MR. Ainsi, nous sommes particulièrement attentifs aux problèmes de société liés spécifiquement aux jeunes, comme l'enseignement, le chômage, le *racket* – et la violence au sens large –, le suicide, l'obésité. De nos débats, nous partageons nos réflexions avec le MR. Par exemple, nous avons édité une brochure sur le suicide des jeunes en Communauté française et distribué à la sortie des écoles.

En quelques mots, pouvez-vous évoquer une expérience où vous vous êtes dit : « Cela vaut vraiment la peine de s'engager » ou « C'est vraiment intéressant » ou... Dans la première année de mon inscription aux Jeunes MR, j'ai reçu une invitation à participer à la gestion du bar lors du traditionnel rassemblement MR du 1^{er} mai à Jodoigne. Malgré ma timidité, j'ai répondu présent.



Lorsque je suis arrivé sur place, j'ai rapidement été présenté aux jeunes de ma province. J'y ai fait la connaissance de plusieurs personnes qui, je peux le dire actuellement, sont devenus mes amis les plus proches. De plus, on a passé un moment extraordinaire à s'occuper de ce bar. On a pu découvrir ainsi que certains de nos élus sont de bons vivants.

Et si je décidais de m'inscrire, comment faire ?

Pour les Jeunes MR :

- via le site des Jeunes MR <http://www.jeunesmr.be>
- via Jérémy au 02 500 50 60 ou jeremy@jeunesmr.be

Références

www.jeunesmr.be

www.piccolomr.be

Le magazine Piccolo

Les brochures « La première fois » pour les primo-votants

Le petit livre bleu des Jeunes MR. »

Yannick de Harlez, Membre des jeunes MR

1.4 / « MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES »

« À quel parti politique avez-vous adhéré ? À quel âge avez-vous décidé d'adhérer à un parti politique ? Quelle démarche avez-vous dû effectuer ? J'ai décidé d'adhérer au Parti Socialiste. C'est à l'âge de 18 ans que j'ai ressenti le besoin de m'investir concrètement en politique. Dès mon plus jeune âge, mon rêve a toujours été de faire de la politique. Ne me demandez pas pourquoi, mais la politique m'a toujours passionné, je suis pourtant issu d'une famille où, certes, on se rend compte de l'importance de la politique mais dans laquelle jamais personne n'avait milité activement.

À l'heure d'Internet, il est aisé de s'affilier à un Parti. Mais, il existe d'autres moyens tels que la participation aux activités des sections locales.

En 2000, lors de la montée du fascisme en Autriche, cette passion pour la politique a pris tout son sens. Il est alors devenu clair, pour moi, que le seul moyen de faire changer les choses était de s'investir et donc, de militer activement. Grâce au soutien d'Elio Di Rupo, j'ai pu me rendre à la grande manifestation antifasciste de Vienne. J'étais le plus jeune membre de la délégation belge. C'est à ce moment-là que ma grande aventure en politique allait vraiment commencer...

Quelle motivation aviez-vous et avez-vous encore ? Quelles étaient vos intentions ? Me mobiliser pour les causes justes, le contact avec les autres, le militantisme, sont mes drogues. Je ne suis pas idéaliste, mais j'ai des idéaux. J'espère à mon petit niveau pouvoir faire évoluer le monde qui m'entoure. La place que j'occupe à l'heure actuelle me permet de me rendre compte de l'importance de mes actes et de mon investissement. Que ce soit en mobilisant les plus jeunes à participer à la vie politique ou en proposant des solutions aux problèmes actuels, mon action est visible et je suis entendu ! Que demander de plus !

Que font concrètement les jeunes de votre parti politique ? Qu'est-ce qui est intéressant, motivant, ennuyeux, amusant... ? Les militants du MJS (Mouvement des Jeunes Socialistes) participent à la vie politique et sociale en soutenant des idées générales communes et en participant à de nombreuses actions de soutien : manifestations pour la régularisation du statut des sans-papiers, mobilisation contre la diminution du pouvoir d'achat. Il y a toujours un groupe de militants venant des quatre coins de la Communauté française qui se mobilise. Il est certain que cet investissement a un impact sur ma vie quotidienne sachant que je dois, comme tout un chacun, travailler pour subvenir à mes besoins et que ce rôle de Président n'est en aucun cas un poste rémunéré. Les sommes que j'investis dans mes déplacements et dans la participation à certaines activités militantes sont parfois déraisonnables (quand on aime on ne compte pas !).

Les jeunes d'un parti ont-ils un impact sur les décisions, sur l'orientation du parti ? Sur la vie politique au sens plus large ? Les Jeunes Socialistes sont représentés dans certaines structures du Parti et surtout, au bureau de Parti. De plus, dans les différentes structures du PS (les Fédérations et les Sections socialistes), nos jeunes ont également la possibilité d'être représentés (grâce à l'art. 61 de la charte du PS). Les membres du MJS travaillent en Assemblée Générale sur des propositions qui seront ensuite soumises aux personnes adéquates au sein du Parti. À nous de réunir des arguments valables afin de faire soutenir nos décisions et nos propositions.

En quelques mots, pouvez-vous évoquer une expérience où vous vous êtes dit : « Cela vaut vraiment la peine de s'engager » ou « C'est vraiment intéressant » ou ...

L'expérience la plus importante est de constater au quotidien que l'action des jeunes socialistes n'est pas vaine. Malgré l'autonomie dont bénéficie notre mouvement par rapport au Parti, tout en se basant sur des principes semblables, la voix du MJS est entendue au sein du Parti et cela reste notre plus grande réussite car si c'est le cas aujourd'hui, il n'en fut pas toujours ainsi.

Et si je décidais de m'inscrire, comment faire ? Rien de plus simple.

Plusieurs solutions sont offertes. La plus à la mode, notre site Internet possède une section *S'engager*, il suffit de remplir un formulaire et notre bureau s'occupe d'informer les nouveaux inscrits des activités et des rôles joués par le MJS. Une autre démarche possible est de participer à des événements locaux dans les Sections et les Fédérations JS près de chez soi.

Rendez-vous sur notre Site Internet (www.mjs.be) ou contactez notre secrétariat situé rue de la Croix de fer, 16 à 1000 Bruxelles qui est ouvert à tous et par lequel vous pourrez obtenir toutes les informations que vous désirez.

Le numéro de téléphone est le 02 512 12 18 et l'adresse mail : secretariat@mjs.be.

Julie, Géraldine et Christophe seront heureux de répondre à toutes vos questions. »

Nicolas Sools, Président du Mouvement des Jeunes Socialistes



N°2 / QUESTIONNAIRE POUR DÉCOUVRIR LES SITES INTERNET DES JEUNES DES PARTIS POLITIQUES

RECUEIL D'INFORMATIONS À PARTIR DES SITES DES JEUNES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES

QUESTIONNEMENT À PROPOS DE L'ORGANISATION DU SITE

Organisation du site, présentation du site :
pratique ? agréable ? claire ?

Sur la page d'accueil,
quels sont les éléments mis en évidence ?

Liens avec d'autres sites :
→ du même parti politique ;
→ des autres partis politiques ?

Questionnement à propos du contenu ?

Retrouvez 3 activités menées
au cours des dernières semaines.

L'organisation est-elle centralisée ?
Y a-t-il des sections locales ?

Quels sont les éléments de l'actualité nationale
ou internationale qui sont traités sur le site ?

Comment devient-on membre ?

Quelles sont les idées majeures qui
apparaissent ? Relevez trois ou quatre thèmes
qui semblent essentiels en parcourant le site.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS



N°1 / RÉFÉRENCE DES SITES ET BRÈVE PRÉSENTATION

Les sites des jeunes des partis politiques regroupent tous des informations du même ordre.

L'habillage varie, mais le contenu global est fort similaire :

- une page d'accueil, reflet de l'actualité;
- des informations sur la structure, les membres...;
- les activités en cours;
- des références aux publications;
- une lettre ou un bulletin d'information papier ou *on-line*;
- les modalités d'adhésion.

<http://www.ecoloj.be/> – dernière consultation – 5 juillet 2008

<http://www.jcdh.be/> – dernière consultation – 5 juillet 2008

<http://www.jeunesmr.be/> – dernière consultation – 5 juillet 2008

<http://www.jfdf.be/> – dernière consultation – 5 juillet 2008

<http://www.mjs.be/> – dernière consultation – 5 juillet 2008

N°2 / PLATE-FORME APPRENTIS CITOYENS

NOTE

→ Plusieurs membres des jeunesses des partis politiques nous ont renvoyé à cette plateforme qui semble avoir été très active durant les dernières périodes électorales. Après un temps d'arrêt, elle devrait, selon eux, être réactivée prochainement. En voici un bref descriptif.

« APPRENTIS CITOYENS : LA POLITIQUE EST AUSSI UNE AFFAIRE DE JEUNES

Source : <http://www.espace-citoyen.be/site/index.php?EsId=1&Module=mod-produit&Indice=1-32-11>
– dernière consultation – 21 septembre 2008

« Les jeunes ne s'intéressent pas à la politique, ça ne les concerne pas, ils ont d'autres préoccupations... ». Des idées préconçues qui circulent souvent à propos des jeunes et de la politique. La plate-forme *Apprentis citoyens* propose aux jeunes de 5^e et 6^e secondaire qui veulent en savoir plus en matière de politique d'en rencontrer d'autres, qui ont fait de l'engagement leur moyen d'expression. Le principe est le suivant : sur demande des élèves ou des enseignants, quatre représentants des sections jeunesses des partis démocratiques (MJS, JcdH, JMR et écoloJ) se rendent dans les écoles pour débattre des grands thèmes de société. Et ça marche ! Les demandes sont nombreuses, surtout à l'approche des élections communales 2006.

Fabrice DREZE, président national des jeunes MR et membre de la plate-forme *Apprentis citoyens* nous explique comment se déroulent les rencontres avec les jeunes.

Qui est à l'origine d'*Apprentis citoyens* ? Une première plate-forme *Apprentis citoyens* est née en 2002. Il s'agissait d'une initiative de la section junior des MR et des jeunes socialistes de la région bruxelloise. Au départ, les rencontres devaient se faire uniquement dans les 19 communes bruxelloises. Par la suite, le projet s'est étendu à l'ensemble de la Wallonie. Les sections jeunes des autres partis démocratiques (cdH et Écolo) ont été associées par la suite. L'initiative a été cautionnée par le Ministre-Président de la Communauté française de l'époque [Hervé Hasquin]. Marie Arena (Ministre-Présidente de la Communauté française depuis septembre 2004) a ensuite donné son accord pour la reprise de la plate-forme.

Depuis quand avez-vous rejoint l'équipe des *Apprentis citoyens* ? J'avais déjà participé à l'ancienne plate-forme comme représentant du MR. Je trouvais l'initiative très bonne. Mais depuis 2003, la plate-forme était pour ainsi dire à l'abandon. Après mon élection à la présidence nationale des jeunes MR, j'ai décidé de recontacter les sections jeunes des autres partis pour relancer le mouvement et organiser de nouvelles rencontres. Maintenant, on espère voir le projet évoluer, par exemple en développant un volet de rencontres qui auraient pour thème principal la lutte contre les extrémismes, quelle que soit leur forme.

Comment se passent les rencontres avec les élèves ? Les écoles nous contactent via le site Internet. Ensuite, on voit s'il y a des représentants dans la commune concernée et on leur propose de participer à la rencontre. La plupart du temps, ils acceptent avec plaisir. On évite cependant d'envoyer dans les écoles des représentants qui auraient un raisonnement trop politique et dont les réponses seraient moins spontanées. Les représentants doivent bien sûr être impliqués dans leur parti pour pouvoir parler en son nom, mais sans appliquer un devoir de réserve.

Quel est l'objectif de ces rencontres ? Nous nous adressons en général à un public de primo-votants. C'est-à-dire des jeunes qui se rendront pour la première fois aux urnes en 2006, lors des élections communales. Ces rencontres nous permettent de leur présenter les différents partis démocratiques qui existent en Belgique francophone, leurs idées, les valeurs qu'ils défendent, les positions qu'ils prennent par rapport aux questions de société. De cette façon, nous aimerions amener les jeunes à se forger un avis personnel sur les différents partis. Une manière de faire un choix éclairé, sans forcément suivre l'opinion des parents.

Quels sont les questions et les thèmes de débat qui reviennent le plus souvent ? Ces rencontres sont aussi l'occasion pour nous de faire tomber certains clichés à propos des partis du genre « C'est vrai que le MR c'est pour les riches ? » ou « C'est vrai que les Écolos ne s'occupent que de la nature ? ». D'une manière générale, on se rend compte que les jeunes ne comprennent pas bien le fonctionnement des institutions belges. La plupart des questions sont relatives aux différents niveaux de pouvoir, comment ça marche, qui fait quoi... Puis d'autres questions sont plus anecdotiques comme le montant du salaire d'un ministre ou le caractère d'untel. On nous demande aussi régulièrement quelles sont les positions adoptées par notre parti par rapport à des questions de société (le parti est-il favorable à la dépénalisation du cannabis ?).

Comment cela se passe-t-il entre les représentants des différents partis ? Dans le passé, il y a eu des tensions entre les représentants. Au moment de relancer la plate-forme, nous nous sommes engagés à ce que cela ne se reproduise plus. Il faut éviter l'image négative : si ça se passe déjà mal entre les jeunes, c'est normal que les adultes ne s'entendent pas ! »

Politique au programme

CLIVAGES ET PARTIS

Les partis politiques n'ont pas toujours bonne presse.

Peut-on imaginer une démocratie sans partis politiques ? À l'origine, oui : lorsque seule une très petite minorité de citoyens, formant une catégorie sociale assez homogène, concentrait le pouvoir en ses mains, il n'y avait tout au plus que des courants ou des tendances. Mais à mesure que le jeu démocratique s'est élargi, des groupes de plus en plus nombreux ont pu prendre part au débat politique et ont cherché à défendre leurs valeurs et leurs intérêts, souvent divergents. C'est ainsi que sont nés les partis. Ceux-ci sont donc, il est bon de le rappeler, un produit de la diversité et du pluralisme.

Ils ne font d'ailleurs qu'exprimer des divisions et des tensions plus profondes à l'intérieur des sociétés : les clivages. Selon une grille d'analyse communément admise, on distingue quatre grands clivages qui ont structuré peu ou prou la vie politique de nombreux pays européens, dont le nôtre : Église/État, possédants/travailleurs, centre/périphérie et industrie/agriculture. Depuis mai 68 et la remise en cause de la société de consommation, on peut en ajouter un cinquième, le clivage productivisme/antiproduktivisme.

Tout clivage procède d'un sentiment de déséquilibre ou d'un rapport de force inégal ressenti par une partie de l'opinion, qui s'organise pour défendre ce qu'elle estime être le bon droit : dans un premier temps en constituant des groupes de pression de nature diverse, puis en créant des partis qui se présentent aux élections. Le pôle jusque-là dominant réagit à cette remise en question et se structure à son tour.

L'analyse très fouillée de Vincent de Coorebyter permet de situer objectivement la place et la fonction des partis dans un régime démocratique. Mais pour un jeune citoyen, il est tout aussi important de bien connaître les partis politiques qui sont aujourd'hui en présence dans son pays, ce qu'ils proposent, ce qui les différencie. On trouvera donc dans le carnet pédagogique une série de suggestions pour familiariser les élèves avec le paysage politique belge en ce début de 21^e siècle. Non par des explications théoriques, mais par divers moyens ludiques et interactifs : jeux sur les sigles ou les couleurs, sculptures, collages, débats télévisés fictifs, affiches, tracts, interviews... À vous de jouer !

Politiek op het programma

TEGENSTELLINGEN EN PARTIJEN

De politieke partijen staan niet altijd in een positief daglicht.

Nochtans, kunnen we ons een democratie zonder politieke partijen voorstellen? Oorspronkelijk wel. Vroeger bundelde een heel kleine burgerminderheid alle macht. Ze vormden een redelijk homogene sociale categorie, en er waren hoogstens een aantal stromingen of trends te bemerken. Maar naarmate het democratische spel ruimer werd, hebben steeds grotere groepen deel kunnen nemen aan het politieke debat en hebben ze ernaar gestreefd hun waarden en belangen, die vaak van elkaar afweken, te verdedigen. Zo ontstonden de partijen. Ze zijn dus, en het is goed om dit in het achterhoofd te houden, een resultaat van diversiteit en pluralisme.

Ze doen immers niets anders dan de tegenstellingen en spanningen binnen de samenleving verwoorden: de tegenstellingen. Volgens een klassiek analyserooster, onderscheiden we vier grote tegenstellingen die het politieke leven van vele Europese landen waaronder het onze, in meer of mindere mate gestructureerd hebben: Kerk/Staat, rijken/arbeiders, centrum/periferie en industrie/landbouw. Sinds mei '68 en het in vraag stellen van de consumptiemaatschappij, kunnen we hier nog een vijfde aan toevoegen, de tegenstelling productiviteit/antiproductiviteit.

Elke tegenstelling ontstaat uit een gevoel bij een gedeelte van de publieke opinie dat er een gebrek aan evenwicht of een ongelijke machtsverhouding bestaat. Deze groep organiseert zich dan om te verdedigen wat, volgens haar, haar goed recht is: in eerste instantie door pressiegroepen van verschillende aard te vormen, nadien door partijen op te richten die zich voor de verkiezingen aanbieden. De pool die tot dan domineerde, reageert op deze invraagstelling en zal zich op zijn beurt structureren.

De heel grondige analyse van Vincent de Coorebyter laat toe om de plaats en de functie van de partijen binnen een democratisch regime op een objectieve manier te situeren. Maar voor een jonge burger is het even belangrijk om goed op de hoogte te zijn van de politieke partijen die vandaag in ons land actief zijn, waar ze voor staan, en wat hen onderscheidt. In de pedagogische boekje treffen we daarom een aantal suggesties aan om de leerlingen vertrouwd te maken met het Belgische politieke landschap aan het begin van deze 21^{ste} eeuw. Niet door theoretische verklaringen, maar wel via diverse ludieke en interactieve middelen: Spelletjes over de logo's of de kleuren, beeldhouwwerken, collages, fictieve tv-debatten, affiches, pamfletten, interviews... U bent aan zet!

FONDATION ROI BAUDOIN

Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité.

La Fondation Roi Baudouin est indépendante et pluraliste. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin.

Pour atteindre notre objectif, nous combinons plusieurs méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, nous développons nos propres projets, nous organisons des ateliers et des tables rondes avec des experts et des citoyens, nous mettons sur pied des groupes de réflexion sur des enjeux actuels et futurs, nous rassemblons autour d'une même table des personnes aux visions très différentes, nous diffusons nos résultats au moyen de publications (gratuites)... La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

NOS ACTIVITÉS SONT REGROUPÉES AUTOUR DES THÈMES SUIVANTS :

- *migration & société multiculturelle* – favoriser l'intégration et la cohabitation multiculturelle en Belgique et en Europe;
- *pauvreté & justice sociale* – détecter de nouvelles formes d'injustice sociale et de pauvreté; soutenir des projets qui renforcent la solidarité intergénérationnelle;
- *société civile & engagement citoyen* – stimuler l'engagement citoyen; promouvoir les valeurs démocratiques auprès des jeunes; appuyer des projets de quartier;

- *santé* – encourager un mode de vie sain; contribuer à un système de soins de santé accessible et socialement accepté;
- *philanthropie* – contribuer à un développement efficace de la philanthropie en Belgique et en Europe;
- *Balkans* – protéger les droits de minorités et de victimes de la traite des êtres humains; mettre sur pied un système de visas pour étudiants;
- *Afrique centrale* – soutenir des projets de prévention du sida et de prise en charge de malades du sida.

Le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin trace les lignes de force de la politique à mener. Celle-ci est mise en oeuvre par une soixantaine de collaborateurs – hommes et femmes, d'origine belge et étrangère, wallons, flamands et bruxellois.

Les dépenses annuelles de la Fondation sont de quelque 40 millions d'euros. Outre notre propre capital et l'importante dotation de la Loterie Nationale, il existe aussi des fonds de personnes, d'associations et d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin reçoit également des dons et des legs.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos projets et nos publications sur le site www.kbs-frb.be.

Une e-news vous tiendra informé(e).

Vous pouvez adresser vos questions à info@kbs-frb.be ou au 070 233 728.

Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles

+32 2 511 18 40, fax +32 2 511 52 21.

Les dons de 30 euros minimum versés sur notre compte 000-0000004-04 sont déductibles fiscalement.

www.kbs-frb.be

